



Marc Termote

avec la collaboration de
Normand Thibault

*Nouvelles perspectives
démolinguistiques du Québec
et de la région de Montréal
2001-2051*

Suivi de la situation linguistique

ÉTUDE 8

Québec 

**NOUVELLES PERSPECTIVES DÉMOLINGUISTIQUES
DU QUÉBEC ET DE LA RÉGION DE MONTRÉAL
2001-2051**

Marc Termote
(Institut national de la recherche scientifique, INRS-UCS)

avec la collaboration de Normand Thibault
(Institut de la statistique du Québec)

Conception et réalisation de la couverture : Michel Allard Avel

Mise en page : Carmen Moreau

Révision linguistique : Lise Harou

Responsable de l'édition : Lise Harou

© Gouvernement du Québec

ISBN 978-2-550-51769-6

Dépôt légal : 2008

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

PRÉFACE

Le 12 juin 2002, l'Assemblée nationale du Québec adoptait la Loi modifiant la Charte de la langue française (Projet de loi n° 104, 2002, c. 28). L'article 160 de la Charte précise désormais que l'Office québécois de la langue française « surveille l'évolution de la situation de la langue française au Québec » et qu'il doit présenter à la ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française, au moins tous les cinq ans, un rapport ayant trait, notamment, « à l'usage et au statut de la langue française ainsi qu'aux comportements et attitudes des différents groupes linguistiques ».

Afin de s'acquitter de ce mandat particulier, l'Office doit établir « les programmes de recherche nécessaires à l'application de la présente loi. Il peut effectuer ou faire effectuer les études prévues par ces programmes » (L.Q. 2002, c. 28, a. 26).

Dans cette perspective, l'Office a d'abord choisi d'analyser les données linguistiques des derniers recensements (1991, 1996 et 2001) et d'en présenter une synthèse dans le Fascicule 1 intitulé *Les caractéristiques linguistiques de la population du Québec : profil et tendances 1991-2001* et publié dans la collection « Suivi de la situation linguistique ». Mais on ne peut se contenter de l'analyse de la situation démolinguistique passée : les décideurs veulent aussi connaître les scénarios les plus plausibles de l'évolution de la situation présente. Cette étude décrit donc un certain nombre de scénarios élaborés à partir d'hypothèses plausibles sur la mortalité, la fécondité, la migration interne, l'immigration internationale et la mobilité linguistique.

Le contenu de cette publication a été soumis au Comité de suivi de la situation linguistique et évalué par deux experts en démographie. Nous remercions toutes ces personnes qui, par leurs commentaires pertinents, ont contribué à en améliorer le contenu.

Cette étude constitue le huitième ouvrage de la collection « Suivi de la situation linguistique »; elle a été réalisée par Marc Termote, démographe, auteur de plusieurs publications, avec la collaboration de Normand Thibault de l'Institut de la statistique du Québec.

Avec cette collection, l'Office souhaite compléter l'information nécessaire à la production du prochain rapport synthèse et susciter la réflexion chez les différentes personnes intéressées par la question linguistique au Québec. Il tient aussi à rappeler que les auteurs qui sont publiés dans cette collection bénéficient de la liberté scientifique habituellement accordée aux chercheurs dans leurs analyses et dans les conclusions qu'ils tirent de leurs recherches.

Jacques Maurais
Coordonnateur de la recherche et de l'évaluation

REMERCIEMENTS

Ce travail n'aurait pu être réalisé sans l'aide de Normand Thibault, de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), qui a développé le modèle de prévision démographique multirégionale utilisé par l'ISQ de façon à y intégrer la mobilité linguistique et à distinguer les immigrants internationaux (ventilés selon leur durée de séjour) de la population d'accueil. Normand Thibault a également assuré la préparation des données de base et, avec la collaboration de Pascal Moureaux, stagiaire à l'ISQ, a appliqué l'algorithme de prévision à ces données. Qu'ils veuillent tous deux trouver ici l'expression de notre reconnaissance pour leur disponibilité et leur efficacité.

Bien entendu, l'analyse du comportement démolinguistique passé, le choix des hypothèses et des scénarios pour l'avenir et les résultats obtenus relèvent uniquement de la responsabilité de l'auteur du présent rapport.

Nous tenons également à remercier les deux évaluateurs externes à qui l'Office québécois de la langue française a soumis une première version de notre rapport. Leurs commentaires, suggestions et recommandations nous ont permis d'améliorer significativement plusieurs éléments importants de notre étude.

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	5
Avant-propos	9
INTRODUCTION	11
CHAPITRE 1 – ANALYSE CONCEPTUELLE ET MÉTHODOLOGIQUE	13
1. Le choix de l'indicateur linguistique	13
2. Le choix du découpage territorial	26
CHAPITRE 2 – LE COMPORTEMENT DÉMOLINGUISTIQUE RÉCENT	30
1. La fécondité	30
2. La mortalité	33
3. La migration interne	34
4. La migration internationale	40
5. La mobilité linguistique	43
6. La structure par âge	56
CHAPITRE 3 – HYPOTHÈSES ET SCÉNARIOS	60
1. Les expériences prévisionnelles antérieures	60
2. Le modèle de prévision	67
3. Les hypothèses de comportement futur	69
4. Les scénarios	82
CHAPITRE 4 – ANALYSE DES RÉSULTATS	86
1. L'impact de la mobilité linguistique	86
2. Les tendances passées	90
3. Les tendances prévisibles pour l'avenir	93
4. L'évolution future de la structure par âge	105
CONCLUSION	109
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	117
ANNEXE	121

AVANT-PROPOS

Par souci d'alléger la présentation de ce rapport, nous avons limité celle-ci aux principaux résultats obtenus dans le cadre des scénarios les plus significatifs, et reporté tous les tableaux en annexe. L'auteur tient évidemment à la disposition des lecteurs les résultats détaillés de chacun des scénarios utilisés.

INTRODUCTION

La situation démographique du Québec évolue constamment. Le comportement actuel des groupes linguistiques en matière de fécondité, de mortalité, de migration et de mobilité linguistique n'est pas celui d'il y a cinq ou dix ans. Une mise à jour régulière s'impose, mais est aussi de plus en plus facile, car les données statistiques sont de plus en plus nombreuses. Le premier objectif de notre étude est donc de vérifier dans quelle mesure les comportements démographiques ont changé et de tenter de déterminer si des tendances se dégagent.

La réalisation de ce premier objectif nous permettra de poursuivre un deuxième objectif, qui est aussi l'objectif principal de cette étude : après avoir analysé les tendances passées, nous tenterons de dégager les principales tendances que l'on peut prévoir pour l'avenir. Grâce aux développements informatiques, grâce à l'accumulation de données statistiques de plus en plus riches sur une période de plus en plus longue, grâce aussi aux progrès de l'analyse théorique et méthodologique, un tel exercice prévisionnel est aujourd'hui beaucoup plus facile à réaliser qu'il y a dix ou vingt ans. Cela ne signifie cependant pas que les résultats des prévisions seront nécessairement plus proches de la réalité : lorsqu'on ose prévoir l'avenir, il importe aussi de prévoir quelles pourraient être les principales causes d'erreur dans la prévision...

Analyser l'évolution passée des groupes linguistiques et prévoir les tendances futures est particulièrement important dans le cas du Québec. Ce dernier, surtout dans sa région montréalaise, représente en effet la principale zone de rencontre entre les deux langues officielles du Canada. Tant au niveau canadien qu'au niveau nord-américain et mondial, ces deux langues n'ont pas le même « poids » et ne sont pas soumises à la même problématique d'avenir. La pérennité de l'anglais au Canada en dehors du Québec, et aux États-Unis, est assurée. Celle du français au Québec dépend dans une large mesure des résultats de sa rencontre avec l'anglais, langue dominante du continent nord-américain. Dans ces conditions, il est crucial d'assurer le suivi des groupes linguistiques là où ils entrent en contact.

Ce n'est donc certes pas un hasard si c'est au Québec que les études démographiques sont les plus abondantes et les plus riches. Les nombreuses études consacrées à la situation et à l'avenir démographiques du Québec n'adoptent cependant pas toujours les mêmes outils conceptuels et méthodologiques, et leurs auteurs divergent parfois d'opinion sur le découpage territorial à utiliser. Aussi nous semble-t-il opportun de commencer ce rapport par une brève analyse des indicateurs linguistiques disponibles et par une discussion du problème du découpage territorial. Le chapitre 1 traitera de ces deux questions.

Dans une deuxième étape, nous tenterons d'atteindre notre premier objectif, en analysant le comportement démographique récent de la population québécoise et montréalaise. La « vitesse démographique » observée au point de départ de la période de prévision affecte évidemment de façon fondamentale l'évolution future. En outre, la connaissance du comportement actuel, en conjonction avec celle du comportement passé, nous permettra de mieux étayer les hypothèses relatives au comportement futur.

Sur la base de cette analyse, nous pourrons ensuite (dans le chapitre 3) examiner les diverses évolutions futures possibles de ce comportement, c'est-à-dire tenter de dégager les tendances comportementales les plus plausibles pour l'avenir à court et moyen terme, soit à l'horizon de 2026. Sans prétendre en aucune manière faire des prévisions à long terme, nous prolongerons néanmoins jusqu'à l'an 2051 les tendances prévisibles pour le court et le moyen terme. Il serait évidemment vain de prétendre prévoir ce que sera le comportement de la population dans un demi-siècle, mais cette manière de procéder permet de dégager les implications sur une longue période du comportement actuel : ce que sera la population québécoise dans cinquante ans est fondamentalement déterminé par la manière dont elle se comporte aujourd'hui.

En matière de prévision, il est toujours utile de s'inspirer des leçons du passé. Dans l'élaboration de nos hypothèses de comportement futur, nous aurons tout intérêt à vérifier quelles sont les causes principales des écarts entre les prévisions antérieures et l'observation. Une telle analyse nous permettra de dégager les composantes de l'évolution démologique pour lesquelles il nous faudra être particulièrement vigilant lorsqu'il s'agit de définir ce qui est « plausible ».

Aux hypothèses plausibles pour la prévision à court et moyen terme, nous ajouterons dans certains cas des hypothèses qui, tout en étant totalement irréalistes, nous permettront d'effectuer des études d'impact, cela afin de pouvoir dégager plus nettement l'influence qu'exerce un phénomène particulier (par exemple la mobilité linguistique) sur l'évolution démologique future de la société québécoise. Une telle analyse d'impact présente un double intérêt. D'abord, elle nous permet de déterminer les phénomènes dont l'évolution future est cruciale pour l'avenir démologique du Québec, phénomènes pour lesquels il importera donc d'être particulièrement prudent dans le choix des hypothèses de comportement. En second lieu, cette analyse d'impact peut conduire à des implications « politiques » importantes, dans la mesure où elle précise les domaines dans lesquels une intervention gouvernementale peut se révéler efficace pour soit renforcer, soit freiner les tendances futures.

Les multiples combinaisons possibles entre les diverses hypothèses retenues mènent à l'élaboration d'un grand nombre de scénarios, parmi lesquels nous aurons à choisir les plus plausibles pour l'avenir et les plus significatifs en fonction de l'analyse d'impact. L'examen des diverses hypothèses et des divers scénarios retenus constitue l'essentiel du troisième chapitre de ce rapport.

Le quatrième et dernier chapitre est consacré à la présentation et à l'analyse des principaux résultats prévisionnels obtenus. Puisque l'avenir est aussi le fruit du passé, l'interprétation des tendances dégagées pour l'avenir implique nécessairement que soit fait référence aux tendances passées. Un bref rappel de ces dernières précédera donc la présentation des résultats produits par le présent exercice prévisionnel. Tous les scénarios envisagés ne seront pas pris en compte dans cette présentation. En effet, tout comme dans nos études antérieures, nous analyserons les conséquences que peut exercer le choix d'une hypothèse de mobilité linguistique particulière sur les résultats de la prévision. Comme cette analyse d'impact démontre que ces derniers ne varient guère en fonction de l'hypothèse de mobilité linguistique choisie, nous n'analyserons en détail que les résultats obtenus avec une seule hypothèse de mobilité appliquée à des scénarios démographiques différents. Afin de maintenir ce rapport dans des limites raisonnables, l'analyse qui accompagnera la présentation de ces divers résultats sera limitée aux seules tendances dominantes.

Dans une brève conclusion, après avoir résumé les principaux résultats que nous avons pu dégager de l'analyse de l'évolution passée et de celle de l'évolution prévisible pour l'avenir, nous tenterons, sur la base d'une réflexion sur les expériences prévisionnelles passées, d'en évaluer la « robustesse », ce qui nous permettra également d'en dégager – prudemment – les implications « politiques » majeures.

CHAPITRE 1

ANALYSE CONCEPTUELLE ET MÉTHODOLOGIQUE

Ce chapitre traite de deux types de problèmes conceptuels et méthodologiques : le choix de l'indicateur linguistique permettant de définir les groupes linguistiques (section 1) et le choix du découpage territorial (section 2)¹.

1. Le choix de l'indicateur linguistique

Les démographes canadiens disposent de données statistiques particulièrement nombreuses et riches lorsqu'il s'agit d'étudier l'évolution des groupes linguistiques². La fréquence des recensements (qui se tiennent tous les cinq ans, alors que dans la plupart des pays la période intercensitaire est de dix ans) et le nombre élevé de questions portant directement ou indirectement sur la langue y sont pour beaucoup. Cette multitude de questions à connotation linguistique ouvre le choix entre plusieurs indicateurs. Avant de choisir celui qui nous apparaît le plus approprié pour notre étude, il nous faut cependant examiner les principales caractéristiques et les problèmes majeurs que pose chacun de ces indicateurs.

1. La langue maternelle

L'acception courante est celle qu'indique le qualificatif *maternelle*, c'est-à-dire la langue utilisée par la mère lorsqu'elle s'adresse à son enfant, langue qui est presque toujours celle utilisée au sein du ménage lors de la prime enfance de l'individu. La plupart des dictionnaires reprennent cette définition. Par exemple, le *Petit Robert* (éd. 1995-2003) définit la langue maternelle comme étant « la première langue qu'a parlée un enfant, souvent celle de sa mère ». Par contre, le dictionnaire *Larousse* (éd. 1983) adopte une définition plus « territoriale », et non individuelle : la langue maternelle est « la langue du pays où l'on est né » (des éditions plus récentes proposent une définition plus nuancée : « première langue apprise par l'enfant, au contact de son environnement immédiat »). Nous reviendrons ultérieurement sur ce glissement conceptuel.

Statistique Canada a cependant adopté une définition assez particulière. Selon la formulation de la question sur la langue maternelle au recensement canadien, la langue maternelle désigne tantôt (en 1941, 1961, 1981 et après) la première langue *apprise* dans l'enfance (« avant d'aller à l'école » ou encore « à la maison dans son enfance ») *et encore comprise*, tantôt (en 1951, 1971 et 1976) la première langue *parlée* dans l'enfance *et encore comprise*.

La référence à la première langue apprise (plutôt que parlée) a été consacrée par la Loi constitutionnelle de 1982 qui, dans son article 23 de la Charte des droits et libertés, introduit la notion de « première langue apprise et encore comprise », définition tirée de la loi sur les langues officielles de 1969 (qui elle-même reprenait la définition utilisée au recensement de 1961). La définition adoptée depuis 1981 par Statistique Canada s'écarte considérablement de celle préconisée par les Nations Unies (United Nations, 1959 : 92), qui fait référence à la langue *parlée* (et non la langue apprise) durant la *prime enfance*, sans exiger qu'elle soit encore comprise.

¹ Ce chapitre reprend pour l'essentiel les considérations que nous avons développées dans Termote, 2002.

² Pour une comparaison avec d'autres pays, voir Prévost et Beaud (2002).

Outre les nombreux problèmes de comparabilité dus aux modifications dans la formulation (et aux changements dans la place de la question dans l'ensemble du questionnaire), il importe de souligner les implications méthodologiques suivantes.

- a) Une même personne peut changer de langue maternelle d'un recensement à un autre (puisque l'on peut cesser d'encore comprendre la première langue apprise). Il en résulte qu'une personne qui ne comprend plus sa « première » langue maternelle devra déclarer la deuxième langue qu'elle a apprise (le questionnaire du recensement est explicite à ce sujet), ce qui a pour effet de réduire indûment le nombre de transferts linguistiques.
- b) La notion de « comprendre une langue » est floue et subjective.
- c) On pourrait s'attendre à ce qu'une personne ne puisse avoir qu'une seule langue maternelle, puisqu'un nouveau-né normalement constitué commencera par apprendre une seule langue. Cela était bien l'opinion de Statistique Canada jusqu'en 1986, puisque lors de tous les recensements précédents, il était spécifié qu'on ne pouvait déclarer qu'une seule langue maternelle (« ne remplir qu'un cercle », ou encore « cochez une seule case »). Malgré cette mise en garde, un certain nombre de personnes (en 1981, 2,5 % du total canadien et 2,4 % du total québécois) déclaraient plusieurs langues maternelles, de telle sorte que Statistique Canada répartissait ces langues maternelles « multiples » entre langues « uniques ». Depuis 1986, les instructions du questionnaire stipulent que l'on peut déclarer plusieurs langues maternelles, à condition qu'on les ait apprises simultanément et qu'on les ait parlées aussi souvent l'une que l'autre dans son enfance (et à condition qu'on les comprenne encore au moment du recensement...). Le taux de réponses multiples varie selon que l'on considère le questionnaire abrégé (soumis à l'ensemble de la population) ou le questionnaire complet (soumis à un échantillon de 20 % de la population). Dans ce dernier cas, ce taux s'élevait en 2001 (tout comme en 1996) à 1,4 % pour l'ensemble du Québec (mais à 2,1 % pour la région métropolitaine de Montréal et à 2,9 % sur l'île de Montréal), alors que dans le premier cas le taux était de 4,4 % (3,3 % en 1996). Pour pouvoir assurer une certaine comparabilité avec les données censitaires antérieures à 1986, il importe donc dorénavant de répartir ces langues « multiples » entre les langues « uniques », avec toutes les incertitudes qu'une telle répartition peut entraîner. Par ailleurs, on peut aussi estimer que la prise en compte de ces langues « multiples » présente un aspect positif, dans la mesure où ces réponses multiples peuvent être considérées comme reflétant des situations de transferts générationnels en cours.
- d) Certaines personnes ne répondent tout simplement pas à la question (peut-être parce qu'elles estiment que la définition donnée par Statistique Canada n'est pas très évidente...). Le taux de non-réponse peut varier considérablement d'un recensement à l'autre (par exemple, alors qu'il était de 2,2 % en 1971, il était tombé à 1,1 % en 1981). Depuis 1971, Statistique Canada attribue une langue maternelle aux personnes qui n'ont pas répondu à la question, de telle sorte qu'il n'y a plus de non-réponses. Dans son *Rapport technique du recensement de 2001*, Statistique Canada présente cependant les taux de non-réponse, en distinguant les données provenant de l'ensemble de la population de celles obtenues à partir de l'échantillon de 20 %. Dans le premier cas, le taux de non-réponse au Québec était de 2,6 % en 2001 (contre 2,1 % en 1991 et 1,1 % en 1996), alors que dans le second, il était nettement moindre (1,1 % en 2001, contre 1,7 % en 1991 et 0,6 % en 1996).
- e) Un pourcentage minime des répondants (0,4 % en 2001 comme en 1996) fournissent une réponse invalide, mais dans environ la moitié de ces cas, Statistique Canada dispose de l'information nécessaire pour lui permettre de corriger (la plupart des autres cas sont traités comme des non-réponses).

Ces diverses modifications de la définition même de ce qu'est la langue maternelle et de la formulation de la question qui s'y rapporte, ainsi que les changements parfois considérables dans la manière de répondre à cette dernière, nous obligent à conclure qu'il serait périlleux de dégager des tendances ou des renversements significatifs sur la base de variations minimales dans la structure linguistique de la population. Comme nous le constaterons plus loin, une telle conclusion sera également valable pour les autres indicateurs.

2. La langue d'usage à la maison

La question sur la langue d'usage à la maison n'a été introduite qu'au recensement de 1971, à la suite d'une recommandation de la Commission Laurendeau-Dunton. Celle-ci proposait une question sur « la langue principale », « la langue parlée le plus, et de façon habituelle, à la maison et au travail ». La formulation du recensement est plus restrictive : elle est limitée à la langue parlée à la maison³.

Tout comme pour la langue maternelle, la formulation de la question sur la langue d'usage a varié au cours du temps. En 1971, la question était « Actuellement, quelle est la langue que vous parlez LE PLUS SOUVENT à la maison ? » (majuscules dans le texte), alors qu'en 1981 (la question n'a pas été posée en 1976), elle était « Quelle langue parlez-vous vous-même habituellement à la maison ? (Si vous en parlez plus d'une, laquelle parlez-vous le plus souvent ?) ». Mais comme depuis le recensement de 1986, Statistique Canada admet que l'on puisse avoir plusieurs langues maternelles, de même elle admet depuis lors que l'on puisse utiliser à la maison « le plus souvent » plusieurs langues. Et pour compliquer le tout, depuis le dernier recensement, celui de 2001, Statistique Canada a formulé la question en deux étapes. Dans la première sous-question, on demande « Quelle langue cette personne parle-t-elle le plus souvent à la maison ? », et dans la seconde on demande « Cette personne parle-t-elle régulièrement d'autres langues à la maison ?⁴ ». Même avec cette double question, il reste bien entendu toujours la possibilité de déclarer plusieurs langues parlées « le plus souvent » et/ou « régulièrement » ! Ainsi, au dernier recensement, plus de 140 mille Québécois ont déclaré parler « le plus souvent » deux ou trois langues à la maison. Dans ces conditions, on peut se demander ce que signifie encore l'expression « le plus souvent »...

Outre ces problèmes de définition et de formulation, il y a plusieurs autres problèmes méthodologiques à prendre en considération.

- a) La question n'est pas posée à tout le monde, mais à seulement un échantillon des ménages (depuis 1981, un ménage sur cinq), et (depuis 1981) les personnes « en institution » (prisons, hôpitaux, etc.) ne font pas partie de cet échantillon.
- b) Le pourcentage de réponses multiples peut varier considérablement d'un recensement à l'autre et d'une région à l'autre. Par exemple, entre 1981 et 1986, il a varié du simple au double, passant de 2,2 % à 4,6 % pour l'ensemble du Canada. En 2001, ce pourcentage s'élevait à 2,0 % au Québec (en 1996 il était de 2,2 %), mais s'élevait à 3,4 % dans la région métropolitaine de Montréal et à 4,7 % sur l'île de Montréal. Tout comme pour la langue maternelle, les cas de « langues parlées multiples » sont dignes d'intérêt dans la mesure où ils peuvent

³ La recommandation de la Commission Laurendeau-Dunton a finalement été suivie lors du recensement de 2001, qui a introduit pour la première fois une question sur la langue de travail.

⁴ De l'aveu même de Statistique Canada, l'utilité de cette nouvelle question sur la langue seconde parlée régulièrement à la maison est discutable. Selon le rapport final du test des nouvelles questions linguistiques du recensement de 2001, « il n'est pas certain que les réponses obtenues [à la question sur les langues secondes parlées « régulièrement » à la maison] soient le fait de langues utilisées de façon habituelle et non pas seulement à l'occasion » (Marmen, Séguin et Jaworski, 1999).

représenter des situations de transferts linguistiques en cours. Le problème réside plutôt dans les difficultés de comparer la structure linguistique d'une population, lorsque, à cause des modifications dans la formulation de la question et dans la répartition des « langues multiples », il existe de si fortes variations dans le temps et dans l'espace.

- c) Tout comme pour la langue maternelle, Statistique Canada attribue, selon divers procédés, une langue d'usage aux personnes qui n'ont pas répondu à la question. Le *Rapport technique du recensement de 2001* nous apprend qu'au Québec le pourcentage des non-réponses était de 1,1 % (le taux était de 0,9 % en 1981, 1,7 % en 1991 et 0,6 % en 1996).
- d) Le pourcentage de réponses invalides est relativement faible : 0,5 % en 1996 et 0,4 % en 2001, et dans environ 30 % à 40 % des cas (selon les recensements) Statistique Canada a pu corriger l'erreur, le solde étant traité comme les non-réponses.
- e) Lorsqu'on compare la langue d'usage déclarée lors d'un recensement à la langue maternelle pour estimer la « mobilité linguistique », il faut tenir compte du fait que l'on n'a aucune idée du moment auquel s'est effectué le « transfert » linguistique. Celui-ci peut avoir eu lieu au cours de la prime enfance aussi bien qu'à la veille du recensement. Il n'est donc pas possible de préciser l'âge auquel le transfert a été réalisé, ni le nombre de transferts pour une période déterminée⁵. Plus précisément, la comparaison entre les effectifs d'une population selon la langue maternelle et ceux selon la langue d'usage ne permet en aucune manière d'évaluer l'évolution du comportement linguistique de cette population, contrairement à ce que beaucoup d'études peuvent laisser croire. Les « transferts » qui résultent de cette comparaison portent sur l'ensemble de la durée de vie des membres de la population, de telle sorte que ceux qui ont été réalisés au cours de la période censitaire (quinquennale en l'occurrence) précédant le recensement ne représentent qu'une petite partie du total des transferts « durée de vie ». Cela explique d'ailleurs la très forte stabilité des prétendus « taux de mobilité linguistique » d'un recensement à l'autre (lorsque du moins les données linguistiques de deux recensements successifs sont comparables...). En outre, il faut tenir compte des personnes décédées et de celles qui ont migré. Si par exemple, comme cela est le cas au Québec, pendant une période donnée les personnes de langue maternelle autre que française qui n'avaient pas effectué de transfert vers le français émigrent proportionnellement plus que celles qui ont réalisé un tel transfert, cela aura pour effet d'augmenter le taux de transfert vers le français pour le groupe de langue maternelle anglaise ou « autre » qui est resté au Québec, sans que les membres de ces deux groupes n'aient effectué le moindre transfert vers le français pendant la période considérée.

3. La connaissance des langues

Selon les recensements canadiens, la « connaissance » d'une langue est évaluée à partir de la capacité « à soutenir une conversation » dans cette langue, et il appartient au répondant d'estimer sa propre capacité (et celle des autres membres du ménage) à cet égard. La question a été posée depuis le recensement de 1971, mais jusqu'en 1991 elle ne portait que sur la connaissance des seules langues officielles. Les trois derniers recensements ont en effet introduit une question supplémentaire, relative à la capacité du répondant de soutenir une conversation dans des langues autres que le français et l'anglais.

⁵ Comme nous le verrons ultérieurement (lorsque nous analyserons la mobilité linguistique, dans le chapitre 2), on peut néanmoins, sous certaines conditions, estimer le nombre de transferts réalisés au cours d'une période quinquennale donnée (et l'âge auquel sont effectués ces transferts) en suivant (sur deux recensements successifs et d'un groupe d'âge au suivant) une cohorte particulière.

Les principaux problèmes que pose cette question sont les suivants :

- a) La question n'est posée qu'à un échantillon de la population (20 % depuis 1981), ce qui, tout comme pour la langue d'usage, peut entraîner des problèmes de non-représentativité (petits effectifs), surtout au niveau régional et par âge.
- b) La notion de « connaître assez bien une langue pour soutenir une conversation », d'être capable de soutenir une conversation, est très subjective. Les vérifications effectuées par Statistique Canada après la tenue du recensement tendent par exemple à conclure que les anglophones ne jugent pas de la même manière leur connaissance du français que les francophones évaluant leur connaissance de l'anglais (les francophones semblent plus exigeants que les anglophones, ces deux groupes étant définis selon la langue maternelle).
- c) Le libellé de la question implique une évaluation en termes binaires : on connaît assez bien ou pas du tout, on est capable de soutenir une conversation ou on n'est pas capable.
- d) Il est difficile de répartir une population en groupes linguistiques à partir des catégories retenues dans la formulation de la question, et de toute manière plusieurs données démographiques essentielles pour pouvoir réaliser des prévisions (plus particulièrement les naissances et les décès) ne sont pas disponibles pour ces catégories.

Ces diverses considérations nous amènent à partager la conclusion de deux analystes (attachés cependant à Statistique Canada...) selon lesquels les données obtenues grâce à cette question sont « au mieux rudimentaires » (« data collected through this question are primitive at best », Kralt et Cromie, 1984 : 4). Cela ne semble malheureusement pas inquiéter nombre d'auteurs, qui prétendent sur la base de cette question pouvoir étudier l'évolution du bilinguisme.

4. L'origine ethnique

Certains auteurs ont utilisé les résultats obtenus à partir de la question sur l'origine ethnique dans leur analyse du comportement démographique de la population canadienne et québécoise. Cet indicateur présente cependant un certain nombre de problèmes importants.

- a) Le libellé de la question a changé significativement d'un recensement à l'autre. Par exemple, au recensement de 1986, la question était « À quel(s) groupe(s) ethnique(s) ou culturel(s) appartenez-vous ou vos ancêtres appartenaient-ils ? », alors qu'au recensement précédent on n'acceptait qu'une seule origine ethnique, et qu'au recensement de 1971 on ne considérait que le seul ancêtre paternel (« premier ancêtre paternel à son arrivée sur le continent »), et non à l'ensemble des ancêtres. Lors du recensement de 2001, on fait référence seulement aux ancêtres (et pas à l'individu, comme en 1986, ni au seul ancêtre paternel, comme en 1971), le guide accompagnant le questionnaire précisant que les parents et grands-parents ne sont pas des « ancêtres ».
- b) Les modifications substantielles dans la formulation de la question reflètent le fait que la notion même de « groupe ethnique ou culturel » est vague et subjective. Statistique Canada entretient lui-même la confusion en amalgamant « groupe ethnique » et « groupe culturel », et en introduisant parmi les réponses possibles des catégories définies selon la race (« Blanc », « Noir »), cela dans le but explicite « de dénombrer les minorités visibles » (Statistique Canada, 1996 : 50). La liste des groupes retenus par Statistique Canada contient d'ailleurs des groupes éminemment discutables, sinon inexistantes, tels que « Américain », « Canadien », « Belge », « Yougoslaves », « Autres Yougoslaves ». Un exemple classique est celui des Haïtiens, qui sont nombreux à se déclarer d'origine française. Au recensement de 1986, on a voulu éliminer plusieurs catégories douteuses, mais comme on laissait pleine liberté aux répondants dans la spécification du groupe, on a abouti au résultat

suivant : dans l'ensemble du Canada, le groupe des personnes d'« origine française » (origine unique) était composé de quatre catégories, à savoir 1 025 « Canadiens-Français », 6 807 310 « Français », 1 790 « Québécois » et 3 030 « Acadiens » (Annexe 2 du *Profil des groupes ethniques*, Statistique Canada, n° 93-154 du catalogue). Un tel résultat illustre bien les problèmes que peut poser ce type de question.

- c) Selon les individus, l'origine ethnique déclarée peut correspondre à sa situation actuelle ou à une situation plus ou moins éloignée dans le temps (jusqu'où remonte-t-on dans l'arbre généalogique ?).
- d) Un individu peut avoir plusieurs origines « ethniques ou culturelles », selon les mélanges d'alliances chez les ancêtres. Avant 1986 la réponse « origine inconnue » était acceptée, ce qui permettait de résoudre le problème des personnes incapables de déterminer leur groupe à cause des mélanges d'alliances. Depuis 1986, on spécifie dans le questionnaire « cochez ou précisez plus d'un s'il y a lieu ». Comme il n'est pas tellement difficile de trouver plusieurs origines ethniques ou culturelles en remontant un peu dans le temps, on peut se retrouver dans une situation (comme en 1986) où près de la moitié des déclarations sont des déclarations multiples, une même personne pouvant évidemment se retrouver dans plusieurs groupes, ce qui implique plus de déclarations que d'individus au sein de la population considérée. La multiplicité des combinaisons permises diminue l'utilité et la signification de toute l'opération.

Les données sur l'origine ethnique ou culturelle sont donc à manipuler avec la plus extrême prudence, et de toute manière, à cause des modifications dans la formulation et dans les catégories proposées, toute analyse de l'évolution temporelle est quasiment impossible.

* * * * *

Les quatre indicateurs discutés ci-dessus sont dérivés du questionnaire du recensement. Un problème commun à toutes les données censitaires est celui du *sous-dénombrement* de la population. Il y aurait d'ailleurs lieu de parler d'un sous-dénombrement net, car en réalité il y a à la fois un léger sur-dénombrement plus que neutralisé par un sous-dénombrement beaucoup plus élevé (en 2001, le taux de sous-dénombrement « brut » s'élevait à 2,9 % au Québec, et le taux de sur-dénombrement à 1,0 %). Le taux de sous-dénombrement (brut aussi bien que net) varie d'un recensement à l'autre et d'un sous-groupe de population à l'autre. D'une manière générale, le taux de sous-dénombrement brut a tendance à augmenter, ce qui entraîne une tendance similaire pour le taux de sous-dénombrement net. Par exemple, pour l'ensemble du Canada, le taux brut était de 1,9 % à 2,0 % en 1971, 1976 et 1981, mais s'élevait à 3,2 % en 1996 et 4,0 % en 2001; la croissance est moins forte au Québec (de 2,1 % en 1971 à 2,9 % en 2001). Avec de telles variations, on ne peut exclure qu'une modification dans le niveau d'une variable soit le résultat d'un changement de couverture plutôt que d'un changement de comportement.

La prudence est d'autant plus de mise lorsqu'on considère des sous-groupes de population. Par exemple, en 2001 et pour l'ensemble du Canada, le taux de sous-dénombrement net des hommes de 25 à 34 ans (9,6 %) était le triple de celui de la population totale (3,0 %), alors que celui des hommes de 65 ans et plus était quatre fois moindre (0,8 %); pour les femmes, les pourcentages correspondants s'élevaient respectivement à 4,6 % et 2,1 % (tous âges confondus, le taux de sous-dénombrement était deux fois moindre chez les femmes que chez les hommes). Les migrants sont également plus sujets au sous-dénombrement. Par exemple, en 1981 (seule année pour laquelle nous disposons de l'information), alors que le taux de sous-dénombrement brut était de 2,0 % pour l'ensemble de la population canadienne, il montait à 5,4 % pour les migrants interprovinciaux et à 8,5 % pour les migrants internationaux (pourcentage qui atteignait 20 % pour les hommes de 20 à 29 ans ayant immigré au cours de la période censitaire précédant le recensement !).

En ce qui concerne les groupes linguistiques, Statistique Canada a estimé qu'en 1976 la population québécoise de langue maternelle française a été sous-dénombrée à concurrence de 2,8 %, celle de langue maternelle anglaise de 3,0 %, et celle de langue maternelle « autre » de 5,7 %⁶. En 1981, les pourcentages étaient respectivement 1,5 %, 2,7 % et 2,6 %. L'amélioration de la couverture observée entre 1976 et 1981 pour l'ensemble de la population québécoise (de 3,0 % à 1,9 %) aurait donc été nettement plus marquée pour les groupes de langue maternelle française et « autre » que pour le groupe anglais, de telle sorte qu'une partie de l'augmentation de la part relative des groupes français et « autre » au cours de la période 1976-1981 doit être attribuée aux modifications dans la couverture du recensement.

Vingt ans plus tard, on s'est retrouvé avec un problème de même nature. Alors que le pourcentage de la population francophone (langue maternelle et langue d'usage) telle que recensée avait baissé régulièrement depuis 1986 aussi bien pour l'ensemble de la population québécoise que pour l'île de Montréal et la région métropolitaine de Montréal, selon les résultats du recensement de 2001 la tendance se serait renversée entre 1996 et 2001, puisqu'en 2001 on avait recensé des pourcentages de francophones plus élevés qu'en 1996, le renversement de tendance étant particulièrement marqué sur l'île de Montréal (où, après une baisse de 57,4 % à 55,6 % entre 1991 et 1996, on recensait 56,4 % de francophones en 2001). Or, en utilisant les estimations de Statistique Canada relatives au taux de sous-dénombrement par groupe linguistique au Québec, Castonguay (2005b) a pu démontrer que lorsqu'on corrige les données censitaires de 1996 et de 2001 pour tenir compte du sous-dénombrement, la prétendue hausse du pourcentage de francophones observée au cours de cette période était en réalité une baisse. En 2001, les écarts dans le taux de sous-dénombrement des groupes linguistiques allaient dans le même sens que lors des recensements précédents, mais étaient encore plus marqués : ce taux était de 1,51 % pour le groupe de langue française, 1,94 % pour le groupe anglais et s'élevait à 7,54 % pour le groupe « autre » (pour un total de 1,90 %). Avec de telles différences, il n'est guère surprenant que lorsqu'on corrige les données linguistiques pour le sous-dénombrement, les conclusions quant à l'évolution de la composition linguistique puissent être profondément affectées⁷. Malheureusement, certains démographes, qui apparemment avaient oublié l'expérience de 1976-1981, ne se sont pas posé la question du sous-dénombrement lorsque les résultats du recensement de 2001 ont été publiés, et ont conclu un peu vite que les prévisions de Termote (1999), qui avait indiqué la poursuite de la baisse du pourcentage de francophones sur l'île de Montréal, étaient infirmées dès le départ...

Nous reviendrons bien sûr plus en détail sur les implications de ce sous-dénombrement. Mais il importe de souligner dès à présent qu'il n'est pas possible de tenir compte de ce dernier lorsqu'on fait des prévisions. En effet, il faudrait dans ce cas connaître les taux de sous-dénombrement (qui sont d'ailleurs eux-mêmes des estimations) simultanément par région, groupe linguistique, groupe quinquennal d'âge et catégorie de migrants (migrants internationaux, migrants interprovinciaux, migrants intraprovinciaux), alors que l'information disponible ne porte que sur des grands groupes. En outre, il faudrait évidemment prévoir ces taux de sous-dénombrement pour chacun des recensements à venir, ce qui est sans aucun doute encore beaucoup plus difficile que d'évaluer ce que pourrait être le comportement futur en matière de fécondité et de migration.

⁶ Rappelons qu'en 1976 la question sur la langue d'usage n'a pas été posée.

⁷ Il importe cependant de souligner que les taux de sous-dénombrement net auxquels aboutit Statistique Canada ne sont que des estimations basées sur la contre-vérification d'un échantillon de dossiers. Si pour l'ensemble du Canada ces estimations sont assez fiables, au niveau provincial elles le sont évidemment déjà moins. En outre, aucune information n'est disponible par langue au niveau infraprovincial, et seul le taux de sous-dénombrement pour la langue maternelle a été estimé. Castonguay a donc dû faire des hypothèses, qui impliquent fort probablement une (légère) sous-estimation du taux de sous-dénombrement des allophones, surtout sur l'île de Montréal.

Les résultats des recensements ne sont pas seulement sujets au sous-dénombrement de la population que l'on cherche à dénombrer, ils sont également sensibles à l'étendue de la population que l'on entend recenser. En 1991, pour la première fois, les *résidents non permanents* ont été inclus dans la population que l'on voulait observer. Ce sous-groupe de la population résidant au Canada comprend les détenteurs d'un permis de séjour pour étudiants, d'un permis de travail ou d'un permis ministériel, ainsi que les personnes qui revendiquent le statut de réfugié, de même que les personnes à leur charge. Un pourcentage important de ces résidents non permanents ont une langue « autre » comme langue maternelle ou d'usage, ce qui implique un léger « gonflement » des effectifs du groupe « autre ». Cela est particulièrement vrai pour les grandes régions métropolitaines, et dans le cas du Québec, pour l'île de Montréal, où se concentre la majorité de ces personnes.

Enfin, les résultats d'un recensement sont également fonction de la formulation des questions. Or, comme nous l'avons souligné précédemment, le libellé des questions linguistiques, la place du volet linguistique dans l'ensemble du questionnaire, l'ordre dans lequel on soumet aux répondants les diverses options possibles, peuvent varier, parfois de façon marquée, d'un recensement à l'autre.

Ainsi, il a suffi que, lors du recensement de 2001, Statistique Canada donne pour la première fois priorité à « français » sur « anglais » dans la version française du questionnaire, et cela aussi bien dans le libellé de la question que dans le choix des réponses, pour que l'on obtienne des résultats pour le moins étranges en matière de transferts linguistiques. Par exemple, alors que toutes les études démographiques, au Canada comme ailleurs, estiment qu'à partir de 40-45 ans, la probabilité qu'une personne effectue encore un transfert est très faible, on a vu subitement apparaître un nombre élevé de transferts pour les groupes d'âge au-delà de 40 ans. D'une manière générale, pour chacun des groupes d'âge, le nombre de transferts vers le français a d'ailleurs tellement augmenté que l'on en arrive à conclure que les immigrants récents de langue maternelle « autre » abandonneront presque tous, après leur arrivée au Québec et avant de décéder, leur langue maternelle au profit du français, ce qui est évidemment totalement contredit par les taux de rétention très élevés observés en ce qui concerne la langue maternelle des immigrants de langue « autre »⁸.

Nous discuterons de façon plus approfondie ce problème de comparabilité temporelle des résultats linguistiques du recensement de 2001 lorsque nous étudierons la mobilité linguistique de la population québécoise. À ce stade-ci, on ne peut cependant que déplorer le besoin chronique qu'éprouve Statistique Canada de modifier les questions linguistiques posées au recensement, modifications qui, comme par hasard, ont pour effet le plus souvent, si pas toujours, d'augmenter la présence du groupe francophone. Peut-on espérer que, du moins pour les trois prochains recensements, le volet linguistique soumis aux répondants demeure intégralement inchangé, afin que l'on puisse enfin comparer des données comparables ? Ou faut-il conclure de la multiplication des changements qu'aux yeux de Statistique Canada les questions linguistiques ont été mal posées à chaque recensement précédent ? Si l'on estime devoir « améliorer » régulièrement les questions linguistiques parce que la formulation précédente n'était pas la bonne, devons-nous encore croire que la prochaine formulation sera finalement la bonne ? Sans doute le questionnaire d'un recensement doit-il refléter l'évolution du pays. Dans certains cas (par exemple, un changement dans l'ordre des choix de réponse), une telle justification est cependant loin d'être évidente.

* * * * *

⁸ Sur l'impact des modifications apportées en 2001 dans l'énoncé des questions linguistiques et des options de réponse, voir Castonguay, 2003 et 2005b.

Il nous reste encore à choisir parmi les quatre indicateurs linguistiques discutés ci-dessus celui qui sera adopté tant pour l'analyse de l'évolution passée que pour l'exercice prévisionnel. Comme nous l'avons souligné, les indicateurs « connaissance des langues » et « origine ethnique » sont hautement discutables. Ils sont de toute manière inappropriés dans notre cas, puisque toutes les données nécessaires à une analyse et à une prévision démographique (en particulier les naissances et les décès) ne sont pas disponibles selon ces critères. Le choix se trouve donc limité aux deux seuls indicateurs « langue maternelle » et « langue d'usage à la maison », pour lesquels toutes les données nécessaires existent.

Il nous semble évident que de ces deux indicateurs, celui fondé sur la langue d'usage à la maison est le plus pertinent⁹. En effet, la langue utilisée « le plus souvent » au sein d'un ménage est sans conteste la plus significative du point de vue du comportement démographique : le comportement de fécondité et de migration est beaucoup plus fonction des valeurs actuellement vécues au sein d'un ménage que de la langue apprise dans la petite enfance. En outre, la langue d'usage à la maison réfère à la situation actuelle des individus, alors que la langue maternelle reflète le passé (« la prime enfance »)¹⁰. Enfin, la langue parlée à la maison, au sein du ménage, est normalement la langue maternelle des enfants et revêt donc une importance considérable pour la transmission intergénérationnelle d'une langue et d'une culture¹¹. À ce titre, la langue d'usage à la maison est incontournable lorsqu'il s'agit de faire des prévisions démographiques.

Certains rejettent cependant cette conclusion et croient opportun de faire des analyses et des prévisions démographiques en termes de langue maternelle, ce qui dans le cas du Québec (à cause des nombreux transferts vers l'anglais) joue évidemment très fortement en défaveur du groupe anglais. D'autres estiment que la langue parlée à la maison relève de la sphère privée, et que, au nom de la protection des droits de la personne, l'État et les chercheurs n'ont pas à se préoccuper de la langue parlée dans la cuisine ou dans l'alcôve... Seule importerait la langue utilisée dans la sphère publique, en dehors de la maison. Il nous faut donc également examiner la signification et l'intérêt de ce cinquième indicateur.

5. La langue d'usage public

La question du recours à la langue d'usage public comme indicateur de l'évolution démographique passée et future du Québec ne s'est posée que récemment, dans la mesure où jusqu'en 1999 pratiquement aucune information n'était disponible sur l'utilisation des langues en dehors de la maison. La situation a changé à la suite de la publication en 1999 des résultats d'une enquête réalisée en 1997 par le Conseil de la langue française, résultats qui ont abouti à la création d'un « indicateur synthétique de la langue d'usage public » (Béland, 1999). Les problèmes méthodologiques que posent les résultats obtenus avec cet indicateur sont cependant nombreux.

⁹ Le *Census Bureau* des États-Unis a manifestement la même opinion. Seulement deux recensements de ce pays comportent une question sur la langue maternelle posée à l'ensemble de la population (certaines questions linguistiques ne sont posées qu'aux seuls immigrants). Par contre, les questions sur la langue d'usage sont fréquentes et nombreuses. Par exemple, aux derniers recensements, trois questions (rédigées dans des termes quasiment identiques d'un recensement à l'autre) étaient posées : « Est-ce que cette personne parle une langue autre que l'anglais à la maison ? », « Si oui, quelle est cette langue ? », et « si oui, est-ce que cette personne parle l'anglais très bien, bien, pas bien ou pas du tout ? » (notre traduction). Sur les données linguistiques des recensements des États-Unis, voir G. Stevens, 1999.

¹⁰ Par exemple, que pourraient signifier des prévisions selon la langue maternelle pour 2026 dans le cas de ceux qui cette année-là auront 25 ans ? En 2001, ces personnes viennent de naître et commencent à peine à apprendre leur langue maternelle. Que veut-on prévoir : leur langue d'usage en 2026 ou leur langue maternelle en 2001 ? Poser la question, c'est y répondre.

¹¹ Statistique Canada reprend d'ailleurs cet argument lorsqu'il précise, dans ses instructions pour le recensement de 2001, que « dans le cas d'un enfant n'ayant pas encore appris à parler, [il faut attribuer] la langue parlée le plus souvent à la maison à cet enfant ».

- a) La notion même de « sphère publique » est vague et ambiguë. Au total, une douzaine d'activités publiques ont été prises en considération dans l'enquête. Certaines de ces activités sont à la frontière du privé et du public (comme le petit commerce et l'association non professionnelle), tandis que d'autres sont plus conventionnelles (travail, syndicat, centre commercial, banque, administration scolaire, école, CLSC, hôpital). La signification que l'on peut accorder à certaines de ces activités est discutable. Par exemple, dans le cas des allophones, qui à Montréal sont presque tous des immigrants ou descendants d'immigrants, la langue de l'école est le plus souvent le français, non par choix, mais par obligation (par la loi 101). Par ailleurs, on remarquera que plusieurs activités « publiques » importantes ne sont pas prises en compte dans le calcul de l'indicateur, particulièrement celles du domaine culturel (médias, cinéma, etc.), dans lequel la prédominance de l'anglais est bien connue.
- b) L'indicateur est construit sur la base d'information de nature subjective, obtenue par auto-déclaration, plutôt que sur la base d'information objective, obtenue par exemple à partir de documents ou en observant le comportement des individus (comme cela a été partiellement le cas dans l'élaboration d'un indicateur semblable en Catalogne).
- c) L'indicateur est un indicateur « composite », ce qui implique un problème de pondération des divers critères utilisés (les activités « publiques »), pondération dont la justification (au-delà du caractère déterministe de l'analyse de régression logistique utilisée) n'est pas évidente.
- d) Les résultats obtenus avec cet indicateur sont insensibles à toute variation de certains paramètres importants. Un indicateur qui reste insensible à une modification des variables déterminantes pour l'avenir démographique de la société n'est guère utile. Or comme nous l'avons démontré grâce à une série de simulations (Termote, 1999 : 101-111), c'est précisément le cas lorsqu'on modifie la composition linguistique des flux d'immigration internationale.
- e) L'application de cet indicateur nécessite une enquête. Comme une seule enquête portant sur la langue d'usage public a été réalisée, nous ne disposons d'aucune indication sur l'évolution du comportement linguistique des individus lorsqu'ils œuvrent dans la sphère publique. Il est donc totalement injustifié de se baser sur les résultats de cet indicateur pour conclure, comme l'ont fait certains, à une « amélioration » de la situation du français.

On pourrait allonger la liste des problèmes d'ordre méthodologique, en mentionnant, entre autres, le fait que l'analyse a été réalisée selon le lieu de résidence, le statut ambigu des personnes bilingues, le taux très élevé (42 %) de non-réponse, la prise en compte rudimentaire de la dimension « âge ». En outre, on comprend difficilement pourquoi, dans le cadre d'une enquête sur le comportement linguistique, on n'a pas posé la moindre question sur l'évolution du comportement linguistique, que ce soit dans la sphère publique ou à la maison. On s'est contenté de prendre une photo de la situation en matière de langue d'usage public à un moment donné. Sans doute a-t-on demandé quelle était la langue d'usage au moment de l'enquête, mais on a raté une occasion unique d'enfin connaître les changements de langue d'usage à la maison sur une période donnée (en demandant par exemple quelle était la langue utilisée à la maison cinq ans auparavant). Au-delà de ces faiblesses méthodologiques et de ces oublis, c'est cependant le caractère anodin des résultats obtenus ainsi que la perspective même dans laquelle ces résultats sont utilisés qu'il nous semble devoir mettre en cause.

Ces résultats tendent en effet à montrer que le français comme langue d'usage public est largement majoritaire sur l'île de Montréal (68 % contre 30 % pour l'anglais), ce qui est loin d'être surprenant. En effet, avec (selon le recensement de 1996) quelque 55 % de francophones et 19 % d'allophones (langue d'usage à la maison), il suffit que la moitié des allophones et quelques anglophones déclarent (car l'information est obtenue par

autodéclaration) parler le français lorsqu'ils sortent de chez eux, pour passer de 55 % de francophones « à la maison » à 68 % de francophones « en public ». C'est effectivement ce qui se passe : selon les résultats de l'enquête en question, pour 96 % des francophones la langue d'usage public n'est que l'extension spatiale de la langue parlée à la maison, ce qui est dans l'ordre normal des choses, tandis que seulement 19 % des anglophones et 53 % des allophones passent au français, le pourcentage d'allophones qui utilisent l'anglais « en public » s'élevant à 38 %. On remarquera que ces 53 % et 38 % impliquent que les allophones, lorsqu'ils sortent de chez eux, sont proportionnellement plus attirés par l'anglais que par le français (puisque l'anglais comme langue d'usage à la maison représente 25 % de la population de l'île de Montréal).

On peut présenter le caractère anodin des résultats de l'enquête d'une autre manière. Lorsque les allophones (langue d'usage à la maison) sortent de chez eux, ils auront très peu d'occasions de pouvoir utiliser majoritairement leur langue « autre » dans la plupart des activités publiques prises en compte (centre commercial, banque, école, administration scolaire, CLSC, hôpital). Ils devront, dans la plupart des cas, parler le français ou l'anglais, de telle sorte que, pratiquement par définition, le pourcentage du français « langue d'usage public » sera supérieur au pourcentage du français « langue parlée à la maison »¹². Dans ces conditions, prétendre, comme certains se sont complus à le faire, que « la guerre linguistique est finie : le français a gagné » (Veltman, 1999), simplement en se basant sur le fait que le français « langue publique » enregistre un score supérieur à celui du français « langue privée », est pour le moins déconcertant.

Le problème ne se situe cependant pas seulement au niveau de la signification des résultats obtenus par cet indicateur. C'est la perspective même dans laquelle il est utilisé qui est discutable.

La plupart des pays connaissent en matière linguistique ce qu'il est convenu d'appeler « la loi du sol » : sur un territoire donné, une seule langue est utilisée dans le domaine public (sauf exceptions ponctuelles, comme des « facilités locales » ou lorsqu'il s'agit de la langue d'affichage). Ce territoire ne couvre pas nécessairement l'ensemble du pays : plusieurs États ont deux ou plusieurs langues officielles ou nationales, chacune de ces langues étant utilisée comme langue publique dans une partie déterminée du pays. La loi du sol peut en effet s'appliquer aussi bien dans des pays officiellement unilingues que dans des pays officiellement bilingues ou plurilingues¹³.

Dans un tel contexte, deux situations peuvent se présenter : soit la langue utilisée dans le domaine public est la même que celle adoptée dans le domaine privé, la première étant l'expression publique de la seconde, soit la langue publique est en quelque sorte « imposée » à une partie de la population, qui ne peut alors utiliser sa propre langue que dans la sphère privée (« à la maison »). Dans l'un et l'autre cas, qu'il y ait correspondance ou disjonction entre langue d'usage privé et langue d'usage public, la question du passage de l'une à l'autre ne se pose pas : dans le premier cas, il n'y a pas de passage à faire, dans le second, le passage est obligatoire. Dans ces conditions, le législateur pourra même se désintéresser totalement de la langue utilisée dans la sphère privée.

Cependant, dans certains pays, essentiellement de tradition anglo-saxonne, comme le Canada, et donc le Québec, où dans bien des domaines les droits de la personne prévalent sur ceux de la société, la loi du sol ne s'applique pas en matière linguistique (du moins en théorie), de sorte que les individus peuvent choisir librement

¹² D'une manière générale, dès qu'un allophone quitte son logement il devra dans la très grande majorité des cas utiliser le français ou l'anglais s'il désire communiquer avec un compatriote québécois. Comme l'a fait remarquer Lachapelle (2001), si deux allophones pris au hasard se rencontraient, ils ne pourraient utiliser chacun sa langue maternelle pour communiquer que dans 8 % des cas.

¹³ Pour une discussion du principe de territorialité par rapport à celui du libre choix, voir Goreham, 1994.

à la fois la langue utilisée dans la sphère privée et (jusqu'à un certain point) la langue utilisée dans le domaine public. Ce principe de base peut connaître des exceptions partielles et locales, comme cela est le cas au Québec, où est en vigueur l'obligation générale (c'est-à-dire sauf exceptions) faite aux enfants d'immigrants non scolarisés en français ou en anglais d'adopter le français comme langue d'usage dans un domaine public particulier, à savoir l'école. La concrétisation de ce principe ne s'effectue cependant pas en vase clos. Le fait pour un individu d'avoir la liberté de choisir ne signifie pas que dans son choix il ne puisse être soumis à des facteurs externes. Parmi ces derniers, le fait pour le Québec, dernière société majoritairement francophone en Amérique du Nord, d'être une très petite minorité « entourée » de 300 millions d'anglophones, n'est certes pas un des moindres. Le libre choix permet aussi le libre jeu des rapports de force.

L'application de la « loi du sol » ne requiert pas nécessairement l'intervention du législateur. En fait, dans la plupart des pays, dont les États-Unis et le Canada en dehors du Québec, la loi du sol est appliquée *de facto*, parce que pour la vaste majorité de la population la langue utilisée dans le domaine public n'est que le prolongement de celle utilisée dans la sphère privée, et la pression sociale est telle que l'arrivée même massive d'immigrants de langue « autre » que la langue dominante ne remet pas en question la langue de la société d'accueil.

Par contre, dans les (très rares) cas où il n'y a pas de « loi du sol » (ni *de iure* ni *de facto*), et où deux langues se trouvent en concurrence, comme cela est le cas à Montréal, surtout sur l'île, il y a lieu pour le législateur de se préoccuper aussi bien de la langue privée que de la langue publique. Il serait en effet éminemment périlleux, aussi bien pour la survie d'une langue nationale que pour la cohésion sociale, d'en arriver à une situation où la langue nationale serait nettement minoritaire dans une sphère et largement majoritaire dans l'autre. Dans un tel contexte, la langue d'usage public ne serait plus, par définition, le prolongement de la langue parlée à la maison. Or telle est précisément la situation dans laquelle on se retrouvera bientôt sur l'île de Montréal. Que penseraient les Britanniques, les Allemands, les Français, les Italiens, si demain la moitié des habitants de leur métropole ou de leur capitale ne parlaient plus l'anglais, l'allemand, le français, l'italien à la maison ?

Dans ces conditions, il est pour le moins surprenant que certains puissent soutenir que seule importe la langue d'usage public, que la langue d'usage à la maison est « la langue dans laquelle on dort », et que seule compte la langue diurne, celle dans laquelle on travaille et dépense. Certains vont même plus loin, en prétendant que recourir au concept de langue d'usage à la maison équivaut à tenir un « discours d'exclusion » (essentiellement des immigrants), alors que le concept de langue d'usage public serait porteur d'un message d'inclusion. Ce qui amène d'autres encore à se poser la question de l'« ethnicité » d'une langue : « comment motiver les néo-Québécois à adopter pour leurs communications publiques une langue qui a été traditionnellement associée à l'ethnicité des Canadiens français ? », se demande Oakes (2004).

Si recourir au concept de « langue d'usage à la maison » est faire preuve d'exclusion et d'« ethnicité » (terme quand même moins agressif que *racisme*...), alors nombreux sont les pays, des États-Unis à la France, de la Suisse à l'Espagne, sans oublier le Canada, qui devraient être condamnés pour leur discours d'exclusion. Le Québec est à notre connaissance la seule nation au monde (si l'on excepte le cas très particulier de la Catalogne) où l'on se préoccupe de la langue d'usage public. C'est aussi la seule où certains prétendent qu'uniquement cette dernière est importante et que la langue d'usage à la maison n'est pas significative. Même dans des pays ou régions où la loi du sol est appliquée *de facto*, comme aux États-Unis (par exemple en Californie, en Floride) et dans « le reste du Canada » (par exemple à Vancouver), l'opinion publique et les autorités politiques sont de plus en plus sensibles au fait qu'une minorité croissante de la population n'utilise pas la langue « nationale » (l'anglais en l'occurrence) à la maison. Même la France, qui avait toujours occulté la dimension linguistique, en se fondant sur l'hypothèse que l'application de la loi du sol allait assurer un *melting pot* francophone, a organisé pour la première fois un mini-recensement linguistique (à l'occasion du dernier recensement, un grand nombre de questions linguistiques ont été posées à un échantillon de la population).

On peut s'interroger sur les raisons de cette exception québécoise, sur cet engouement de certains pour un indicateur qui est sans doute utile, puisqu'il permet de compléter, plus ou moins bien, l'image linguistique du Québec, mais qui réduit une langue à une fonction purement instrumentale, celle de servir de moyen de communication avec autrui dans la sphère publique. Quelle que soit l'importance que l'on entend donner à cet indicateur, il est cependant exclu qu'il puisse servir à une étude de la dynamique démologique passée et future du Québec. En effet, le fait qu'une seule observation temporelle soit disponible (pour l'année 1997) interdit toute analyse de l'évolution passée, et le fait que les données sur les naissances, décès et migrations (données indispensables pour comprendre le passé et prévoir l'avenir démologique) n'existent pas selon la langue d'usage public, empêche tout exercice prévisionnel. Adopter cet indicateur équivaut à renoncer à toute analyse démologique.

6. La première langue officielle parlée

Cet indicateur n'est pas obtenu directement sur la base d'une question spécifique posée au recensement, mais a été construit par Statistique Canada en « combinant » les réponses aux questions sur la connaissance des langues officielles, la langue maternelle et la langue d'usage à la maison. Dans le cadre de l'application de la Loi sur les langues officielles, il importe en effet de déterminer les besoins en matière de services gouvernementaux fédéraux en français et en anglais, et dans ce contexte il est utile de connaître le nombre de locuteurs des deux langues officielles.

Puisqu'il s'agit d'un indicateur dérivé, toutes les faiblesses des trois indicateurs sur lesquels ce nouvel indicateur est basé se retrouvent évidemment conjuguées. En outre, le processus de « dérivation » utilisé est discutable : Statistique Canada utilise la connaissance des langues officielles comme premier critère de répartition entre les groupes français et anglais, et introduit ensuite le critère de la langue maternelle et finalement celui de la langue parlée à la maison. Enfin, il faut noter que cet indicateur n'a été calculé que pour les recensements de 1971, 1991 et suivants, ce qui implique que si l'on voulait effectuer une analyse des tendances (exercice préalable à toute prévision), il faudrait commencer par calculer cet indicateur pour les autres recensements.

Comme les résultats obtenus pour le Québec en 1996 avec cet indicateur sont relativement proches de ceux produits par l'enquête de 1997 sur la langue d'usage public, certains considèrent, non sans pertinence, que la première langue officielle parlée est une bonne approximation de la langue utilisée dans la sphère publique. Après tout, lorsqu'un individu exerce une activité dans le domaine public, on peut s'attendre à ce que dans la plupart des cas il utilise la langue officielle qu'il maîtrise le mieux.

Sans doute cet indicateur composite peut-il être d'une certaine utilité pour des études de marché et en matière de planification des services (privés aussi bien que publics), mais il faut cependant accepter qu'il n'est guère utile en ce qui nous concerne. Le nombre d'observations temporelles disponibles (si l'on peut parler d'observations lorsqu'il s'agit d'une variable construite) est trop faible pour une analyse des tendances. En outre, il ne permet, par définition, la prise en compte que de deux groupes linguistiques (les locuteurs du français et les locuteurs de l'anglais). De plus, aucune information sur les naissances, décès, migrations et transferts linguistiques n'est disponible sur la base de cet indicateur. Enfin, et surtout, cet indicateur produit des résultats qui sont très stables dans le temps, ce qui limite très sérieusement l'intérêt d'un exercice prévisionnel basé sur cet indicateur. Cette stabilité vient du fait que, par définition, ce dernier efface l'histoire des personnes, jusqu'à faire disparaître le groupe linguistique tiers. L'objectif de cet indicateur (déterminer le nombre de personnes qui dans un lieu donné sont susceptibles de demander des services publics dans l'une ou l'autre des deux langues officielles) entre en conflit avec les objectifs d'une analyse prévisionnelle.

La conclusion de ce bref examen des divers indicateurs linguistiques disponibles nous semble évidente : le recours au concept de « langue d'usage à la maison » est incontournable. Encore faut-il déterminer le nombre de groupes linguistiques définis selon cet indicateur. Notre étude ne considère que trois groupes : les francophones (le groupe dont les membres parlent le français à la maison), les anglophones (celui dont les membres parlent l'anglais à la maison) et les allophones (qui regroupe tous ceux qui ne parlent ni le français ni l'anglais à la maison). Sans doute ce dernier groupe est-il très hétérogène, mais distinguer diverses langues au sein de ce groupe nous mènerait très rapidement à des chiffres non significatifs (dus aux petits effectifs par âge, région, etc.), sans compter que de toute manière nous ne disposons pas des données démographiques (naissances, décès, migrations, transferts linguistiques, par âge, région, etc.) pour une langue spécifique autre que le français et l'anglais. Les mêmes raisons nous empêchent d'ailleurs de prendre en considération les groupes bilingues et trilingues : les déclarations de langues multiples ont été réparties entre les trois groupes, selon une procédure désormais traditionnelle et largement acceptée, soit moitié-moitié pour les groupes bilingues, et un tiers pour chaque langue lorsqu'il s'agit de personnes déclarant trois langues (français, anglais et une ou plusieurs langues « autres »).

2. Le choix du découpage territorial

La définition des unités spatiales retenues, tout comme celle des groupes linguistiques, détermine les résultats d'une analyse démographique. Et tout comme lorsqu'il s'agit de choisir un indicateur linguistique, le choix du découpage territorial doit se faire sur la base d'un certain nombre de critères. Ces derniers sont d'ailleurs semblables dans les deux cas. Il n'est sans doute pas inopportun de les rappeler :

- 1) il faut que les données démographiques soient disponibles (il n'est guère utile d'ergoter sur un indicateur ou un découpage idéal, si les données n'existent pas pour cet indicateur ou pour ce découpage);
- 2) il faut que ces données soient statistiquement « significatives » (pas de petits effectifs, ce qui exclut la prise en compte de petites unités spatiales);
- 3) il faut que le découpage territorial (tout comme l'indicateur linguistique) soit significatif en termes démographiques, c'est-à-dire qu'il doit permettre de révéler les différences dans le comportement démographique (s'il n'y a pas de différences, autant se limiter à l'ensemble du territoire).

Nous osons espérer avoir démontré, dans la section précédente, que lorsqu'il s'agit de choisir l'indicateur linguistique, seules la langue maternelle et la langue d'usage à la maison permettent de respecter simultanément ces trois critères, et que priorité doit être accordée à cette dernière. Lorsque vient le moment de choisir le découpage territorial, la conclusion est également très nette. En effet, puisque les données nécessaires à l'analyse de l'évolution passée et à la prévision de l'évolution future ne sont disponibles que pour des unités spatiales relativement importantes, et puisque le problème des petits effectifs apparaît très rapidement (même au niveau des grandes unités spatiales que nous avons retenues, on se retrouve dans certains cas avec des petits effectifs, par âge, groupe linguistique, origine-destination pour la migration et la mobilité linguistique), il est impensable de recourir à un découpage basé sur les municipalités.

On pourrait sans doute adopter un découpage fondé sur le regroupement d'un certain nombre de municipalités choisies selon l'un ou l'autre critère spécifique, ce qui permettrait de résoudre le problème des petits effectifs. Encore faudrait-il s'entendre sur le critère optimal d'agrégation, car le regroupement donnera évidemment des résultats différents selon le critère adopté. Et surtout, pour obtenir les données nécessaires, il faudrait impérativement recourir à un dépouillement spécial, aussi bien des registres de l'état civil (pour les naissances et les décès) que des recensements (pour les migrations et la mobilité linguistique), et cela sur l'ensemble de la période analysée. Une telle opération implique des coûts exorbitants.

Pour que l'analyse de l'évolution passée soit significative, il faut disposer d'une série d'observations temporelles suffisamment longue, et il faut que ces observations soient comparables. Cette dernière exigence est très difficile à respecter. Au Québec comme ailleurs, très peu d'unités spatiales, même parmi les plus grandes (les régions métropolitaines, par exemple), n'ont pas connu au cours des dernières décennies une modification de leurs limites territoriales.

L'exigence de pouvoir disposer de données temporelles sur longue période et comparables entre elles, conjuguée à celle de travailler avec des unités spatiales significatives aussi bien en termes statistiques qu'en termes de comportement démographique, nous conduit à un découpage du Québec en trois régions : l'île de Montréal, le reste de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal (c'est-à-dire la RMR moins l'île), et le reste du Québec (le Québec moins la RMR). À ces trois régions, il faut bien sûr ajouter le « reste du Canada », pour pouvoir « fermer » le système migratoire interne.

Les trois régions qui constituent le Québec selon ce découpage manifestent une dynamique démographique fort différente. Dans le cas de l'île de Montréal, la migration interrégionale (l'« étalement urbain ») et l'immigration internationale sont des facteurs déterminants de l'évolution démographique, alors que ces deux facteurs n'exercent qu'un impact marginal sur l'évolution de la région « reste du Québec » et que l'immigration internationale ne joue qu'un rôle secondaire dans l'évolution du « reste de la région métropolitaine de Montréal ». À ces dynamiques différentes s'ajoutent, comme nous le verrons ultérieurement, des comportements différents en matière de fécondité, de migration et de mobilité linguistique. Ces dynamiques et ces comportements différents produisent évidemment des structures démographiques différentes. Le découpage du Québec selon les trois régions susmentionnées permet de saisir cette diversité des comportements, des dynamiques et des structures.

Sans doute pourrait-on songer à un découpage plus « raffiné ». D'aucuns ont par exemple soutenu que ce qui se passe sur l'île de Montréal n'est pas pertinent, parce que cette région n'aurait aucune signification sociolinguistique, et que si l'on doit renoncer (par manque de données) à un découpage plus raffiné (sur la base des municipalités), il serait préférable de s'en tenir à l'examen de l'évolution démographique de l'ensemble de la région métropolitaine de Montréal, voire de celle de l'ensemble du Québec. Il est vrai qu'à cette échelle, on « noie le poisson » et on évacue les problèmes, puisque plus l'échelle spatiale est grande, plus lentement évolue la structure démographique (comme toute structure d'ailleurs). Par exemple, en négligeant d'analyser la dynamique démographique de l'île de Montréal, on peut se permettre d'occulter le rôle de l'immigration internationale, de l'étalement urbain et de la mobilité linguistique. En outre, refuser d'examiner ce qui se passe sur l'île de Montréal, c'est négliger que cette région est (de plus en plus) une réalité sociopolitique, qu'elle représente la moitié de la population de la région métropolitaine et le quart de celle du Québec, et que, quoi qu'on puisse en penser, elle est le cœur économique et la vitrine internationale du Québec. Enfin, le choix de l'île de Montréal comme unité d'analyse assure une comparabilité temporelle des données que tout autre découpage risque fort d'exclure (les limites territoriales des municipalités changent souvent...)¹⁴.

¹⁴ On pourrait également considérer un découpage plus raffiné en subdivisant le « reste du Québec » en plusieurs sous-régions. Il est en effet évident que notre région « reste du Québec » est hétérogène en termes de comportements démographiques et linguistiques et que les diverses sous-régions qui la composent ont connu et connaîtront une évolution différente. La situation et l'évolution démographiques de l'Outaouais ne sont pas celles du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il nous était cependant impossible d'aller dans cette voie, car avec de telles sous-régions, on se retrouve très vite devant un grand nombre de très petits effectifs (particulièrement pour les flux migratoires, par groupe linguistique, origine, destination et âge), et donc des taux statistiquement non significatifs. Nous ne ferons donc aucune analyse ni prévision pour les sous-régions du « reste du Québec ».

En ce qui concerne ce problème de comparabilité, il importe de souligner que même le choix de la région métropolitaine de Montréal pose un problème non négligeable de continuité temporelle. Comme l'on sait, la définition territoriale de la région métropolitaine adoptée par Statistique Canada est fondée sur des critères socio-économiques : une région métropolitaine doit constituer un « ensemble socio-économique intégré ». Or, les indicateurs socio-économiques utilisés (densité de la population, pourcentage de la population en emploi travaillant dans le « noyau urbain » ou en provenance du « noyau urbain ») ont des valeurs qui varient dans le temps, ce qui amène Statistique Canada à modifier régulièrement les limites territoriales des régions métropolitaines. Dans le cas de la région métropolitaine de Montréal, cette extension spatiale de la région se fait nécessairement par l'ajout de municipalités dont la population est essentiellement francophone, ce qui entraîne automatiquement un accroissement du pourcentage de francophones. Dans ces conditions, ne pas prendre en compte l'évolution démographique de l'île de Montréal et prôner une analyse limitée à la seule région métropolitaine dans son ensemble, tout en « oubliant » ce biais automatique en faveur du groupe francophone, nous semble méthodologiquement pour le moins discutable¹⁵.

Il serait évidemment préférable de travailler avec un découpage territorial plus « raffiné » que celui de l'île de Montréal, mais si, au-delà des vœux pieux, on entend concrétiser cette voie, comment se mettra-t-on d'accord sur le « meilleur » découpage ? Il y a en effet autant de découpages possibles qu'il existe de critères sociolinguistiques. Et même si l'un ou l'autre critère faisait l'unanimité, cela n'assurerait pas encore la comparabilité temporelle, car l'application d'un critère donné conduira nécessairement à des découpages qui changent dans le temps, comme cela est d'ailleurs le cas des régions métropolitaines. Une illustration de ce type de conséquences « perverses » est fournie par le découpage proposé par le Conseil de la langue française.

Ce dernier, après avoir affirmé que « L'Île de Montréal constitue [...] une entité supramunicipale », ce qui mériterait d'être nuancé (puisque une seule municipalité, la Ville de Montréal, contient la plus grande partie de la population de l'île), tout en reconnaissant qu'« elle forme une zone géographique significative », propose une « définition (qui tienne) compte à la fois du lieu de résidence et du lieu d'exercice des activités publiques » et qui « pourrait servir pour les prochaines études sur l'usage des langues » (Béland et autres, 2001 : 2 et 3). On ne voit pas comment ce dernier objectif pourra être atteint en matière démographique, car les données nécessaires (sur les naissances, décès, migrations origine-destination et transferts linguistiques) ne sont pas disponibles pour le type de « découpage sociolinguistique intégré » proposé. Mais surtout, en adoptant le critère du « navettage » (*sic*), qui d'ailleurs exclut les enfants, on doit nécessairement accepter que la région « sociolinguistiquement intégrée » (baptisée, de façon ambiguë, « région de l'Île de Montréal ») aura des contours continuellement changeants, car pratiquement tous les jours le réseau des origines-destinations (en matière de loisirs, magasinage, études, santé et travail) se modifie. Dans ces conditions, toute analyse de l'évolution démographique devient impossible.

Sans doute, comme nous l'avons déjà mentionné, le même problème de continuité temporelle se pose-t-il dans le cas de la région métropolitaine de Montréal, avec cependant la différence majeure que dans ce dernier cas la variation est aisément mesurable et le biais dû à cette variation facile à évaluer (le biais va toujours dans le même sens...), même si d'aucuns préfèrent l'oublier.

¹⁵ Il ne faudrait pas sous-estimer l'impact de cette modification régulière des limites de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal. Ainsi, entre 1991 et 1996, le pourcentage de francophones y était passé de 69,2 % à 69,8 %, et le nombre de francophones y avait augmenté d'environ 100 mille unités. Pour pouvoir prétendre, comme l'ont fait certains, que la tendance était maintenant renversée au profit des francophones, il fallait « oublier » que, durant cette même période, la RMR de Montréal a « annexé » une vaste zone, surtout autour de Saint-Jérôme, comprenant quelque 100 mille personnes, presque toutes francophones. Si l'on adopte pour 1991, la définition territoriale de 1996, la prétendue hausse devient une baisse (de 70,1 % à 69,8 %). Voir à ce sujet Castonguay, 2002.

Un découpage spatial plus raffiné que celui de l'île de Montréal qui respecterait le critère des effectifs statistiquement significatifs pourrait cependant être constitué en ne considérant qu'un nombre très limité de zones à l'intérieur de l'île, ce qui réduirait le coût des dépouillements spéciaux des registres d'état civil et des recensements. Il serait cependant surprenant que ce découpage modifie substantiellement les principales conclusions de notre étude. Par exemple, si l'on distingue l'ancienne Ville de Montréal (celle d'avant les fusions des dernières années) du reste de l'île de Montréal, on peut observer que la minorisation du groupe francophone que l'on peut prévoir dans un avenir plus ou moins rapproché pour l'ensemble de l'île, était déjà bien réelle en dehors de l'ancienne Ville de Montréal : selon le recensement de 1996, le pourcentage de francophones y était de 44 %.

On pourrait également envisager un découpage territorial intermédiaire entre l'île et le reste de la région métropolitaine. C'était la solution adoptée par Lachapelle et Henripin (1980), qui avaient regroupé l'île de Montréal et l'île Jésus (Laval). Pour des raisons de comparabilité, nous avons d'ailleurs suivi cette approche dans notre première étude (Termote et Gauvreau, 1988). Ce regroupement était cependant discutable. En effet, au-delà du choix particulier de Laval (d'autres divisions de recensements auraient pu être prises en compte), on se retrouve à « noyer le poisson » en combinant deux unités spatiales dont la dynamique démographique est très différente. C'est pourquoi, à l'instar d'autres chercheurs, nous avons abandonné cette solution hybride.

La conclusion principale que nous retiendrons de cette brève discussion est donc que si l'on entend travailler avec des régions qui expriment des dynamiques et des comportements démographiques différents¹⁶, et pour lesquels les données sont disponibles, un découpage du Québec en trois régions s'impose : l'île de Montréal, le reste de la région métropolitaine de Montréal et le reste du Québec. Si l'on estime que ce qui se passe sur l'île de Montréal n'est pas important ou n'est pas significatif (ou encore, si les résultats obtenus pour cette région dérangeant...), on pourra toujours se limiter aux résultats obtenus (par sommation des deux premières régions) pour l'ensemble de la région métropolitaine de Montréal. Et si même ces derniers résultats sont encore considérés comme trop déplaisants, on n'examinera que les résultats pour l'ensemble du Québec. À ce niveau, l'impact de nombre de processus démographiques devient marginal, de telle sorte que – très confortablement – les structures restent relativement stables¹⁷.

¹⁶ Ce qui, nous nous permettons de le souligner, est indispensable si l'on entend faire des prévisions démographiques sérieuses. Tout démographe sait qu'il est impératif de travailler avec des groupes le plus homogène possible en termes de comportement; c'est d'ailleurs la raison pour laquelle il considère que la catégorie « âge » est incontournable.

¹⁷ L'analogie entre l'impact démographique des phénomènes démographiques et leur impact économique est à cet égard éclairante. Par exemple, si l'on analyse les résultats des nombreuses études qui ont tenté de mesurer l'impact de l'immigration internationale sur le revenu par habitant et sur le taux de chômage, on observe que toutes ces études, quelle que soit la méthodologie utilisée, quel que soit le pays considéré, quelle que soit la période d'analyse, aboutissent à la conclusion que cet impact n'est pas significativement différent de zéro. Un tel résultat est attribuable essentiellement au fait que tous ces travaux portent sur l'impact au niveau national. Une étude de Clark (1998) a cependant montré que lorsqu'on examine cet impact sur les principales régions métropolitaines des États-Unis plutôt que sur l'ensemble du pays, les résultats sont très différents de zéro, l'impact étant tantôt significativement positif (essentiellement dans les régions métropolitaines du Nord), tantôt significativement négatif (dans celles du Sud), la moyenne nationale étant nulle. Il en va de même lorsqu'on étudie l'impact démographique de l'immigration internationale au Québec. Sur l'île de Montréal, là où s'établissent la vaste majorité des immigrants, cet impact (sur les effectifs, sur la structure par âge, sur la structure par groupe linguistique, etc.) est, comme on le verra ultérieurement, considérable, mais plus on s'éloigne de l'île de Montréal, plus cet impact diminue, de telle sorte que pour l'ensemble du Québec il devient relativement faible, voire à certains égards négligeables.

CHAPITRE 2

LE COMPORTEMENT DÉMOLINGUISTIQUE RÉCENT

L'analyse conceptuelle et méthodologique développée dans le chapitre précédent nous a permis de conclure que, si l'on entend réaliser des prévisions démologiques pour la population du Québec, le recours à des groupes linguistiques définis selon la langue d'usage et le découpage du territoire québécois en trois régions étaient préférables, sinon incontournables. Plus précisément, nous avons considéré les groupes francophones, anglophones et allophones, et les régions de l'île de Montréal, du reste de la région métropolitaine de Montréal et du reste du Québec, en y ajoutant le reste du Canada pour pouvoir intégrer la migration interprovinciale. Ce deuxième chapitre nous permettra de voir à quel point la dynamique démologique est différente d'un groupe à l'autre et d'une région à l'autre. Nous analyserons successivement les caractéristiques principales du comportement de fécondité, de mortalité, de migration interne et internationale et de mobilité linguistique, et cela pour chacun des groupes linguistiques et pour chacune des régions, mais sans distinguer selon le sexe, ceci afin de minimiser le nombre de cas où se manifestent des petits effectifs¹⁸. Une des conséquences de ces comportements différents selon la région et le groupe linguistique est que le vieillissement de la population varie également. Nous terminerons ce chapitre par une brève analyse de la structure par âge des groupes linguistiques dans chaque région.

1. La fécondité

La surfécondité des francophones est un phénomène historique bien établi, du moins en ce qui concerne les groupes linguistiques définis selon la langue maternelle. Comme, en dehors du Québec, les naissances ne sont pas enregistrées selon la langue des parents, il faut recourir à des données censitaires croisées à la fois selon le nombre d'enfants de 0-4 ans et selon l'âge et le groupe linguistique de la mère de ces enfants. C'est ainsi que, sur la base de Lachapelle (1988), Marmen et Corbeil (2004, tableau 5.1 : 80) ont pu estimer la fécondité canadienne et québécoise par période censitaire depuis 1956. Les calculs ont cependant été effectués pour la seule langue maternelle¹⁹.

¹⁸ Le fait de ne pas distinguer selon le sexe ne porte guère à conséquences en ce qui concerne les objectifs de notre étude, car la distinction selon le sexe n'est pas nécessaire pour des prévisions à court et moyen terme, la structure par sexe ne se modifiant que très légèrement au cours du temps.

¹⁹ Cette méthode implique une démarche méthodologique différente de la méthode traditionnelle, puisque au lieu de rapporter des naissances enregistrées durant une période à l'effectif des femmes soumises au risque d'engendrer pendant cette période, on rapporte des enfants de 0-4 ans survivant en fin de période à l'effectif des femmes survivant en fin de période. Plutôt que de mesurer la fécondité « du moment », les indices de fécondité obtenus selon cette méthode alternative expriment donc non seulement le comportement de reproduction, mais sont aussi le reflet d'autres événements démographiques, à savoir la mortalité et la migration. Si l'impact de la mortalité peut être considéré négligeable, par contre celui de la migration, tant interne qu'internationale, peut se révéler important. Selon la méthode alternative, les enfants de moins de cinq ans nés à l'étranger ou ailleurs au Canada sont en effet comptés dans le calcul de l'indice de fécondité, ce qui conduit à surestimer la fécondité dans les régions de forte immigration et à la sous-estimer dans celles de forte émigration. Dans ces conditions, il est préférable de limiter l'application de cette méthode à de grands ensembles territoriaux, car les biais attribuables à la migration seront d'autant plus importants que la région considérée est territorialement petite. Une telle méthode n'est donc guère appropriée dans le cadre d'un découpage territorial comme le nôtre (outre la migration internationale et interprovinciale, l'étalement urbain entre l'île de Montréal et le reste de la région métropolitaine affecte significativement les résultats).

On constate ainsi qu'en 1956-1961, la fécondité des femmes de langue maternelle française était supérieure à celle des deux autres groupes linguistiques, non seulement au Québec (4,2 par femme contre 3,3 et 2,8 pour les femmes de langue maternelle anglaise et « autre » respectivement), mais également en dehors du Québec (5,0 contre 3,8 et 3,6). On remarquera qu'à cette époque la fécondité des personnes de langue maternelle « autre » était la plus basse des trois groupes. Le groupe « anglais » du Québec a été le premier à connaître un déficit marqué des naissances (1,6 enfant par femme dès 1971-1976). Il faudra attendre à peine une décennie de plus pour que le groupe français du Québec se retrouve en-dessous de ce niveau, se trouvant ainsi au même indice que le groupe anglais (1,5 enfant par femme en 1981-1986, dans les deux cas). Depuis lors, la fécondité de ces deux groupes reste relativement stable.

Les groupes français et anglais du Québec ont donc tous deux connu une baisse très rapide de leur fécondité, surtout depuis 1966-1971, mais comme le groupe français a débuté à un niveau nettement supérieur, il lui a fallu une dizaine d'années de plus pour rejoindre le bas niveau du groupe anglais. Pendant ce temps, la fécondité du groupe « autre » baissait également, mais à un rythme beaucoup plus lent : alors que ce groupe avait au départ la fécondité la plus basse au Québec (2,8), il se retrouve en fin de période (1996-2001) avec la fécondité la plus élevée (1,9). Les évolutions ont été plus ou moins similaires en dehors du Québec. On notera cependant que la baisse de la fécondité y a été encore plus rapide qu'au Québec, surtout pour le groupe français : l'indice y a chuté de 5,0 en 1956-1961 à 1,5 en 1996-2001 pour le groupe français, de 3,8 à 1,6 pour le groupe anglais, de 3,6 à 1,7 pour le groupe « autre ».

Le Québec est le seul, au sein du Canada, à produire annuellement des données sur le nombre de naissances par langue d'usage et âge de la mère. Le tableau 1 présente, pour chacun des trois groupes linguistiques et chacune des régions du Québec, le taux brut de reproduction, c'est-à-dire le nombre de personnes qui remplaceront une personne actuellement membre de la population si les conditions de fécondité restent constantes. Ce taux est obtenu en sommant les taux par âge, calculés en divisant le nombre de naissances observé à chaque groupe d'âge (de la mère) par le nombre total (hommes plus femmes) de personnes de ce groupe d'âge. Afin d'éliminer les légères fluctuations conjoncturelles, les taux ont été calculés sur une période de trois ans centrés sur l'année du recensement.

Pour l'ensemble du Québec, les francophones manifestent en 2000-2002 une fécondité légèrement inférieure à la moyenne et les allophones une fécondité légèrement supérieure, la fécondité des anglophones étant proche de la moyenne. La fécondité des francophones est particulièrement faible sur l'île de Montréal, où anglophones et allophones ont apparemment le même niveau de fécondité. D'une manière générale, la fécondité est la plus élevée dans la région « reste de la région métropolitaine de Montréal », sauf pour les allophones dont la fécondité est la plus élevée dans la région « reste du Québec » (essentiellement à cause des Inuits et des Amérindiens), et elle est la plus faible sur l'île de Montréal (sauf pour les anglophones, dont la fécondité est particulièrement basse en dehors de la région métropolitaine de Montréal). Les résultats que nous avons obtenus en ce qui concerne les allophones semblent cependant sous-estimer la fécondité de ces derniers, surtout à Montréal. Il est en effet surprenant de constater que les allophones de Montréal, qui sont essentiellement des immigrants ou descendants d'immigrants, auraient une fécondité aussi faible que celle des anglophones, et à peine supérieure à celle des francophones.

Pour vérifier la solidité de nos estimations, il est utile de comparer avec les résultats obtenus par Paillé (à paraître, tableau 8), qui a calculé, pour la même période 2000-2002, l'indice synthétique de fécondité des trois groupes linguistiques pour l'île de Montréal et pour l'ensemble du Québec. D'une manière générale, et en supposant que l'indice synthétique est exactement le double du taux de reproduction, les résultats de Paillé confirment les nôtres. Plus précisément, alors que les différences sont minimales pour les groupes anglophones et

francophones, Paillé obtient pour les allophones de l'ensemble du Québec une fécondité un peu plus faible que celle que nous avons obtenue (1,56 au lieu de 1,66). L'écart est du même ordre de grandeur lorsqu'il s'agit des allophones de l'île de Montréal (1,50 au lieu de 1,60). Les différences entre nos résultats et ceux de Paillé s'expliquent essentiellement par le fait que ce dernier a réajusté les données censitaires de population en utilisant une estimation du sous-dénombrement²⁰. Comme ce dernier est nettement plus élevé pour les allophones que pour les deux autres groupes (le taux de sous-dénombrement est de 6 % pour les premiers contre près de 2 % pour les autres groupes), il n'est pas surprenant de constater que l'écart entre les résultats de Paillé et les nôtres est plus marqué lorsqu'il s'agit de la fécondité des allophones : très logiquement, une fois que l'on tient compte du sous-dénombrement, on obtient un indice de fécondité plus faible, d'autant plus faible que le taux de sous-dénombrement est élevé.

Comme les résultats obtenus pour les allophones en 2001 ne sont guère conformes aux observations antérieures, dans la mesure où leur sur-fécondité aurait fait place à un comportement fort proche de celui des autres groupes linguistiques, on peut se demander s'il n'y aurait pas au départ un problème lié à l'enregistrement des naissances selon la langue d'usage de la mère. Effectivement, à partir de 1996, et surtout 1997, on observe une nette rupture, attribuable essentiellement à l'apparition de trois nouvelles catégories de réponses multiples, soit français-autre, anglais-autre et français-anglais-autre (auparavant la seule catégorie de réponses multiples considérée était français-anglais). Une analyse détaillée de l'évolution du nombre de naissances par catégorie linguistique a conduit Paillé à attribuer au seul groupe allophone toutes les naissances enregistrées dans les trois nouvelles catégories, ce qui a évidemment pour effet de remonter considérablement l'indice de fécondité de ce groupe : au lieu de 1,56 pour l'ensemble du Québec, l'indice des allophones s'élève alors à 1,80 (Paillé, à paraître, tableau 6), ce qui permet de leur accorder à nouveau une nette sur-fécondité en même temps que de retrouver des niveaux de fécondité proches de ceux observés antérieurement.

Il est évident que dans les cas de langues multiples, il est toujours difficile de juger quelle langue est dominante. C'est précisément cette difficulté qui justifie la règle communément adoptée (et que nous avons suivie) de répartir ces cas de manière égale entre les diverses langues concernées, car ce faisant on minimise les risques d'erreurs et de biais. En outre, on peut se demander s'il est vraiment justifié de vouloir retrouver des résultats conformes aux tendances passées. Après tout, il est fort possible que le comportement de reproduction des allophones se soit fortement rapproché de celui des autres groupes linguistiques. Une étude récente de Statistique Canada (2006) montre en effet que la fécondité des Canadiennes membres des minorités visibles a considérablement baissé entre 1996 et 2001 : de 2,0, elle est passée à 1,7, alors que pour le reste de la population l'indice a diminué de 1,6 à 1,5. Toutes les femmes des minorités visibles ne sont évidemment pas allophones. Par ailleurs, on peut supposer que la fécondité de ces femmes est supérieure à celle des allophones qui ne font pas partie des minorités visibles (par exemple, la fécondité des femmes issues du sud de l'Europe était de 1,6). Au total, il ne nous semble donc pas que la relativement faible fécondité que nous avons obtenue pour les allophones du Québec soit le résultat d'une « erreur » statistique : elle est sans doute plutôt la conséquence d'un processus de convergence des comportements de reproduction.

²⁰ Même si le taux de sous-dénombrement appliqué à la population féminine de 15 à 49 ans de chaque groupe linguistique est une estimation toujours discutable, il est évidemment tout à fait justifiable de tenir compte du sous-dénombrement lorsque l'analyse porte sur un seul phénomène démographique. Comme cela a été souligné précédemment, nous ne pouvions cependant pas adopter une telle procédure de réajustement des effectifs, car dans le cadre d'une prévision, il faudrait pour ce faire disposer des taux de sous-dénombrement non seulement pour les effectifs de la population « soumise au risque », mais aussi des taux de sous-dénombrement pour tous les phénomènes démographiques, en particulier pour les migrants (aussi bien internes qu'internationaux), et cela par âge, région et groupe linguistique. Nous ne pouvions pas corriger pour un phénomène et pas pour les autres.

Si l'on compare régionalement les résultats que nous avons obtenus pour 2000-2002 avec ceux des périodes antérieures (voir le tableau 1 de Termote, 1999 : 131), on peut conclure à une légère baisse de la fécondité des francophones entre 1996 et 2000-2002, et cela dans chacune des trois régions du Québec, de telle sorte que l'on retrouve en 2000-2002 un niveau de fécondité fort proche de celui observé en 1986-1991 (sauf pour le reste de la RMR de Montréal, où la baisse observée entre 1996 et 2000-2002 n'est que la poursuite de celle observée entre 1986-1991 et 1996). Par contre, selon nos calculs, la fécondité des anglophones serait en hausse dans chacune des trois régions, et serait même supérieure à celle de 1986-1991 (sauf dans le reste de la RMR de Montréal). Enfin, en ce qui concerne les allophones, la baisse de la fécondité semble avoir été relativement forte au cours de la dernière période à Montréal, ce qui ramènerait la fécondité de ce groupe au même niveau que celui observé en 1986-1991; en dehors de Montréal, la baisse serait également marquée, mais ne serait que la poursuite de la baisse observée entre 1986 et 1996.

On remarquera que, pour l'ensemble du Québec, le niveau de la fécondité des francophones et des anglophones est pratiquement le même (1,5 dans les deux cas), et cela quelle que soit la définition linguistique (langue maternelle ou langue d'usage) retenue. Par contre, en ce qui concerne le groupe « autre », l'indice que nous avons obtenu pour le groupe défini selon la langue d'usage est inférieur à celui obtenu par Marmen et Corbeil (2004) sur la base de la langue maternelle (1,7 contre 1,9), ce qui est contraire à toute attente. En effet, on peut supposer que lorsqu'une personne de langue maternelle « autre » abandonne sa langue maternelle pour le français ou l'anglais, elle tendra également à adopter un comportement de fécondité plus proche de celui des francophones et des anglophones, ce qui implique que la moyenne du groupe de langue maternelle « autre » devrait être inférieure à celui des personnes qui ont gardé leur langue maternelle comme langue d'usage. Il importe cependant de rappeler que les indices calculés par Marmen et Corbeil portent sur l'ensemble de la période 1996-2001. Si l'on accepte que la fécondité du groupe « autre » a baissé à la fin de la période 1996-2001, alors nos estimations se rapprochent de celles de Marmen et Corbeil.

2. La mortalité

Le tableau 2 résume le régime de mortalité de la période 2000-2002, exprimé ici par l'espérance de vie à la naissance, qui est présentée pour la population totale (hommes plus femmes), par région et groupe linguistique. Il ressort de ce tableau que les disparités linguistiques sont nettement plus marquées que les disparités régionales. On observe en effet de faibles différences régionales, avec un écart d'à peine 0,6 année (79,7 années à Montréal contre 79,1 années en dehors de la région métropolitaine), mais des écarts d'environ 8 années lorsqu'il s'agit des groupes linguistiques.

Quelle que soit la région considérée, la mortalité est la plus forte chez les francophones, dont l'espérance de vie s'élève en moyenne à 78,7 années, un peu moins sur l'île de Montréal, un peu plus ailleurs. Les anglophones peuvent espérer, en moyenne, vivre 2,3 années de plus que les francophones, soit 81,0 années, avec à nouveau une espérance de vie un peu plus basse sur l'île de Montréal et une espérance de vie supérieure à la moyenne anglophone en dehors de l'île. Le niveau de l'espérance de vie des allophones est particulièrement élevé : 86,5 années, soit 5,5 ans de plus que les anglophones et près de 8 ans de plus que les francophones. Les écarts sont particulièrement élevés sur l'île de Montréal, où les allophones peuvent espérer vivre 9 ans de plus que les francophones, alors que dans la région « reste du Québec », l'écart entre ces deux groupes n'est que de 4,5 ans. On remarquera que même dans cette dernière région, où les autochtones (Inuits et Amérindiens) représentent une part importante des allophones, l'espérance de vie de ces derniers est encore nettement supérieure à celles des anglophones, et *a fortiori* à celle des francophones.

La très forte sous-mortalité des allophones s'explique sans doute en partie par le fait que, du moins à Montréal, ces derniers sont presque tous des immigrants (ou descendants d'immigrants), qui sont, comme l'on sait, soumis à un examen médical très sévère avant d'être admis sur le territoire. Ces immigrants arrivent donc au Québec en très bonne santé, et comme ils sont âgés en moyenne de 27 ans au moment de leur arrivée, cela signifie, par définition, qu'ils ont échappé à tous les risques de décès auxquels ils étaient soumis avant d'atteindre cet âge. Outre cette très forte sélectivité due à la procédure d'immigration, il faut prendre en compte la possibilité d'erreurs dans l'enregistrement des décès. La déclaration de décès est en effet préparée par le médecin qui a constaté le décès, ce qui peut conduire à une sous-estimation du nombre de décès parmi les allophones et à une surestimation du nombre de décès dans les deux autres groupes, surtout dans le groupe anglophone (le médecin ayant soigné la personne allophone étant souvent anglophone, aura peut-être tendance à déclarer que la langue d'usage du décédé est celle qu'il utilisait dans leurs conversations, soit l'anglais, langue qui n'est pas nécessairement celle qui était utilisée le plus fréquemment à la maison par le décédé).

Lorsqu'on compare les chiffres du tableau 2 avec ceux relatifs à 1996 présentés dans le tableau 3 de Termote (1999 : 131), on constate que, pour le groupe francophone, les gains en espérance de vie varient fortement d'une région à l'autre : ils sont très élevés à Montréal, surtout dans le reste de la région métropolitaine (un gain de 2,9 années en cinq ans !), mais faibles en dehors de la région métropolitaine (un gain de 0,8 année); chez les anglophones, les gains sont plus ou moins du même ordre dans chaque région (un gain d'environ 1,7 année pour l'ensemble du Québec). Enfin, chez les allophones, il y aurait eu une perte d'une année pour les membres de ce groupe habitant sur l'île de Montréal. Les résultats de cette comparaison temporelle, tout comme ceux de la comparaison entre groupes linguistiques et entre régions, doivent être interprétés avec une extrême prudence, surtout ceux relatifs aux groupes anglophones et allophones, à cause non seulement des problèmes liés à la déclaration de la langue d'usage du décédé, mais aussi à cause des petits effectifs. La seule conclusion que nous puissions raisonnablement faire en ce qui concerne l'évolution entre 1996 et 2000-2002, est que, du moins pour l'ensemble du Québec, l'écart entre l'espérance de vie des anglophones et celle des francophones est resté relativement stable, aux environs de 2,2 années.

En ce qui concerne le reste du Canada, l'absence de désagrégation des décès selon le groupe linguistique ne permet aucune analyse des différentiels de mortalité. Si l'on supposait que l'espérance de vie de 79,6 années (un niveau légèrement supérieur à celui du Québec) observée « tous groupes linguistiques confondus » est la même pour les trois groupes, cela impliquerait que les francophones du Québec auraient une espérance de vie moindre que les francophones du reste du Canada, et que les anglophones et les allophones du Québec auraient une espérance de vie supérieure à celle des anglophones et des allophones du reste du Canada.

3. La migration interne

Après la fécondité et la mortalité, le troisième phénomène dont il faut tenir compte est la migration. Pour celle-ci, il importe cependant de distinguer la migration interne (à l'intérieur du Canada, c'est-à-dire en ce qui nous concerne entre les régions du Québec, et entre celles-ci et le reste du Canada) de la migration internationale (en provenance et à destination du reste du monde). Nous commencerons notre analyse par la migration interne.

La partie gauche du tableau 3 présente, pour chaque groupe linguistique et pour chaque région, le nombre total d'émigrants et d'immigrants internes, ainsi que le solde migratoire interne (la différence entre le nombre d'immigrants et le nombre d'émigrants) de la période 1996-2001. Puisque cette information est obtenue à partir d'une question du recensement portant sur le lieu de résidence cinq ans avant le recensement, les données renvoient à la population âgée de 5 ans ou plus en 2001.

L'examen des soldes migratoires livre quelques premiers résultats particulièrement significatifs. Il apparaît en effet que le solde migratoire interne des francophones de l'île de Montréal est pratiquement nul (une légère perte nette de trois mille unités sur 5 ans), de même que le solde des francophones de l'ensemble du Québec dans leurs relations migratoires avec les autres provinces. La seule redistribution de la population francophone que l'on puisse observer est celle qui a eu lieu au profit du reste de la région métropolitaine de Montréal (un gain net de 30 mille unités) et au détriment du reste du Québec (une perte nette de 29 mille). L'image est très différente en ce qui concerne les anglophones, qui perdent de la population par migration interne dans chacune des trois régions du Québec (mais surtout sur l'île de Montréal et en dehors de la région métropolitaine de Montréal). Chez les allophones, les pertes concernent surtout l'île de Montréal et très peu le reste du Québec, le reste de la région métropolitaine bénéficiant même d'un léger gain.

Ces soldes ne sont cependant que la résultante de flux plus ou moins importants. Des flux très différents peuvent évidemment entraîner des soldes identiques. Par exemple, il ressort du tableau 3 que le groupe francophone de l'île de Montréal est dans une situation de quasi-équilibre migratoire à l'égard du reste du territoire canadien (un solde négatif de 3 mille unités sur cinq ans, soit d'à peine 600 unités par an), tout comme le groupe allophone du reste de la région métropolitaine de Montréal (un solde positif de 3 mille unités sur la même période de cinq ans), mais dans le premier cas ce résultat est attribuable à des flux d'entrées et de sorties très importants mais qui se neutralisent, contrairement au second : dans un cas, on observe un équilibre d'échanges, dans l'autre un équilibre par absence d'échanges.

La composition linguistique des flux migratoires peut varier considérablement d'une région à l'autre. Par exemple, la part des anglophones dans le nombre total d'émigrants internes de l'île de Montréal est de 28 %, mais ce groupe n'y représente que 19 % des entrées. Les anglophones du reste du Canada ont à leur compte seulement 47 % du nombre total d'émigrants vers le Québec, mais représentent 60 % du flux inverse (celui des émigrants du Québec vers le reste du Canada).

Le niveau et la structure des flux migratoires peuvent également varier dans le temps. Lorsqu'on compare les chiffres de 1996-2001 avec ceux des périodes censitaires précédentes (voir Termote, 1999, tableau 4 : 132), on observe que le nombre d'émigrants francophones de l'île de Montréal a poursuivi au cours de la période 1996-2001 la baisse manifestée au cours des deux lustres précédents (de 179 à 140 à 124 milliers), alors que le nombre d'immigrants y a considérablement augmenté (de 100 à 91 à 121 milliers), de telle sorte que le solde migratoire du groupe francophone de l'île est devenu quasiment nul alors qu'il était fortement déficitaire au cours de la décennie précédente (le solde négatif est passé de 79 à 49 à 3 mille)²¹. Par contre, le nombre d'émigrants anglophones de l'île baissait légèrement pendant la même période 1986-2001 (de 64 à 57 à 55 mille) alors que le nombre d'immigrants anglophones y restait relativement stable (autour de 30 mille), la même stabilité pouvant s'observer chez les allophones, tant pour l'émigration que pour l'immigration (autour de 19 et 7 mille respectivement).

²¹ Puisque la population couverte par le tableau 4 de Termote (1996) comprend une estimation du nombre d'enfants de 0-4 ans ayant migré, nous avons retiré ce dernier effectif, pour rendre comparables les chiffres de ce tableau avec ceux du tableau 3 de la présente étude.

L'émigration francophone à partir du *reste de la région métropolitaine* est restée relativement stable entre 1986 et 2001 (autour de 110 mille, mais avec une légère augmentation en fin de période), et l'immigration francophone y est restée constante au cours des deux derniers lustres (à 145 mille, après une forte baisse entre 1986-1991 et 1991-1996), de telle sorte que le solde migratoire francophone de cette région y a nettement baissé (de 40 à 30 mille). On observe une légère augmentation de l'émigration anglophone de cette région de 20 à 19 à 23 mille), jointe à une stabilisation de l'immigration autour de 17 mille (après une forte baisse, de 26 à 18 mille entre les deux premiers lustres), ce qui y a fait passer le solde migratoire de ce groupe d'un solde positif (7 mille en 1986-1991) à un solde négatif (-6 mille en 1996-2001). Les montants restent faibles dans le cas des allophones, tant pour l'émigration que pour l'immigration.

Le nombre d'émigrants francophones du *reste du Québec*, qui avait fortement baissé entre les deux premiers lustres (de 140 à 111 mille) a connu une hausse marquée entre 1991-1996 et 1996-2001, dépassant même le niveau observé en début de période (147 mille contre 140 mille). L'immigration francophone y augmentait également, mais moins nettement (elle avait baissé de 153 à 130 mille, mais n'est remontée qu'à 145 mille), de telle sorte que le solde migratoire francophone de cette région, qui était légèrement positif (autour de 15 mille en 1986-1996, est maintenant fortement déficitaire (-29 mille). La même détérioration peut s'observer chez les anglophones et les allophones, dont le solde négatif est passé respectivement de 5 à 2 à 12 mille, et de 3 à 2 à 4 mille.

L'émigration francophone en provenance du *reste du Canada*, c'est-à-dire l'immigration interprovinciale du Québec, a nettement diminué au cours de la période 1986-2001 (de 40 à 33 à 29 mille), alors que l'immigration dans cette région (c'est-à-dire l'émigration du Québec) y remontait significativement (passant de 24 à 31 mille entre 1991-1996 et 1996-2001, après avoir fortement baissé de 33 à 24 mille entre 1986-1991 et 1991-1996), de telle sorte que le solde migratoire francophone du reste du Canada, qui était légèrement déficitaire (autour de 10 mille) en 1986-1996 est devenu légèrement positif (2 mille). En d'autres termes, le solde migratoire du groupe francophone du Québec dans ses relations avec le reste du Canada s'est détérioré. Tout comme pour les francophones, l'émigration des anglophones du reste du Canada vers le Québec a nettement diminué (de 38 à 34 à 29 mille), alors que l'immigration restait stable autour de 70 mille (en d'autres termes, le nombre d'émigrants anglophones du Québec est resté constant au cours de la période 1986-2001), de telle sorte que la perte migratoire du groupe anglophone du Québec continue d'augmenter (de 30 à 34 à 43 mille). L'image est semblable chez les allophones du Québec, dont la perte migratoire interprovinciale a continué de croître (de 4 à 9 à 12 mille).

Au total, le Québec a donc perdu entre 1996 et 2001 quelque 57 mille personnes (âgées de 5 ans ou plus), soit en moyenne un peu plus de 11 mille par an. Les trois quarts de cette perte sont anglophones, le quart restant étant au compte des allophones (la perte francophone est minime). Le solde migratoire interprovincial du Québec s'est d'ailleurs fortement détérioré au cours de la période, puisqu'il était de 25 mille en 1986-1991, et de 35 mille en 1991-1996. Il a en fait plus que doublé en dix ans. Au vu de ces chiffres, on pourrait être tenté de croire que, dans ses relations migratoires avec le reste du Canada, le Québec connaît une évolution particulièrement défavorable. Tout dépend cependant de l'horizon temporel sur lequel on évalue cette évolution. Se baser sur trois observations quinquennales pour juger de l'évolution d'un phénomène est plutôt périlleux lorsqu'il s'agit d'un phénomène aussi variable que la migration.

L'émigration du Québec vers le reste du Canada a toujours été très élevée. Elle était d'environ 160 mille en 1966-1971 et 145 mille en 1971-1976, soit des montants bien plus considérables que ceux de 1991-1996 (100 mille) et de 1996-2001 (120 mille), pour une population nettement moins nombreuse. Le sommet (200 mille) a été atteint en 1976-1981 (soit au cours du lustre qui a connu la victoire du Parti Québécois et l'adoption de la loi 101), mais dès la période suivante le niveau de l'émigration interprovinciale se retrouvait à un niveau nettement plus bas (130 mille) que celui observé en 1966-1976. Par la suite, la baisse s'est poursuivie avec

une stabilisation autour de 106 mille au cours de la période 1986-1996, et comme nous avons pu le constater, puis une légère remontée est survenue par après. En d'autres termes, même si la migration peut varier très fortement dans le temps lorsque l'unité temporelle est l'année, cela est beaucoup moins vrai lorsque nous considérons des moyennes quinquennales. En effet, au cours des 20 dernières années, les chiffres quinquennaux ont varié à l'intérieur d'une « fourchette » remarquablement étroite, plus précisément entre 106 mille et 130 mille, soit entre une moyenne annuelle de 21 mille émigrants interprovinciaux et une moyenne annuelle de 26 mille. Il sera évidemment opportun de se rappeler cette relative stabilité lors de la mise au point des hypothèses de prévision.

Le fait que, au cours des deux dernières décennies, le niveau de l'émigration interprovinciale soit nettement plus faible que celui observé auparavant se reflète dans le niveau des soldes. La perte nette du Québec dans ses relations migratoires avec le reste du Canada s'élevait à quelque 62 mille personnes en 1971-1976, en baisse par rapport au lustre précédent. Le contexte politique et économique des années 1976-1981 a propulsé cette perte à un niveau record : avec un déficit d'environ 142 mille personnes, le solde a plus que doublé. Dès le lustre suivant, ce solde retrouvait cependant le niveau qu'il avait atteint au cours de la période 1971-1976. Cette baisse se poursuit en réalité tout au cours des années 1980, puisque, comme nous l'avons remarqué, en 1986-1991 le déficit n'était plus que de 25 mille unités, soit 5 mille par an en moyenne. On constate donc que, si les flux apparaissent relativement stables lorsqu'ils s'observent sur des périodes quinquennales, il n'en va pas de même des soldes, qui – sur dix ans – peuvent aisément varier du simple au double (le déficit de 1996-2001 est de plus du double de celui de 1986-1991). Une telle observation est précieuse en termes de prévision, car elle implique qu'il est préférable de prévoir des flux plutôt que des soldes. À ce premier argument en faveur d'une prévision articulée en termes de flux, il faut d'ailleurs en ajouter un deuxième. Le solde migratoire est une abstraction qui n'a aucune signification en termes de comportement (un « migrant net » n'existe pas). Or, ce sont les comportements qu'il nous importe de prévoir, en recourant à des probabilités (par âge, région et groupe linguistique). Nous y reviendrons.

En ce qui concerne l'évolution de longue période de la structure linguistique du flux d'émigration interprovinciale du Québec, nous avons signalé précédemment que l'information n'est disponible que par langue maternelle (rappelons que la question sur la langue d'usage n'a pas été posée au recensement de 1976). Les données portant sur la période 1971-2001 montrent une tendance très nette à la baisse du pourcentage de personnes de langue maternelle anglaise dans le flux d'émigration du Québec vers le reste du Canada : ce pourcentage a constamment diminué, passant de 65 % en 1971-1976 à 50 % en 1986-1991 et à 46 % en 1991-1996 et 1996-2001. Corrélativement, la part du groupe de langue maternelle française augmentait (de 7 % à 20 %), tout comme celui du groupe de langue maternelle « autre » (qui depuis 1981-1986 compte pour plus du tiers du flux total, contre un peu plus du quart en 1971-1981). Cette baisse régulière de la part du groupe anglais dans l'émigration interprovinciale du Québec n'est évidemment pas étrangère à la baisse du poids démographique de ce groupe. Les flux doivent être mis en relation avec les effectifs de la population concernée.

Les chiffres absolus discutés jusqu'à présent ne fournissent en effet guère d'informations sur le comportement migratoire des populations étudiées, et ne permettent pas de faire des comparaisons entre régions et groupes linguistiques. Pour cela, il faut tenir compte de la population soumise au « risque » de migrer, c'est-à-dire calculer des probabilités d'émigrer en divisant le nombre d'émigrants par le nombre d'habitants en début de période. Les résultats de ce calcul sont présentés dans la 4^e colonne du tableau 3. En ce qui concerne les immigrants (5^e colonne), le même type de calcul ne fournit évidemment pas une probabilité d'immigrer, mais plutôt une mesure de la force d'attraction migratoire de la région où les immigrants se sont installés.

Le fait de disposer de données censitaires de migration interne (plutôt que de données issues d'un registre de la population, comme cela est le cas dans d'autres pays, surtout européens) présente un avantage considérable

lorsqu'il s'agit de faire des prévisions. En effet, ces données (ventilées par origine-destination et par âge) portent, par définition, sur des migrants survivants, ce qui permet de calculer directement des probabilités d'émigrer et de survivre en fin de période (à l'âge $x + n$) dans chaque région de destination possible, si en début de période (n années plus tôt) on était résident (d'âge x) d'une région donnée. C'est précisément l'information dont nous avons besoin, car ce qui importe lorsqu'on effectue des prévisions régionales, c'est de prévoir (à toutes les n années) le nombre de personnes qui résideront dans chaque région, et non le nombre de migrations effectuées au cours de la période entre t et $t + n$. En ce sens, les probabilités d'émigration totale (toutes destinations « internes » confondues) produites dans la 4^e colonne du tableau 3 sont cruciales : lorsqu'elles seront ultérieurement ventilées selon la région de destination et selon l'âge, elles rentreront directement dans l'algorithme de prévision.

En ce qui concerne l'émigration du reste du Canada vers le Québec, ces chiffres démontrent, une fois de plus, à quel point le Québec ne fait pas partie de l'espace migratoire des anglophones et des allophones des autres provinces : pour ces deux groupes, la probabilité d'émigrer au Québec est pratiquement égale à zéro. Seuls les francophones du reste du Québec (dont le taux quinquennal d'émigration est de 5 %) manifestent une certaine attirance pour le Québec. Mais le reste du Canada ne fait pas plus partie de l'espace migratoire des francophones du Québec que le Québec ne fait partie de l'espace migratoire des anglophones du reste du Canada : le taux quinquennal d'émigration interprovinciale des francophones du Québec n'est que de 0,5 %, alors que ce taux s'élève à près de 10 % pour les anglophones et à un peu plus de 3 % pour les allophones.

Il est toujours périlleux de comparer les taux provinciaux d'émigration interprovinciale, car il faut tenir compte des différences dans la localisation de chaque province, dans la distribution spatiale de la population à l'intérieur de chaque province, dans la structure par âge, etc. Il est évident qu'avec un taux de quelque 10 % sur cinq ans, les anglophones du Québec manifestent une très forte propension à l'émigration interprovinciale. Mais cette propension n'est pas tellement plus élevée que celle manifestée par leurs compatriotes anglophones résidant dans d'autres provinces. Par exemple, en 1981-1986, alors que le taux quinquennal d'émigration des anglophones québécois s'élevait (tout comme en 1996-2001) à 10 %, il atteignait 9 % parmi les anglophones de l'Alberta, les taux des autres provinces variant entre 5 % et 6 % (sauf pour l'Ontario, pour lequel le taux était de 2 %). En 1996-2001, le taux d'émigration des anglophones de la Saskatchewan (7,5 %) et du Manitoba (6 %) n'était pas particulièrement bas; même la Colombie-Britannique, une province périphérique (ce qui, toutes autres choses étant égales, implique que la probabilité d'émigrer devrait être faible, les distances à franchir étant plus longues) dont la situation économique est favorable, affiche un taux d'émigration de plus de 5 % parmi les anglophones.

Lorsqu'on considère l'émigration à partir d'une des régions du Québec, on observe que, d'une manière générale, le groupe anglophone manifeste la propension à émigrer la plus élevée. Parmi les anglophones québécois qui en 1996 résidaient en dehors de l'île de Montréal, un sur six a émigré au cours des cinq années suivantes. En d'autres termes, les régions « reste de la région métropolitaine » et « reste du Québec » ont chacune vu chaque année partir au moins trois anglophones sur 100. Les anglophones de l'île de Montréal sont un peu moins enclins à émigrer que ceux des autres régions du Québec (12 % ont quitté entre 1996 et 2001, contre environ 16 % dans les deux autres cas). Leur probabilité d'émigration y est d'ailleurs du même ordre que celle des francophones. Quant aux allophones de l'île, ils sont deux fois moins prêts à quitter cette région que leurs concitoyens francophones et anglophones. D'une manière générale, les allophones du Québec ont d'ailleurs peu tendance à émigrer, sauf ceux du reste du Québec, qui quittent cette région à raison de 2 % par an en moyenne, une proportion qui est près du triple de celle des francophones de la région.

En rapportant le solde migratoire à la population de début de période, on obtient une mesure du taux d'accroissement de cette population par migration interne, pour la période considérée. Les chiffres de la dernière colonne du tableau 4 montrent que, tous groupes linguistiques confondus, la migration interne n'exerce qu'un

faible impact sur l'évolution du nombre d'habitants de chaque région. Cela reste vrai pour le groupe francophone, mais ne l'est pas du tout pour le groupe anglophone du Québec, qui à Montréal a vu ses effectifs décroître à raison d'environ 1 % par an par le seul effet de la migration interne, le déclin atteignant 1,5 % par an en dehors de Montréal.

L'analyse du comportement migratoire d'une population ne peut cependant être limitée à l'examen de la probabilité d'émigrer, elle doit également étudier la destination de cette émigration. Le tableau 4 permet de connaître, pour chaque groupe linguistique, comment se répartissent régionalement, en 1996-2001, les émigrants d'une région d'origine donnée.

Nous avons pu constater qu'en termes de probabilités d'émigration, les francophones et les anglophones de l'île de Montréal manifestent une propension quasiment identique à quitter leur région pour une autre région canadienne. Mais la similitude dans leur comportement migratoire s'arrête là. En effet, lorsqu'on considère les destinations choisies par les émigrants de ces deux groupes, il est très clair que quand les francophones de l'île quittent leur région, c'est d'abord pour aller dans le reste de la région métropolitaine (à concurrence de 60 %), et ensuite dans le reste du Québec (à raison d'un tiers), seule une petite minorité (à peine 5 %) choisissant de s'établir en dehors du Québec. Par contre, lorsque les anglophones de l'île émigrent, c'est essentiellement pour quitter le Québec (les trois quarts d'entre eux sont dans ce cas), dans une faible mesure (20 %) pour aller dans le reste de la région métropolitaine, seulement une petite minorité (5 %) choisissant de s'établir dans le reste du Québec. Les allophones de l'île de Montréal adoptent pour l'essentiel les choix des anglophones, avec cependant une moindre tendance à choisir le reste du Canada (60 % contre 75 %) et corrélativement un choix plus marqué pour le reste de la région métropolitaine; les uns et les autres ne s'établissent que rarement dans le reste du Québec.

Les francophones du reste de la région métropolitaine de Montréal qui émigrent se répartissent quasiment en parts égales entre l'île de Montréal et le reste du Québec, et, tout comme leurs compatriotes des autres régions du Québec, ils sont proportionnellement fort peu nombreux à quitter le Québec. Par contre, les anglophones du reste de la région métropolitaine ne vont que rarement dans la région « reste du Québec », et se répartissent quasiment en parts égales entre l'île de Montréal et le reste du Canada. Les émigrants allophones du reste de la région métropolitaine choisissent pour la plupart de s'établir sur l'île et quasiment jamais dans le reste du Québec.

Le choix de la région de destination des émigrants du reste du Québec dépend, tout comme dans le cas des deux régions précédentes, du groupe linguistique auquel ils appartiennent. S'ils sont francophones, ils se répartissent quasiment à parts égales entre l'île et le reste de la région métropolitaine de Montréal; seule une petite minorité choisit de s'installer en dehors du Québec. Par contre, s'ils sont anglophones, ils préfèrent pour la plupart (les trois quarts) s'établir en dehors du Québec, destination que choisissent également la moitié des allophones de cette région.

Les chiffres du tableau 4 montrent que parmi les émigrants francophones du reste du Canada, seule une minorité choisit de s'établir dans la région de Montréal, la plupart (soit 62 %) préférant s'installer dans le « reste du Québec ». Des données plus détaillées, non présentées ici, permettent de constater que nombre de ces émigrants francophones sont issus de jeunes ménages ontariens qui quittent la partie ontarienne de la région métropolitaine d'Ottawa-Gatineau pour la partie québécoise. Une partie importante de cette émigration interprovinciale de francophones du « reste du Canada » est donc la conséquence de l'étalement urbain autour d'Ottawa. Le même phénomène semble se manifester, mais à un degré moindre, auprès des émigrants anglophones du reste du Canada, dont près de la moitié choisissent de s'établir sur l'île de Montréal, mais dont 38 % se sont installés en dehors de la région métropolitaine de Montréal. Les rares émigrants allophones en provenance du reste du Canada optent très majoritairement pour l'île de Montréal.

Lorsqu'on compare la répartition régionale des émigrants internes de la période 1996-2001, que nous venons de décrire, avec celles des lustres précédents (voir tableau 4 de Termote, 1996 : 132), on observe une remarquable constance temporelle dans le choix des destinations : pour un groupe linguistique donné et une région d'origine donnée, la distribution régionale des émigrants ne change guère, même si, comme nous avons pu le constater antérieurement, le nombre total d'émigrants, toutes destinations confondues, peut changer significativement.

4. La migration internationale

Une précision conceptuelle s'impose d'emblée lorsqu'il s'agit d'analyser la contribution de la migration internationale à l'évolution démographique d'un pays. Lorsqu'on entend comprendre l'évolution passée et future des groupes linguistiques du Québec, ce qu'il faut prendre en compte est le nombre de personnes qui sont entrées au Canada en provenance du « reste du monde » au cours d'une période, et qui en fin de période survivent dans l'une ou l'autre région du Québec. En d'autres termes, ce sont les entrées « survivantes » qui comptent, indépendamment du statut des personnes en termes de citoyenneté.

Cette mise au point a plusieurs implications. Elle signifie d'abord que nous n'avons pas à déterminer si les personnes sont entrées au pays en tant que citoyens canadiens (dans la quasi-totalité des cas, il s'agit alors de « migrations de retour »), en tant qu'immigrants « reçus », en tant que « résidents non permanents », etc. C'est l'ensemble des entrées qui importe, et pas seulement le nombre d'immigrants reçus qui, quoique très majoritaires dans le flux total d'immigration, ne représentent pas l'entièreté de ce dernier. En outre, ce ne sont pas les flux annuels enregistrés au cours d'une période (quinquennale en l'occurrence) qui doivent être pris en compte, mais plutôt la « résultante régionale » de ces flux, c'est-à-dire le nombre de personnes (issues de ces flux) qui en fin de période résident dans l'une ou l'autre des régions du pays, ce qui implique que les personnes enregistrées au fur et à mesure de leur entrée au pays ont été soumises aux risques de mortalité, d'émigration internationale et de migration interne pendant le laps de temps écoulé entre leur arrivée et la fin de la période. L'intérêt de cette dernière précision réside dans le fait que, puisque les données censitaires relatives aux entrées internationales ont précisément comme caractéristique de porter sur des « entrées survivantes », il n'est plus nécessaire, si l'on utilise de telles données comme base des hypothèses prévisionnelles, d'encore tenir compte de la mortalité, de l'émigration internationale et de la migration interne de ces personnes durant la période censitaire au cours de laquelle elles sont entrées.

Le tableau 5 présente, pour chaque groupe linguistique et chacune des régions, le nombre de ces « entrées survivantes » recensées en 2001, et portant donc sur la période 1996-2001 (ces données sont en effet obtenues, tout comme celles relatives à la migration interne, à partir de la question sur le lieu de résidence « cinq ans auparavant »). Les chiffres du tableau 5 de Termote (1999 : 133), en conjonction avec ceux du présent tableau 5, permettent de saisir l'évolution de ces entrées internationales depuis 1986.

Le nombre total d'entrées internationales survivantes au Québec est resté remarquablement stable au cours des trois dernières périodes quinquennales, avec cependant une très légère tendance à la baisse (de 142 à 140 à 135 mille, soit une moyenne annuelle de quelque 28 mille unités). L'immigration internationale, tout comme la migration interne, peut varier considérablement d'une année à l'autre, mais lorsque l'on considère des moyennes calculées sur des périodes quinquennales, on observe une forte stabilité temporelle.

Il n'est pas sans intérêt de comparer les chiffres portant sur le nombre d'immigrants recensés avec ceux relatifs aux flux annuels d'immigration. Si l'on fait la somme des flux annuels de la période 1991-2001 (cinq douzièmes d'année pour 2001), on obtient un chiffre total de 362 mille immigrants admis au Québec. En comparant ce chiffre au nombre d'immigrants recensés en 2001 et ayant déclaré être arrivés comme immigrants entre 1991 et 2001,

on obtient un « taux de rétention » (rapport du nombre de « survivants » au Québec au nombre d'immigrants reçus) de 68 %. En d'autres termes, après une durée de séjour de 5 années en moyenne, 32 % des immigrants arrivés au Québec avaient quitté ce dernier, soit pour rentrer chez eux, soit pour s'établir dans un tiers pays, soit pour prendre résidence dans une autre province canadienne (quelques-uns sont sans doute décédés pendant la période, mais étant donné l'âge moyen des immigrants, ces cas sont sans doute rares). Pour les immigrants arrivés entre 1991 et 1995, qui ont donc en 2001 en moyenne une durée de séjour de 8 ans, la perte est de 44 %, et pour ceux arrivés entre 1996 et 2001 (dont la durée moyenne de séjour est donc de 2,5 ans), elle représente 18 %²². Les études consacrées à l'intégration des immigrants ne tiennent jamais compte de ces immigrants qui sont repartis. Or, s'ils sont repartis, c'est fort probablement parce qu'ils ne se sont pas intégrés... Analyser les résultats de l'intégration en se limitant aux seuls immigrants encore présents après 10 ou 20 ans aboutit à surestimer systématiquement les « succès » de cette intégration²³.

Les chiffres du tableau 5 montrent que la moitié des personnes entrées entre 1966 et 2001 et qui en 2001 résidaient au Québec étaient allophones, les francophones représentant un bon tiers et les anglophones à peine 14 % (ce qui est cependant supérieur au pourcentage d'anglophones dans la population québécoise totale). Si le pourcentage d'anglophones parmi les immigrants « survivants » ne varie guère selon les régions, par contre en ce qui concerne les deux autres groupes linguistiques, il y a un lien prononcé entre langue d'usage et région d'établissement : le pourcentage de francophones est le moindre parmi les immigrants de 1996-2001 établis sur l'île de Montréal (31 %) et atteint presque le double (près de 60 %) parmi ceux installés en dehors de la région métropolitaine, l'inverse étant vrai pour les allophones. De tels chiffres illustrent bien à quel point l'immigration internationale contribue au déclin du pourcentage de francophones au Québec, particulièrement sur l'île de Montréal.

Lorsqu'on compare ces chiffres avec ceux des deux périodes censitaires précédentes (voir Termote, 1999, tableau 5), on observe une nette tendance à l'augmentation du pourcentage de francophones parmi les entrées internationales : de 27 % en 1986-1991 on est passé à 32 % en 1991-1996 et finalement à 37 % en 1996-2001. Le pourcentage d'anglophones parmi ces entrées avait fortement chuté à la fin des années 1980, mais est resté stable (autour de 14 %) au cours de la dernière décennie. Corrélativement, le pourcentage d'immigrants allophones manifeste une tendance à la baisse (de 55 % à 54 % à 49 %).

²² Le MRCI (2005) obtient un pourcentage de perte fort proche du nôtre (17 % au lieu de 18 %) pour une durée de séjour de 2,5 ans (immigrants arrivés en 2002 et considérés comme présents au Québec en janvier 2005), mais nettement moins élevé pour une durée de séjour plus longue. Par exemple, pour une durée de séjour de 5 ans, il obtient 21 % (contre 32 %). La procédure d'estimation du MRCI est cependant différente. Il utilise en effet le « fichier d'inscription des personnes assurées » de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) pour déterminer si une personne est encore au Québec : est considéré comme présent au Québec tout immigrant jugé admissible au régime d'assurance maladie de la RAMQ. La question est évidemment de savoir si « être admissible au régime d'assurance maladie » signifie « être présent au Québec ». La procédure utilisée par le MRCI entraîne nécessairement un pourcentage de « présence » plus élevé que la procédure traditionnelle faisant appel aux données censitaires : un immigrant recensé est par définition un immigrant présent, alors que l'existence d'une carte d'assurance maladie n'implique pas nécessairement une telle présence.

²³ Toute enquête longitudinale par laquelle on suit une cohorte d'immigrants pour évaluer leur intégration souffre nécessairement de ce biais. Un exemple récent est celui de l'enquête de Renaud et autres (2001) qui, au quatrième passage, après 10 ans, n'a pu retrouver que 43 % des mille immigrants initiaux. On peut éventuellement estimer qu'il y a eu « intégration » de cette minorité, mais on devrait également se demander ce qu'il est advenu de la majorité absente de l'échantillon après 10 ans : il est difficile d'affirmer qu'un immigrant qui n'est plus au Québec s'est intégré... Tout au plus peut-on soutenir que le Québec a intégré une minorité (un peu plus de 40 %) de ses immigrants (tous ceux qui sont encore présents après 10 ans ne sont d'ailleurs pas intégrés).

Si, du moins pour la période 1986-2001, la politique de francisation des flux d'entrées internationales semble donc avoir porté fruit, par contre l'efficacité de la politique dite de « régionalisation » de l'immigration apparaît douteuse. En effet, la répartition régionale des entrées internationales au Québec est restée remarquablement constante au cours de la période. Le lien entre langue d'usage et région d'établissement se retrouve évidemment ici aussi : si l'île de Montréal a reçu 75 % du total des immigrants de 1996-2001, elle n'a accueilli que 65 % des immigrants francophones (un chiffre cependant supérieur à celui enregistré au cours des deux lustres précédents), mais 79 % des immigrants anglophones et 82 % des immigrants allophones. Par contre, le « reste du Québec », qui n'avait reçu que 15 % du total des immigrants, a été terre d'accueil pour près du quart des immigrants francophones (en légère baisse).

Derrière ces pourcentages, il y a des nombres absolus. Ceux-ci montrent que l'immigration internationale (plus généralement le nombre d'« entrées internationales ») n'affecte que marginalement l'évolution des effectifs francophones. Même après la hausse non négligeable du nombre d'entrées francophones, on se retrouve encore à seulement 50 mille unités, soit une moyenne de 10 mille par an, pour une population francophone de quelque six millions, ce qui représente un taux d'immigration de moins de 2 pour mille. Avec un taux annuel de près de 5 pour mille, l'impact démographique direct est deux fois plus élevé pour le groupe anglophone. Mais ce sont évidemment les effectifs allophones qui bénéficient proportionnellement le plus de l'immigration internationale : le taux annuel d'immigration s'élève à près de 3 % pour ce groupe, soit 17 fois plus que le taux du groupe francophone. Rappelons qu'il s'agit ici de taux d'immigration calculés en ne prenant en compte que les immigrants survivant en fin de période.

Il n'est sans doute pas sans intérêt de souligner que le Québec n'a attiré, durant la période 1996-2001, que 14 % des immigrants survivant au Canada en 2001, soit le même pourcentage qu'en 1991-1996, mais en baisse notable par rapport à 1986-1991 (18 %). Ainsi, non seulement l'immigration internationale diminue-t-elle la part des francophones au sein de la population québécoise, mais en outre elle affaiblit la part du Québec au sein de la population canadienne.

Jusqu'à présent, nous n'avons considéré que les seules entrées internationales. Il nous faut bien sûr prendre également en compte les sorties internationales (du Québec vers un pays autre que le Canada). Sans doute avons-nous brièvement signalé l'importance de l'émigration des immigrants. Puisqu'on peut estimer à quelque 18 % le taux de déperdition parmi les immigrants récents (ceux de la période censitaire précédant le recensement), il semble raisonnable d'évaluer à environ 10 % les pertes « instantanées » (au cours de la période censitaire d'immigration) par émigration internationale pour ce sous-groupe de la population (le taux de 18 % couvrant à la fois l'émigration interprovinciale et l'émigration internationale).

Mais il y a aussi les départs vers l'étranger parmi la population déjà présente en début de période. Il est fort probable que celle-ci est nettement moins sujette à émigrer vers le reste du monde que ne l'est la population immigrante, mais il nous faut bien admettre que nous en savons très peu à ce sujet. Contrairement à la plupart des pays européens, le Canada et le Québec ne soumettent pas leurs résidents à l'enregistrement obligatoire de leur lieu de résidence. Statistique Canada doit donc se résoudre à estimer le nombre annuel d'émigrants internationaux en ayant recours au fichier de l'impôt et à celui des allocations familiales. Si l'on se fie à ces estimations, il semble bien que le nombre total d'émigrants internationaux du Québec soit très faible. Pour la période 1996-2001, Statistique Canada a estimé à un peu moins de 10 mille par an le nombre total d'émigrants internationaux du Québec (contre 8 mille pour 1991-1995). Si l'on retranche de ce montant 10 % des immigrants internationaux de la période, soit environ 3 mille personnes, il reste moins de 7 mille émigrants internationaux, à répartir entre immigrants d'avant 1996 et population née au Canada. Le nombre annuel d'émigrants internationaux parmi cette dernière population ne dépasse donc sans doute guère 2 à 3 mille.

5. La mobilité linguistique

Dans les sections précédentes, nous avons pu constater qu'aussi bien le groupe francophone que le groupe anglophone sont aux prises avec une dynamique de déclin, puisque tous deux souffrent d'une forte sous-fécondité chronique, conjuguée dans le cas des anglophones à une forte propension à quitter le Québec pour une autre province, et dans le cas des francophones de l'île de Montréal, à une forte propension à s'installer dans le reste de la région métropolitaine. Dans l'un et l'autre de ces deux cas, l'immigration internationale ne compense que très partiellement le déficit causé par la sous-fécondité et la migration interne. Dans ces conditions, il ne reste que la mobilité linguistique pour neutraliser, ou du moins freiner, le processus de déclin.

Comme le montrent les indices de continuité linguistique, encore appelés *indices de « vitalité » linguistique*, la mobilité linguistique, définie ici comme étant l'adoption d'une langue d'usage (à la maison) différente de la langue maternelle, ne joue qu'un rôle marginal pour le groupe francophone du Québec, mais exerce un impact positif important sur les effectifs de la population anglophone (et corrélativement, un impact négatif considérable sur les effectifs allophones). Ces indices, obtenus en divisant, pour un groupe linguistique donné, les effectifs de la population selon la langue d'usage par les effectifs de la population selon la langue maternelle, sont présentés dans le tableau 6. Un indice supérieur à 100 % signifie évidemment un gain pour le groupe concerné, alors qu'un indice inférieur à 100 % implique par définition une perte attribuable à une faible « vitalité » linguistique, les effectifs selon la langue maternelle n'étant pas remplacés par les effectifs selon la langue d'usage. Celle-ci étant à son tour la langue maternelle des enfants, un processus cumulatif de déclin est ainsi enclenché.

Avec un indice de 102 %, le groupe francophone du Québec réalise donc un léger gain, d'ailleurs en faible hausse (l'indice s'élevait à 100 % en 1971). Par contre, l'impact sur les effectifs du groupe anglophone est considérable : l'indice s'élève à 126 % en 2001 (soit un gain de plus du quart, contre à peine 2 % de gain pour le groupe francophone), et cet indice est continuellement en hausse (il était de 113 % en 1971). Corrélativement, l'indice des allophones est nettement inférieur à 100 % (les gains des uns sont les pertes des autres), et il diminue continuellement (de 73 % à 63 %). Rappelons cependant que, à cause des multiples modifications dans le questionnaire du recensement et des variations dans le niveau du sous-dénombrement, l'évolution des indices utilisés ici ne peut exprimer qu'une tendance générale.

Les différences régionales ne sont pas négligeables. Les gains attribuables à la « vitalité » linguistique sont légèrement plus élevés (un indice de 106 % en 2001, contre 102 % pour l'ensemble du Québec) pour les francophones de l'île de Montréal, ce qui n'est guère surprenant étant donné que c'est dans cette région que se retrouvent la plupart des allophones. Les anglophones également enregistrent le plus de gains sur l'île de Montréal, mais dans ce dernier cas la « vitalité » est beaucoup plus importante : un indice de 141 % en 2001, contre 126 % pour le Québec dans son ensemble. On remarquera qu'en dehors de la région métropolitaine de Montréal, les gains du groupe anglophone sont quasiment nuls (on observe même une légère perte depuis 1991, probablement liée aux modifications dans le questionnaire du recensement), ce qui illustre à quel point l'environnement spatial peut jouer un rôle. Le contexte régional agit sans doute particulièrement sur le comportement des personnes de langue maternelle « autre » qui, lorsqu'elles résident en dehors de l'île de Montréal, sont beaucoup plus susceptibles d'abandonner leur langue maternelle que lorsqu'elles sont établies sur l'île (l'indice de vitalité de ce groupe est particulièrement faible en dehors de l'île de Montréal).

La comparaison avec le reste du Canada illustre également l'importance du contexte régional. Comme nous l'avons souligné dans le chapitre précédent, le « reste du Canada » connaît, comme la plupart des pays, la « loi du sol » en matière linguistique, c'est-à-dire qu'une seule langue y est *de facto* dominante aussi bien dans le domaine privé que dans le domaine public, sans qu'il ne soit nécessaire d'instaurer une contrainte législative pour

l'imposer. Ceci n'exclut évidemment pas une législation linguistique permettant, du moins théoriquement, d'utiliser une autre langue (en l'occurrence le français) dans des domaines particuliers et sous certaines conditions. Que le reste du Canada soit soumis à la « loi du sol » en matière linguistique est fort bien illustré par les indices de continuité linguistique, qui montrent clairement les gains appréciables (un indice de 114 % en 2001, en légère hausse) du groupe majoritaire, en opposition avec les pertes très importantes subies par les deux groupes linguistiques minoritaires : l'indice du groupe français est de 63 % et celui du groupe « autre » de 57 %.

Au Québec, où la « loi du sol » ne vaut guère qu'en dehors de la région métropolitaine de Montréal (et encore, pas de façon complète), force est de constater que, dans une situation de libre choix (sauf exceptions partielles, comme pour le régime scolaire des enfants des personnes immigrées), la « vitalité » de la langue démographiquement majoritaire est faible (un indice de 102 %) alors que celle de la langue minoritaire (en l'occurrence l'anglais) est impressionnante. Avec un indice de 126 % (en hausse régulière depuis 1971), le Québec est de loin la province où la « vitalité » de l'anglais est la plus élevée : l'indice s'élève à 118 % au Manitoba, à 116 % en Ontario et à 114 % dans l'ensemble des autres provinces du reste du Canada. Dans aucune province l'indice du groupe anglais n'est inférieur à 100 %. Par contre, l'indice du groupe français est inférieur à 100 % dans toutes les provinces, sauf au Québec où il est à peine supérieur à 100 % : il est de 26 % dans le cas de la Saskatchewan, 29 % en Colombie-Britannique, 33 % en Alberta, 60 % en Ontario, la seule province où le déficit de vitalité du français est relativement faible étant le Nouveau-Brunswick (91 %). Au total, pour l'ensemble du Canada, la vitalité de l'anglais, telle que mesurée par cet indice, est éclatante (114 %), alors que celle du français est problématique (96 %), la très faible vitalité du français au Québec (102 %, quasiment stable) ne compensant guère pour le déficit considérable de vitalité en dehors du Québec, déficit d'ailleurs en croissance rapide (l'indice est passé de 73 % en 1971 à 63 % en 2001).

La vitalité du groupe anglais apparaît donc nettement plus forte (et de plus en plus forte) lorsqu'il est minoritaire au Québec que ne l'est la vitalité de ce même groupe lorsqu'il est majoritaire en dehors du Québec, et la vitalité du groupe majoritaire (français) du Québec est nettement moins forte que la vitalité du groupe majoritaire (anglais) du reste du Canada. En matière linguistique comme en bien d'autres domaines, libre choix signifie loi du marché, et il semble bien, au vu de ces indices, que dans le cas du Québec la loi du marché continue à renforcer la vitalité de la langue anglaise.

Ces indices de vitalité (ou de continuité) linguistique sont la résultante du comportement démographique et linguistique adopté en longue période par l'ensemble de la population. Ils n'expriment que partiellement le comportement de mobilité linguistique des groupes linguistiques concernés. Pour évaluer ce comportement, la plupart des auteurs utilisent le nombre de transferts et les taux de transferts entre groupes linguistiques, obtenus en comparant la langue maternelle des individus à leur langue d'usage, telles que déclarées à chaque recensement. Comme nous l'avons souligné dans le chapitre précédent (section 1.2, e), comparer la langue maternelle et la langue d'usage des individus pour connaître leur mobilité linguistique est hautement discutable, parce que ce que l'on obtient par cette comparaison, ce sont des transferts sur la « durée de vie », c'est-à-dire réalisés à un moment indéterminé entre la naissance des individus recensés et la date du recensement. Il s'ensuit que l'on ne peut connaître ni l'âge des individus, ni leurs autres caractéristiques personnelles, ni leur lieu de résidence, au moment où le transfert est réalisé. Tous les auteurs sont d'accord pour affirmer qu'on ne peut prétendre analyser le comportement migratoire d'une population en comparant le lieu de naissance et le lieu de résidence des individus au moment du recensement. Or, c'est exactement la même approche que l'on adopte lorsqu'on étudie le comportement linguistique d'une population en comparant la langue maternelle et la langue d'usage des individus recensés.

Dans une première étape, nous ferons cependant une brève analyse de ces transferts « durée de vie », car elle nous permettra de dégager la complexité du problème et de comparer avec les études d'autres auteurs.

a. La mobilité linguistique « durée de vie »

La mobilité linguistique des francophones du Québec est très faible, nettement plus faible que celle de leurs concitoyens anglophones, mais comme elle porte sur des effectifs beaucoup plus élevés, les pertes sont supérieures aux gains. Comme il n'y a guère de transferts vers une langue tierce, ni de la part des francophones, ni de la part des anglophones, la mobilité linguistique de ces deux groupes est pour l'essentiel limitée à la mobilité entre ces deux groupes. Lors du recensement de 2001, quelque 10 % des personnes de langue maternelle anglaise ont déclaré comme langue d'usage le français (après répartition des langues d'usage multiples) et un peu plus de 1 % ont déclaré une langue tierce, tandis que seulement 1,3 % des personnes de langue maternelle française ont adopté l'anglais comme langue d'usage, et 0,2 % ont choisi une langue tierce. Malgré la propension huit fois plus élevée des personnes de langue maternelle anglaise à choisir le français, les échanges entre le groupe anglais et le groupe français se soldent par un léger gain net (quelque 3 mille en 1996 et 8 mille en 2001; voir OQLF, 2005, tableau 1.16 : 71) pour le groupe anglais, la faible propension des personnes de langue maternelle française à opter pour l'anglais portant sur un effectif de population « soumise au risque » beaucoup plus élevé. Lorsqu'on analyse (Castonguay, 2005, tableau 2.1 : 15) l'évolution de ces transferts « durée de vie » depuis 1971, on constate depuis 1986 une tendance à la baisse du gain net du groupe anglais dans ses échanges avec le groupe français. Cette baisse est cependant partiellement factice, car attribuable aux modifications dans la formulation et la structure du questionnaire du recensement. Il semble raisonnable de supposer que ces échanges sont actuellement près de l'équilibre.

En ce qui concerne la mobilité linguistique du groupe de langue maternelle « autre » (dont l'effectif en 2001 s'élève à quelque 730 mille personnes), on peut distinguer quatre sous-groupes : les autochtones, les natifs, les immigrants d'avant 1980 et les immigrants arrivés depuis 1980 (cette dernière année ayant été choisie en référence à la loi 101, entrée en vigueur en 1977).

Les autochtones (Amérindiens et Inuits) de langue maternelle « autre » constituent un bloc non négligeable (quelque 5 % du total des allophones). Leur propension à effectuer un transfert vers le français est très faible et le restera sans doute encore longtemps. Les rares transferts réalisés par ce groupe (le taux de rétention de la langue maternelle est de 92 %) se font très majoritairement vers l'anglais (sauf chez les Montagnais).

Les natifs dont la langue maternelle n'est ni le français, ni l'anglais, ni une langue autochtone, constituent un groupe dont le poids dans le total des allophones (environ 30 %) est important. Même s'ils sont nés au Canada, ces allophones ne sont guère portés à abandonner leur langue tierce (ce qui illustre, une fois de plus, l'extrême difficulté à changer de langue) : seulement quelque 40 % ont effectué un transfert linguistique, et à peine un quart de ces derniers ont alimenté le groupe francophone. En d'autres termes, au sein de ce groupe de natifs de langue maternelle tierce (autre qu'une langue autochtone), seulement 10 % (soit environ 20 mille personnes) ont choisi comme langue d'usage à la maison la langue officielle du Québec. Puisqu'il s'agit ici de transferts sur la durée de vie, on peut aisément estimer à quelque 500 unités le gain annuel moyen réalisé par le groupe francophone à partir du groupe des natifs de langue tierce (en supposant que la durée de vie moyenne, c'est-à-dire l'âge moyen de ce groupe, est d'environ 40 ans).

Ces résultats, qui portent sur l'ensemble des natifs de langue maternelle tierce (autre qu'une langue autochtone) pour beaucoup scolarisés avant la loi 101, sont totalement compatibles avec les données (non publiées) d'une enquête réalisée par Statistique Canada en 2002, et récemment divulguées (Berger, 2006). Parmi les enfants (âgés

de 15 ans ou plus) nés au Québec de parents immigrants de langue maternelle tierce, 52 % utilisent régulièrement à la maison la langue maternelle tierce de leurs parents, et les 48 % qui ont opéré un transfert se répartissent de la manière suivante : 37 % vers l'anglais et 11 % vers le français. Ces immigrants de seconde génération se comportent donc à peu près comme l'ensemble des natifs de langue tierce : la majorité garde sa langue maternelle, et quelque 10 % seulement ont opéré un transfert linguistique vers le français (voir également Turcotte, 2006).

Les immigrants arrivés avant 1980 représentent environ 30 % du total du groupe de langue maternelle tierce, et ce pourcentage est bien sûr destiné à diminuer progressivement. Ces immigrants sont apparemment aussi peu enclins à abandonner leur langue maternelle que les natifs de langue maternelle tierce (seulement environ 40 % ont réalisé un transfert), mais comme leur durée moyenne de séjour au Québec est par définition moins longue que celle des natifs, on peut conclure que leur probabilité annuelle d'effectuer un transfert est en fait plus élevée. Parmi les quelque 90 mille personnes concernées, 40 %, soit environ 36 mille, ont choisi le français. Le gain annuel moyen réalisé par le groupe francophone grâce à l'apport de ce groupe est donc de l'ordre du millier.

Enfin, *les immigrants de langue tierce arrivés après 1980* représentent environ 35 % du total du groupe de langue maternelle tierce. Comme ces immigrants ont en moyenne une durée de séjour au Québec nettement moindre que les immigrants d'avant 1980 (les immigrants des 20 dernières années ont en moyenne une dizaine d'années de séjour), il est normal qu'ils aient un taux de rétention de leur langue maternelle plus élevé que leurs compatriotes arrivés avant 1980 : environ 30 % de ces immigrants des 20 dernières années ont réalisé un transfert, contre 40 % pour le groupe des immigrants arrivés avant 1980. Au sein de ce groupe des immigrants des 20 dernières années, la relation entre durée de séjour et pourcentage d'abandon de la langue maternelle tierce est très nette, mais cette relation est « brouillée » par les modifications dans la composition des flux d'immigrants. Depuis les années 1980, l'immigration internationale est nettement plus « francophile » (soit parce que les immigrants ont une langue maternelle proche du français, soit parce qu'il s'agit d'immigrants de langue maternelle tierce qui ont déjà, avant d'immigrer, adopté le français comme langue d'usage), ce qui rend évidemment le lien avec la durée de séjour moins étroit. Cela se reflète dans le pourcentage de transferts réalisés vers le français : parmi les immigrants qui ont réalisé un transfert, les deux tiers de ceux arrivés en 1981-1990 ont rejoint le groupe francophone, et ce pourcentage monte à 71 % pour ceux de 1991-1995 et à 75 % pour ceux de 1996-2001.

Cette remarquable progression de la part du français dans le total des transferts opérés par les immigrants de langue maternelle tierce est principalement le résultat de la politique d'immigration, l'impact de la loi 101 (qui concerne essentiellement la francisation des enfants d'immigrants) étant apparemment secondaire (surtout lorsqu'on considère les immigrants récents). Les immigrants arrivés en 1976-1980, 1981-1985 et 1986-1990 ont choisi dans quasiment les mêmes proportions (entre 67 % et 68 %) le français lorsqu'ils ont opéré un transfert, alors que pour ceux arrivés plus récemment, dont la durée de séjour est donc très brève, ce pourcentage est largement supérieur à 70 % : les 75 % de transferts effectués vers le français parmi les immigrants de langue tierce arrivés durant la période 1996-2001, avaient sans doute pour la plupart déjà été réalisés avant l'arrivée de ces immigrants. Il semble en effet difficile de croire que deux ans et demi de séjour (la durée de séjour moyenne des immigrants de cette période) suffisent pour abandonner sa langue maternelle, alors que les natifs et les immigrants de longue date gardent dans des proportions élevées leur langue maternelle tierce. La progression impressionnante de la part du français parmi les transferts à partir d'une langue maternelle tierce doit donc sans doute être considérée comme une conséquence de la politique de francisation de l'immigration bien plus que comme un succès de la loi 101.

Cette part élevée et croissante de transferts vers le français ne porte cependant que sur des petits chiffres. Au total, selon le recensement de 2001, parmi les immigrants de langue maternelle tierce arrivés en 1981-2001,

environ 57 mille ont effectué un transfert « durée de vie » vers le français. Même si tous ces transferts avaient été réalisés au Québec, après l'arrivée de ces immigrants, ce qui est sans aucun doute loin d'être le cas, cela ne représenterait encore que quelques milliers par an.

Même si les chiffres que nous venons d'analyser portent sur des transferts « durée de vie », on peut cependant en inférer que, sur une base annuelle, le nombre de transferts du groupe de langue maternelle tierce vers le français est faible. Les chiffres discutés démontrent également que, même si parmi les immigrants les plus récents (ceux de 1996-2001), le pourcentage de transferts vers le français se rapproche du pourcentage du groupe francophone dans le total de la population québécoise, il s'agit là d'un phénomène marginal, qui porte sur de petits effectifs, et qui est le résultat de la politique d'immigration bien plus que d'un changement dans le comportement linguistique des immigrants. Globalement, on est loin de l'égalité entre le français et l'anglais. Sans doute, les immigrants de langue maternelle tierce arrivés au cours du dernier quart de siècle ont-ils choisi majoritairement le français plutôt que l'anglais (dans une proportion de 2 à 1 pour ceux de 1976-1990 jusqu'à une proportion de 3 à 1 pour ceux de 1996-2001, rapport cependant surestimé à cause des modifications dans le questionnaire). Mais cela est totalement dominé par les choix réalisés par les autres sous-groupes de langue maternelle tierce : les personnes de langue maternelle tierce nées au Canada (c'est-à-dire les autochtones et les descendants d'immigrants de langue tierce qui sont nés au Canada) et les immigrants d'avant 1961 ont choisi l'anglais dans une proportion de 3 contre 1, l'ensemble des immigrants de 1961-1975 qui ont fait un transfert se répartissant plutôt de manière égale entre l'anglais et le français. Le poids des immigrants « récents » (ceux arrivés depuis 1976) est cependant encore trop faible dans le total des effectifs de langue maternelle tierce, de telle sorte que sur les 42 % des personnes de langue maternelle tierce qui ont réalisé un transfert, 48 % ont choisi le français. Il s'agit évidemment d'une progression remarquable par rapport aux 25 % que l'on connaissait encore quinze ans plus tôt, progression qui est cependant due aussi, comme nous l'avons souligné précédemment, aux modifications apportées aux questionnaires des recensements de 1991 et 2001.

Si le Québec continue de recevoir des immigrants de langue maternelle tierce déjà francisés (ou en voie de l'être), et puisque de toute manière le pourcentage des natifs et des immigrants « anciens » diminuera dans l'avenir, le pourcentage de transferts effectués vers le français ne peut que croître. Mais on est encore loin d'une situation où la mobilité linguistique du groupe de langue maternelle tierce ne jouerait pas au détriment du pourcentage de francophones dans la population totale : pour que les transferts linguistiques soient « neutres » de ce point de vue, il faudrait en effet que près de 90 % de tous les transferts en provenance du groupe de langue maternelle tierce se fassent vers le français (le groupe francophone représente en effet actuellement 89 % dans la somme des groupes francophones et anglophones).

En outre, il ne faut pas oublier que cette remarquable croissance de l'attraction du français ne porte que sur un nombre limité de transferts. Tant que le nombre et donc le pourcentage de ces transferts resteront aussi faibles (si l'on se réfère à la situation du reste du Canada à cet égard, on ne voit d'ailleurs pas comment ce pourcentage pourrait augmenter rapidement), l'arrivée de nouveaux immigrants de langue maternelle tierce contribuera à réduire la part du groupe francophone dans la population totale : avec 48 % des transferts vers le français et avec seulement 42 % de personnes de langue maternelle tierce qui ont réalisé un transfert, on n'a toujours que 20 % de ces personnes qui sont francisées. À cet égard, le Québec est encore loin de la situation prévalant dans le reste du Canada, où le pourcentage de transferts parmi les personnes de langue maternelle tierce est maintenant proche de celui du Québec (46 % contre 42 %), mais où 99,4 % des transferts se font vers l'anglais : 46 % d'anglicisés et 0,6 % de francisés dans le reste du Canada contre 20 % de francisés et 22 % d'anglicisés au Québec, l'inégalité dans le « choc des langues » au Canada est sans doute dans ces chiffres.

Il importe cependant de rappeler que la discussion qui précède est fondée sur des estimations fragiles, le recours aux transferts « durée de vie » étant éminemment discutable lorsqu'on entend étudier le comportement linguistique d'une population. D'autres approches, qui consistent essentiellement à estimer la mobilité linguistique sur une période donnée, confirment cependant ces premières conclusions. Dans les pages suivantes, nous examinerons les résultats auxquels aboutissent ces tentatives.

b. La mobilité linguistique « par période »

La seule manière d'évaluer l'importance des transferts sur une période donnée serait de poser lors d'un recensement (ou d'une enquête, le recensement n'étant d'ailleurs qu'une vaste enquête) une question analogue à celle posée en matière de migration, soit par exemple « quelle langue parliez-vous le plus souvent (à la maison) il y a cinq ans ? », ce que à notre connaissance aucun recensement au monde ne fait (même le Conseil de la langue française, dans son enquête de 1997 dont nous avons fait état dans le chapitre précédent, n'a pas jugé bon d'introduire une telle question). En l'absence d'une quelconque information directe, il nous faut donc recourir à des estimations. La première estimation du nombre de transferts linguistiques réalisés sur une période donnée est celle de Girard (1992), et elle porte sur la période 1981-1986. Sans doute le comportement linguistique s'est-il modifié à certains égards depuis lors, du moins pour certains sous-groupes de la population québécoise (en l'occurrence, les immigrants récents), mais comme ce comportement n'évolue que lentement pour la grande majorité de la population, on peut raisonnablement supposer que les résultats obtenus par cet auteur représentent des ordres de grandeur encore valables aujourd'hui.

Les estimations de Girard conduisent à un total général de moins de 34 mille transferts, soit moins de 7 mille par an. Elles permettent également de voir que, même si très peu de francophones font un transfert vers l'anglais (à peine 0,2 % des membres de ce groupe seraient passés du français à l'anglais comme langue d'usage), et même si la propension des anglophones à abandonner l'anglais au profit du français est six fois plus élevée (1,3 % des anglophones seraient passés de l'anglais au français comme langue d'usage), à cause des effectifs concernés le nombre de transferts du français vers l'anglais (13,5 mille) est supérieur au nombre de transferts en sens inverse (10 mille), de telle sorte que ce serait finalement le groupe anglais qui serait le bénéficiaire des « échanges linguistiques » entre les deux groupes, ce gain étant cependant très faible (de l'ordre de 700 unités par an en moyenne). Ce sont évidemment les allophones qui sont le plus susceptibles de changer de langue d'usage. Selon les estimations de Girard, 3,3 % des allophones (quelque 10 mille sur cinq ans) auraient abandonné leur langue « tierce » au profit soit du français (pour un tiers), soit de l'anglais. Au total, la perte annuelle nette, tous échanges linguistiques confondus, serait de 2 mille pour le groupe allophone, alors que le groupe anglophone bénéficierait d'un gain annuel net de 2 mille, le solde total du groupe francophone étant proche de zéro.

C'est évidemment du côté du comportement des allophones que les modifications par rapport à 1981-1986 (la période étudiée par Girard) ont sans doute été les plus marquées. On peut en effet espérer que la loi 101, qui ne pouvait guère exercer d'impact en 1981-1986, a fini par influencer le comportement de certains membres du groupe de langue maternelle tierce, tout comme on peut envisager que la présence d'un plus grand nombre de « francotropes » parmi les immigrants récents de langue maternelle « autre » a contribué à accroître le nombre de transferts vers le français. Dans ce dernier cas, il faut cependant être prudent dans l'interprétation des chiffres, car nombre de ces immigrants « francotropes » ont peut-être effectué un transfert vers le français avant d'immigrer au Québec; or, ce sont les transferts réalisés au Québec, après leur immigration, qu'il nous importe de saisir.

Pour ce faire, nous pouvons adopter une approche bien connue des démographes (mais rarement appliquée par ceux que préoccupe la problématique démographique), à savoir l'approche longitudinale, qui consiste à

suivre une cohorte dans le temps, par groupe d'âge (c'est-à-dire d'un groupe d'âge $x - n, x$ observé au recensement t au groupe d'âge suivant $x, x + n$, observé au recensement de l'année $t + n$). Grâce à des compilations spéciales des recensements de 1991, 1996 et 2001, nous avons pu connaître la langue d'usage déclarée à deux recensements successifs par la cohorte des immigrants arrivés entre 1986 et 1991 et par ceux arrivés entre 1991 et 1996. La première cohorte a été recensée une première fois en 1991 et une deuxième fois en 1996 (une première analyse longitudinale de cette cohorte avait été présentée dans Termote, 1999, tableau 11 : 138), et la seconde une première fois en 1996 et une deuxième fois en 2001. Nous aurions évidemment pu retrouver en 2001 pour une troisième fois la cohorte arrivée en 1986-1991, mais pour des raisons qui seront explicitées ultérieurement, les résultats obtenus grâce à cette troisième observation ne sont guère utiles²⁴.

En comparant le pourcentage d'immigrants de langue maternelle « autre » qui ont déclaré le français ou l'anglais comme langue d'usage à deux recensements successifs, on obtient, sous certaines hypothèses, une estimation du pourcentage de ces immigrants qui ont adopté le français ou l'anglais comme langue d'usage entre ces deux recensements. Par exemple, si en 1991 sur 100 immigrants âgés de 20 à 24 ans arrivés entre 1986 et 1991, 10 ont déclaré le français comme langue d'usage, et que cinq ans plus tard, au recensement de 1996, 15 immigrants de la même cohorte (donc âgés alors de 25 à 29 ans) ont déclaré utiliser le français, on peut – sous certaines conditions – conclure qu'entre 1991 et 1996 cinq personnes parmi ces 100 immigrants ont adopté le français. Bien sûr, les 10 qui avaient déclaré le français comme langue d'usage en 1991 ont également effectué un transfert, mais on ne peut savoir ni quand, ni où, ni à quel âge : tout ce que l'on sait, c'est qu'ils ont réalisé un transfert entre 1986 et 1991 (puisque en 1991 ils avaient entre 20 et 24 ans révolus), ce qui ne nous importe guère, puisque ce qu'il nous faut déterminer, c'est le nombre de transferts qui ont eu lieu au Québec sur une période donnée, 1991-1996 en l'occurrence. Ce sont ces différences entre le pourcentage de transferts vers le français ou l'anglais tels que déclarés à deux recensements successifs par les membres d'une même cohorte, et en tenant compte des passages d'un groupe d'âge au suivant, qui sont présentés dans le tableau 7. On peut interpréter les chiffres de ce tableau comme des probabilités quinquennales de passage d'une langue « autre » vers le français ou l'anglais, pour deux cohortes d'immigrants, ceux de 1986-1991 recensés en 1996 et ceux de 1991-1996 recensés en 2001. Ce tableau ne présente que les immigrants recensés sur l'île de Montréal. Nous nous sommes limité à cette région à la fois par souci de brièveté dans la présentation de nos résultats, et parce que, comme nous l'avons constaté précédemment, la très grande majorité des immigrants de langue tierce sont concentrés dans cette région.

Cette approche longitudinale implique cependant certaines hypothèses. En effet, au cours de la période pour laquelle nous voulons estimer le nombre de transferts, la cohorte étudiée a été soumise à plusieurs risques de sortie : certains membres de cette cohorte peuvent être décédés, d'autres peuvent avoir quitté la région pour une autre région du pays, et d'autres encore peuvent avoir quitté le pays. Pour que l'estimation ne soit pas biaisée par ces sorties, il nous faut supposer que les risques de sortie sont les mêmes quel que soit le statut linguistique, ce qui n'est évidemment pas le cas lorsqu'il s'agit de sortie par émigration, car il est bien connu qu'un immigrant de langue maternelle « autre » qui a adopté l'anglais comme langue d'usage a une probabilité d'émigrer (vers une autre province ou vers un tiers pays) nettement plus élevée que celui qui a opté pour le français. Cette sélectivité dans l'émigration des immigrants explique pourquoi le pourcentage de transferts vers une même langue tels que

²⁴ Il eût évidemment été utile de réaliser une telle analyse longitudinale pour d'autres cohortes d'immigrants que celles de 1986-1991 et 1991-1996, ainsi que pour des cohortes de non-immigrants. Le coût des compilations spéciales (par groupe quinquennal d'âge...) sur plusieurs recensements successifs nous a cependant obligé à nous limiter à ces deux cohortes.

déclarés à deux recensements successifs peut baisser. On trouve une illustration de ce phénomène dans les chiffres produits dans le tableau 11 de Termote, 1999 : pour les transferts effectués vers l'anglais entre 1991 et 1996, nombreux sont les groupes d'âge pour lesquels le pourcentage baisse entre 1991 et 1996. Comme on ne peut avoir une probabilité négative, nous avons supposé que lorsque le pourcentage de transferts vers une langue donnée diminue entre deux recensements, la probabilité est nulle. Mais il n'en reste pas moins que, à cause essentiellement de la sélectivité des sorties par émigration, cette approche sous-estime les transferts vers l'anglais.

Outre les problèmes posés par les sorties de la cohorte, il y a ceux liés aux entrées. Pendant la période analysée, la cohorte peut en effet avoir été « gonflée » par des entrées. Les seules entrées à considérer sont celles par immigration interne, puisqu'il ne peut y avoir ni naissances ni nouvelle immigration internationale : la cohorte des immigrants arrivés au cours de la période 1986-1991 ne peut, entre 1991 et 1996, que vieillir ou se redistribuer entre régions. Cette immigration interne par redistribution est aussi sélective que l'est l'émigration interne, l'une étant le pendant de l'autre : ainsi, les immigrants internationaux de langue maternelle autre qui se sont installés en dehors de Montréal et qui avaient adopté l'anglais comme langue d'usage ont, beaucoup plus que ceux qui ont opté pour le français, tendance à s'installer ensuite sur l'île de Montréal. Il y a donc une neutralisation au moins partielle des biais dus aux entrées et sorties.

Enfin, il faut supposer que, d'un recensement à l'autre, les questions linguistiques ont été posées de manière identique, ce qui n'a pas été le cas en 2001 par rapport à 1996, tout comme il faut supposer que les répondants sont restés cohérents dans leurs réponses à ces questions.

Au vu de ces diverses hypothèses, il est évident que l'estimation du nombre de transferts sur une période donnée que l'on peut faire grâce à l'approche longitudinale, ne peut produire, au mieux, que des ordres de grandeur.

Lorsqu'on examine les résultats obtenus selon cette approche pour la période 1991-1996, donc pour la cohorte des immigrants de langue maternelle autre arrivés entre 1986 et 1991 (et résidant en 1996 sur l'île de Montréal), on peut constater (tableau 7, première colonne) qu'en ce qui concerne les transferts vers le français les résultats sont relativement cohérents : les probabilités de transfert sont les plus élevées aux âges de scolarité obligatoire et diminuent ensuite pour se situer entre 2,5 % et 5,0 % entre 20 et 49 ans. Après 45-49 ans, il n'y a pratiquement plus de transferts, un phénomène qui a été maintes fois observé, et qui est d'ailleurs conforme à l'attente : plus on avance en âge, plus il est difficile de changer de langue d'usage. Au total, tous âges confondus, il y aurait eu, entre 1991 et 1996, 4,5 % de transferts vers le français parmi les immigrants de langue maternelle « autre », dont la majorité des transferts auraient eu lieu parmi les enfants de 5 à 14 ans.

La question est de savoir si l'on peut considérer que des transferts réalisés à ces jeunes âges sont vraiment des transferts, et surtout s'ils sont définitifs. Ce sont en effet les parents qui déclarent la langue d'usage de leurs enfants, et on peut se demander si les parents n'ont pas tendance à déclarer la langue dans laquelle leurs enfants sont scolarisés, plutôt que la langue la plus souvent utilisée à la maison. Il est en effet curieux de constater qu'en ce qui concerne les parents de ces enfants, c'est-à-dire ceux qui ont pour la plupart entre 25 et 34 ans, les probabilités de transfert sont beaucoup (quatre à cinq fois) plus faibles. Et même si les nombreux transferts déclarés pour les 5-14 ans étaient réels, il faudrait encore s'interroger sur la signification à long terme de ces transferts. Or, selon les données du ministère de l'Éducation du Québec, près de la moitié (46 %) des enfants de langue maternelle « autre » scolarisés (loi 101 oblige) en français, optent pour l'anglais dès que, à la sortie du secondaire, ils retrouvent le libre choix du régime linguistique, lors de leur accession aux études collégiales. En outre, toutes les études du comportement linguistique soulignent le rôle déterminant de l'entrée sur le marché du travail et du conjoint dans la fixation d'un transfert linguistique.

Les résultats obtenus pour les transferts réalisés vers l'anglais semblent beaucoup plus sujets à caution. On remarquera (deuxième colonne du tableau 7) la multiplicité de zéros : nombreux sont en effet les âges pour lesquels le pourcentage de l'anglais a diminué entre 1991 et 1996 parmi les immigrants de langue maternelle « autre ». Si l'on en croit les résultats obtenus par l'approche longitudinale, il n'y aurait plus guère de transferts vers l'anglais parmi ces immigrants, sauf parmi les 5-9 ans et (très peu) parmi les 15-24 ans. Au total, tous âges confondus, il y aurait également eu baisse du pourcentage de locuteurs de l'anglais. On savait que parmi les immigrants récents de langue maternelle tierce ayant réalisé un transfert, le français était maintenant nettement majoritaire, mais conclure qu'il n'y a pratiquement plus de transferts vers l'anglais semble exagéré.

Il est évident que le biais causé par la sélectivité des sorties de la cohorte par émigration (interne et internationale) joue ici à fond. Un nombre considérable d'immigrants internationaux de langue maternelle « autre » qui en début de période (donc en moyenne deux ans et demi après leur arrivée) parlaient l'anglais à la maison, ont sans doute émigré vers une province anglophone ou vers les États-Unis, et ces sorties n'ont été que partiellement compensées par des transferts vers l'anglais, de telle sorte qu'en fin de période, au recensement de 1996, le pourcentage de locuteurs de l'anglais a diminué parmi les immigrants qui n'ont pas émigré.

Les résultats obtenus pour la période 1996-2001, donc pour les immigrants arrivés entre 1991 et 1996, sont encore plus discutables que ceux que nous venons de discuter pour les transferts vers l'anglais entre 1991 et 1996. En effet, aux problèmes posés par la sélectivité des entrées et surtout des sorties de la cohorte s'ajoute celui causé par les modifications dans le questionnaire du recensement. Si l'on en croit les chiffres des deux dernières colonnes du tableau 7, il y aurait maintenant des transferts (parfois nombreux) à tous les âges, même aux âges avancés. La relation inverse entre âge et probabilité de changer de langue d'usage n'est plus vérifiée. Les probabilités de transfert vers le français auraient fortement augmenté à tous les âges (sauf pour les 5-14 ans), mais également les probabilités de transfert vers l'anglais. Au total, tous âges confondus, 9,0 % des immigrants « récents » de langue maternelle « autre » auraient opté, entre 1996 et 2001, pour le français (soit le double du pourcentage estimé pour la période 1991-1996) et 4,0 % (contre 0 %) pour l'anglais.

Ces résultats tous âges confondus sont conformes à l'attente en ce qui concerne la répartition entre le français et l'anglais, mais par contre le profil par âge est fortement sujet à caution. En outre, à cause probablement des modifications dans le questionnaire du recensement, le niveau des probabilités est sans doute trop élevé : l'application des probabilités de transfert estimées pour 1996-2001 à une cohorte fictive de 100 immigrants âgés de 25 à 29 ans (l'âge moyen des immigrants à leur arrivée) conduirait à ce que 70 % de ces immigrants aient réalisé un transfert avant de mourir. Un tel résultat est éminemment discutable, dans la mesure où pour l'ensemble des personnes de langue maternelle « autre » seulement quelque 45 % ont effectué un transfert sur le total de la « durée de vie ». On peut en effet difficilement imaginer qu'entre 25-29 ans et l'âge de leur décès, ces immigrants abandonneraient leur langue maternelle aussi allègrement et aisément (par rapport à l'ensemble de leurs concitoyens de langue autre), alors qu'ils arrivent en moyenne à des âges où il devient de plus en plus difficile d'apprendre et d'adopter une autre langue comme langue d'usage à la maison.

Nous pouvons résumer cette discussion des résultats du tableau 7 en dégagant trois conclusions : (1) le profil par âge et le niveau des probabilités de transferts estimées pour 1996-2001 semble pour le moins discutable, mais la répartition des transferts entre le français et l'anglais apparaît valable; (2) le profil par âge est par contre nettement plus cohérent lorsqu'il s'agit de la période 1991-1996, mais pour cette période le niveau des probabilités est sans doute sous-estimé, surtout en ce qui concerne les transferts vers l'anglais; (3) la conclusion la plus importante porte sur le nombre de transferts : que l'on se fie aux résultats de 1991-1996 ou à ceux de 1996-2001, ce nombre est très faible.

En effet, lorsqu'on applique les probabilités estimées pour la période 1991-1996 aux nombres total d'immigrants concernés (ceux de langue maternelle « autre » arrivés entre 1986 et 1991), on obtient un total de quelque 4 mille transferts; avec les chiffres de 1996-2001, on obtient environ 8 mille transferts. Cela représente donc tout au plus mille à 2 mille transferts par an (dont les deux tiers vers le français). De tels chiffres démontrent bien, une fois de plus, à quel point la mobilité linguistique ne peut jouer qu'un rôle marginal dans la dynamique démographique d'une société. Il n'est pas facile de changer de langue d'usage, il faut des circonstances exceptionnelles et des pressions sociales et économiques très fortes (par exemple, dans le milieu du travail ou dans le cadre d'une union exogame) pour qu'une personne soit prête à abandonner sa langue maternelle, et lorsqu'elle est disposée à le faire, cela prend encore plusieurs années avant que le transfert ne se matérialise et ne devienne définitif.

Bien sûr, les résultats que nous venons de discuter ne portent pas sur l'ensemble des immigrants de langue tierce, ni *a fortiori* sur l'ensemble des locuteurs d'une telle langue. Mais ils couvrent le sous-groupe sans doute le plus susceptible d'opérer un changement de langue d'usage : ils ont en effet une durée de séjour suffisante (sept ans et demi en moyenne) et ne sont pas encore trop âgés pour faire l'investissement considérable que représente ce transfert (s'ils sont arrivés en moyenne à l'âge de 27 ans, cela implique qu'ils auraient alors environ 35 ans). Les probabilités de transfert pour l'ensemble des personnes de langue tierce (comprenant donc les natifs et les immigrants « anciens ») sont sans doute nettement plus faibles.

Il est également évident que les chiffres que nous avons obtenus ne peuvent être considérés que comme des ordres de grandeur pouvant servir à fonder des hypothèses et des simulations. Mais ils permettent de voir que, même si l'on double, triple, quadruple, le nombre de transferts, l'impact de ces derniers sur l'évolution démographique du Québec ne peut qu'être très faible, sauf bien sûr pour le groupe « autre », relativement moins nombreux mais qui supporte la totalité des pertes par mobilité linguistique. Il serait temps que l'on accepte que ce sont les processus démographiques qui sont déterminants pour l'avenir des groupes français et anglais du Québec, et non la mobilité linguistique. En d'autres termes, les tendances de fond sont dominées par les phénomènes démographiques, et les transferts linguistiques ne peuvent que marginalement freiner ou accentuer ces tendances. Les résultats de nos prévisions illustreront d'ailleurs clairement cette proposition.

S'il est vrai que nos résultats ne peuvent représenter que des ordres de grandeur, on remarquera cependant qu'ils sont tout à fait conformes à ceux obtenus par Girard (1992), qui avait cependant adopté une tout autre approche méthodologique. Le fait que deux approches différentes produisent des conclusions similaires renforce évidemment la solidité de celles-ci. Il n'en reste pas moins qu'il s'agit d'estimations. La seule manière de vraiment connaître le comportement linguistique d'une population est de suivre « longitudinalement » les membres de cette population, en leur demandant à divers moments du temps quelle est leur langue d'usage. C'est précisément ce qu'ont fait Renaud et autres (2001), qui ont suivi pendant 10 ans, soit de 1990 à 1999, une cohorte d'immigrants arrivés en 1989 : au terme de la période, le pourcentage de ceux qui, parmi les immigrants de langue maternelle « autre » que le français ou l'anglais, avaient effectué un transfert vers le français, était passé de 8,7 % à 16,2 % (Renaud et autres, 2001 : 106). Le gain de 7,5 % sur dix ans est tout à fait comparable aux gains de 4,5 % que nous avons obtenus sur sept ans et demi pour la cohorte des immigrants arrivés entre 1986-1991 dont fait partie l'échantillon de Renaud et autres.

Dans une étude récente, Castonguay (2005 : 25-27) met cependant en doute les résultats que nous avons obtenus précédemment (Termote, 1999). Cet auteur considère l'ensemble des immigrés de langue tierce d'avant 1961 et ceux arrivés durant chaque période quinquennale de 1961-1965 à 1986-1990, tels que recensés aux recensements de 1991, 1996 et 2001, ainsi que ceux arrivés en 1991-1995 tels que recensés en 1996 et 2001, et enfin ceux arrivés entre 1996 et 2001 et recensés en 2001. Pour chacune de ces cohortes d'immigrants, il calcule

le gain *net* (« substitutions nettes à la place d'une tierce langue ») des groupes français et anglais attribuable aux transferts linguistiques entre ces deux groupes et le groupe de langue *maternelle* tierce. Ce gain net est obtenu en comparant le nombre de transferts *durée de vie* recensés à chaque recensement successif entre les langues considérées. Castonguay (2005 : 27) considère que ces résultats lui permettent d'affirmer que : « En réalité, le *mouvement* (nos italiques) de la francisation relative entre 1991 et 1996 parmi les différentes cohortes d'immigrés allophones arrivés avant 1991 n'indique [...] aucune tendance longitudinale significative [...]. Fait à retenir, le taux de francisation relative n'augmente pas entre 1991 et 1996 pour la cohorte 1986-1990 analysée par Termote. »

Ces commentaires de Castonguay, qui est quand même un expert en matière de transferts linguistiques, illustrent bien la complexité méthodologique inhérente à l'étude de la mobilité linguistique. Nous ne reviendrons pas sur l'extrême fragilité d'une analyse de l'évolution du comportement linguistique à partir de données sur les transferts nets mesurés sur la durée de vie. Il a fallu des décennies pour que les démographes acceptent qu'il était illusoire de prétendre étudier l'évolution du comportement migratoire à partir des différences temporelles (entre deux recensements) des migrations nettes mesurées en comparant le lieu de naissance et le lieu de résidence au moment du recensement. Un transfert linguistique net (une « substitution nette » selon la terminologie de Castonguay) est autant une construction de l'esprit qu'une migration nette. Une « personne ayant effectué un transfert net » n'existe pas, tout comme un migrant net n'existe pas. Ces personnes « nettes » n'ont pas de comportement (linguistique ou migratoire). De même que l'on ne peut étudier le comportement « vital » (fécondité et mortalité) d'une population en se basant sur son accroissement naturel (différences entre les entrées par naissances et les sorties par décès), de même que l'on ne peut analyser le comportement migratoire de cette même population en examinant son accroissement migratoire (différence entre les entrées par immigration et les sorties par émigration), de même on ne peut connaître son comportement linguistique à partir de son accroissement par transfert linguistique (« substitutions nettes », différence entre les entrées en provenance d'un autre groupe linguistique et les sorties vers ce même groupe).

Il n'y a en fait pas de contradictions à trouver entre les résultats de Castonguay et les nôtres. Nous n'avons en effet pas cherché à dégager des évolutions, des « mouvements », des « tendances longitudinales », ni voulu mesurer la francisation relative d'une cohorte. Nous avons plutôt tenté d'estimer le nombre de transferts réalisés sur une période déterminée, en l'occurrence 1991-1996 dans Termote (1999) et 1996-2001 dans le présent rapport, en comparant la langue d'usage à deux recensements successifs, telle que déclarée par les membres d'un groupe d'âge donné, en décalant bien sûr les groupes d'âge (par exemple, les 20-24 ans de 1991 étant les 25-29 ans de 1996), ce que, apparemment, Castonguay ne fait pas puisqu'il considère l'ensemble de la cohorte, tous âges confondus. Ce n'est pas en comparant, d'un recensement à l'autre, les « substitutions nettes », les entrées et les sorties par transfert linguistique « durée de vie », que l'on peut mesurer le nombre d'entrées et le nombre de sorties réalisées sur la période intercensitaire considérée.

Si l'analyse des transferts nets « durée de vie » ne permet pas de déterminer le nombre de transferts réalisés sur une période spécifique, par contre le nombre de transferts nets « durée de vie » déclarés à un recensement donné nous permet d'obtenir un ordre de grandeur de l'impact que ces transferts peuvent avoir sur l'évolution des effectifs des groupes linguistiques. Castonguay (2005, tableau 2.2 : 17, et tableau 2.1 : 15) estime, sur la base des transferts linguistiques « durée de vie » déclarés au recensement de 2001, à 118 mille le gain net du groupe français dans ses échanges linguistiques avec le groupe de langue tierce, et à 8 mille la perte nette du groupe français dans ses échanges avec le groupe anglais. Au total, le groupe francophone a donc gagné 110 mille membres grâce à la mobilité linguistique, essentiellement grâce à ses échanges avec le groupe de langue tierce. Ce gain est la résultante (en 2001) d'une série de gains enregistrés année après année. Pour avoir une idée du gain annuel moyen, on peut

diviser le gain total par l'âge moyen de la population. Cet âge moyen, qui est fort semblable d'un groupe linguistique à l'autre, est légèrement inférieur à 40 ans. Si l'on divise 110 mille par 40, on obtient un gain annuel net pour le groupe francophone de 2,75 mille en moyenne, soit 13,75 mille sur cinq ans. Quand on considère que ce gain net est dû essentiellement aux transferts avec le groupe de langue tierce, et qu'il n'y a fort probablement guère de transferts du groupe francophone vers le groupe de langue tierce, on peut conclure que ce dernier chiffre est tout à fait cohérent avec celui d'un gain de quelque 4 mille estimé pour les transferts parmi le sous-groupe des immigrants « récents » (ceux de 1981-2001) de langue tierce. Les autres sous-groupes de langue tierce (les natifs et les immigrants anciens) se voient en effet alors attribuer environ 10 mille transferts vers le français, ce qui paraît raisonnable, étant donné que ces sous-groupes ont des probabilités très faibles d'opérer un tel transfert.

Avec un gain total net de moins de 3 mille unités par an en moyenne, il est difficile de soutenir que la mobilité linguistique est un facteur déterminant de l'évolution du groupe francophone du Québec. Ce faible gain est plus que compensé par l'énorme déficit annuel des naissances, et par la très forte sous-représentation des francophones dans les flux annuels d'immigration internationale. Ce chiffre implique un taux annuel d'accroissement par mobilité linguistique de quatre dixièmes de un pour mille (0,0004). On pourrait cependant soutenir qu'estimer un gain annuel moyen sur 40 ans est discutable, dans la mesure où les gains du groupe francophone ne sont devenus significatifs que depuis les derniers lustres. Mais même en supposant que tous les gains sont concentrés sur les 20 dernières années, c'est-à-dire même en doublant le chiffre que nous avons obtenu, cela ne fera toujours qu'un taux de 0,0008. Les exercices détaillés de simulation (par âge, région, langue d'usage de début et de fin de période) auxquels nous nous étions livré dans Termote, 1999 (voir entre autres le tableau 21 : 147), ainsi que ceux dont les résultats seront présentés dans le chapitre 4 du présent rapport, ne font que confirmer la conclusion à laquelle nous a conduit le raisonnement que nous venons de faire, à savoir que la mobilité linguistique n'exerce qu'un effet très marginal sur l'évolution des effectifs du groupe francophone, et qu'il ne faut donc pas compter sur ce type de mobilité pour renverser la tendance anticipée au déclin de ces effectifs.

Il existe une autre preuve selon laquelle sur une période donnée la mobilité linguistique est très faible et ne peut qu'apporter une contribution marginale à la dynamique démographique du Québec. Et elle nous est également fournie par les transferts « durée de vie », mais cette fois sur une durée de vie limitée. Statistique Canada a en effet produit des tableaux qui permettent de connaître la langue maternelle des enfants de moins de 18 ans vivant dans une famille époux-épouse, selon la langue maternelle des parents²⁵. Si l'on suppose que la langue maternelle de ces enfants est aussi leur langue d'usage, de telles données offrent donc un aperçu de l'ampleur des transferts intergénérationnels, avec l'immense avantage que ces transferts portent, par définition, sur une période qui s'étend au maximum sur 18 années, celles qui précèdent le recensement considéré. Par souci de brièveté, nous nous limiterons ici aux résultats obtenus pour le recensement de 2001 (voir Marmen et Corbeil, 2004, tableaux 5.2A et 5.2B, qui présentent aussi des données pour les recensements de 1971, 1991 et 1996).

Ces données montrent que pour l'ensemble du Québec, des quelque 140 mille enfants vivant dans une famille époux-épouse dont les deux parents ont chacun une langue maternelle tierce, près de 18,6 mille avaient le français comme langue maternelle et 13,6 mille l'anglais, soit environ 13 % de transferts intergénérationnels vers le français et 10 % vers l'anglais, ce qui implique (sous réserve des quelques centaines de cas où les enfants ont comme langue maternelle à la fois l'anglais et le français) que 77 % des parents de langue maternelle tierce ont transmis leur langue maternelle à leurs enfants. Les 18,6 mille transferts intergénérationnels vers le français ont par définition eu lieu sur une période de 18 ans, entre 1983 et 2001, ce qui représente en moyenne quelque mille transferts par an.

²⁵ Les données sont également disponibles par classe d'âge (0-4, 5-9, 10-14 et 15-17 ans). L'analyse de ces données détaillées aboutit aux mêmes conclusions.

À côté de ces transferts réalisés par les enfants dont les deux parents ont une langue maternelle tierce, il y a ceux réalisés par les enfants dont seulement un des parents a une langue maternelle tierce. Or on sait que l'exogamie est un puissant facteur de mobilité linguistique intergénérationnelle. Effectivement, lorsqu'un des parents a le français comme langue maternelle, ce dernier devient la langue maternelle des enfants pour 75 % d'entre eux (9 % ont cependant l'anglais comme langue maternelle, même si aucun des parents n'a l'anglais comme langue maternelle), et lorsqu'un des parents a l'anglais comme langue maternelle, ce dernier devient la langue maternelle de 83 % des enfants concernés (dans ce cas, seulement 4 % des enfants ont le français comme langue maternelle). De tels résultats illustrent, une fois encore, que même dans le Québec des dernières années, où la loi 101 est censée exercer pleinement son impact, l'exogamie joue en faveur du groupe anglais. Au total, les transferts vers le français réalisés par les enfants de moins de 18 ans dont un seul des deux parents a une langue tierce comme langue maternelle, sont au nombre de 25 mille, qu'il faut donc ajouter aux 18,6 mille déjà comptabilisés pour ceux dont les deux parents sont de langue maternelle tierce, ce qui nous donne un total général de 44 mille transferts intergénérationnels vers le français, soit en moyenne moins de 2,5 mille par an.

Si l'on sait que cette moyenne de 2,5 mille transferts vers le français a été réalisée sur la période 1983-2001, par contre on ne sait pas où ces transferts ont été effectués. On ne peut donc, dans le cas des familles immigrées, déterminer s'ils ont eu lieu avant ou après leur arrivée. Or, ce qui nous importe, c'est le comportement linguistique des personnes de langue tierce au Québec, et donc le nombre de transferts réalisés au Québec. En outre, on ne peut assez souligner le caractère provisoire d'un transfert réalisé par ces enfants de moins de 18 ans. Pour une large part des enfants concernés, il s'agit en effet d'un transfert en quelque sorte « forcé », lié à la scolarisation obligatoire en français. Or, on sait que dès que, lors du passage du réseau secondaire au réseau collégial, il y a liberté de choix en matière de langue d'enseignement, près de la moitié des élèves allophones qui ont été scolarisés en français optent pour l'anglais. Le chiffre de 2,5 mille transferts par an est donc sans doute nettement surestimé. Par contre, il ne porte que sur la mobilité linguistique d'une partie de la population de langue tierce. Même si les personnes de langue tierce ne faisant pas partie d'une famille époux-épouse ayant des enfants âgés de moins de 18 ans ont sans doute une mobilité linguistique nettement moins élevée (car d'un âge moyen beaucoup plus élevé), il y a quand même des transferts qui se sont réalisés en dehors de ce contexte familial. Si l'on suppose que la surestimation liée aux transferts effectués avant l'arrivée des immigrants est compensée par ces transferts « non familiaux », on reste avec un nombre limité de transferts intergénérationnels. S'il y a aussi peu de transferts intergénérationnels, il faut accepter qu'il y a fort probablement encore moins de transferts au cours d'une même génération. On peut comprendre que s'il est très difficile pour un immigrant de langue tierce d'abandonner sa langue maternelle, cela devient moins malaisé pour les descendants de cet immigrant, surtout si ces descendants sont soumis à une obligation légale en matière de langue d'enseignement.

On doit donc conclure que, quelle que soit l'approche adoptée pour tenter d'estimer le nombre de transferts réalisés au cours d'une période donnée au profit du groupe francophone, ce nombre est sans doute très faible, de l'ordre de quelques milliers par an. Un tel résultat ne devrait pas surprendre. Abandonner sa langue d'usage n'est pas chose aisée, il faut des circonstances exceptionnelles et des pressions très fortes pour adopter une langue d'usage différente de celle dans laquelle on a été élevé.

Bien sûr, nous n'avons pu aboutir qu'à des estimations, le chiffre réel pouvant aussi bien être la moitié du chiffre estimé que le double. Mais même si l'on doublait les chiffres obtenus, on se retrouverait toujours avec des montants trop faibles pour pouvoir affecter significativement les tendances lourdes dominées par les phénomènes démographiques, du moins en ce qui concerne l'avenir des groupes francophone et anglophone.

* * * * *

L'analyse du comportement démographique de la population québécoise confirme donc que la dynamique à l'œuvre dans chaque région et dans chaque groupe linguistique est très différente.

D'une manière générale, l'évolution du groupe francophone est dominée par sa sous-fécondité chronique (ce qui implique un déficit important des naissances et un vieillissement rapide de la population) et par une immigration internationale qui ne compense cependant que très partiellement ce déficit, la migration interne (entre régions du Québec et entre provinces) et la mobilité linguistique ne jouant qu'un rôle secondaire. Lorsqu'il s'agit de l'île de Montréal et du reste de la région métropolitaine, la migration interne, et plus particulièrement l'étalement urbain, joue néanmoins un rôle important.

La problématique démographique du groupe anglophone n'est guère différente de celle du groupe francophone : tous deux souffrent d'une sous-fécondité chronique, dont les effets ne sont compensés que partiellement par l'immigration internationale. La mobilité linguistique, qui a très longtemps eu un impact positif majeur sur l'évolution de ce groupe, exerce apparemment un rôle moins important aujourd'hui. Par contre, au niveau régional, il y a des différences avec le groupe francophone : la migration interprovinciale joue un rôle considérable pour les anglophones de l'île de Montréal, alors que l'étalement urbain n'est guère important pour ces derniers.

Enfin, le groupe allophone connaît une fécondité encore relativement élevée (même si celle-ci se rapproche de celle que connaissent les groupes francophone et anglophone), tout en étant le grand bénéficiaire de l'immigration internationale. L'évolution de ce groupe est également influencée significativement par la mobilité linguistique, contrairement à celle des deux autres groupes, mais elle n'est guère affectée par la migration interne, tant interprovinciale qu'interrégionale.

En résumé, nous pouvons conclure que les groupes francophones et anglophones se trouvent tous deux dans un même processus de déclin, les mêmes causes (une sous-fécondité importante non compensée par l'immigration internationale et la mobilité linguistique) produisant les mêmes effets. Dans le cas du groupe anglophone, la dynamique de déclin est en outre renforcée par une forte propension à l'émigration interprovinciale. Par contre, presque tous les facteurs démographiques (même la mortalité) sont favorables au groupe allophone (la relativement légère sous-fécondité de ce groupe implique une déperdition en termes d'effectifs, mais un gain en termes de poids démographique). La source essentielle de déperdition du groupe allophone est la mobilité linguistique, mais celle-ci n'est pas suffisante pour neutraliser les gains enregistrés du côté du comportement démographique, de telle sorte que ce groupe ne peut que manifester une croissance soutenue, tant en effectifs qu'en pourcentages.

6. La structure par âge

La structure par âge d'une population conditionne le comportement de cette population (les phénomènes démographiques et la mobilité linguistique étant fortement liés à l'âge), mais elle est aussi la conséquence de ce comportement. La répartition par âge observée en 2001 est le résultat du comportement démographique de la population sur une très longue période (à la limite sur un siècle, voire plus), et pas seulement du comportement de cette population au cours des trois dernières décennies (1971-2001) analysé dans les sections précédentes. Il importera de garder cela à l'esprit lorsque nous interpréterons les chiffres de 2001.

Il y a plusieurs manières de caractériser la structure par âge d'une population. Un des indicateurs le plus souvent utilisé pour résumer cette structure est *l'âge moyen*. Ce dernier s'élevait en 2001 à 38,6 ans pour l'ensemble de la population québécoise (contre 37,5 ans dans le reste du Canada) et les différences entre groupes linguistiques étaient minimales (38,5 ans pour les allophones, 38,6 ans pour les francophones, et 38,8 ans pour les

anglophones). Dans la plupart des régions les différences entre groupes linguistiques étaient en effet relativement faibles (la seule exception notable étant le reste du Québec, où l'âge moyen des allophones était d'à peine 30 ans, contre 39 ans pour les francophones et 41 ans pour les anglophones). Par exemple, sur l'île de Montréal l'âge moyen était pratiquement le même pour les francophones et les allophones (39,7 ans et 39,6 ans), les anglophones étant en moyenne un an plus jeune (38,6 ans). Par contre, les différences régionales ne sont pas négligeables : en 2001, l'île de Montréal et la région « reste du Québec » étaient les régions où l'âge moyen était le plus élevé (39,4 ans et 39,0 ans respectivement), alors que la population du reste de la région métropolitaine de Montréal avait un âge moyen inférieur de près de trois ans (36,7 ans).

L'âge moyen d'une population peut varier rapidement dans le temps. Ainsi, au cours de la seule période 1991-2001, l'âge moyen du groupe francophone du Québec a augmenté de plus de trois ans (de 35,5 ans à 38,6 ans), alors que la population anglophone voyait son âge moyen augmenter de seulement 1,4 année (de 37,4 ans à 38,8 ans) et la population allophone d'à peine un an (de 37,5 ans à 38,5 ans). Sur la base de l'âge moyen, la population francophone est donc incontestablement celle qui a vieilli le plus vite : la remarquable homogénéité linguistique observée en 2001 en termes d'âge moyen est un phénomène très ponctuel. En outre, il y a de fortes différences régionales dans la vitesse de ce vieillissement : au cours de la période 1991-2001, la croissance de l'âge moyen n'a été que d'une année sur l'île de Montréal (et ce pour chacun des trois groupes linguistiques), mais a été trois ans dans le reste de la région métropolitaine (de 33,7 ans à 36,7 ans) et de près de quatre ans (de 35,4 ans à 39,0 ans) dans la région « reste du Québec ». La faible croissance de l'âge moyen de la population de l'île de Montréal est sans doute en grande partie attribuable à l'immigration internationale (et à la fécondité des immigrantes).

Un deuxième indicateur de la structure par âge d'une population est obtenu en rapportant la population des moins de 20 ans et des 65 ans ou plus, à la population des 20-64 ans. Ce rapport, appelé « taux de dépendance », tente de mesurer le nombre d'« inactifs » qui « dépendent » du travail des « actifs ». Il s'agit bien sûr d'une approximation, car tous ceux qui ont moins de 20 ans ou plus de 65 ans ne sont pas nécessairement « inactifs », tout comme tous ceux qui ont entre 20 et 64 ans ne sont pas nécessairement « actifs ». Malgré cette limite, un tel indicateur mérite d'être pris en considération, car il revêt incontestablement une signification importante en termes économiques. En termes de « dépendance », le groupe francophone est avantagé par rapport aux deux autres groupes linguistiques : selon le recensement de 2001, il y avait au Québec 100 francophones d'âge actif pour 59 francophones d'âge inactif, alors que pour les anglophones ce rapport était de 100 actifs pour 64 inactifs et pour les allophones de 100 actifs pour 66 inactifs²⁶. Ces rapports étaient pratiquement identiques en 1991. Un tel rapport reflète non seulement le comportement récent, mais également le comportement passé (les dernières classes d'âge « actif » sont nées pendant le *baby boom*), et est donc influencé par le « poids du passé ». Comme les francophones ont maintenu un niveau de fécondité élevé bien plus longtemps que les anglophones, il n'est guère surprenant d'observer des taux de dépendance supérieurs parmi ces derniers. Il n'est pas sans intérêt de noter que le taux de dépendance est le plus élevé parmi les allophones : contrairement à une opinion assez répandue, l'immigration internationale (les allophones étant pour la très grande majorité des immigrants ou des descendants d'immigrants) ne rend pas la structure par âge d'une population plus favorable en termes économiques.

²⁶ L'avantage du groupe francophone en termes de dépendance demeure si, pour tenir compte du fait que nombre de personnes d'âge actif ne sont pas actives, on fait commencer l'inactivité des âgés à 60 ans au lieu de 65 ans : dans ce cas, on obtient (toujours en 2001, et pour l'ensemble du Québec) 70 inactifs pour 100 actifs chez les francophones, 75 inactifs pour 100 actifs chez les anglophones et 78 inactifs pour 100 actifs chez les allophones.

Les disparités linguistiques dans le taux de dépendance observées au niveau de l'ensemble du Québec valent pour la plupart des régions. Le taux de dépendance est le plus bas sur l'île de Montréal, et ce pour chacun des groupes linguistiques (un taux de 55 inactifs pour 100 actifs chez les francophones, le taux s'élevant à 61 % chez les anglophones et 64 % chez les allophones). Les écarts entre groupes linguistiques sont particulièrement importants dans la région « reste du Québec » : le taux du groupe francophone y est de 60 inactifs pour 100 actifs, mais s'éleve à 70 % chez les anglophones et à 90 % chez les allophones.

On peut construire un troisième indicateur de la structure par âge, en mettant cette fois l'accent sur la capacité de « remplacement » d'une population, plutôt que sur la capacité pour les actifs de « supporter » les inactifs : en rapportant la population des jeunes enfants à celle de leurs parents, on obtient une bonne approximation de la capacité qu'ont les générations à se remplacer. Nous avons défini le groupe des jeunes enfants comme étant celui des 0-9 ans et celui de leurs parents comme étant celui des 25-34 ans (parce que l'écart entre générations se situe entre 25 et 30 ans). Si l'on considère la population de l'ensemble du Québec en 2001, le déficit de remplacement est le plus élevé pour le groupe anglophone (dont l'indice est de 80 %, soit un déficit de 20 %), alors que les groupes francophone et allophone ont un déficit comparable (un indice de 92 % dans le premier cas, de 93 % dans le second)²⁷. L'image est cependant fort variable d'une région à l'autre.

Sur l'île de Montréal, c'est en effet le groupe francophone qui connaît le déficit de remplacement le plus élevé (un indice de 66 %), alors que l'indice du groupe anglophone s'éleve à 70 % et celui du groupe allophone à 83 %. Au total, tous groupes linguistiques confondus, le déficit de remplacement est le plus élevé sur l'île de Montréal (un indice de 70 % contre 90 % pour l'ensemble du Québec), et cela vaut également pour chacun des groupes en particulier. Le reste de la région métropolitaine de Montréal est la seule région qui ne connaisse pas de déficit de remplacement : l'indice y est égal à 100 % pour les groupes anglophones et allophones, et s'éleve à 106 % pour le groupe francophone (pour un total de 105 %). Outre les différences de fécondité entre les deux régions, l'étalement urbain et l'immigration internationale (les immigrants sont souvent dans la classe des 25-34 ans et apportent peu de jeunes enfants) contribuent sans doute pour beaucoup à expliquer le déficit de remplacement sur l'île et l'absence de déficit dans le reste de la région métropolitaine. Dans la région « reste du Québec », le groupe francophone connaît un léger déficit de remplacement (l'indice est de 95 %) alors que les deux autres groupes ne connaissent pas de déficit (l'indice est de 100 % chez les anglophones et s'éleve même à 144 % chez les allophones, la sur-fécondité des autochtones bénéficiant grandement à ce groupe).

Les conclusions que l'on peut dégager de ce bref examen de la structure par âge doivent donc être nuancées. Sans doute, quel que soit l'indicateur choisi, au niveau de l'ensemble du Québec le groupe francophone est, du moins en 2001, dans une situation relativement favorable par rapport aux deux autres groupes : ce groupe a l'âge moyen et le taux de dépendance le plus bas, et connaît un déficit de remplacement relativement faible, nettement plus faible que celui du groupe anglophone et pratiquement égal à celui du groupe allophone. Cette conclusion reste valable pour la région « reste de la région métropolitaine », dans laquelle le groupe francophone se trouve également dans une situation privilégiée, quel que soit l'indicateur (âge moyen et taux de dépendance le plus bas, et indice de remplacement le plus élevé, supérieur à 100 %), mais elle ne vaut pas pour l'île de Montréal, où le groupe francophone a un âge moyen supérieur à la moyenne de cette région, et connaît le déficit de remplacement le plus élevé, tout en ayant le taux de dépendance le plus bas. Tout comme elle ne vaut pas pour la région « reste du Québec », où le groupe francophone a le taux de dépendance le plus bas, mais aussi l'indice de remplacement le plus bas, tout en ayant un âge moyen relativement élevé.

²⁷ Il importe cependant de noter que, à cause du sous-dénombrement particulièrement élevé parmi le groupe des 25-34 ans, les indices de remplacement sont fort probablement surestimés, surtout pour les allophones.

Cette image régionalement contrastée est le reflet des différences régionales dans la dynamique démolinguistique au cours du dernier siècle. Il nous faudra évidemment vérifier si les tendances démolinguistiques prévisibles pour les prochaines décennies modifieront significativement cette image.

CHAPITRE 3

HYPOTHÈSES ET SCÉNARIOS

Toute perspective démographique, *a fortiori* si elle est considérée comme une prévision, implique une large part de spéculation. Par définition, l'avenir est imprévisible. Le mieux que l'on puisse faire lorsqu'on s'aventure à prévoir l'avenir, est de cerner ce qui est plausible, et parmi ce qui est plausible, dégager ce qui est le plus probable. Pratiquement tous les jours, on constate que les économistes éprouvent de très sérieuses difficultés à prévoir l'évolution économique à court terme, à échéance de quelques années, et – heureusement pour les économistes... – on semble trouver normal qu'ils se trompent le plus souvent. Aux démographes, on demande de prévoir le comportement de fécondité et de mobilité pour les décennies à venir, c'est-à-dire qu'on leur demande de prévoir le comportement de personnes qui ne sont pas encore nées ou qui ne sont pas encore arrivées par immigration. Il n'est donc guère surprenant que les démographes se soient régulièrement trompés dans leurs exercices prévisionnels. S'il est déjà très difficile de prévoir l'évolution d'une population dans son ensemble, on peut s'imaginer à quel point l'exercice devient périlleux lorsqu'il s'agit de prévoir celle des divers groupes linguistiques, et cela par région de surcroît. Aussi, très peu se sont lancés dans cette aventure.

Dans ce troisième chapitre, nous présenterons tout d'abord (section 1) un bref historique des perspectives démologiques réalisées pour le Québec, ce qui permettra de situer l'exercice prévisionnel dont les résultats seront présentés dans le chapitre 4, dans l'ensemble des expériences antérieures, et de tirer les leçons des erreurs passées²⁸. Nous résumerons ensuite (section 2) les principales caractéristiques du modèle de prévision utilisé, l'essentiel du chapitre étant cependant consacré à définir les hypothèses (section 3) et les scénarios (scénarios 4) que nous avons adoptés pour réaliser ces nouvelles perspectives basées sur la situation démologique du Québec en ce début de siècle.

1. Les expériences prévisionnelles antérieures

Au début des années 1990, on ne recensait que deux exemples de prévisions démologiques pour l'ensemble du Québec, découpé dans les deux cas en régions. Le premier est l'oeuvre de Lachapelle et Henripin (1980) qui se sont basés sur les résultats du recensement de 1971, et le second est celui auquel s'est adonné l'auteur du présent rapport (Termote et Gauvreau, 1988), où les résultats du recensement de 1981 ont été utilisés. Très significativement, dans les deux cas, les prévisions ont été effectuées selon la langue d'usage à la maison, ce qu'à l'époque personne ne contestait. Comme nous l'avons souligné dans le chapitre 1, depuis quelques années le recours à la langue d'usage est remis en cause, du moins par ceux que les résultats obtenus avec cet indicateur dérangent...

L'exercice prévisionnel réalisé dans chacune de ces deux études était particulièrement périlleux. Lachapelle et Henripin (1980) ne disposaient comme information sur la langue d'usage que d'une seule observation temporelle, puisque le recensement de 1971 était le premier à avoir introduit une question sur la langue d'usage, ce qui est bien peu pour dégager des tendances. Et même si Termote et Gauvreau (1988) pouvaient bénéficier d'une seconde observation temporelle, celle-ci ne permettait la comparaison que sur une période de dix ans,

²⁸ Cette section reprend pour l'essentiel ce que nous avons développé dans Termote, 2002 : 207-209.

puisque le recensement de 1976 ne comportait pas de question sur la langue d'usage; en outre, cette période incorporait le lustre 1976-1981, une période tout à fait exceptionnelle en termes de comportement migratoire, particulièrement pour les anglophones²⁹. Nous ne reviendrons pas sur les résultats obtenus dans ces deux études, qui présentent aujourd'hui un intérêt plutôt historique³⁰.

Outre ces deux ouvrages, qui portaient sur l'ensemble du Québec et ses régions, il faut mentionner trois exercices prévisionnels portant sur la région de Montréal. Le premier, publié en 1981, est dû à Baillargeon et Benjamin (voir aussi Benjamin et Baillargeon, 1977), et tout comme l'ouvrage de Lachapelle et Henripin (1980) il était basé sur un contexte démolinguistique unique (celui du recensement de 1971). La prévision portait à la fois sur la langue maternelle et la langue d'usage à la maison, le passage de l'une à l'autre étant réalisé par des taux de conservation ou de perte de la langue maternelle.

L'intérêt particulier des prévisions de Veltman (1989) réside dans la prise en considération d'une multiplicité d'hypothèses de mobilité linguistique. Les résultats qu'il obtient démontrent clairement que, quels que soient les changements futurs de comportement linguistique de la population et quelles que soient les modifications dans la structure linguistique des immigrants, les « stocks » de transferts linguistiques « durée de vie » ne sont guère affectés. Il en résulte que les effectifs et les pourcentages de chaque groupe linguistique ne varient guère d'une hypothèse de mobilité linguistique à l'autre, même sur une période relativement longue (1986-2011 en l'occurrence)³¹. Nos propres exercices prévisionnels (Termote, 1994, 1996 et 1999) aboutiront d'ailleurs à la même conclusion. Veltman semble cependant ne pas avoir pleinement dégagé les implications des résultats qu'il a obtenus en 1989, puisque dans ses écrits ultérieurs il utilise l'argument de la mobilité linguistique pour déclarer que : « La guerre linguistique est finie : le français a gagné » (Veltman, 1999) et décréter la « vitalité du français [et la] léthargie de l'anglais » (Veltman, 2005).

Selon son scénario de base, Veltman obtenait pour 2001 72,2 % de francophones dans la région métropolitaine de Montréal, 19,7 % d'anglophones et 8,1 % d'allophones (après répartition à parts égales des 4,6 % de bilingues anglais-français). Selon le dernier recensement, il y avait en 2001 dans la région métropolitaine de Montréal 70,5 % de francophones, un pourcentage significativement moindre que celui prévu par Veltman, pourcentage qui aurait été encore nettement plus bas si ce n'eût été de l'extension spatiale du territoire de la région métropolitaine (qui a pour effet d'ajouter des francophones) et des modifications dans les questions linguistiques du recensement. Comme Veltman a également surestimé la part des anglophones (17,3 % au lieu des 19,7 % prévus), il est évident que c'est du côté des allophones que l'erreur est la plus impressionnante : au lieu des 8,1 % prévus, on en a recensé 12,2 %. Cette sous-estimation est attribuable pour l'essentiel au fait que Veltman a reproduit très fidèlement les paramètres observés en 1986. Plus particulièrement, le niveau de l'immigration internationale était maintenu très bas, au même niveau que celui observé durant la période 1981-1986, soit 63 mille immigrants par période quinquennale (moins de 13 mille par an). Dans ces conditions, il n'est guère

²⁹ Devant les embûches que présentait un exercice prévisionnel basé sur une période aussi exceptionnelle, nous nous étions d'ailleurs refusé à présenter des résultats détaillés, nous limitant à brièvement esquisser quelques tendances de fond.

³⁰ Le lecteur intéressé trouvera une discussion des résultats obtenus dans ces deux études dans Termote, 1991 : 259-267.

³¹ Veltman (1989 : 133) affirme en outre que « la plus faible conservation du français [parmi les francophones] pèserait plus lourdement sur l'équilibre linguistique de la région qu'une anglicisation relativement plus importante de la population immigrante (...) le taux relatif de la francisation des immigrants allophones n'a qu'un impact relativement marginal ». Que la mobilité linguistique des immigrants allophones exerce un effet « relativement marginal » par rapport à la mobilité linguistique des francophones n'est guère surprenant, dans la mesure où l'effectif de ces derniers est beaucoup plus élevé que celui des immigrants allophones.

surprenant d'obtenir des résultats qui surestiment la part des francophones et des anglophones en sous-estimant celle des allophones, et qui prévoient que l'effectif de la population de la région métropolitaine sera stagnant dès 2001 et commencera à décroître entre 2006 et 2011, avec une composition linguistique qui varie très peu par rapport à celle de 1986.

Les choses changent considérablement lorsqu'on considère le scénario dit de très forte immigration, qui consiste à doubler le nombre d'immigrants allophones. Dans ce cas, il n'y a plus de déclin de la population totale (du moins avant 2011, terme de la période prévisionnelle) et on se retrouve avec une baisse de la part des francophones au lieu d'une hausse, tandis que le pourcentage d'allophones augmente significativement, tout en étant encore en deçà de la croissance observée pour ce groupe. De tels résultats illustrent bien l'impact que l'immigration internationale peut avoir sur la composition linguistique de la région de Montréal. Si cet impact est déjà aussi net lorsqu'on considère l'ensemble de la région métropolitaine de Montréal, on peut aisément imaginer ce que peut être cet impact si, au sein de cette région, l'on distingue l'île de Montréal où est concentrée la vaste majorité des immigrants.

Les perspectives de Paillé (1990) relatives à l'évolution prévisible entre 1981 et 1996 de la population de langue maternelle française sur l'île de Montréal méritent à cet égard une attention particulière. Le fait que ces prévisions portent sur la population définie selon la langue maternelle n'affecte guère les conclusions, dans la mesure où, lorsqu'il s'agit de la part de la population de langue française, les évolutions sont très fortement parallèles, que cette population soit définie en termes de langue d'usage ou en termes de langue maternelle. Quel que soit le scénario adopté, le pourcentage de la population de langue maternelle française baisse sur l'île de Montréal, avec une « fourchette » allant de 56,5 % à 59,5 % pour 1996 (terme de la période prévisionnelle). Le recensement de 1996 a conduit à un pourcentage de 53,4 % pour le groupe de langue maternelle française (55,6 % pour le groupe de langue d'usage française). Même le scénario le plus défavorable au groupe francophone a donc nettement sous-estimé l'ampleur de la baisse du pourcentage de francophones sur l'île de Montréal.

Au cours de la dernière décennie, nous avons réalisé, à la demande du Conseil de la langue française, trois exercices prévisionnels, publiés respectivement en 1994, 1996 et 1999. Le premier était basé sur le recensement de 1986, le deuxième sur celui de 1991 et le troisième sur celui de 1996. Bien sûr, les résultats sont différents, et selon l'évolution de la conjoncture démographique (particulièrement en matière d'immigration internationale), le choix du scénario considéré comme « le plus plausible », peut varier. À cet égard, la problématique des prévisions démographiques n'est guère différente de celle des prévisions démographiques générales (sans distinction selon les groupes linguistiques) : lorsque les comportements changent, les scénarios prévisionnels – et donc les résultats – doivent nécessairement changer aussi. Tout comme les économistes révisent leurs prévisions tous les trois mois en fonction de l'évolution des paramètres, de même les démographes ont intérêt à revoir régulièrement leurs prévisions (lors de la parution des résultats d'un nouveau recensement, par exemple), ce que font d'ailleurs aussi bien Statistique Canada que l'Institut de la statistique du Québec.

Aucune prévision ne peut prétendre prévoir parfaitement le comportement d'une population, même à court terme. Par contre, si l'on ne peut espérer prévoir exactement le niveau auquel se situera un phénomène donné à un moment donné de l'avenir, on peut à tout le moins tenter de dégager les tendances de fond qui domineront l'évolution de ce phénomène. À cet égard, les démographes sont privilégiés, car les tendances démographiques sont particulièrement « lourdes », difficiles à renverser. Il existe en effet une forte inertie dans le système démographique, inertie due en partie au poids du passé. Par exemple, la structure par âge d'une population dépend du comportement passé (sur tout un siècle) de cette population, mais cette structure par âge détermine aussi l'avenir : il y aura moins de naissances et de migrations internes et plus de décès dans une population vieille que dans une population jeune. L'inertie du système démographique est également attribuable à la forte stabilité

de l'échelle des valeurs qui détermine le comportement d'une société, particulièrement en matière de fécondité. Cette stabilité et cette inertie n'excluent évidemment pas des variations « conjoncturelles » du comportement démographique, particulièrement en ce qui concerne la migration.

En d'autres termes, le démographe qui ose l'aventure de la prévision doit accepter qu'au mieux il sera capable de dégager les tendances fondamentales de l'avenir, sans pouvoir prétendre que le rythme auquel ces tendances s'établiront puisse être correctement prévu. Or, toutes nos prévisions, qu'il s'agisse de celles de 1994, de 1996 ou de 1999, et quel que soit le scénario choisi³², convergent vers le même résultat : alors que sur l'île de Montréal le déclin du poids démographique du groupe francophone se poursuivra, en dehors de cette région l'érosion du poids relatif de ce groupe devrait être faible. Selon le scénario choisi, ces tendances lourdes se manifesteront de façon plus ou moins rapide : selon que l'on choisit un scénario « pessimiste » ou « optimiste », le déclin du groupe francophone sera plus ou moins rapide, mais déclin il y aura. La même tendance lourde au déclin peut être déglagée pour le groupe anglophone, ce qui implique que seul le groupe allophone manifeste une dynamique de croissance, tant en effectif qu'en pourcentage.

Il ne nous semble guère utile de revenir sur les résultats détaillés que nous avons obtenus dans le cadre de nos prévisions basées sur les recensements de 1986 (Termote, 1994) et de 1991 (Termote, 1996), puisque ces résultats sont fonction d'un contexte démographique qui s'est significativement modifié (surtout du point de vue de l'immigration internationale). Nous nous limiterons donc ici à évaluer la robustesse de nos prévisions basées sur le recensement de 1996 (Termote, 1999). Encore faut-il se mettre d'accord sur les critères d'évaluation de la qualité des prévisions. Celle-ci doit-elle être jugée sur la base de la performance à court terme (en l'occurrence, en comparant les prévisions pour 2001 avec les résultats du recensement de 2001) ? Puisque les prévisions ont pour objectif premier de dégager des tendances de moyen (éventuellement aussi de long) terme, ne faut-il pas plutôt évaluer la qualité d'une prévision sur l'ensemble de la période de prévision ? Une prévision peut en effet se révéler inexacte à très court terme, tout en étant confirmée sur la longue période. Faut-il évaluer la qualité prévisionnelle en termes de nombres absolus, en termes de structure, en termes de taux de croissance ? En outre, une prévision peut se révéler exacte pour un découpage territorial et inexacte pour un autre découpage. Faut-il donc rejeter les résultats d'une prévision parce que pour une région particulière les résultats ont été infirmés, alors qu'ils ont été confirmés pour d'autres régions ? Les critères sont nombreux, et l'unanimité est loin d'être faite quant au critère optimal.

Nous ne reviendrons pas ici sur les critiques qui ont été émises à propos du découpage territorial adopté dans nos prévisions, et dont nous avons fait état longuement dans le chapitre 1. Remarquons tout d'abord que nos prévisions de la population totale (tous groupes linguistiques confondus) pour 2001 se sont révélées très proches des effectifs recensés en 2001, tant pour la région métropolitaine de Montréal dans son ensemble que pour l'île de Montréal : pour cette dernière nous avons prévu 1 764 mille habitants en 2001, alors que selon le recensement il y en aurait eu 1 783 mille, et pour l'ensemble de la région métropolitaine, nos prévisions étaient de 3 385 mille habitants, contre 3 381 mille personnes recensées³³. C'est dans la structure linguistique que se localise donc l'erreur, particulièrement en ce qui concerne l'île de Montréal.

³² En ne considérant bien sûr que l'ensemble des scénarios « réalistes », c'est-à-dire à l'exclusion des scénarios d'impact (par exemple, ceux comportant une hypothèse d'immigration internationale nulle), destinés à évaluer l'effet de la variation d'une composante, toutes les autres composantes restant égales.

³³ En prévoyant un taux de croissance de 3 % sur cinq ans pour la région métropolitaine de Montréal, et en ayant limité notre erreur prévisionnelle à 4 mille unités sur 3,385 mille (soit un écart de 0,1 %), notre prévision est sans conteste la plus « performante » de toutes celles qui ont été réalisées pour cette région. Les autres exercices prévisionnels effectués pour cette dernière, réalisés ultérieurement à la nôtre (Termote, 1999) aboutissaient à un taux quinquennal de croissance variant entre 2,3 % (MTQ, 2001) et 3,4 % (Mathews, 2002) pour la période 1996-2001 (voir Termote, 2002).

Nous avons en effet prévu que la baisse régulière, de longue période, du pourcentage de francophones sur l'île, observée depuis 1971 (année du premier recensement comportant une question sur la langue d'usage) allait se poursuivre. Ce pourcentage s'élevait à 61,2 % en 1971, à 59,9 % en 1981, à 57,3 % en 1991 et à 55,6 % en 1996. Tous les indicateurs tendaient d'ailleurs à confirmer cette conclusion : une sous-fécondité chronique de la part des francophones, conjuguée à une forte immigration internationale très majoritairement non francophone et à un étalement urbain essentiellement francophone, ne peut qu'entraîner une baisse significative du pourcentage de francophones. Dans nos prévisions, nous avons cependant supposé une mobilité linguistique élevée vers le français, ce qui aboutissait à un ralentissement notable de la diminution du pourcentage de francophones : au lieu d'une baisse de 1,7 % en points de pourcentage (de 57,3 % à 55,6 % entre 1991 et 1996), nous avons prévu une baisse de 1,2 % (de 55,6 % à 54,4 %) pour la période 1996-2001. Selon le recensement de 2001, il y avait sur l'île de Montréal 56,4 % de francophones, soit 1 006 mille au lieu des 960 mille prévus (une différence de 46 mille). Afin de maximiser les chances de ne pas répéter ce type d'erreur, il importe de rechercher les causes de cet écart.

Nous avons déjà fait état d'un premier type d'explication, à savoir le sous-dénombrement de la population et l'impact (difficile à estimer, mais sans doute secondaire par rapport au sous-dénombrement) des modifications dans le questionnaire de 2001. Castonguay (2005b) a en effet pu montrer que lorsqu'on corrige les données censitaires de 1996 et 2001 pour tenir compte de ces deux facteurs, la prétendue hausse du pourcentage de francophones observée au cours de la période 1996-2001 (hausse qui apparaissait comme un renversement subit d'une tendance de longue période à la baisse) n'est plus vérifiée : au lieu d'une augmentation de 55,6 % à 56,4 %, on obtient une légère diminution, de 55,4 % à 55,2 %. La correction pour le sous-dénombrement et pour l'effet du questionnaire modifié ne suffit cependant pas à expliquer la totalité de la différence entre notre prévision et la situation observée en 2001. Il y a en effet une seconde explication à considérer.

Comme nous l'avons signalé, nous avons sous-estimé à concurrence de 46 mille personnes le nombre de francophones sur l'île de Montréal. Or, cette prévision était basée sur l'hypothèse du maintien en 1996-2001 des taux de migration entre l'île de Montréal et les autres régions. Comme le montrent les chiffres du tableau 3, entre 1996 et 2001 la perte du groupe francophone de l'île de Montréal est devenue négligeable (à peine 3 mille unités), alors qu'en 1991-1996 cette perte s'élevait à 50 mille (voir Termote, 1999, tableau 4 : 132). Le déficit migratoire interne du groupe anglophone a également diminué (de 32 mille à 25 mille), tandis que celui du groupe allophone restait stable (légèrement supérieur à 10 mille). Le solde total (tous groupes linguistiques confondus) est donc passé de 92 mille à 39 mille, l'essentiel de l'amélioration étant attribuable au groupe francophone, qui prend à son compte une amélioration de 47 mille unités sur un total de 53 mille. Nous avons prévu une légère réduction du solde migratoire négatif de l'île de Montréal, l'application des taux de migration interne (par âge) de 1991-1996 à une population vieillissante impliquant nécessairement des flux d'entrées et de sorties moins importants, mais nous n'avons pas prévu qu'en cinq ans l'île de Montréal passerait d'un important déficit francophone (- 50 mille) à une situation de quasi-équilibre (- 3 mille).

L'amélioration du solde migratoire interne de l'île de Montréal est attribuable en grande partie à la diminution de l'étalement urbain (entre l'île et le reste de la région métropolitaine de Montréal), qui a diminué de moitié (une perte de 25 mille au lieu de 50 mille). Comme l'étalement urbain autour de l'île est essentiellement un phénomène francophone, cette réduction implique nécessairement une moindre perte migratoire pour le groupe francophone de l'île (perte qui est passée de 40 mille à 20 mille, le déficit des groupes anglophone et allophone étant faible et stable). On peut donc estimer que près de la moitié (20 mille sur 47 mille) de la sous-estimation du nombre de francophones de l'île est due à l'erreur dans la prévision de l'étalement urbain (concernant donc les flux migratoires entre l'île et le reste de la région métropolitaine), le reste étant relié à l'erreur dans la prévision des flux migratoires entre l'île et le reste du Québec, et entre l'île et le reste du Canada.

On remarquera qu'à mille unités près, la sous-estimation de 46 mille francophones sur l'île en 2001 correspond à l'amélioration du solde migratoire interne de ce groupe. En d'autres termes, on pourrait expliquer la totalité de l'erreur en ce qui concerne le groupe francophone de l'île par le fait que nous avons maintenu constant le comportement migratoire interne observé en 1991-1996 (y compris le comportement relatif à l'étalement urbain autour de Montréal). Bien sûr, il faudrait nuancer une telle proposition, en tenant compte, par exemple, des taux de sous-dénombrement des migrants internes en 1996 et 2001.

On peut dégager deux conclusions de cette constatation. La première concerne la construction des hypothèses de migration, la seconde porte sur la mobilité linguistique. Que la migration interne (surtout l'étalement urbain) soit un phénomène très variable à court terme ne devrait pas nous surprendre. Il s'agit en effet d'une composante démographique particulièrement sensible aux modifications dans les paramètres de l'activité économique (création d'emplois, taux hypothécaires, etc.). Le problème est de savoir comment l'on intègre cette connaissance dans un exercice prévisionnel qui porte sur le moyen, voire le long terme. On ne peut pas se fonder sur une variation conjoncturelle (en l'occurrence entre deux périodes quinquennales) du solde migratoire interne d'une région, pour fonder une hypothèse de comportement migratoire. Ces variations conjoncturelles se manifestent tantôt par une baisse du déficit migratoire (comme pour l'île de Montréal entre 1991-1996 et 1996-2001), tantôt par une hausse de ce déficit (comme tout semble l'indiquer dans le cas de l'île pour la période quinquennale en cours). De telles variations sont impossibles à prévoir, aussi bien à court qu'à long terme, car une telle prévision exigerait que le démographe s'aventure à prévoir aussi les fluctuations conjoncturelles sur plusieurs cycles économiques, ce que même les économistes n'oseraient pas faire (ces derniers éprouvent déjà de sérieuses difficultés à prévoir ce que sera la situation économique à échéance d'un an ou deux...). Devant ces variations conjoncturelles, on peut se demander s'il n'est pas plus prudent de supposer une certaine stabilité des comportements sur le moyen et le long terme. Ce faisant, on risque évidemment de se tromper à court terme, mais on peut espérer dégager au moins les tendances de longue période.

À cet égard, la migration internationale présente une problématique prévisionnelle très différente. L'immigration internationale peut en effet varier très fortement à court terme, mais comme le nombre d'immigrants « reçus » est déterminé dans le cadre d'une politique d'immigration définie sur plusieurs années, la prévision de court terme des flux d'entrées internationales est nettement plus aisée que la prévision de court terme des flux migratoires internes. Par contre, la prévision de l'immigration internationale à moyen et long terme est beaucoup plus périlleuse, car il est difficile d'imaginer ce que seront les objectifs politiques d'un gouvernement qui sera élu dans dix ou vingt ans.

La seconde conclusion que nous pouvons dégager de notre expérience prévisionnelle basée sur le recensement de 1996, porte sur le rôle de la mobilité linguistique. Rappelons tout d'abord que nous avons fait une simulation dans laquelle nous tentions de dégager l'impact de la mobilité linguistique sur les résultats d'un scénario dit de base (caractérisé par une hypothèse de constance des comportements démographiques observés en 1991-1996). Les résultats démontraient que quelle que soit l'hypothèse de mobilité linguistique, que celle-ci soit nulle (aucun transfert linguistique) ou très favorable au français, le pourcentage du groupe francophone de l'île de Montréal (où se concentre l'essentiel des transferts) ne varie guère (Termote, 1999, tableau 21 : 147), ce qui rejoignait un des résultats de Veltman (1989). Nous ne prétendons pas que l'écart entre la prévision et l'observation censitaire de 2001 n'est en aucune manière causé par une erreur dans la prévision du comportement linguistique au cours de la période 1996-2001. Nous soutenons cependant qu'une telle erreur, d'ailleurs inévitable dans la mesure où le nombre de transferts au cours d'une période quinquennale a dû être estimé sur des bases fragiles, ne peut qu'expliquer de façon très marginale la différence entre le pourcentage de francophones prévu et le pourcentage observé au recensement. Nous venons en effet de montrer que cet écart pouvait être « expliqué » en totalité par

le sous-dénombrement aux recensements de 1996 et 2001 (et accessoirement par les modifications du questionnaire) et par l'erreur dans la prévision de migration interne (particulièrement en matière d'étalement urbain autour de l'île de Montréal), de telle sorte qu'il ne reste guère d'espace pour une explication en termes de mobilité linguistique. Affirmer que l'écart entre le pourcentage prévu et le pourcentage observé de francophones est dû à une sous-estimation importante de la mobilité linguistique vers le français n'a guère de fondements.

Cette brève analyse critique de diverses expériences prévisionnelles portant sur l'avenir démographique du Québec et de ses régions nous conduit donc à retenir trois leçons dont il nous faudra nous souvenir lors de la construction de nos hypothèses et scénarios. La première concerne le rôle marginal de la mobilité linguistique (Veltman, 1989; Termote, 1994, 1996 et 1999). Une telle conclusion nous conduirait logiquement à nous contenter d'une seule hypothèse de mobilité linguistique. Cependant, étant donné l'extrême difficulté que certains semblent avoir à accepter que les transferts linguistiques sont rares et prennent beaucoup de temps, ce qui leur permet de continuer à prétendre que, puisque la force d'attraction du français auprès des immigrants allophones récents a augmenté, « la guerre linguistique est finie » (Veltman, 1999), nous adopterons, une fois encore, plusieurs hypothèses de mobilité linguistique, avec l'espoir que cette nouvelle démonstration permettra de clore le débat.

La deuxième leçon porte sur le choix à faire entre des prévisions qui soient « robustes » à court terme et des prévisions qui tentent plutôt de dégager les tendances de moyenne et longue période, au risque d'accroître les risques d'erreur à court terme. Cette question se pose surtout à cause de l'extrême variabilité du phénomène migratoire et du caractère hautement imprévisible des variations à court terme de celui-ci, particulièrement lorsqu'il s'agit de la migration interne et de l'étalement urbain, dont les fluctuations sont fortement reliées à l'évolution conjoncturelle de la situation économique. Nous sommes d'avis que lorsqu'on fait des prévisions démographiques, ce n'est pas tant pour prévoir à la décimale près le pourcentage des groupes linguistiques lors du prochain recensement, mais essentiellement pour tenter d'indiquer comment évoluera le profil démographique de la société au cours des prochaines décennies. En adoptant ce dernier objectif, on est tout naturellement amené à accorder moins d'importance aux fluctuations conjoncturelles du comportement démographique et à privilégier des hypothèses qui expriment les caractéristiques structurelles fondamentales de ce comportement.

La troisième leçon est qu'il faut être très prudent, non seulement dans la construction des hypothèses et des scénarios d'avenir, mais également dans la « validation » des résultats de ces scénarios. Il faut en effet au préalable établir quels seront les critères de cette validation : la comparaison entre le prévu et l'observé portera-t-elle sur la structure (selon les groupes linguistiques, les groupes d'âge, les régions) en termes de pourcentages ou en termes d'effectifs ? En outre, il faut s'assurer que les définitions territoriales n'ont pas été modifiées au cours de la période concernée (ce problème est récurrent lorsqu'il s'agit de la région métropolitaine de Montréal) et que le degré de couverture de la population est resté invariable pour toutes ses composantes. Si l'impact des modifications territoriales peut assez aisément être pris en compte, par contre celui des changements dans le taux de sous-dénombrement est beaucoup plus difficile à évaluer, car ce taux, d'ailleurs obtenu par estimation, n'est en général disponible que pour quelques grands sous-groupes de la population. On ne peut quand même pas demander aux démographes de prévoir les modifications territoriales et les variations des taux de sous-dénombrement pour les décennies à venir. Enfin, si l'on considère que les prévisions sont réalisées sur la moyenne période (au moins deux décennies), il faut accepter que la validation doit également se faire sur la moyenne période, et donc se garder de juger la performance d'une prévision sur le très court terme (en l'occurrence, dès le recensement qui suit l'exercice prévisionnel).

2. Le modèle de prévision

Avant d'expliciter les diverses hypothèses d'évolution future du comportement démographique que nous avons retenues, et les scénarios obtenus à partir de ces hypothèses, il n'est pas sans intérêt de rappeler brièvement les principales caractéristiques de l'algorithme de prévision utilisé pour nos prévisions, car ces caractéristiques définissent la manière dont est exprimée chacune des hypothèses.

En termes mathématiques, toute prévision peut être considérée comme une succession de bonds impliquant le passage d'un vecteur initial (au moment t) à un vecteur final (au moment $t + n$, avec, en ce qui nous concerne, $n = 5$ ans, et $t = 2001, 2006, \dots$, jusqu'à 2046). Pour effectuer ce passage, nous avons besoin d'une matrice G (appelée « opérateur de croissance ») qui, appliquée au vecteur initial, produira le vecteur final.

Lorsqu'on réalise des prévisions démographiques régionales « pures » (celles qui ont pour objet l'évolution future des effectifs de population résidant dans les diverses régions d'un territoire donné), le vecteur initial est un vecteur P_t exprimant la distribution de la population par âge et région au moment t , et l'opérateur de croissance G est une matrice carrée (autant de lignes que de colonnes) représentant tout le comportement démographique de cette population entre le moment t et le moment $t + n$, c'est-à-dire le comportement de fécondité (par âge de la mère et région), de mortalité (par âge et région) et de migration (par âge, région d'origine et région de destination). Pour tenir compte du fait que l'ensemble du territoire n'est pas fermé, mais ouvert « au reste du monde », il suffit de considérer (dans la matrice G) l'émigration internationale comme un décès, et d'ajouter au produit de G par P_t un vecteur P' exprimant le nombre d'immigrants internationaux de la période t à $t + n$ survivant en $t + n$ à chaque âge et dans chaque région, ce vecteur étant multiplié par une matrice G' exprimant le comportement démographique des immigrants au cours de la sous-période qui s'étend entre le moment de leur arrivée et le moment $t + n$.

Il s'agit là de l'essence même du modèle multirégional développé par Rogers (1968, 1975, 1995), modèle qui est à la fois un modèle analytique (puisque la matrice G exprime tout le comportement démographique de la population, on peut en extraire tous les indicateurs de ce comportement) et un modèle prévisionnel (en spécifiant l'évolution future de cette matrice). Dans la formulation présentée ci-dessus, deux « dimensions » seulement ont été prises en considération : l'âge (en ce qui nous concerne, 18 groupes quinquennaux, de 0-4 ans à 85 ans ou plus) et la région (dans notre cas, trois au Québec, plus le reste du Canada pour pouvoir introduire la migration interprovinciale).

Une prévision démographique multirégionale ne signifie rien d'autre que l'ajout d'une nouvelle dimension aux deux autres déjà considérées, en l'occurrence la dimension « langue d'usage ». Dans nos études prévisionnelles antérieures (Termote, 1994, 1996 et 1999), nous avons introduit la dimension linguistique en pré-multipliant le vecteur initial P_t par une matrice L_t de transition entre groupes linguistiques qui exprimait, pour chaque groupe d'âge et chaque région, la probabilité de changer de langue d'usage au cours de la période t à $t + n$. Le modèle de prévision se présentait donc de la manière suivante : $P_{t+n} = G_t[L_t P_t] + G' P' t$.

L'exercice prévisionnel dont nous rendons compte dans le présent rapport n'adopte pas exactement la même démarche méthodologique que celle adoptée précédemment. Nous avons en effet eu recours au modèle prévisionnel utilisé par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Ce dernier modèle traite séparément les naissances, les décès et les migrations internes, alors que dans le modèle que nous venons d'esquisser la prévision des naissances et des décès était effectuée simultanément avec celle de la migration interne, cela grâce à l'utilisation d'une matrice G (qui est en fait une matrice de matrices, chaque « cellule » de la matrice étant elle-même une matrice) exprimant à la fois le comportement de fécondité, de mortalité et de migration interne. Le modèle de projection de l'ISQ a été développé par Normand Thibault dans deux directions : d'abord, pour y

intégrer la mobilité linguistique, et ensuite pour tenir compte du fait que le comportement démographique et linguistique des immigrants est fonction de leur durée de séjour.

La mobilité linguistique (par langue d'origine et langue de destination) a été intégrée dans le modèle de prévision de l'ISQ en la traitant en une seule étape indissociable avec la migration interne (par région d'origine et région de destination), plus précisément en multipliant la matrice des probabilités de transition linguistique [L] par la matrice des probabilités de migration entre région [R]. L'ordre dans lequel se fait la multiplication de ces deux matrices n'est, du moins en théorie, pas sans importance : en multipliant [L] par [R], on suppose que les événements de la migration interne interviennent en premier, suivis des événements de la mobilité linguistique. On aurait pu tout aussi bien faire l'inverse, et multiplier plutôt [R] par [L]. Une analyse de sensibilité a démontré que l'ordre dans lequel ces deux matrices sont multipliées ne modifie que très marginalement les résultats, même après 50 ans. Par exemple, selon une des variantes du scénario de référence, le pourcentage de francophones sur l'île de Montréal serait de 46,5 % si l'on multiplie [L] par [R], et de 46,9 % si la multiplication se fait en sens inverse. En nombres absolus, le groupe francophone de l'île de Montréal gagnerait 10 mille unités sur une population totale approchant les 2,5 millions : une différence aussi minime sur 50 ans peut être considérée comme négligeable (sur une période aussi longue, il y a des risques bien plus élevés d'obtenir des erreurs de prévision nettement plus importantes).

Le second développement apporté au modèle de prévision concerne la prise en compte de la durée de séjour des immigrants. Dans le modèle prévisionnel que nous avons utilisé lors de nos exercices prévisionnels antérieurs, seuls les immigrants de la période t à $t + 5$ étaient explicitement pris en compte, les immigrants des périodes précédant t étant assimilés à l'ensemble de la population d'accueil. Or, il est évident que le comportement démographique des immigrants est fonction de leur durée de séjour. Si nous n'avions pas jusqu'à présent introduit cette distinction, c'est essentiellement parce que les données relatives au comportement démographique des immigrants ne sont pas disponibles selon leur durée de séjour. Ces données ne sont bien sûr pas plus disponibles aujourd'hui qu'elles ne l'étaient hier, et elles ne le seront sans doute jamais, mais grâce aux modifications apportées par Normand Thibault au modèle de prévision de l'ISQ, nous pourrions aisément effectuer des simulations quant à ce comportement. Plutôt que d'être critiqué pour ne pas avoir tenu compte de la durée de séjour des immigrants, nous nous exposons donc maintenant au risque d'être critiqué pour les hypothèses utilisées dans ces simulations, ce qui sera toujours facile, puisqu'en l'absence de données, ces hypothèses seront nécessairement fragiles. Comme nous le verrons, l'impact d'une erreur dans ces nouvelles hypothèses est cependant très faible, voire négligeable.

Plus précisément, nous avons distingué trois statuts d'immigrants internationaux : (1) ceux arrivés pendant la période t à $t + n$ et qui survivent au pays en $t + n$ (S1), et qui ont donc en moyenne une durée de séjour de 2,5 années si l'on suppose un nombre annuel d'entrées constant, (2) ceux arrivés au cours de la période quinquennale précédente et qui survivent au pays en $t + n$ (S2), et qui auraient donc une durée moyenne de séjour de 7,5 ans, et (3) tous les autres, c'est-à-dire ceux qui sont arrivés avant $t - n$ et qui survivent au pays en $t + n$, et qui ont donc au moins 10 ans de séjour (S3). Lors de la prévision, les S1 de la période t à $t + n$ deviennent les S2 de la période $t + n$ à $t + 2n$, et les S2 sont transférés dans l'ensemble de la population d'accueil. Ce passage de la catégorie S2 à la catégorie S3 implique donc qu'après une durée de séjour d'au moins 10 ans, les immigrants sont supposés adopter le comportement démographique de la population d'accueil. Notons que le recours à des données censitaires d'immigration internationale permet de tenir compte de la mortalité, de l'émigration internationale et de la mobilité interne des immigrants internationaux récents (les immigrants de la catégorie S1), puisque de telles données portent, par définition, sur des immigrants survivant à un âge donné dans une région donnée.

En résumé, l'univers de la population canadienne qui, en l'absence de la mobilité linguistique et de l'immigration internationale, n'aurait comporté que 4 régions (trois au Québec plus le reste du Canada), est maintenant « éclaté » en 36 catégories (4 régions fois 3 statuts d'immigrants fois 3 groupes linguistiques), et cela pour chacun des 18 groupes quinquennaux d'âge, soit un système de 648 « états » possibles (avoir tel âge et telle langue d'usage, et résider dans telle région avec tel statut d'immigrant) et donc 419 904 transitions entre états. Bien sûr un grand nombre de ces transitions auront une probabilité nulle. Par exemple, on ne peut pas « sauter » des groupes d'âge, ni rajeunir (passer à un groupe d'âge plus jeune), ni rester dans le même groupe d'âge : on ne peut que vieillir d'un groupe d'âge au suivant, ou mourir). Mais il n'en reste pas moins que le système qu'il nous faut gérer est particulièrement complexe.

Cette complexité tient à la nécessité de respecter un des principes majeurs de tout exercice prévisionnel, à savoir travailler avec des sous-groupes le plus homogène possible. Plus la population est désagrégée en catégories homogènes, plus la prévision sera fiable. Il importe en effet que l'on puisse prendre en compte les différences de comportement d'une catégorie à l'autre. Dans notre cas, comme nous l'avons montré dans le chapitre précédent, les différences sont manifestes entre régions et entre groupes linguistiques, sans oublier les différences selon l'âge traditionnellement prises en compte par les démographes. Une prévision nationale sera meilleure si elle est obtenue à partir d'un ensemble de prévisions régionales interdépendantes (c'est-à-dire réalisées grâce à un modèle multirégional basé sur des flux migratoires origine-destination) que si elle est réalisée directement à partir de données nationales.

Un autre principe majeur à prendre en compte est celui de la cohérence entre la prévision réalisée pour chaque sous-groupe régional et linguistique et la prévision pour l'ensemble de la population. Plus précisément, dans notre cas il faut que la prévision nationale soit cohérente avec la somme des prévisions régionales et linguistiques. La seule manière d'assurer cette cohérence est d'utiliser, pour la migration tout comme pour la mobilité linguistique, des probabilités de transition origine-destination.

Par rapport à des modèles prévisionnels plus traditionnels, le modèle de l'ISQ « élargi » à la mobilité linguistique, tout comme celui adopté dans nos travaux antérieurs, est donc *a priori* plus performant. Encore faut-il que les « entrants » qu'on lui injecte soient correctement estimés, ce qui pose évidemment un sérieux problème lorsque les données sont soit inexistantes, soit très fragiles (comme dans le cas de la mobilité linguistique). Cela nous amène donc à l'examen des diverses hypothèses de l'évolution future du comportement démographique. Le nombre d'hypothèses à considérer ne sera cependant pas le même pour chacune des composantes de ce comportement. En effet, il est inutile de multiplier le nombre d'hypothèses lorsque la « fourchette » de l'évolution future du phénomène pris en considération est étroite (comme dans le cas de la mortalité) ou lorsque cette évolution n'exerce qu'une influence minimale sur les résultats. Par ailleurs, le fait qu'un phénomène n'exerce qu'un rôle secondaire n'exclut pas d'envisager plusieurs hypothèses pour ce phénomène : à titre d'analyse d'impact, il peut être intéressant, dans le cas de la mobilité linguistique par exemple, de considérer plus d'une hypothèse, afin de pouvoir étudier la sensibilité et la robustesse des résultats.

Dans les pages qui suivent, nous décrirons les hypothèses retenues pour la mortalité, la fécondité, la migration interne (inter- et intraprovinciale), la migration internationale et la mobilité linguistique, en justifiant bien sûr nos hypothèses lorsque cela apparaîtra nécessaire.

3. Les hypothèses de comportement futur

Lorsqu'on construit des hypothèses d'évolution future, le nombre d'hypothèses à envisager dépendra du phénomène considéré. Pour des phénomènes dont l'évolution n'a qu'un effet marginal sur le résultat final, ou dont l'évolution peut raisonnablement être supposée se manifester à l'intérieur de limites assez étroites, il n'est

pas nécessaire de multiplier le nombre d'hypothèses; tel est le cas, par exemple, de la mortalité. Par contre, pour des phénomènes comme la fécondité et l'immigration internationale, dont l'impact sur les résultats est important, et qui sont susceptibles de varier significativement dans le temps, il importe de prendre en considération un plus grand nombre d'hypothèses de comportement futur.

Encore faut-il déterminer ce nombre. Deux approches peuvent être envisagées à cet égard : ou bien, après avoir évalué quelles pourraient être les deux hypothèses « extrêmes » (c'est-à-dire à la limite du plausible), on considère un grand nombre d'hypothèses intermédiaires; ou bien on se limite aux seules hypothèses dont la probabilité de réalisation est assez élevée, en adjoignant à une hypothèse « centrale », « moyenne », implicitement considérée comme étant la plus probable, une hypothèse « forte » et une hypothèse « faible », en laissant à l'« usager » le choix entre les trois hypothèses. Dans nos exercices prévisionnels antérieurs, nous avons adopté la première approche, ce qui nous conduisait à un grand nombre de scénarios possibles, alors que la plupart des prévisions et perspectives existantes (par exemple celles de Statistique Canada et de l'Institut de la statistique du Québec) utilisent plutôt la seconde approche.

L'expérience semble montrer que lorsqu'on propose un grand nombre d'hypothèses et de scénarios, le plus souvent l'« usager » soit ne retient que les hypothèses du scénario jugé le plus probable par l'auteur des prévisions, soit choisit le scénario qui lui convient, sans trop se soucier du degré de plausibilité de ce dernier. Proposer un grand nombre d'hypothèses d'évolution future des comportements, et donc un grand nombre de scénarios « possibles », peut en effet conduire à l'indétermination. C'est pourquoi pour le présent exercice prévisionnel nous avons adopté la seconde option, qui consiste à se limiter à une « fourchette » restreinte, celle des évolutions « les plus probables ». Plus précisément, puisque le modèle de prévision utilisé dans le présent travail représente en fait une adaptation du modèle de l'Institut de la statistique du Québec (ce dernier modèle ayant été « éclaté » pour y intégrer la mobilité linguistique), nous avons pour l'essentiel adopté les hypothèses de prévision de cet organisme, en nous contentant de les mettre à jour lorsque cela s'imposait.

a) la mortalité

Puisqu'au Québec les décès sont enregistrés selon la langue d'usage et la région de résidence de la personne décédée, nous n'avons guère de difficultés à estimer la situation de départ (2000-2002) pour ce qui concerne le régime de mortalité par groupe linguistique pour les diverses régions du Québec (voir tableau 2). Par contre, aucune information sur la langue des personnes décédées n'est disponible pour le reste du Canada. Il nous faut donc recourir à des estimations largement arbitraires. Nous avons supposé que le régime de mortalité observé pour les francophones et les anglophones du reste du Québec, régime qui est fort proche de celui observé pour ces deux groupes dans l'ensemble du Québec, s'appliquait respectivement aux francophones et aux anglophones du reste du Canada. En ce qui concerne le groupe allophone du reste du Canada, il nous est apparu que, étant basé sur de petits effectifs et à cause également d'erreurs dans la déclaration de la langue d'usage de la personne décédée, le régime de mortalité des allophones du reste du Québec pouvait conduire à une estimation discutable, probablement à une surestimation de l'espérance de vie. Nous avons donc appliqué aux allophones du reste du Canada des taux de mortalité par âge se situant à mi-chemin entre ceux des groupes francophones et anglophones du reste du Québec. La mortalité de départ a été calibrée pour générer un total de 55,8 mille décès au Québec et de 221 mille au Canada (nombres observés en 2001).

Nous n'avons retenu qu'une seule hypothèse d'évolution, qui se situe à mi-chemin des deux hypothèses utilisées par l'Institut de la statistique du Québec dans ses dernières prévisions : tous les taux de mortalité sont supposés diminuer régulièrement de période en période, de 1 % à 2 % par année selon le groupe d'âge, soit environ 8 % en moyenne par période de cinq ans. Une telle hypothèse fait passer l'espérance de vie à la naissance

de 78,9 ans en 2001-2006 à 87,2 ans en 2046-2051, soit une progression nettement moins rapide que celle observée au cours des dernières décennies (entre 1971 et 2001, l'espérance de vie avait augmenté de 7,5 années, soit 1,25 année par période quinquennale, alors que selon l'hypothèse retenue, la progression serait de 0,9 année par période quinquennale). Cette hypothèse implique une convergence des conditions de mortalité des divers groupes linguistiques : pour le groupe francophone, l'espérance de vie passerait de 78,9 ans à 86,3 ans, pour le groupe anglophone, on passerait de 80,9 ans à 87,9 ans, et pour le groupe allophone de 86,2 ans à 91,6 ans, soit un écart maximal de 5,3 ans au lieu de 7,3 ans.

b) la fécondité

Rappelons tout d'abord que, pour éviter (dans la mesure du possible) les petits effectifs conduisant à des taux statistiquement non significatifs, nos prévisions ont été effectuées pour la population totale, sans distinction de sexe. Cela implique qu'en matière de fécondité nous utilisons non des taux de fécondité (où le nombre de naissances est divisé par le nombre de femmes en âge de procréer), mais des taux de reproduction (où le diviseur est la population totale plutôt que la population féminine). On peut raisonnablement considérer que le taux brut de reproduction (TBR) obtenu en sommant les taux de reproduction par âge, représente la moitié de l'indice synthétique de fécondité (ISF) obtenu en sommant les taux de fécondité par âge. Les taux utilisés dans le présent travail ont été obtenus en considérant comme population de référence la population recensée en 2001, donc sans tenir compte du sous-dénombrement, ce qui implique une légère surestimation du niveau de fécondité.

La situation de départ en matière de comportement de fécondité n'est cependant pas entièrement connue. Il y a en effet lieu de se rappeler que dans le cas des allophones du reste de la région métropolitaine de Montréal, le taux brut de reproduction calculé pour la période 2000-2002 était non significatif, à cause des petits effectifs (voir tableau 1). Nous avons fait l'hypothèse que leur fécondité était la même que celle des allophones de l'île de Montréal. En outre, puisqu'en dehors du Québec les naissances ne sont pas enregistrées selon la langue de la mère, il nous faut estimer la fécondité des groupes linguistiques du reste du Canada. Comme l'objectif est de prévoir l'évolution des groupes linguistiques du Québec, une erreur en ce qui concerne les disparités entre groupes linguistiques hors Québec ne porte guère à conséquence. Pour simplifier les choses, nous supposons que ces disparités sont nulles, et appliquerons donc à chaque groupe linguistique du reste du Canada le taux brut de reproduction calculé pour l'ensemble de cette région (ce taux était de 0,81 en début de période). Enfin, les taux bruts de reproduction du départ des prévisions ont été calibrés pour générer un total de 73,3 mille naissances au Québec et de 328 mille naissances dans l'ensemble du Canada (nombres observés en 2001).

Trois hypothèses d'évolution ont été retenues pour le Québec. Toutes trois supposent que les écarts (régionaux et linguistiques) de fécondité tels qu'ils ont été observés en 2000-2002 (voir tableau 1) se maintiendront dans l'avenir et toutes trois débutent avec un taux brut de reproduction impliquant 1,50 enfant par femme pour l'ensemble du Québec en 2001-2006. L'indice synthétique de fécondité du Québec a été fort proche de ce niveau pendant la période 2001-2004, et rien ne permet de croire que le comportement de fécondité sera significativement différent en 2005-2006. La fécondité québécoise a d'ailleurs oscillé autour de ce niveau tout au long du dernier quart de siècle, et elle s'en est rarement écartée de plus de 0,15 enfant. C'est pourquoi l'Institut de la statistique du Québec a considéré, aussi bien dans ses dernières prévisions (ISQ, 2004) que dans les précédentes (ISQ, 1999), qu'une hypothèse de constance du comportement de fécondité pouvait être raisonnablement avancée pour les deux ou trois prochaines décennies. Une telle hypothèse de constance de la fécondité caractérise d'ailleurs le scénario de référence adopté par l'ISQ dans ses prévisions de 1999 et de 2004. Nous adopterons cette constance pour notre première hypothèse de fécondité (F1).

Il ne faut cependant pas exclure que la période de stabilité de l'indice de fécondité soit sur le point de se terminer et que la fécondité puisse reprendre son mouvement de longue période à la baisse. Les francophones de l'île de Montréal avaient en 2000-2002 une fécondité de 1,36 enfant par femme (voir tableau 1), ce qui, compte tenu du sous-dénombrement de la population « soumise au risque », est fort proche de 1,3. En outre, on observe que plusieurs pays européens ont actuellement des niveaux de fécondité de l'ordre de 1,3 enfant par femme, et que dans certaines régions de ces pays la fécondité fluctue depuis plusieurs années autour de 0,8-0,9 enfant par femme (c'est le cas par exemple de l'Italie et de l'Espagne). Dans ces conditions, supposer que la fécondité québécoise puisse diminuer lentement à partir de 2006 pour se situer à 1,3 enfant par femme à partir de 2011 ne nous semble pas témoigner d'un pessimisme exagéré. Une telle hypothèse caractérise le scénario « faible » de l'ISQ et nous l'avons adoptée comme deuxième hypothèse d'évolution de la fécondité (hypothèse F2).

Rien ne peut évidemment exclure une reprise de la fécondité. Si, avec un niveau de 1,5 enfant par femme, le Québec se situe dans la bonne moyenne des pays industrialisés, il existe cependant quelques pays (comme les États-Unis et la France) où la fécondité se maintient à des niveaux nettement plus élevés. Dans ses prévisions de 1994, l'ISQ avait adopté dans son scénario « fort » une hypothèse de 1,8 enfant par femme, mais avait réduit à 1,7 l'hypothèse « forte » dans ses prévisions de 1999. Le dernier exercice prévisionnel réalisé par cet organisme (ISQ, 2004) abaisse une fois de plus ce niveau, cette fois à 1,65 enfant par femme, ce qui correspond à la descendance finale attendue pour les générations de femmes nées entre 1950 et 1969. Selon cette troisième hypothèse de fécondité (F3), la fécondité serait de 1,58 enfant par femme en 2006-2011 et de 1,65 enfant par femme à partir de 2011-2016.

Passer de 1,5 à 1,65 enfant par femme, et surtout maintenir constant ce dernier niveau pendant plusieurs décennies, représente tout un défi. En effet, c'est à une petite minorité de la population féminine qu'il faudra demander de réaliser durablement cette remontée de la fécondité, à savoir les femmes (de moins en moins nombreuses) qui sont aux âges reproductifs, qui ne sont pas stériles (ni naturellement, ni suite à une maladie, ni volontairement), dont le conjoint n'est pas stérile, qui bénéficient d'une certaine sécurité pécuniaire et affective, etc. Une reprise de la fécondité n'implique pas seulement une modification dans l'échelle des valeurs des individus, elle pose également un problème d'équité sociale.

c) la migration interne

Rappelons tout d'abord que l'algorithme de prévision que nous avons adopté implique que les probabilités de migrer entre les quatre régions de notre système (trois régions au Québec, plus le reste du Canada pour pouvoir introduire la migration interprovinciale) sont ventilées à la fois par région d'origine et région de destination, par âge, par groupe linguistique et par statut d'immigration. Ces probabilités de migrer sont basées sur celles obtenues à partir du recensement de 2001 et portent donc sur une période quinquennale (1996-2001). La ventilation par âge s'applique aux naissances de la période et du groupe des 0-4 ans à celui des 80-84 ans. La mobilité des immigrants de 1991-1995 au recensement de 2001 est appliquée aux personnes présentes depuis moins de 5 ans; celle des immigrants de 1986-1990 au recensement de 2001 est appliquée aux personnes présentes depuis 5 à 9 ans, et celle des personnes présentes au pays en 1986 et recensées en 2001 est appliquée aux personnes présentes depuis plus de 10 ans.

La procédure adoptée pour construire les hypothèses d'évolution des migrations internes est celle utilisée par l'ISQ. Dans ce cas-ci, cela signifie que, sur la base des résultats moyens obtenus (avec les probabilités observées en 1996-2001) pour les périodes 2001-2006 et 2006-2011, les flux migratoires origine-destination sont calibrés pour générer des soldes migratoires correspondant à certaines macro-hypothèses. Plus précisément, le solde migratoire infraprovincial (entre régions du Québec) visé pour l'île de Montréal est de - 20 mille par an, ce qui

implique un retour à la situation observée entre 1986 et 1996. En d'autres termes, nous supposons que le très faible solde négatif observé en 1996-2001, attribuable essentiellement à un arrêt presque complet de l'étalement urbain, a été exceptionnel et que le comportement de longue période prévaudra à l'avenir. Corrélativement, le solde migratoire infraprovincial visé pour le reste de la région métropolitaine de Montréal (+ 22 mille par an) reflète également le comportement migratoire de longue période.

Trois hypothèses de migration interprovinciale ont été utilisées : le solde migratoire de l'ensemble du Québec serait de - 3 mille par an selon l'hypothèse moyenne M1 (de référence), de - 9 mille par an selon l'hypothèse faible (M2) et de + 3 mille par an selon l'hypothèse forte (M3). Rappelons qu'en 1996-2001 le solde migratoire du Québec était de - 11 mille par an (voir tableau 3), contre - 7 mille en 1991-1996 et - 5 mille en 1986-1991 (voir tableau 4, Termote, 1999). Comme le solde migratoire interprovincial a considérablement augmenté au cours des dernières années (il a même été positif pendant plusieurs années), on peut considérer que l'hypothèse moyenne (de référence) reflète une situation moyenne entre le comportement migratoire interprovincial des dernières années et celui observé en moyenne entre 1986 et 2001, l'hypothèse « faible » correspondant alors au comportement de cette dernière période, et l'hypothèse « forte » exprimant plutôt l'amélioration des dernières années.

Nos hypothèses de migration interne reprennent pour l'essentiel celles adoptées par l'Institut de la statistique du Québec dans son dernier exercice prévisionnel portant sur la période 2001-2051 (ISQ, 2004), sauf en ce qui concerne la migration interprovinciale, pour laquelle nous avons tenu compte de la légère tendance à une amélioration du solde migratoire du Québec. Dans son hypothèse moyenne (de référence) l'ISQ prévoyait en effet un solde migratoire interprovincial de - 9 mille par an, alors que son hypothèse « forte » limitait ce solde annuel à - 3 mille et son hypothèse « faible » à - 15 mille. Comme on peut le constater, notre mise à jour fait déplacer de quelque 6 mille unités l'ensemble de la fourchette du solde migratoire interprovincial, l'hypothèse forte devenant ainsi l'hypothèse de référence.

En adoptant ce jeu d'hypothèses, nous supposons donc implicitement que l'amélioration du solde migratoire interprovincial observé au cours des dernières années représente la fin d'une tendance au déclin de ce solde. Entre 1986 et 2001 la tendance était en effet à une détérioration légère du solde interprovincial annuel (de - 5 mille en 1986-1991 à - 7 mille en 1991-1996 à - 11 mille en 1996-2001). Alors qu'en 2001 le Québec avait perdu 8 mille habitants dans ses échanges migratoires avec les autres provinces, en 2002, la perte nette n'était plus que de 4 mille, en 2003 le solde était légèrement positif (c'était le premier solde positif depuis 30 ans) pour redevenir légèrement négatif (- 2 mille) en 2004-2005³⁴.

Avec un solde annuel moyen de - 3 mille comme hypothèse « moyenne » (M1), nous supposons donc que la situation de 2001-2005 restera valable tout au long de la période de prévision. Les migrations interprovinciales sont fortement liées aux conditions économiques. Puisqu'il n'y a aucune raison de penser que, du moins à court et moyen terme, la situation économique du Québec par rapport à celle des autres provinces se modifiera significativement, il semble raisonnable de considérer qu'il n'y aura guère de modifications dans le bilan des échanges migratoires du Québec avec le reste du Canada. De toute manière, comme on peut le constater en examinant les chiffres de 1986-2001 et les estimations de 2001-2005, le solde migratoire interprovincial (presque toujours négatif) est demeuré relativement faible au cours des deux dernières décennies, et la « fourchette » autour

³⁴ Il y a cependant lieu de noter que les chiffres de la période 1986-2001 ont été obtenus à partir des résultats des recensements (de 1991, 1996 et 2001), alors que ceux de 2001-2005 sont des estimations (effectuées par Statistique Canada sur la base notamment des déclarations de revenu).

de la moyenne est très étroite, de l'ordre de quelques milliers par an. Une erreur dans la prévision de ce solde ne peut donc normalement qu'avoir un faible impact sur les résultats de nos prévisions. Une telle conclusion n'est évidemment pas valable en ce qui concerne la migration internationale.

d) la migration internationale

Lors de nos prévisions antérieures, nous avons retenu un nombre considérable d'hypothèses d'immigration internationale (six au total, plus une hypothèse d'immigration nulle, qui nous permettait de démontrer l'impact majeur de cette immigration sur l'évolution démographique prévue). Deux considérations justifiaient cette approche. Dans le passé, l'immigration internationale avait fortement varié dans le temps, pouvant passer en quelques années d'un niveau très bas (de quelque 14 mille) à un niveau très élevé (supérieur à 50 mille), et l'impact de cette immigration sur les résultats de la prévision était particulièrement marqué. Si le second argument reste valable, par contre le premier n'est plus de mise. En effet, dans un contexte de forte sous-fécondité chronique, il semble peu raisonnable de supposer que l'immigration internationale puisse se retrouver à des niveaux aussi bas que ceux que l'on avait pu observer antérieurement pendant plusieurs années lorsque la fécondité québécoise était encore élevée. En d'autres termes, il nous apparaît évident que la borne inférieure de la fourchette doit être relevée considérablement.

Par ailleurs, la borne supérieure doit sans doute être relevée également, car la pression à la hausse de l'immigration ne peut que s'accroître devant le déclin anticipé des effectifs et le vieillissement de plus en plus rapide de la population québécoise. Il y a cependant des limites à cette borne supérieure, car la capacité d'accueil (entre autres en termes d'emploi et de logement) connaît elle-même des limites, surtout lorsqu'on considère que seulement une minorité de la population québécoise (celle de quelques arrondissements de la Ville de Montréal) prend en charge l'essentiel de cet accueil. Enfin, il importe de se rappeler que, si le niveau annuel de l'immigration internationale peut varier considérablement, la moyenne annuelle sur une période quinquennale est beaucoup plus stable. Or, ce sont des moyennes quinquennales qu'il nous faut prévoir.

Dans ses dernières prévisions, l'ISQ avait adopté une hypothèse moyenne de 37,5 mille immigrants par an, ce qui correspond approximativement à 16 % des 220 mille à 240 mille immigrants escomptés pour l'ensemble du Canada, pourcentage proche de la moyenne de la dernière décennie, l'hypothèse faible étant de 25 mille immigrants et l'hypothèse forte de 50 mille. Il nous semble que, étant donné la forte sous-fécondité que connaît le Québec depuis plusieurs décennies et l'absence d'indices permettant de croire en une remontée significative et durable de la fécondité, et tenant compte de la volonté maintes fois exprimée par les divers gouvernements du Québec de poursuivre la hausse du niveau d'immigration observée depuis plusieurs années, l'hypothèse moyenne de l'ISQ est plutôt basse. Une telle hypothèse impliquerait en effet une diminution marquée du nombre annuel d'immigrants (des quelque 45 mille actuels à 37,5 mille). C'est pourquoi nous avons adopté une hypothèse moyenne (I1) de 45 mille immigrants par an, avec une hypothèse faible (I2) de 30 mille au lieu de 25 mille immigrants, et une hypothèse forte (I3) de 55 mille au lieu de 50 mille. En d'autres termes, nous avons augmenté de 5 mille unités le niveau moyen (de référence) et les bornes inférieure et supérieure de la fourchette autour de cette moyenne.

Il est à noter que l'ISQ maintient constant (à 250 mille) le nombre total d'immigrants reçus chaque année au Canada. Nous acceptons cette hypothèse, non seulement par souci de facilité, mais aussi parce qu'elle a peu d'impact sur l'évolution démographique du Québec : très peu d'immigrants installés dans le reste du Canada émigrent vers le Québec. L'hypothèse d'immigration internationale retenue pour le Québec recouvre donc aussi une hypothèse quant à la part du Québec dans le flux total d'immigration au Canada. L'hypothèse moyenne de 45 mille immigrants par an implique que la part québécoise est de 18 %, alors que les hypothèses faible et forte

attribuent au Québec respectivement 14 % et 22 % de l'immigration canadienne. On se rappellera à cet égard (voir tableau 5) que la part du Québec était de 14 % en 1996-2001, contre 15 % en 1986-1996 (voir Termote, 1999, tableau 5). Si l'on suit le critère de la part du Québec, on est amené à conclure que si le Québec voulait recevoir 55 mille immigrants par an alors que sa part dans le flux total d'immigrants au Canada se maintiendrait aux alentours de 15 %, il faudrait faire venir au Canada, et ce dès aujourd'hui, entre 350 mille et 400 mille immigrants par an. Nous sommes loin du compte. En d'autres termes, à moins d'une augmentation immédiate et rapide du niveau de l'immigration canadienne, faire passer le nombre d'immigrants au Québec de 45 mille (notre hypothèse « moyenne » I1), ce qui correspond au niveau actuel, à 55 mille (hypothèse I3) impliquerait une croissance marquée de la part du Québec dans l'immigration canadienne.

Il ne faut pas sous-estimer l'importance du défi que représentent des flux annuels de 45 mille, et *a fortiori* de 55 mille immigrants. Avec des niveaux pareils, le Québec est un des pays les plus accueillants au monde. Un flux annuel de 45 mille représente en effet un taux d'immigration de 0,6 %, soit trois fois plus que la France et le double de celui des États-Unis. Le défi est d'autant plus grand que la très grande majorité (quelque 85 %) des immigrants du Québec se retrouvent dans la région de Montréal, plus spécifiquement sur l'île de Montréal (75 % du total des immigrants), pour laquelle le taux annuel d'immigration est de l'ordre de 2 %. De tous les pays d'immigration, le Québec est sans doute celui où la concentration spatiale de l'immigration internationale est la plus élevée (si l'on exclut évidemment certains micro-États). La conjugaison d'un taux élevé d'immigration et d'une très forte concentration de cette immigration dans quelques zones de l'île de Montréal rend particulièrement ardue la problématique de l'immigration internationale au Québec. À cet égard, on ne peut que s'interroger sur la pertinence d'un processus par lequel les effectifs de l'immigration internationale sont déterminés au niveau fédéral, donc pan-canadien (alors que les trois quarts de cette immigration se retrouvent dans seulement trois régions métropolitaines (Toronto, Vancouver et Montréal), et en ce qui nous concerne, au niveau de l'ensemble du Québec (alors que la très vaste majorité des immigrants se retrouvent dans quelques arrondissements de la Ville de Montréal).

Nos prévisions sont basées sur l'hypothèse que cette forte concentration spatiale de l'immigration se maintiendra dans l'avenir. Malgré de multiples tentatives pour « régionaliser l'immigration internationale », force est d'admettre que la force d'attraction des régions autres que celle de Montréal n'a guère augmenté. Les immigrants internationaux ne recherchent pas seulement un emploi et un toit, ils ont également besoin d'un réseau de solidarité qui puisse les accueillir et les soutenir au cours des premières années de séjour dans leur nouveau pays. Ce réseau est essentiellement constitué par leurs compatriotes et par les membres de la famille et les amis arrivés auparavant. Un processus de migration « en chaînes » est ainsi à l'œuvre (le « *family and friends multiplier* » de Nelson, 1954), ce qui introduit une très forte inertie dans la répartition spatiale des immigrants internationaux. Comme nous ne voyons pas d'indices permettant de croire en une modification prochaine et durable de cette répartition, nous avons jugé raisonnable de garder celle-ci constante.

La répartition des immigrants par âge, langue et région est fondée sur celle des immigrants de la période 1996-2001 recensés en 2001. En d'autres termes, nous supposons que les caractéristiques principales (entre autres en termes d'origine géographique) des immigrants ne varieront guère dans l'avenir. En ce qui concerne la ventilation linguistique, cela implique que 34,9 % des futurs immigrants au Québec seraient francophones, 10,6 % seraient anglophones et 54,5 % allophones, et que dans le reste du Canada, ces pourcentages seraient respectivement de 0,8 %, 30,5 % et 68,7 %³⁵. Il importe de souligner que la caractéristique linguistique dont il s'agit ici est la langue

³⁵ On remarquera que ces pourcentages sont légèrement différents de ceux présentés dans le tableau 5. Cette différence tient au fait que les chiffres de ce tableau portent sur l'ensemble des entrées internationales, et non sur les immigrants reçus.

d'usage à la maison. On peut bien sûr supposer que la politique d'immigration continuera à privilégier les immigrants ayant une certaine connaissance du français, ainsi que ceux dont la langue maternelle est une langue latine proche du français. Une telle politique permettra d'augmenter les chances que les immigrants, après quelques années de séjour au Québec, adoptent le français comme langue d'usage. Cela relève donc des hypothèses d'évolution de la mobilité linguistique, et non de celles portant sur l'évolution future de l'immigration internationale.

On pourrait évidemment plaider pour une augmentation substantielle du pourcentage de francophones (langue d'usage) dans les flux d'immigration des prochains lustres et des prochaines décennies. Il s'agit là d'un objectif louable, mais qui nous semble difficile à réaliser de manière durable. Il ne faut en effet pas négliger le fait que les pays qui représentent les bassins naturels de cette immigration francophone (France, Belgique, Suisse) font également face à un ralentissement de leur croissance démographique et à un vieillissement rapide de leur population, de telle sorte qu'ils cherchent à freiner leur propre émigration et à promouvoir plutôt le retour au pays natal parmi leurs anciens émigrants. Outre cette immigration francophone européenne, il y a bien sûr celle en provenance des pays maghrébins, et d'une manière générale celle des pays africains d'ancienne colonisation française ou belge, ainsi que celle en provenance de Haïti. Ces pays fournissent un contingent important d'immigrants ayant déjà adopté, avant leur arrivée, le français comme langue d'usage (par exemple, dans le cadre de leur scolarisation en français à l'étranger), le cas typique étant celui des étudiants maghrébins ayant poursuivi des études universitaires en France. Outre la scolarisation en français à l'étranger, il faudrait considérer également les cas de francisation par exogamie (le même ressortissant maghrébin qui étudie en France peut aussi être le conjoint d'une Française, ce qui accélérera encore l'adoption du français comme langue d'usage). On peut supposer que ces pays continueront à fournir un contingent important d'immigrants déjà francisés (c'est-à-dire ayant déjà adopté le français comme langue d'usage), de façon à maintenir le pourcentage actuel de 35 % de francophones parmi les immigrants.

La question est donc de savoir s'il sera possible, grâce essentiellement à une augmentation continue de l'immigration maghrébine, haïtienne, etc., de poursuivre la croissance remarquable du pourcentage d'immigrants francophones que le Québec a connue au cours des derniers lustres : de 27 % en 1986-1991, la part des francophones était passée à 32 % en 1991-1996 (voir Termote, 1999, tableau 5 : 133) pour atteindre 35 % en 1996-2001. Il nous semble qu'il sera très difficile de maintenir le rythme de croissance observé au cours des 15 dernières années. On constate d'ailleurs un net ralentissement entre 1991-1996 et 1996-2001 par rapport à la croissance observée entre 1986-1991 et 1991-1996. En outre, on observera que le reste du Canada qui, recevant près de 85 % des immigrants au Canada, est beaucoup plus attrayant auprès des immigrants que ne l'est le Québec, n'accueille que relativement peu d'immigrants anglophones : ceux-ci ne représentent que 30 % de l'ensemble des immigrants qui s'installent hors Québec, soit nettement moins que la part des immigrants francophones au Québec. Il nous semble donc prudent de supposer que le Québec parviendra à garder constante la part actuelle (35 %) de francophones parmi les immigrants qui arriveront au Québec au cours des prochains lustres.

La répartition des immigrants selon l'âge, telle qu'observée au recensement de 2001 pour les immigrants de 1996-2001, est également supposée rester constante. Dans le passé, la structure des immigrants par groupes quinquennaux d'âge a été remarquablement stable, et l'on ne voit pas pourquoi elle changerait significativement dans l'avenir. Certains aménagements susceptibles d'affecter la structure par âge des immigrants peuvent sans doute être envisagés. Par exemple, favoriser l'adoption internationale permettrait de renforcer les effectifs aux jeunes âges. Tout comme promouvoir la réunion des familles peut renforcer les effectifs aux âges avancés (à la suite de l'arrivée des parents des immigrants). Mais il s'agit là de phénomènes dont l'impact sur la répartition par âge est faible, de sorte qu'il nous semble raisonnable de supposer qu'en la matière, l'avenir sera à l'image du passé.

Il nous reste à traiter de l'émigration internationale. L'algorithme de prévision utilisé par l'ISQ nous permet de distinguer l'émigration des immigrants de celle de la population d'accueil, et de distinguer au sein de celle-ci l'émigration internationale selon les groupes linguistiques. Le problème est que nous n'avons guère d'informations sur cette émigration, ni quant à son niveau, ni quant à sa répartition linguistique. Statistique Canada réalise annuellement des estimations du nombre d'émigrants internationaux, en se basant sur les déclarations de revenu, mais de telles estimations sont plutôt fragiles. On peut cependant en dégager que ce nombre est très faible, de l'ordre de 8 mille par an en moyenne pour l'ensemble du Québec, dont en ce qui concerne la structure (par âge, région et groupe linguistique) on est réduit à faire des hypothèses fondées plus sur l'intuition que sur une argumentation empirique.

Nous avons supposé une émigration « instantanée » (celle qui a lieu au cours même de la période d'immigration, donc en moyenne après une durée de séjour de 2,5 ans si l'on suppose une répartition uniforme des flux annuels au cours de la période) de 10 %, ce qui implique un « taux de rétention » de 90 % pour les immigrants récents. Un tel taux est conforme aux estimations du MRCI. Quant aux immigrants de la période quinquennale précédente, c'est-à-dire ceux qui sont présents depuis 5 à 9 ans et qui ont donc une durée moyenne de séjour de 7,5 ans, on distinguera les immigrants francophones des autres : les premiers sont supposés ne plus émigrer (ce qui pour certains sous-groupes, particulièrement les immigrants issus des pays francophones d'Europe, est discutable), tandis que 10 % des immigrants anglophones et allophones de cette cohorte sont supposés quitter le pays. Comme l'application de ces proportions de sorties parmi les immigrants récents et moins récents épuise quasiment l'effectif total de 8 mille émigrants internationaux, nous avons supposé que la probabilité d'émigration internationale pour tout le reste de la population est nulle. Il importe à cet égard de souligner qu'une telle hypothèse ne signifie en aucune manière que la population née au pays ne puisse faire une émigration internationale. Nos prévisions se font en effet par bonds de cinq ans, et dans ce contexte, une personne née au Québec peut très bien émigrer pendant plusieurs années dans un pays étranger, et revenir ensuite. En fait, nous supposons que l'émigration internationale de la population née au pays et de la population immigrée résidant au pays depuis 10 ans ou plus, est essentiellement une émigration temporaire, et que les cas d'émigration définitive sont rares et peuvent être négligés.

Il est évident que l'on pourra toujours disputer les choix que, faute de données empiriques, nous avons dû faire en matière d'hypothèse d'émigration internationale. Étant donné le très faible nombre d'émigrants internationaux, les erreurs que nous avons pu faire à cet égard n'ont cependant qu'un impact très marginal, voire négligeable, sur les résultats de la prévision.

e) la mobilité linguistique

Tous les exercices prévisionnels antérieurs, depuis Lachapelle et Henripin (1980) jusqu'à Termote (1999), en passant par Veltman (1989), ont démontré le peu de sensibilité des résultats à l'égard des hypothèses de mobilité linguistique, et corrélativement le faible impact qu'une erreur dans l'évolution prévue du nombre de transferts linguistiques peut exercer sur ces résultats. Il nous semble donc inutile de considérer une fois encore un grand nombre d'hypothèses de mobilité linguistique. À cause de l'absence de données par période (rappelons que les seules données disponibles portent sur le nombre de transferts pendant la durée de vie, soit entre la naissance des individus et la date à laquelle ces derniers sont recensés), les hypothèses de mobilité linguistique ne peuvent être fondées que sur des estimations ou des simulations, ce qui, quel que soit le nombre d'hypothèses de mobilité linguistique retenues, permettra toujours à ceux que dérangent les résultats obtenus d'aisément critiquer ceux-ci, en prétendant que les hypothèses de mobilité linguistique ne sont pas justifiées et doivent être rejetées.

Dans notre précédent exercice prévisionnel, nous avons adopté une approche par simulation, basée sur un certain nombre de principes empruntés à la documentation sur le comportement linguistique de diverses populations (par exemple, pas de mobilité linguistique définitive avant 20 ans, ni au-delà de 40 ans). Nous avons retenu au total cinq hypothèses, plus une hypothèse de mobilité linguistique nulle, destinée à mesurer l'impact de celle-ci sur les résultats de la prévision. Nous avons ainsi pu démontrer, une fois de plus, que la mobilité linguistique n'exerce qu'un impact marginal sur les résultats de la prévision. Par exemple (voir le tableau 21 dans Termote, 1999), même après 25 ans, le pourcentage de francophones sur l'île de Montréal ne variait qu'entre 48,9 % (en l'absence de toute mobilité linguistique) et 52,9 % (très forte mobilité linguistique), et il fallait supposer que plus de 90 % des allophones de l'île de Montréal changent de langue d'usage au cours de leur vie pour arriver à un impact quelque peu significatif (dans ce cas, le pourcentage de francophones atteignait 55,1 %). Ce dernier résultat constitue en quelque sorte une « preuve par l'absurde », puisqu'il faut supposer un comportement linguistique totalement irréaliste (même dans le reste du Canada, les allophones gardent très majoritairement leur langue maternelle « autre ») pour obtenir (après 25 ans...) un certain impact de la mobilité linguistique. Corrélativement, ces résultats démontrent aussi que (exception partielle faite pour le groupe allophone) l'évolution des groupes linguistiques du Québec est essentiellement dominée par leur comportement démographique, leur comportement linguistique ne jouant qu'un rôle marginal.

Dans le présent exercice prévisionnel, nous avons adopté, outre l'approche précédente (par simulation), une nouvelle approche, fondée sur une estimation du comportement linguistique sur une période donnée. Nous avons vu en effet, dans le chapitre précédent, que l'on pouvait estimer le nombre de transferts linguistiques réalisés au cours d'une période quinquennale donnée, en suivant une cohorte d'un recensement à l'autre. Le tableau 7 présentait le résultat de cette analyse longitudinale en ce qui concerne la cohorte des immigrants de langue maternelle « autre » établi sur l'île de Montréal (nous avons choisi ce sous-groupe de la population, parce qu'il s'agit de la cohorte pour laquelle les probabilités de réaliser un transfert sont les plus élevées, et donc le plus susceptibles d'être délogées par une telle approche longitudinale). On se rappellera que lorsqu'il s'agissait de la cohorte des immigrants arrivés entre 1986 et 1991, dont la langue d'usage a été recensée une première fois en 1991 et une deuxième fois en 1996 (partie gauche du tableau 7), les résultats étaient remarquablement cohérents (en termes de niveau et d'évolution par âge, et en termes de répartition entre le français et l'anglais) et pouvaient être considérés comme fiables. Par contre, lorsqu'il s'agissait des immigrants arrivés entre 1991 et 1996, dont la langue d'usage a été recensée une première fois en 1996 et une seconde fois en 2001 (partie droite du tableau 7), les résultats étaient éminemment discutables (structure par âge incohérente, niveaux très élevés des probabilités, aussi bien vers le français que vers l'anglais, etc.), ce qui pouvait être expliqué par les modifications dans la partie linguistique du questionnaire de 2001 ainsi que par les taux de sous-dénombrement. Il nous semble donc que si l'on veut utiliser les résultats de cette approche longitudinale pour fonder les hypothèses de mobilité linguistique des immigrants de langue maternelle autre, il est préférable de choisir les résultats obtenus pour la première cohorte plutôt que ceux obtenus pour la seconde.

L'hypothèse de mobilité linguistique que nous avons retenue comme hypothèse de référence est donc fondée sur les résultats de cette approche longitudinale. Une telle approche présente l'avantage de justifier empiriquement des probabilités de transfert différentes selon la durée moyenne de séjour au pays. Plus précisément, nous pouvons distinguer quatre groupes : les immigrants « récents », les immigrants « moins récents », les immigrants « anciens » et la population née au pays (que l'on peut aussi appeler « population d'accueil »).

Les *immigrants « récents »* sont ceux qui sont arrivés au cours de la période quinquennale pour laquelle est faite la prévision, et ils ont donc en moyenne (si l'on suppose une répartition uniforme des flux annuels au cours de la période) 2,5 années de séjour. Comme toutes les études sur le comportement linguistique montrent qu'il est très

difficile d'abandonner la langue que l'on utilise habituellement à la maison, que changer de langue d'usage est un processus qui prend beaucoup de temps, qu'il faut des pressions exceptionnellement fortes et permanentes (par exemple dans le milieu de travail, si l'on a un emploi, ou au sein du ménage, dans les cas d'exogamie) pour que l'on effectue un tel transfert, il nous semble déraisonnable de prétendre qu'un immigrant pourrait changer de langue d'usage à la maison à peine arrivé dans son nouveau pays (il peut évidemment avoir changé de langue d'usage avant son arrivée, mais cela ne nous concerne pas ici). Cet immigrant a en moyenne 27 ans, et il est bien connu que plus on avance en âge, plus il est difficile d'apprendre une nouvelle langue, *a fortiori* changer de langue habituelle d'usage. Nous ne prétendons pas que des cas de mobilité linguistique quasiment « instantanée » ne se manifestent pas parmi les immigrants qui viennent d'arriver, mais de tels cas sont sans doute rares. D'ailleurs, ces cas exceptionnels ont déjà été pris en compte dans la répartition des immigrants selon la langue d'usage, puisque cette répartition est celle observée en fin de période, lors du recensement. Dans ces conditions, nous n'avons pas à nous préoccuper de la mobilité linguistique de ces immigrants.

Les *immigrants « moins récents »* sont ceux arrivés au cours de la période quinquennale qui précède la période pour laquelle est faite la prévision, et en fin de période (en $t + n$) ils ont donc en moyenne 7,5 ans de durée de séjour. Ce sont ceux-là que nous avons pu suivre en les « saisissant » à deux recensements successifs. Nous nous sommes donc basé sur les résultats de notre analyse longitudinale, mais en « lissant » l'évolution des probabilités par âge. En outre, comme ces probabilités serviront également de base à l'établissement de l'hypothèse de mobilité linguistique pour la population née au Canada et pour les immigrants « anciens », nous avons réduit le niveau des probabilités à certains âges, pour ne pas obtenir un nombre irréaliste de transferts « durée de vie » (en appliquant les probabilités par âge à une cohorte fictive, on obtient le nombre de transferts que les membres de cette cohorte auraient réalisés au terme de leur vie; il faut que ce nombre soit relativement conforme au nombre de transferts « durée de vie » observé lors des recensements). Les probabilités utilisées dans la prévision pour ce sous-groupe des immigrants « moins récents » sont présentées dans le tableau 8, hypothèse L1.

On remarquera que nous excluons la possibilité qu'il y ait des changements de langue d'usage avant l'âge de cinq ans. Il nous semble en effet difficile de croire que des enfants de moins de cinq ans non seulement aient appris successivement deux langues en quelques années (disons entre deux et quatre ans), mais aient aussi, au cours de ce bref laps de temps, abandonné comme langue d'usage la première au profit de la seconde (les cas les plus plausibles seraient ceux liés à l'adoption internationale, phénomène cependant très marginal). Déjà la probabilité d'effectuer un transfert est particulièrement élevée parmi les enfants de 5-9 ans de langue maternelle « autre » : un quart de ces enfants auraient délaissé leur langue maternelle (19 % vers le français et 5 % vers l'anglais), et auraient donc non seulement appris deux langues, mais auraient abandonné la première comme langue d'usage. Comme nous l'avons déjà souligné, il faut se méfier des chiffres relatifs à la mobilité linguistique des jeunes enfants. C'est en effet la personne qui remplit le questionnaire du recensement au nom des membres du ménage qui déclare la langue d'usage de ces enfants, et il est fort possible que ce répondant déclare comme langue d'usage à la maison la langue que les enfants utilisent à l'école, langue qui pour la plupart des enfants immigrants est obligatoirement le français.

La « nouvelle » langue d'usage des jeunes enfants (telle que déclarée par le répondant) ne peut être considérée que comme provisoire. Il faudra attendre que cet enfant quitte le réseau d'enseignement secondaire pour entrer dans le réseau collégial (où le choix de la langue de scolarisation est libre, avec comme conséquence qu'un grand nombre – près de la moitié – abandonne le français pour passer à l'anglais) ou pour entrer sur le marché du travail, pour que le transfert réalisé aux âges jeunes devienne plus ou moins définitif. Le choix du conjoint constitue également un facteur de « fixation » du transfert réalisé « obligatoirement » (loi 101 oblige) à l'occasion du passage dans le système d'enseignement primaire et secondaire : l'exogamie peut renforcer ou annuler un

transfert réalisé aux âges jeunes. Dans notre algorithme de prévision, nous considérons tous les transferts comme définitifs, même ceux effectués aux âges de scolarisation obligatoire en français, dont on sait qu'une partie seront annulés au cours des étapes ultérieures du cours de la vie. C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles nous avons réduit quelque peu les probabilités de changer de langue d'usage pour certains groupes d'âge.

Lorsqu'on applique les probabilités par âge de l'hypothèse L1 à une cohorte fictive de 100 immigrants, on obtient pour les membres du groupe dont la langue d'usage est « autre » au moment de leur arrivée au Québec un total de 46 transferts sur leur durée de vie, transferts qui sont tous, il importe de le souligner, réalisés au Québec après leur arrivée. Rappelons que le pourcentage d'immigrants de langue maternelle « autre » établis au Québec qui ont effectué un transfert linguistique depuis le moment de leur naissance (et non depuis leur arrivée au Canada) est à peine supérieur à 40 %. Comme l'âge moyen des immigrants au moment de leur arrivée est de 27 ans, on comprendra que les probabilités utilisées dans cette hypothèse L1 impliquent un grand nombre de transferts. En outre, non seulement suppose-t-on un grand nombre de transferts linguistiques, mais en outre on prévoit que la très grande majorité de ces transferts seront réalisés vers le français : sur les 46 transferts « durée de vie » qu'impliquent les probabilités de l'hypothèse L1, 38, soit 83 %, sont effectués vers le français. Adopter un tel pourcentage, qui *grosso modo* correspond au pourcentage de francophones au sein de la population québécoise, ne signifie cependant pas que dorénavant l'immigration internationale n'affecterait plus négativement le pourcentage de francophones. Il faut en effet laisser le temps à ces immigrants de langue « autre » de passer au français. En d'autres termes, il faut distinguer le niveau « micro » (celui des individus) et le niveau « macro » (celui de l'ensemble de la population) : sur le plan individuel, nous supposons que la vaste majorité de ceux qui feront un transfert linguistique le feront vers le français, mais comme tous les immigrants de langue tierce ne font pas un transfert, et que ce transfert ne se fait pas de façon instantanée peu après l'arrivée de ces immigrants, entre le moment de leur entrée au pays et le moment du transfert, tous les autres phénomènes qui déterminent la structure linguistique d'une population continuent à se manifester.

Les *immigrants anciens* (ceux qui sont arrivés avant la période précédant celle pour laquelle on fait la prévision, et qui ont donc une durée de séjour d'au moins 10 années) sont supposés avoir le même comportement que la *population d'accueil* (celle née au Canada). Ces deux catégories sont regroupées en un seul groupe, dont les membres n'ont pas été soumis aux mêmes pressions sociales, économiques et politiques (loi 101) pour changer de langue d'usage comme ce n'est le cas que pour les immigrants plus récents. On ne peut donc leur appliquer les probabilités élevées de mobilité linguistique utilisées pour ces derniers. Nous avons supposé que pour les immigrants anciens et pour la population d'accueil, les probabilités d'effectuer un transfert du groupe « autre » vers le français et du groupe anglais vers le français sont réduites de moitié (les transferts du groupe « autre » vers l'anglais et du groupe français vers le groupe anglais sont déjà supposées très faibles). Une telle hypothèse implique que, même parmi la population de langue tierce née au Canada et résidant au Québec et même parmi les immigrants anciens de langue tierce, les deux tiers des transferts se feront dorénavant vers le français, ce qui est loin d'être le cas actuellement.

Outre cette hypothèse fondée sur les résultats d'une approche longitudinale, nous avons également pris en considération une hypothèse de simulation, afin de vérifier si l'approche utilisée dans la construction des hypothèses de mobilité linguistique pourrait avoir un effet significatif sur les résultats de la prévision. L'hypothèse de simulation retenue est fondée sur l'hypothèse ML1 de notre exercice prévisionnel précédent (Termote, 1999). Selon cette hypothèse, tous les transferts étaient effectués entre 20 et 39 ans, alors que notre hypothèse « longitudinale » L1 suppose que l'essentiel des transferts est réalisé aux âges scolaires (en conformité avec les résultats de l'analyse longitudinale). En outre, notre ancienne hypothèse ML1 ne faisait pas la distinction entre immigrants et population née au Canada, et ne prenait donc pas en compte la durée de séjour des

immigrants, ce qui nous avait conduit à supposer que le français et l'anglais exerçaient la même force d'attraction sur l'ensemble du groupe de langue tierce (on ne pouvait en effet pas généraliser à l'ensemble de la population de langue tierce le fait que les immigrants récents de ce groupe linguistique choisissent dorénavant majoritairement le français). Notre nouvelle hypothèse de simulation (L2) accorde au français une force d'attraction supérieure à celle de l'anglais, et cela même si elle est appliquée à l'ensemble de la population de langue tierce, qu'elle soit née au pays ou immigrée.

Les probabilités de transfert utilisées dans cette hypothèse L2 (présentées dans la section 3 du tableau 8) sont donc les mêmes que celles de l'hypothèse ML1 de Termote, 1999 (tableau 16 : 142), sauf pour les transferts du groupe « autre » vers le français, qui sont toutes augmentées de 1 % en point de pourcentage (soit une augmentation proportionnelle de 24 % à 33 % selon le groupe d'âge), de façon à exprimer la force d'attraction supérieure de cette langue. Les probabilités utilisées dans cette hypothèse L2 impliquent 2,7 transferts « durée de vie » pour 100 membres du groupe de langue maternelle française (tous ces transferts étant supposés être effectués vers l'anglais), 13,5 transferts « durée de vie » pour 100 membres du groupe de langue maternelle anglaise (tous vers le français), et 30,8 transferts « durée de vie » pour 100 membres du groupe de langue maternelle « autre », dont 17,2 vers le français et 13,6 vers l'anglais. Il importe de souligner que, par définition, tous ces transferts sont réalisés au Québec, même si en ce qui concerne les immigrants (qui représentent plus des deux tiers du total du groupe de langue tierce), la plupart des transferts ont probablement déjà été réalisés avant leur arrivée au pays. Ce dernier point illustre bien à quel point nos probabilités de transfert sont sans doute surévaluées, du moins pour le groupe de langue maternelle « autre ».

Comme nous l'avons souligné, les deux hypothèses de mobilité linguistique considérées jusqu'ici (L1 et L2) tendent à surestimer la force d'attraction du français par rapport à celle de l'anglais parmi les immigrants et parmi la population d'accueil de langue maternelle tierce. Pour corriger ce biais en faveur du français, nous avons également pris en compte une troisième hypothèse de mobilité linguistique (L3) qui consiste à supposer que les probabilités de transfert d'une langue tierce vers l'anglais sont (pour la plupart des groupes d'âge) plus ou moins la moitié de celles d'un transfert vers le français telles qu'adoptées dans l'hypothèse L1. Cette hypothèse, explicitée dans la section 4 du tableau 8, implique (après lissage entre les groupes d'âge) que le nombre de transferts « durée de vie » vers l'anglais d'un immigrant « moins récent » de langue tierce passerait de 8 à 21. Les probabilités de transfert des immigrants « anciens » de langue maternelle tierce sont ajustées en conséquence (selon le même principe que dans la section 2.c du tableau 8). Outre le fait qu'une telle hypothèse reflète éventuellement de manière plus réaliste le rapport entre la force d'attraction du français et de l'anglais (par exemple, pour les immigrants « moins récents », 38 transferts vers le français pour 21 vers l'anglais, au lieu de 38 pour 8 dans l'hypothèse L1), il y a un second intérêt à envisager une telle hypothèse. Celle-ci nous permet en effet d'évaluer l'impact d'une erreur dans la prévision du comportement de mobilité linguistique. Comme celle-ci est très mal connue, et comme nous avons multiplié les sous-groupes de population pour lesquels il fallait prévoir le comportement futur, nous sommes aux prises avec un grand nombre de possibilités d'erreur. Dans ces conditions, il est utile de vérifier ce que pourrait impliquer un type particulier d'erreur, en l'occurrence celle qui concerne les transferts vers l'anglais parmi les immigrants de langue maternelle tierce.

Nous pourrions évidemment prendre en considération encore d'autres hypothèses de mobilité linguistique que celles présentées ci-dessus. Étant donné que, comme nous le verrons, les résultats finals de la prévision sont très peu sensibles au choix d'une hypothèse de mobilité linguistique particulière, nous ne voyons cependant guère l'utilité que peut représenter la multiplication de telles hypothèses.

Il nous reste finalement à spécifier les probabilités de transfert linguistique pour le reste du Canada. Une seule hypothèse sera considérée pour cette quatrième région de notre système spatial, à savoir celle utilisée dans

l'hypothèse ML1 de Termote, 1999. Selon cette hypothèse, aucun transfert ne se fait ni vers une langue tierce, ni vers le français; par contre, le groupe de langue française continuerait à perdre des membres au profit du groupe anglais, et le groupe de langue tierce à être fortement attiré par l'anglais (les probabilités étant dans ce cas le double de celles utilisées pour le Québec).

Qu'il s'agisse de l'hypothèse L1, L2 ou L3, toutes les probabilités sont supposées rester constantes dans le temps. Puisque tous les exercices prévisionnels antérieurs ont montré que la mobilité linguistique n'affecte que très marginalement les résultats (sauf pour le groupe de langue « autre »), il n'est guère utile de raffiner les hypothèses de mobilité linguistique en y introduisant des variations temporelles (dont il serait d'ailleurs très difficile de prévoir l'évolution). Pour la même raison, nous supposons que les probabilités utilisées sont les mêmes dans chacune des trois régions du Québec, même si l'on sait que les probabilités peuvent varier d'une région à l'autre. Plus particulièrement, il est connu que les immigrants de langue tierce qui sont installés en dehors de la région métropolitaine de Montréal effectueront plus fréquemment et plus rapidement un transfert vers le français que ceux installés à Montréal. Étant donné le faible pourcentage (environ 15 %) d'immigrants établis en dehors de la région métropolitaine de Montréal, il nous semble légitime de faire abstraction de ces différences régionales dans le comportement linguistique.

Rappelons enfin qu'outre les trois hypothèses que nous venons de présenter, nous avons également utilisé une quatrième hypothèse, selon laquelle toutes les probabilités de transfert sont nulles. Cette hypothèse de mobilité linguistique nulle n'est évidemment pas une hypothèse prévisionnelle : elle est prise en compte uniquement pour nous permettre d'estimer l'impact de la mobilité linguistique sur l'évolution démographique future.

4. Les scénarios

Une fois que l'on a défini les hypothèses de comportement futur, il nous faut encore les combiner sous forme de scénario, c'est-à-dire coupler une hypothèse déterminée de fécondité avec une hypothèse particulière de migration interne, une hypothèse spécifique d'immigration internationale, etc. Lorsqu'on construit ainsi des scénarios à partir des hypothèses de comportement retenues, plusieurs approches sont possibles. On peut, parmi toutes les combinaisons possibles entre ces hypothèses, retenir l'ensemble de celles qui sont jugées les plus plausibles et choisir parmi celles-ci le scénario le plus probable. Cette approche, qui est celle que nous avons adoptée dans nos exercices prévisionnels précédents, présente cependant l'inconvénient de devoir prendre en considération un grand nombre de scénarios, car parmi toutes les combinaisons possibles entre hypothèses, beaucoup peuvent se retrouver dans le champ du « plausible ». Par exemple, avec le jeu d'hypothèses de comportement utilisé dans Termote, 1999, nous avons au départ 1 680 scénarios possibles, parmi lesquels nous en avons retenu 28 (dont 20 ont été publiés) comme étant les plus plausibles. L'expérience démontre que lorsqu'on présente les résultats d'un si grand nombre de scénarios, le plus souvent le lecteur ne retient qu'un seul scénario, celui qui lui convient (ou qui le dérange...).

Dans ces conditions, une seconde approche, dans laquelle seulement un nombre très restreint de scénarios sont pris en considération, semble justifiée. Selon cette approche, on commence par construire un scénario dit « de référence », encore appelé scénario « moyen », autour duquel on élabore deux scénarios censés représenter les deux limites de la « fourchette » du plausible, sans prendre en compte les situations intermédiaires à l'intérieur du champ du « plausible » (dans certains cas, lorsque l'étendue de cette fourchette est large et peu précise, on utilisera plus de deux scénarios « extrêmes »). Autour du scénario « moyen », on construira ainsi un scénario « fort », parfois baptisé d'« optimiste », qui conjugue les hypothèses favorables à la croissance démographique, et un scénario « faible », que l'on qualifie encore de « pessimiste », qui reprend un ensemble d'hypothèses défavorables à la croissance. Une telle approche caractérise les prévisions et perspectives démographiques proposées par la plupart des organismes gouvernementaux, y compris Statistique Canada et l'Institut de la statistique du Québec.

Quelle que soit l'approche, les scénarios proposés se voient attribuer, explicitement ou implicitement, une certaine probabilité de réalisation, le scénario de référence (« moyen ») étant – par définition – celui auquel on accorde la probabilité la plus élevée. Rares sont cependant les exercices prévisionnels fondés sur une telle analyse de probabilité³⁶. Dans le cadre de la présente étude, nous esquisserons cependant, de façon très rudimentaire, une telle démarche.

Avec une hypothèse de mortalité, trois hypothèses de fécondité, trois hypothèses de migration interne, trois hypothèses d'immigration internationale, une hypothèse d'émigration internationale et quatre hypothèses de mobilité linguistique, nous obtenons 108 combinaisons possibles. Si nous ne tenons pas compte de l'hypothèse de mobilité linguistique nulle, qui n'est introduite que pour évaluer l'impact de cette mobilité sur les résultats de la prévision, il ne nous reste que 81 scénarios à considérer. Pour choisir parmi ces derniers ceux qui seront nos scénarios « moyen » (« de référence »), « fort » et « faible », nous nous inspirerons des choix faits par l'Institut de la statistique du Québec pour ses dernières prévisions (ISQ, 2004). Plus précisément, notre approche consistera, pour l'essentiel, à introduire la dimension linguistique dans les prévisions démographiques réalisées par cet organisme, en ajustant cependant quelque peu certaines des hypothèses utilisées par l'ISQ, pour tenir compte de l'évolution démographique la plus récente³⁷.

Le *scénario de référence* (scénario A) reprend les hypothèses de comportement démographique plutôt moyennes, fondées tantôt sur un comportement relativement stable en moyenne période (dans le cas de la fécondité), tantôt sur les tendances récentes (migration interne) ou anticipées (immigration internationale). Plus précisément, ce scénario combine l'hypothèse F1 de fécondité (impliquant un indice synthétique constant de 1,5 enfant par femme), l'hypothèse M1 de migration interne (selon laquelle le solde interprovincial annuel moyen serait de l'ordre de – 3 mille, alors que le solde infraprovincial de l'île de Montréal serait de l'ordre de – 22 mille et celui du reste de la région métropolitaine de + 22 mille) et l'hypothèse I1 d'immigration internationale (soit un niveau d'immigration atteignant 45 mille personnes par an, dont le taux de rétention sur dix ans est de 90 % pour les francophones et de 80 % pour les anglophones et les membres du groupe « autre »).

Puisque le maintien à moyen et long terme du niveau d'immigration internationale observé aujourd'hui peut apparaître discutable dans un contexte de sous-fécondité chronique, de vieillissement accéléré de la population et de pénurie anticipée sur le marché de l'emploi, nous avons pris en considération une variante de ce scénario de référence, qui consiste à supposer qu'à partir de 2006-2011 le nombre annuel moyen d'immigrants s'élèverait à 55 mille, tout en reprenant les autres hypothèses du scénario A. Ce scénario B est qualifié de *scénario de forte immigration*, et pourrait être considéré comme ayant une probabilité de réalisation proche de celle du scénario A. Si la fécondité reste basse, on peut en effet avancer qu'il y aura de fortes pressions à poursuivre la hausse de l'immigration internationale, ce qui devrait rendre le scénario B plus probable que le scénario A. Par contre, comme nous l'avons souligné, maintenir à moyen et long terme une immigration annuelle de 55 mille personnes, dont la très vaste majorité se retrouvent dans quelques arrondissements de la Ville de Montréal, représente un tel défi socioculturel et économique, et cela dans un contexte de vieillissement accéléré de la population (une population vieillie accepte sans doute moins facilement de grands bouleversements), qu'on peut se demander si un tel scénario est vraiment le plus probable. Dans ces conditions, nous serions porté à accorder la même probabilité de réalisation aux scénarios A et B.

³⁶ À cet égard, les travaux de l'*International Institute for Applied Systems Analysis (IIASA)* sont incontournables (voir Lutz, 2001). Une procédure parfois utilisée pour définir le scénario le plus probable consiste à rechercher le consensus d'experts (méthode dite Delphi).

³⁷ Il va sans dire que le fait que nos scénarios soient inspirés de ceux de l'ISQ ne représente en aucune façon une caution de ce dernier à l'égard de nos choix et de nos résultats.

Le scénario C, dit *scénario faible*, reprend des hypothèses impliquant une faible croissance démographique, et est caractérisé par la combinaison de l'hypothèse F2 de fécondité (soit un indice de 1,4 enfant par femme en 2006-2011 et de 1,3 à partir de 2011), de l'hypothèse M2 de migration interne (impliquant un solde migratoire interprovincial de - 9 mille par an) et de l'hypothèse I2 d'immigration internationale (soit un apport annuel moyen de 3 mille immigrants à partir de 2006-2011).

Le scénario D, dit *scénario fort*, reprend des hypothèses impliquant une forte croissance démographique, et est caractérisé par la combinaison de l'hypothèse F3 de fécondité (dont l'indice s'élèverait à 1,58 en 2006-2011, pour atteindre 1,65 par la suite), de l'hypothèse M3 de migration interne (impliquant un solde migratoire interprovincial de + 3 mille unités par an), et de l'hypothèse I3 d'immigration internationale (soit un apport annuel moyen de 55 mille immigrants à partir de 2006-2011).

Ces deux derniers scénarios ont pour fonction d'exprimer les bornes du plausible, c'est-à-dire les limites de la fourchette. Par définition, ils seront donc nettement moins probables que les scénarios A et B. Ce serait en effet faire preuve d'un très grand pessimisme que de supposer que toutes les composantes démographiques importantes évolueront en même temps dans un sens défavorable à la croissance (scénario C), tout comme ce serait témoigner d'un remarquable optimisme que de supposer que toutes ces composantes évolueront en même temps dans un sens favorable à la croissance (scénario D). Dans la réalité, il faut plutôt s'attendre à ce que l'évolution soit différente d'une composante à l'autre, par exemple une baisse ou une stagnation de la fécondité couplée à une hausse de l'immigration internationale. C'est d'ailleurs cette considération qui nous a amené à construire le scénario B.

Chacun de ces quatre scénarios comprend la même hypothèse de mortalité (impliquant une diminution annuelle des taux de mortalité de l'ordre de 1 % à 2 %, selon l'âge) et la même hypothèse d'émigration internationale (selon laquelle le taux d'émigration « instantanée » des immigrants francophones est de 10 % et celle des autres immigrants de 10 % sur les deux premières périodes, le nombre total d'émigrants étant de l'ordre de 8 mille par an).

En ce qui concerne l'introduction des quatre hypothèses de mobilité linguistique, nous avons procédé de la manière suivante. Dans une première étape, ces hypothèses ont été appliquées à chacun des quatre scénarios démographiques retenus. Comme les résultats ne sont guère affectés par le choix d'une hypothèse de mobilité linguistique particulière (voir tableaux 9 et 17), ce qui ne fait que confirmer une fois de plus le rôle marginal des transferts linguistiques, nous nous sommes limité à analyser les prévisions obtenues en appliquant les quatre hypothèses de mobilité linguistique au seul scénario démographique de référence. En ce qui concerne le scénario A, nous avons ainsi les quatre scénarios suivants :

- le scénario A1, qui combine les hypothèses démographiques du scénario A avec l'hypothèse de mobilité linguistique L1 (dite hypothèse longitudinale);
- le scénario A2, qui combine le scénario démographique A avec l'hypothèse de mobilité linguistique L2 (dite hypothèse de simulation);
- le scénario A3, qui combine le scénario démographique A avec l'hypothèse de mobilité linguistique L3 (soit L1 corrigé en faveur de l'anglais);
- le scénario A0, qui combine le scénario démographique A avec l'hypothèse de mobilité linguistique nulle (dite hypothèse d'impact, car permettant de mesurer l'impact de la mobilité linguistique sur les résultats).

En ce qui concerne les scénarios démographiques autres que le scénario de référence A, nous ne présenterons donc que les résultats obtenus avec une seule des quatre hypothèses de mobilité linguistique. Plus précisément, nous avons choisi d'appliquer à chacun des scénarios démographiques B, C et D l'hypothèse L1, car celle-ci a le mérite d'être fondée empiriquement (étant dérivée d'une estimation par analyse longitudinale). Sans doute, le fait d'appliquer (du moins partiellement) le comportement de mobilité linguistique estimé pour une cohorte particulière d'immigrants de langue maternelle tierce à l'ensemble des membres de ce groupe linguistique, implique-t-il que cette hypothèse est fortement biaisée en faveur du français. En privilégiant l'hypothèse L1, nous tendons donc à surestimer l'effectif et le poids démographique du groupe francophone, ce qui présente un avantage : avec une telle hypothèse, il sera difficile de prétendre que nos résultats (qui témoignent d'une évolution pas particulièrement favorable pour le groupe francophone) sont biaisés à cause de l'hypothèse de mobilité linguistique... De toute manière, comme nous le verrons dans le chapitre suivant, et conformément aux résultats des prévisions antérieures, le choix de l'hypothèse linguistique n'affecte guère les résultats : qu'il y ait un biais en faveur du français (hypothèse L1) ou en faveur de l'anglais (hypothèse L3), les résultats sont presque identiques.

Nous avons par conséquent au total sept scénarios : les scénarios A1, A2, A3 et A0, qui permettent de considérer des comportements linguistiques différents dans un contexte démographique donné, auxquels s'ajoutent les scénarios B1, C1 et D1, qui – avec le scénario A1 – permettent de considérer des contextes démographiques différents pour un comportement linguistique donné³⁸. Le chapitre suivant est consacré à la présentation et à l'analyse des résultats produits avec chacun de ces scénarios.

³⁸ Les résultats obtenus avec les scénarios non analysés dans le présent rapport sont évidemment à la disposition du lecteur.

CHAPITRE 4

ANALYSE DES RÉSULTATS

Avant de présenter et d'analyser les résultats obtenus avec chacun des scénarios, il importe de justifier empiriquement notre décision de ne présenter, pour les trois scénarios démographiques autres que le scénario de référence, que les résultats obtenus avec une seule hypothèse de mobilité linguistique. La première section de ce chapitre est consacrée à cette discussion, qui nous conduira d'ailleurs à dégager quelques premiers résultats particulièrement importants. En outre, pour nous permettre d'interpréter les résultats prévisionnels obtenus pour la période 2001-2026, il y a lieu de les situer par rapport aux tendances démologiques passées. Dans la deuxième section de ce chapitre, nous traiterons donc de l'évolution depuis 1971 de la composition linguistique des diverses régions de notre système spatial. Dans la troisième section, qui constitue aussi le corps de ce chapitre, nous analyserons les principaux résultats obtenus dans le cadre de chacun des scénarios retenus. Une dernière section sera consacrée à une dimension particulière de l'évolution démologique prévisible pour l'avenir, à savoir la structure par âge.

1. L'impact de la mobilité linguistique

Rappelons tout d'abord que les quatre hypothèses de mobilité linguistique que nous avons envisagées représentent en quelque sorte une fourchette « extrême » en ce qui concerne le comportement linguistique d'une population, puisque, autour d'une hypothèse centrale L1 (de référence) fondée sur le comportement linguistique estimé longitudinalement pour une période récente, nous avons considéré deux situations extrêmes, soit d'une part une mobilité linguistique nulle (L0), et d'autre part une mobilité linguistique très élevée L3 (qui impliquerait que presque tous les membres de la population immigrante de langue maternelle tierce finissent par adopter une langue d'usage autre que leur langue maternelle, avec prédominance du français sur l'anglais), l'hypothèse L2 (dite de simulation) impliquant une mobilité linguistique un peu moins forte que celle supposée dans L1, mais avec une prédominance du français beaucoup plus forte. Ce jeu d'hypothèses nous permettra d'évaluer l'impact de la mobilité linguistique sur l'évolution démologique dans un contexte démographique donné. Outre le scénario démographique dit de référence (scénario A), trois autres scénarios démographiques ont été considérés : un scénario B dit de forte immigration, un scénario C dit « faible » et un scénario D dit « fort ».

Le tableau 9 résume, en ayant recours à deux indicateurs, certains résultats significatifs obtenus dans le cadre de ces divers scénarios. Les deux indicateurs pris en compte sont l'évolution du pourcentage de francophones sur l'île de Montréal et l'évolution de l'effectif francophone dans chacune des régions du Québec³⁹. Plus précisément, le tableau 9 présente d'abord la période quinquennale au cours de laquelle le pourcentage de francophones sur l'île de Montréal passera en dessous de 50 %, seuil qui ne doit pas être interprété autrement que

³⁹ Nous aurions pu considérer également un troisième indicateur, à savoir le rapport entre l'effectif du groupe francophone et celui du groupe anglophone. Ce rapport ne se modifie cependant que très lentement dans le temps (selon le scénario A1, sur l'île de Montréal, il passerait de 2,3 en 2001 à 2,2 en 2026) et ne varie guère d'une hypothèse linguistique à une autre (sur l'île de Montréal, en 2026 il serait de 2,2 selon les scénarios A0 et A1, et de 2,3 selon le scénario A2). Un indicateur aussi stable et aussi insensible aux variations des paramètres n'est guère utile pour analyser l'impact de la mobilité linguistique.

comme un critère de minorisation quantitative⁴⁰. Nous avons choisi de considérer en particulier l'évolution du poids du groupe francophone dans cette région, parce que c'est sur l'île de Montréal que l'on peut espérer saisir le plus nettement l'impact de la mobilité linguistique, étant donné la forte concentration des immigrants de langue tierce. Ce même tableau produit également la période quinquennale au cours de laquelle l'effectif des francophones commencera à diminuer dans chaque région. L'analyse des résultats produits dans le tableau 9 nous permettra entre autres de vérifier dans quelle mesure les résultats prévisionnels sont affectés par le choix de l'hypothèse de mobilité linguistique. Une telle vérification pourra être effectuée de manière plus détaillée en examinant les résultats obtenus lorsqu'on applique diverses hypothèses de mobilité à un même scénario démographique. Les tableaux 11 à 13 présentent ces résultats pour les hypothèses de mobilité L1, L2 et L0 appliquées au scénario de référence A.

L'examen de ces trois tableaux 11 à 13 permet de voir à quel point la mobilité linguistique exerce un effet marginal sur l'évolution du pourcentage du groupe francophone. Sur l'île de Montréal, ce pourcentage était de 56,3 % selon le recensement de 2001. En l'absence de mobilité linguistique, ce groupe ne représenterait plus que 51,4 % en 2011 (scénario A0), pourcentage qui ne serait guère supérieur si l'on suppose une forte mobilité vers le français : 52,1 % selon le scénario A1 et 52,8 % selon le scénario A2. Même après 20 ans, les écarts sont encore faibles : 47,8 % sans mobilité, 49,4 % et 50,6 % avec mobilité linguistique élevée ou très élevée. Il faut attendre 50 ans avant de voir apparaître un impact majeur : pour 2051, les pourcentages sont respectivement 39,7 % en l'absence de mobilité, et 43,3 % et 46,5 % avec mobilité. On remarquera que lorsqu'on introduit une hypothèse de mobilité non nulle, le choix de l'hypothèse ne semble guère porter à conséquence : même après 50 ans, l'écart entre le résultat du scénario A1 et celui du scénario A2 demeure relativement faible. Dans les autres régions, où le poids des allophones est faible, l'impact de la mobilité linguistique est évidemment encore plus marginal que sur l'île de Montréal. Il en résulte que si l'on considère l'ensemble du Québec, le pourcentage de francophones ne varie guère d'une hypothèse de mobilité linguistique à l'autre : par exemple, en 2021, ce pourcentage serait de 79,0 % sans mobilité linguistique, de 79,2 % selon le scénario A1 et de 79,9 % selon le scénario A2. De tels résultats illustrent une fois de plus que ce n'est pas en agissant sur le volet « mobilité linguistique » que l'on pourra assurer la pérennité du français au Québec.

Outre les trois hypothèses de mobilité linguistique considérées dans les tableaux 11 à 13 (scénario A1, A2 et A0), nous avons également introduit une hypothèse selon laquelle l'anglais manifestait parmi les immigrants de langue tierce une force d'attraction supérieure à celle adoptée dans les autres hypothèses de mobilité linguistique. Par rapport à l'hypothèse L1 du scénario A1, cette hypothèse L3 impliquait des probabilités de transfert à l'anglais en moyenne 2,5 fois plus élevées (selon le groupe d'âge, la probabilité est plus ou moins doublée). En comparant les résultats obtenus avec le scénario A3, qui incorpore cette hypothèse, à ceux du scénario A1, nous pouvons donc évaluer quel serait l'impact d'une erreur de prévision quant à la force d'attraction respective de l'anglais et du français sur la population immigrée. Cet impact est quasiment nul. Même après un quart de siècle, le pourcentage d'anglophones est à peine affecté. Lorsqu'on analyse le tableau 17, dans lequel sont comparés les résultats des divers scénarios pour l'horizon 2026, on constate en effet une hausse minimale (par rapport au scénario A1) du pourcentage des anglophones au Québec (10,5 % au lieu de 10,3 %), la hausse étant un peu plus forte sur l'île de Montréal (22,2 % contre 21,7 %), mais négligeable (8,8 % au lieu de 8,7 %) dans le reste de la

⁴⁰ Ce seuil de 50 % est évidemment arbitraire, et pourrait être remplacé par un autre pourcentage tout aussi arbitraire. Mais pourrait-on soutenir qu'un critère de 40 %, par exemple, permet d'évaluer aussi bien que celui de 50 % la pérennité du français ?

région métropolitaine de Montréal. Dans ces conditions, nous avons jugé préférable, pour ne pas alourdir inutilement cette étude, de ne pas présenter les résultats détaillés obtenus avec le scénario A3, puisque pour la quasi-totalité des cas, les pourcentages sont les mêmes ou quasiment les mêmes que ceux présentés dans le tableau 11 (scénario A1).

La prise en compte de cette hypothèse de mobilité linguistique L3 nous permet de dégager une conclusion importante, à savoir que l'évolution future (du moins à l'échéance du prochain quart de siècle) de la force d'attraction respective du français et de l'anglais parmi les immigrants de langue tierce, n'aura guère d'influence sur la composition linguistique, une observation que Veltman avait déjà soulignée dans son étude publiée en 1989. Une telle conclusion n'est en réalité que le corollaire d'une observation maintes fois répétée, selon laquelle la mobilité linguistique n'exerce qu'un effet marginal sur l'évolution démographique d'une société. En outre, il serait inexact de prétendre qu'une telle conclusion est attribuable au fait que nous aurions supposé des niveaux de mobilité linguistique trop faibles. Rappelons en effet que l'application des probabilités de transfert utilisées dans l'hypothèse L3 impliquerait que 59 % d'une cohorte d'immigrants de langue tierce effectueraient un transfert linguistique après son arrivée au Québec (38 % vers le français, 21 % vers l'anglais), ce qui, si l'on ajoute les transferts réalisés avant l'arrivée au Québec, conduit à un pourcentage de transferts « durée de vie » extrêmement élevé, voire totalement irréaliste.

Le pourcentage du groupe anglophone n'est lui aussi que très peu influencé par la mobilité linguistique. Ainsi, après 20 ans, soit en 2021, le poids de ce groupe sur l'île de Montréal varierait entre 21,7 % en l'absence de mobilité et 22,1 %, quelle que soit l'hypothèse de mobilité non nulle. Corrélativement, c'est le groupe allophone qui connaît l'impact relativement le plus marqué, mais même dans ce cas le choix de l'hypothèse de mobilité n'influence pas tellement les résultats. Toujours pour l'île de Montréal en 2021, le pourcentage de ce groupe serait de 30,5 % sans mobilité, et de 28,5 % ou 27,3 % avec mobilité. Pour l'ensemble du Québec, les écarts sont évidemment beaucoup plus faibles, le pourcentage variant (en 2021) de 11,3 % à 10,5 % à 9,9 %.

Ce qui vaut pour le pourcentage respectif de chaque groupe linguistique vaut également pour les effectifs. Lorsqu'on examine l'information produite par le tableau 9, on constate que l'évolution de l'effectif du groupe francophone n'est guère influencée par le choix de l'hypothèse de mobilité linguistique. Si l'on prend comme indicateur de cette évolution la période quinquennale au cours de laquelle cet effectif commence à diminuer, on peut conclure que, dans presque toutes les régions, cette période est soit la même, soit décalée d'un lustre lorsqu'on passe d'une hypothèse de mobilité à une autre. La seule région qui fait exception est l'île de Montréal si l'on adopte le scénario démographique de référence (scénario A). Dans ce cas, le choix de l'hypothèse de mobilité linguistique exerce un impact marqué sur l'évolution de l'effectif du groupe francophone : sans mobilité le déclin commence en 2031-2036, avec mobilité élevée vers le français le début du déclin ne se manifeste que 15 ans plus tard, et avec une mobilité très élevée, il ne se produit qu'après 2051. On se rappellera que le scénario A suppose pour l'essentiel que le comportement démographique des prochaines décennies ne sera guère différent de celui observé au cours des derniers lustres. Dans ces conditions, les différences dans la mobilité linguistique peuvent pleinement manifester leurs effets. Mais dès que l'on suppose que les paramètres démographiques peuvent changer, soit en augmentant le niveau de l'immigration internationale (scénario B), soit en considérant que tous les facteurs démographiques évoluent de façon défavorable (scénario C) ou favorable (scénario D) à la croissance démographique, alors l'impact d'un changement dans l'intensité de la mobilité linguistique se trouve dominé par l'évolution démographique, de telle sorte qu'une modification de l'hypothèse de mobilité n'a guère d'effet sur l'évolution démographique : dans le cas des scénarios B, C et D, le choix de l'hypothèse de mobilité linguistique n'influence guère la période au cours de laquelle commence le déclin de l'effectif du groupe francophone, et cela même sur l'île de Montréal.

Par contre, pour le groupe anglophone, dont les effectifs sont nettement plus faibles, le choix de l'hypothèse de mobilité linguistique peut avoir un effet sur la direction que prend l'évolution de ces effectifs. Ainsi, en dehors de l'île de Montréal, certains scénarios peuvent conduire à une légère remontée de l'effectif anglophone. Mais il s'agit là de petits chiffres, et donc de renversement de tendance qui porte sur des chiffres plus petits encore, de telle sorte qu'il serait périlleux de conclure à une nouvelle tendance lourde.

De ce qui précède, nous pouvons donc dégager deux conclusions. La première concerne l'évolution de la structure linguistique, la seconde porte sur l'évolution des effectifs. En comparant les résultats des scénarios A0, A1, A2 et A3, qui sont caractérisés par une mobilité linguistique différente se manifestant dans un même contexte démographique, on observe que l'évolution du poids relatif des groupes linguistiques n'est guère influencée par l'intensité de la mobilité linguistique. Même lorsque celle-ci est supposée être très élevée (presque tous les membres du groupe allophone étant supposés abandonner leur langue maternelle tierce avant la fin de leur vie), les écarts par rapport à la structure linguistique que produirait une mobilité nulle sont faibles, sauf sur longue période (après 50 ans).

Ce résultat n'est pas nouveau. Malheureusement, certains semblent incapables d'accepter un tel résultat, leur argument étant que, si tous les allophones finissent par abandonner leur langue maternelle, et majoritairement pour le français, il faut nécessairement que le pourcentage des francophones augmente et que celui des allophones baisse. Un tel raisonnement révèle une confusion malheureuse entre la perspective « micro » (celle des individus) et la perspective « macro » (celle des groupes). En effet, ce n'est pas parce que tous les individus concernés (essentiellement les allophones) finiraient un jour ou l'autre par abandonner leur langue maternelle tierce au profit du français, ce qui est loin d'être le cas en réalité, que pour cela le groupe allophone finira par disparaître et que le poids du groupe francophone augmentera. Un tel saut logique, du comportement linguistique des individus (niveau « micro ») à l'évolution des groupes linguistiques (niveau « macro »), n'est aucunement justifié, car il fait abstraction des facteurs démographiques qui influencent l'évolution des groupes linguistiques. Il est faux de prétendre que le comportement linguistique détermine l'évolution des groupes linguistiques. Si cela était vrai, comment peut-on expliquer que, malgré un nombre important de transferts linguistiques du groupe « autre » vers le français et l'anglais, le pourcentage du groupe allophone continue régulièrement, recensement après recensement, à augmenter ? Le tableau 10, qui présente l'évolution de la structure linguistique au cours de la période 1971-2001, montre en effet que sur l'île de Montréal le pourcentage de ce groupe est passé de 11,4 % en 1971 à 18,9 % en 2001 (dans l'ensemble du Québec, il est passé de 4,5 % à 6,6 %), alors que le pourcentage des francophones et des anglophones baissait continuellement.

L'explication de cet apparent paradoxe est pourtant simple : même si tous les allophones passaient de leur langue maternelle tierce vers le français, un tel transfert prend du temps (en réalité, beaucoup d'entre eux, en fait la majorité, ne le feront jamais, et ce seront éventuellement leurs descendants qui réaliseront un tel transfert, ce qui – par définition – prendra encore plus de temps). Et pendant tout le temps qu'un tel processus exige en moyenne (bien sûr, il y a toujours des cas exceptionnels, qui tiennent à des contextes très particuliers), tous les processus démographiques continuent à se manifester : en particulier, de nouveaux immigrants allophones continuent d'arriver, immigrants dont la fécondité est supérieure et la mortalité inférieure à celle de la population d'accueil. Il est évident (le contraire serait inquiétant) que grâce essentiellement à la loi 101 et à une politique d'immigration internationale favorable aux « francotropes », le groupe francophone a pu enregistrer quelques gains importants en matière de transferts linguistiques. Mais ces gains sont plus que dominés par une sous-fécondité chronique et par une immigration internationale majoritairement non francophone (dans le cas de l'île de Montréal, il faut également tenir compte de l'étalement urbain, phénomène majoritairement francophone). C'est le comportement démographique des groupes linguistiques qui détermine l'évolution de leur poids relatif dans la population totale, et non leur comportement linguistique.

La seconde conclusion porte sur l'évolution des effectifs. D'une manière générale, la conclusion précédente, selon laquelle la mobilité linguistique n'exerce qu'un effet marginal sur l'évolution de la composition linguistique, vaut également lorsqu'il s'agit des effectifs, à l'exception toutefois de l'île de Montréal. Dans cette dernière région, le comportement de mobilité linguistique affecte significativement l'évolution de l'effectif de la population francophone, du moins en l'absence de modifications marquées du comportement démographique. Une telle constatation rejoint en quelque sorte la conclusion précédente, selon laquelle c'est l'évolution du comportement démographique qui importe, beaucoup plus que le comportement linguistique. Le fait que la mobilité linguistique n'exerce un impact significatif sur l'évolution de l'effectif du groupe francophone que dans le seul cas de l'île de Montréal (et à condition qu'il n'y ait pas de modifications dans le comportement démographique) s'explique évidemment par la forte concentration des immigrants internationaux de langue tierce dans cette région. Cette dernière considération constitue d'ailleurs une des raisons, parmi bien d'autres, pour distinguer l'île de Montréal du reste de la région métropolitaine : à cause de l'immigration internationale, et donc de la mobilité linguistique des immigrants (et aussi à cause de l'étalement urbain), ces deux régions manifestent des dynamiques démographiques très différentes. Si l'on entend vérifier le rôle de la mobilité linguistique dans la dynamique démographique d'une région, on a donc tout intérêt à étudier ce qui se passe sur l'île de Montréal, puisque c'est précisément dans cette région, principale zone de rencontre entre le français et l'anglais, que se manifeste l'essentiel de la mobilité linguistique, et que c'est donc là que celle-ci peut avoir un impact significatif sur l'évolution de la structure linguistique.

2. Les tendances passées

Les résultats que nous avons obtenus doivent être situés dans une perspective historique. Il est en effet important de savoir si les tendances dégagées pour l'avenir expriment une certaine continuité par rapport aux tendances passées, ou si elles représentent au contraire un renversement par rapport à celles-ci. Le tableau 10 présente l'évolution passée de la structure démographique (selon la langue d'usage) des diverses régions de notre système spatial. Plus précisément, ce tableau produit, pour chacune de ces régions, le pourcentage de chaque groupe linguistique tel qu'observé à chacun des recensements depuis 1971 (premier recensement ayant posé une question sur la langue d'usage à la maison). Comme nous l'avons souligné à de multiples reprises, il faut cependant être prudent lorsqu'on compare ainsi la structure linguistique d'un recensement à l'autre : les variations dans les taux de sous-dénombrement, les modifications dans le questionnaire, les changements dans la délimitation territoriale de certaines régions et l'impact du traitement des réponses multiples sont autant de facteurs qui conduisent à se limiter aux seules tendances de fond, et à négliger les variations de courte période (entre deux recensements).

En ce qui concerne *l'ensemble du Québec*, on observe une remarquable stabilité du pourcentage de francophones au cours des deux dernières décennies, la part de ce groupe variant très faiblement autour de 83 % pour chacun des cinq derniers recensements, après avoir connu une hausse marquée entre 1971 et 1981 (rappelons que la question sur la langue d'usage n'a pas été posée au recensement de 1976). Cette dernière hausse était essentiellement attribuable aux départs massifs des anglophones du Québec, dont le pourcentage avait corrélativement baissé de façon marquée au cours des années 1970. La part des anglophones devait continuer à diminuer au cours des deux décennies ultérieures, mais à un rythme nettement plus lent. En conjonction avec la stabilité du pourcentage de francophones et la tendance lourde au déclin de la part des anglophones, on observe tout naturellement une tendance lourde à la croissance de la part des allophones.

Dans *la région métropolitaine de Montréal*, l'évolution de la structure démographique n'a guère été différente de celle observée dans l'ensemble du Québec : après une croissance marquée du pourcentage du groupe francophone entre 1971 et 1981 (de 66,3 % à 68,3 %), la part de ce groupe a augmenté lentement par la suite,

passant de 69,4 % en 1986 à 70,5 % en 2001. Cependant, si l'on tient compte des modifications dans les limites territoriales de la région métropolitaine, ainsi que des modifications dans le taux de sous-dénombrement et dans le questionnaire du recensement, cette hausse apparaît factice. Castonguay (2005b, tableau 6) a montré que si l'on tient compte de ces trois facteurs, la hausse de 69,2 % à 70,5 % enregistrée entre 1991 et 2001 est en fait plutôt une stabilisation à 69,7 %. Si l'on considère l'amplitude des modifications territoriales entre 1971 et 2001, ainsi que les modifications dans la couverture et le questionnaire du recensement entre ces deux recensements, ce dernier pourcentage n'est sans doute guère éloigné de celui de 1971. Pendant la même période 1971-2001, le pourcentage du groupe anglophone déclinait continuellement (de 25 % à 17 %) et celui du groupe allophone croissait régulièrement (d'un peu moins de 9 % à un peu plus de 12 %).

L'évolution observée dans l'ensemble de la région métropolitaine de Montréal recouvre cependant des tendances très différentes selon que l'on considère l'île de Montréal ou le reste de la région métropolitaine. Sur *l'île de Montréal*, la part du groupe francophone a en effet diminué régulièrement de 1971 à 1996 (de 61,2 % à 55,6 %), pour remonter de façon inattendue à 56,3 % en 2001. Au cours de la même période 1971-1996, le pourcentage des allophones augmentait rapidement (de 11,4 % à 18,8 %), pour – de façon très surprenante, étant donné le grand nombre d'immigrants internationaux enregistrés au cours du lustre 1996-2001 – se stabiliser à ce dernier niveau en 2001. Comme nous l'avons déjà souligné, le renversement de tendance observé en ce qui concerne le groupe francophone et l'arrêt de la croissance du groupe allophone sont tous deux factices, dans la mesure où ils sont attribuables aux variations dans le taux de sous-dénombrement et aux modifications dans le questionnaire du recensement.

On remarquera que la baisse du pourcentage des anglophones a été régulière tout au long de la période 1971-2001. Durant la période 1971-1996, cette baisse a été nettement plus faible que celle observée pour les francophones : une diminution de 6,6 % pour les premiers, contre un déclin de 9,1 % pour les seconds. Si l'on considère l'ensemble de la période 1971-2001, on est porté à conclure l'inverse : une baisse de 8 % de la part des francophones contre une baisse de 9,5 % de celle des anglophones; si l'on ne corrige pas les chiffres de 2001 pour les modifications dans le taux de sous-dénombrement et dans le questionnaire (chiffres du tableau 10), et 10 % contre 11 % si on corrige pour ces modifications (Castonguay, 2005b, tableau 6). Il est manifeste que, même en tenant compte de ces modifications, le lustre 1996-2001 représente une sous-période particulière dans l'ensemble de la période 1971-2001 : comme nous l'avons souligné précédemment, ce lustre a été caractérisé par un étalement urbain (phénomène essentiellement francophone) très faible, alors que les pertes par migration interprovinciale (pertes essentiellement anglophones) restaient élevées.

Les tendances sont très différentes lorsqu'on considère le *reste de la région métropolitaine*. Dans ce cas-ci, les problèmes de comparabilité temporelle sont cependant encore plus nombreux que dans les cas de l'île de Montréal et de l'ensemble du Québec, car au sous-dénombrement et au questionnaire du recensement, il faut ajouter la délimitation territoriale comme source de biais. Au cours de la période 1971-2001, la part des francophones a connu une croissance marquée dans cette région (de 79,0 % à 86,5 %, ce dernier pourcentage baissant à 85,1 % si l'on considère les corrections apportées par Castonguay, 2005b, tableau 6). Cette augmentation est attribuable en grande partie à l'étalement urbain (phénomène essentiellement francophone) à partir de l'île de Montréal, mais aussi à l'extension spatiale de la région métropolitaine, cette dernière absorbant régulièrement des municipalités périphériques francophones. Le fait que peu d'immigrants internationaux s'installent dans « le reste de la région métropolitaine » contribue également à maintenir élevée la part des francophones. Le groupe allophone a vu sa part augmenter, mais très légèrement : avec un pourcentage stable de 4,6 % depuis 1991 (mais de 4,9 % après les corrections apportées par Castonguay, 2005b), la présence de ce groupe reste marginale dans cette région. Corrélativement à la hausse simultanée du pourcentage des

francophones et de celui des allophones, on observe évidemment une diminution significative de la part des anglophones. Leur nombre a en effet baissé de plus de 50 %, de 18,5 % en 1971 à 8,9 % en 2001 (9,0 % après corrections).

Le reste du Québec (c'est-à-dire le Québec moins la région métropolitaine de Montréal) est francophone à plus de 94 %, ce pourcentage restant stable depuis 1981 (après une hausse non négligeable entre 1971 et 1981, attribuable surtout aux nombreux départs des anglophones). La même stabilité caractérise la part des anglophones (un peu plus de 4 %). Quant à la présence allophone, elle reste très marginale (un peu plus de 1 %).

Dans *le reste du Canada* (le Canada moins le Québec), la part des francophones était déjà marginale au départ, et elle l'est encore nettement plus aujourd'hui : le pourcentage de ce groupe est passé de 4,4 % en 1971 à 2,7 % en 2001. Le « Canada moins le Québec » est anglophone à plus de 85 % (un pourcentage en légère baisse cependant). Il est donc un peu plus anglophone que le Québec n'est francophone. Tout comme au Québec, la part des allophones augmente : ce groupe représentait en 2001 quelque 12 % de la population du reste du Canada, soit près du double de la part de ce groupe au Québec.

Enfin, si l'on examine l'évolution de la composition linguistique de *l'ensemble du Canada*, on observe une érosion régulière du poids démographique des francophones (de 25,7 % en 1971 à 22,1 % en 2001, soit en points de pourcentage une baisse d'un peu plus de 1 % tous les 10 ans), une remarquable constance de la part des anglophones et une nette progression en ce qui concerne les allophones (de 7,3 % à 10,6 %). En d'autres termes, au cours des trois dernières décennies, le Canada est resté anglophone à concurrence d'un peu plus des deux tiers, alors que le groupe francophone voyait son poids démographique se réduire progressivement, au profit de celui du groupe allophone. En 1901, les personnes d'origine britannique représentaient 57 % de la population du Canada et celles d'origine française 31 %. Comme à l'époque l'assimilation linguistique était sans doute encore relativement faible, on peut supposer que ces pourcentages sont de bonnes approximations de la part respective des anglophones et des francophones. Un siècle plus tard, en 2001, la part des anglophones dans la population canadienne serait donc passée de 57 % à 68 %, et celle des francophones aurait baissé de 31 % à 22 %. La baisse du poids démographique des francophones observée entre 1971 et 2001 n'est donc que la poursuite d'une tendance séculaire.

Aujourd'hui, près de sept Canadiens sur dix sont anglophones, deux sont francophones, et un est allophone. Tout comme les anglophones se retrouvent de plus en plus en dehors du Québec, de même les francophones sont de plus en plus concentrés au Québec (alors qu'en 1971, 12 % des francophones du Canada résidaient en dehors du Québec, en 2001 ce pourcentage n'est plus que de 9 %). Le Québec représente aujourd'hui moins de 24 % de la population canadienne, alors qu'en 1971 sa part s'élevait encore à 28 %. Et les francophones du Québec, qui en 1971 comptaient pour 22,6 % de la population canadienne, sont aujourd'hui à peine 20 %. L'érosion du poids démographique du Québec, tout comme celle des francophones du Québec, au sein de l'ensemble canadien, est manifeste.

D'une manière générale, on peut donc conclure que, sauf pour quelques irrégularités ponctuelles, attribuables essentiellement à des variations « exogènes » (changements dans le questionnaire du recensement et dans les limites territoriales et variations dans les taux de sous-dénombrement), l'évolution démographique passée présente bel et bien des tendances « lourdes » (de moyenne et longue période). La question est maintenant de savoir si ces tendances vont continuer à se manifester dans l'avenir, ou si l'on doit plutôt s'attendre, dans certaines régions et pour certains groupes linguistiques, à des renversements de tendance. La section suivante, consacrée à l'analyse des résultats de nos scénarios prévisionnels, nous permettra de répondre à cette question.

3. Les tendances prévisibles pour l'avenir

Pour chacun des six scénarios retenus (rappelons que nous n'avons pas pris en compte un septième scénario, A3, les résultats de ce dernier étant quasiment identiques à ceux du scénario A1), nous présentons, dans les tableaux 11 à 16, l'évolution quinquennale de 2001 (année de départ de la prévision) à 2026, ainsi que le résultat pour l'année 2051. Il est évident que, plus on recule l'horizon temporel, plus la prévision devient fragile. En fait, si à court terme (cinq ou dix ans) et peut-être à moyen terme (15 à 20 ans) on peut encore parler de prévision, au-delà il s'agit plutôt de perspectives. Et lorsqu'on recule le long terme jusqu'à un demi-siècle (l'horizon 2051), il ne s'agit plus, ni de prévisions, ni de perspectives, mais d'analyse d'impact, plus précisément, il s'agit alors de dégager les implications à long terme du comportement que l'on peut prévoir pour le court et moyen terme.

Il ne faut cependant pas oublier que les tendances démographiques sont des tendances lourdes, qui ne se modifient que lentement et qu'il est donc difficile de renverser. Il y a une très forte inertie dans le système démographique, attribuable au « poids du passé » : le comportement d'il y a 50 ans (entre autres, le comportement de fécondité qui a conduit au *baby boom*) continue à influencer l'évolution actuelle. À la limite, le comportement d'il y a un siècle continue à jouer un rôle, de façon évidemment très marginale. Pour qu'une tendance démographique soit renversée, il faut que des chocs très puissants et répétés agissent sur des facteurs déterminants.

Les résultats sont présentés pour chacune des trois régions du Québec que nous avons considérées, ainsi que pour l'ensemble de la région métropolitaine de Montréal et l'ensemble du Québec. Nous avons également produit les résultats obtenus pour le reste du Canada et pour l'ensemble du Canada, d'abord parce qu'il nous fallait « fermer » le système spatial pour pouvoir introduire la migration interprovinciale, et ensuite parce que cela nous permettait d'évaluer l'évolution du poids des francophones et du Québec au sein de l'ensemble canadien.

Si le *contexte démographique A* adopté dans le scénario de référence se réalisait au cours du prochain quart de siècle, la population du Québec et celle de chacune de ses régions croîtraient d'ici à 2026. Cette croissance se poursuivrait d'ailleurs au moins jusqu'en 2051, sauf pour le « reste du Québec » qui dès 2026-2031 connaîtrait un déclin de son effectif. Rappelons que ce scénario démographique (qui est d'ailleurs proche de celui adopté par l'Institut de la statistique du Québec) est caractérisé par le maintien des comportements actuels (dans le cas de la fécondité, ce comportement actuel est aussi celui observé au cours des deux dernières décennies), soit un indice de fécondité de 1,5 enfant par femme, une immigration internationale élevée (45 mille par an), un déficit migratoire interprovincial faible, une reprise de l'étalement urbain autour de l'île de Montréal (après le quasi-arrêt observé en 1996-2001), et la poursuite (mais à un rythme plus lent) de la baisse de la mortalité.

On remarquera que l'effectif total (tous groupes linguistiques confondus) de la population varie selon l'hypothèse de mobilité linguistique appliquée à ce scénario démographique de base. Les différences sont cependant très faibles. Par exemple, en 2026, donc après 25 ans, la population totale du Québec s'élèverait à 8,433 millions avec l'hypothèse de mobilité linguistique L1, à 8,439 millions avec l'hypothèse L2, et à 8,451 millions en l'absence de mobilité linguistique. De telles différences correspondent tout à fait à l'attente. En effet, puisque l'essentiel des transferts linguistiques est attribuable à la population allophone, et que celle-ci manifeste une fécondité plus élevée que celle des autres groupes linguistiques, il s'ensuit nécessairement que la mobilité linguistique de ce groupe a pour effet de faire baisser le nombre de naissances.

Il y a lieu de rappeler à cet égard que l'algorithme de prévision suppose implicitement que le comportement des individus est déterminé par leur situation actuelle, et non par leur histoire passée : ce sont l'âge, la région de résidence et l'appartenance linguistique tels qu'estimés au moment t qui vont conditionner le comportement des

individus entre t et $t + n$. Une telle hypothèse est sans doute discutable, car le cheminement migratoire et linguistique passé des individus peut affecter leur comportement actuel et futur. Mais il est impossible d'échapper à cette hypothèse, puisque la solution serait de prévoir le comportement futur des individus à partir d'une analyse longitudinale de leur comportement passé. De telles micro-données longitudinales n'existent tout simplement pas (on ne connaît déjà pas la mobilité linguistique des groupes linguistiques sur une période donnée !). Il ne faut cependant pas surestimer l'impact d'une telle hypothèse. Là où il a été possible de vérifier dans quelle mesure l'histoire passée des individus détermine leur comportement actuel, il semble bien qu'effectivement ce soit surtout leur situation actuelle qui importe. Cela est particulièrement vrai en matière de fécondité (en règle générale, les immigrantes adoptent assez rapidement le comportement de fécondité de la population d'accueil), mais l'est cependant beaucoup moins en matière de comportement migratoire (plus on a « bougé » dans le passé, plus on aura tendance à migrer dans l'avenir).

Nous avons déjà fait état à plusieurs reprises du faible impact de la mobilité linguistique sur l'évolution démographique. Devant ce constat, nous avons pu conclure que le choix d'une hypothèse de mobilité plutôt qu'une autre importe peu. Cette conclusion en implique une autre : une erreur, même importante, dans le choix des probabilités de changer de langue d'usage au cours d'une période donnée, n'aura que des conséquences marginales sur les résultats de la prévision. Plus particulièrement, les gains nets réalisés par le groupe francophone grâce à ses échanges linguistiques avec les autres groupes sont tellement faibles par rapport aux effets négatifs de la sous-fécondité de ce groupe et de l'immigration internationale essentiellement non francophone que même si on doublait les probabilités d'effectuer un transfert vers le français, cela ne changerait pas grand-chose aux résultats. Or, doubler ces probabilités apparaît difficilement concevable lorsqu'on considère que l'hypothèse L2 (utilisée dans le scénario A2) implique déjà que presque tous les allophones finissent par abandonner leur langue tierce. En d'autres termes, même des hypothèses absurdes en matière de mobilité linguistique ne parviennent pas à renverser les tendances démographiques. On revient toujours à cette même conclusion : ce sont les comportements démographiques, et non les comportements linguistiques, qui déterminent l'évolution démographique.

Bien sûr, ce n'est pas parce que l'impact de la mobilité linguistique est très secondaire qu'il est nul. Ce n'est pas parce que cette mobilité n'affecte que marginalement une tendance qu'elle n'influence pas le rythme auquel se manifeste cette tendance. Ainsi, dans le cas de *l'île de Montréal*, où se concentre l'essentiel des transferts linguistiques, selon que l'on adopte une hypothèse de mobilité linguistique plus ou moins « optimiste », c'est-à-dire en l'occurrence plus ou moins favorable à la croissance du groupe francophone, la vitesse du déclin de ce groupe sera plus ou moins ralentie : avec l'hypothèse de forte mobilité du scénario A2, le groupe francophone de cette région passe en-dessous des 50 % en 2021-2026, alors qu'avec une hypothèse moins optimiste la minorisation des francophones se produirait dès 2016-2021 (scénario A1). Si le groupe francophone ne réalisait plus de gains nets en matière de mobilité linguistique (ce qui correspond à l'hypothèse de mobilité nulle du scénario A0), ce groupe deviendrait minoritaire en 2011-2016⁴¹. Choisir une hypothèse plutôt qu'une autre permet de reporter

⁴¹ Au vu de ces derniers résultats, il pourrait sembler que, par rapport à nos prévisions antérieures, nous reculons l'échéance de la minorisation des francophones sur l'île de Montréal. À cet égard, nous nous permettons de rappeler que le point de départ (56,3 % de francophones en 2001, au lieu de 55,6 % en 1996) est nettement plus élevé, à cause entre autres des problèmes liés au sous-dénombrement et aux modifications dans le questionnaire du recensement. En outre, il est tout à fait normal que d'un exercice prévisionnel à l'autre, les résultats changent, puisque, à cause des modifications dans le contexte démographique, les hypothèses de comportement futur doivent être modifiées. Tout comme on accepte que les économistes modifient leurs prévisions tous les trois

d'un lustre l'échéance de la minorisation des francophones sur l'île de Montréal, mais minorisation il y aura de toute manière. Nous verrons ultérieurement que même si les paramètres démographiques étaient considérablement modifiés, cette dernière conclusion reste valable.

Tout comme le groupe francophone, le groupe anglophone de l'île de Montréal poursuit sa tendance de longue période à la baisse. Le déclin est cependant plus lent pour le groupe anglophone (une baisse de 24,8 % en 2001 à 21,7 % en 2026), essentiellement parce que l'étalement urbain ne le concerne que très peu, et parce que l'impact de l'immigration internationale est moindre (comme le montre le tableau 5, la part des immigrants anglophones y est plus proche de la part des anglophones dans la population totale de l'île, ce qui n'est pas le cas des francophones). Une telle constatation implique évidemment une diminution (faible cependant) du poids démographique des francophones par rapport à celui des anglophones. On remarquera que l'hypothèse de mobilité linguistique n'affecte pratiquement pas l'évolution du poids relatif du groupe anglophone : que l'on opte pour l'hypothèse L1 (scénario A1) ou pour l'hypothèse L2 (scénario A2), le résultat est le même, et même si l'on supposait une mobilité linguistique nulle (scénario A0), cela ne ferait guère baisser la part des anglophones (21,1 % au lieu de 21,7 % en 2026), ce qui reflète bien notre argument selon lequel la mobilité linguistique ne modifie que marginalement le poids démographique des divers groupes linguistiques.

Corrélativement à la baisse des francophones et des anglophones, le groupe allophone de l'île de Montréal voit sa part augmenter considérablement. D'un peu moins de 19 % en 2001, le poids relatif de ce groupe passerait à plus de 30 % selon le scénario de référence A1. Évidemment, si la mobilité linguistique de ce groupe était extrêmement élevée (presque tous les allophones abandonnant leur langue maternelle tierce avant la fin de leur vie), la part de ce groupe augmenterait moins vite, mais pas tellement (28,6 % en 2026, au lieu de 30,2 %). C'est aussi le groupe qui, pratiquement par définition, est le plus affecté par les transferts linguistiques, mais là encore, comme nous l'avons déjà signalé, l'impact n'est pas dominant : sans mobilité linguistique (scénario A0) la part de ce groupe s'élèverait à 32,7 % en 2026, avec une mobilité élevée, mais pas extrême (scénario A1), elle serait de 30,2 %. La mobilité linguistique des allophones ralentit légèrement la croissance de ce groupe, mais la tendance à une forte hausse de la part de ce groupe demeure.

Ce dernier résultat montre bien qu'il serait faux de prétendre que la dynamique démolinguistique de l'île de Montréal, tout comme celle de l'ensemble du Québec d'ailleurs, se limiterait à une « guerre » (*sic*) entre le français et l'anglais. Ainsi, Veltman (2005) ne craint pas d'affirmer que « les groupes allophones seront éventuellement assimilés à l'une ou l'autre des deux grandes langues en présence » (page iii) et que « au fond, la présence allophone en soi n'a pas tellement d'importance puisqu'elle est temporaire » (page 7). On retrouve ici cette inacceptable confusion entre le niveau « micro » (celui du comportement linguistique des individus) et le niveau « macro » (celui de l'évolution des groupes linguistiques) qui vicie l'analyse de certains auteurs. Il nous est difficile de concevoir comment on peut continuer à entretenir une telle confusion alors que toute l'évidence historique démontre que la « présence allophone », au lieu d'être « temporaire », n'a fait que se renforcer (sur l'île de Montréal, la part des allophones est passée de 11 % en 1971 à près de 19 % en 2001) et que tous les scénarios prévisionnels permettent de conclure à une poursuite soutenue de cette tendance (de 19 % en 2001 à plus de 30 % en 2026, selon le scénario A1, par exemple).

mois, de même il ne faut pas s'étonner si les démographes obtiennent des résultats différents lorsque l'année de base de leurs prévisions change tous les cinq ans, d'un recensement à l'autre. De même, on ne trouve rien à redire lorsque Statistique Canada et l'Institut de la statistique du Québec changent le lustre marquant le début prévu de l'accroissement naturel négatif ou le début du déclin démographique. On est en droit de se demander pourquoi ce qui est normal dans le cas des prévisions démographiques générales et des prévisions économiques devient source de moqueries lorsqu'il s'agit de prévisions démolinguistiques.

On remarquera également que, quelle que soit l'hypothèse de mobilité linguistique, dès 2011-2016 (donc dans moins de dix ans) le poids relatif du groupe allophone dépassera celui du groupe anglophone, et que si l'on extrapolait les comportements démographiques sur le très long terme (ce qui n'est évidemment pas une prévision), la part des allophones de l'île de Montréal finirait par rejoindre et dépasser celle des francophones. En l'absence de mobilité linguistique, l'île de Montréal serait d'ailleurs majoritairement allophone dans une quarantaine d'années (scénario A0). Tant que la fécondité des allophones sera supérieure à celle des non-allophones, et tant que l'immigration internationale continuera à être majoritairement allophone, une telle tendance à « l'allophonisation » de l'île de Montréal ne peut que se poursuivre. Comme on ne voit pas très bien comment cette immigration pourrait devenir majoritairement non allophone, ni comment la fécondité des allophones (qui sur l'île de Montréal sont essentiellement des immigrantes) pourrait devenir inférieure à celle des non-allophones, et que par ailleurs tout laisse prévoir une poursuite de la hausse de l'immigration internationale (ce que le scénario n'a pas pris en compte), il nous faut bien conclure que la croissance du poids démographique du groupe allophone de l'île de Montréal représente bien une tendance lourde, dont on peut difficilement imaginer qu'elle puisse se renverser. Devant une telle conclusion, on peut se demander comment on peut qualifier de « temporaire » la présence allophone à Montréal et au Québec. Même dans le reste du Canada, où l'anglicisation des allophones (en rien contrecarrée par le français) est plus rapide qu'au Québec, le nombre et le pourcentage d'allophones augmentent rapidement : c'est le poids démographique des anglophones qui y baisse, pas celui des allophones !

Le reste de la région métropolitaine de Montréal connaîtra également une diminution du poids relatif du groupe francophone, mais celle-ci sera très lente (de 86,5 % en 2001 à 83,4 % en 2026, selon le scénario de référence A1). Cette région restera très majoritairement francophone tout au long de la période de prévision. La mobilité linguistique joue un rôle très marginal dans cette région, puisque le bassin d'allophones susceptible d'effectuer un transfert y est limité. Sans mobilité linguistique (scénario A0), la part des francophones y serait de 83,3 % en 2026, avec mobilité elle s'élèverait à 83,4 % ou 84,4 % selon l'hypothèse de mobilité retenue. La quasi-stationnarité de la part du groupe francophone s'explique essentiellement par les gains dus à l'étalement urbain (très majoritairement francophone), gains qui permettent de neutraliser l'impact de la faible immigration internationale et de la présence croissante d'allophones (de plus en plus d'allophones quittent l'île de Montréal pour sa proche banlieue). Comme dans cette région la fécondité ne varie guère d'un groupe linguistique à l'autre, et que la migration interne autre que celle liée à l'étalement urbain y est relativement faible, on aboutit nécessairement à une structure linguistique assez stable : très légère décroissance du poids du groupe francophone, stabilité de celui du groupe anglophone, et lente croissance de la part des allophones (à un niveau cependant toujours très bas).

Lorsqu'on considère l'évolution démographique prévisible dans *l'ensemble de la région métropolitaine de Montréal*, la baisse prononcée du pourcentage de francophones à laquelle on peut s'attendre sur l'île de Montréal se trouve évidemment diluée grâce au contexte de quasi-stabilité de la structure linguistique du reste de la région métropolitaine, ces deux sous-régions représentant chacune à peu près la moitié de la population de l'ensemble de la région métropolitaine. La baisse du poids du groupe francophone sera donc nettement plus lente lorsqu'on considère cette dernière région que lorsqu'on examine l'évolution prévisible de la part de ce groupe dans la seule île de Montréal : selon le scénario A1, alors qu'entre 2001 et 2026 le pourcentage des francophones de l'île baisserait de 56,3 % à 48,1 %, pour l'ensemble de la région métropolitaine la part du groupe francophone passerait de 70,5 % à 66,2 %, ce qui ramènerait le pourcentage de ce groupe au même niveau que celui observé en 1971. À cet égard, il faut cependant rappeler qu'une partie significative de l'augmentation passée du poids du groupe francophone dans la région métropolitaine était due à l'extension spatiale de cette région. Or, nos prévisions sont effectuées en supposant constantes les limites territoriales de la région métropolitaine : si lors

d'un prochain recensement, Statistique Canada décidait d'adjoindre à la région métropolitaine des municipalités actuellement à la périphérie de la région, municipalités à forte majorité francophone, cela entraînerait nécessairement un ralentissement dans la baisse du pourcentage de francophones prévue pour cette région.

La baisse prévisible de la part du groupe anglophone dans la population totale de la région métropolitaine sera relativement plus rapide que celle du groupe francophone : entre 2001 et 2026, on peut prévoir, toujours selon le scénario A1, une diminution de 13 % de la part du groupe anglophone alors que la part des francophones ne baisserait que de 6 %. On se rappellera que sur l'île de Montréal, c'était plutôt le groupe francophone qui devait s'attendre à connaître la plus forte baisse en termes relatifs : une diminution de 15 % contre une baisse de 12,5 % en ce qui concerne la part du groupe anglophone.

Lorsqu'on considère l'ensemble de la région métropolitaine, l'impact de la mobilité linguistique est encore moindre que dans le cas de l'île de Montréal, ce qui n'est guère surprenant, étant donné le nombre relativement peu élevé d'allophones et par conséquent le faible nombre de transferts réalisés en dehors de l'île. Ainsi, même après 25 ans, la différence entre le pourcentage de francophones « avec mobilité linguistique » (scénario A1) et celui « sans mobilité linguistique » (scénario A0) est faible : 66,2 % dans le premier cas, 65,2 % dans le second.

Puisque aussi bien l'île de Montréal que le reste de la région métropolitaine devraient connaître une croissance continue de l'effectif de leur population, il en va nécessairement de même pour l'ensemble de la région métropolitaine. On remarquera cependant que la croissance devrait être plus rapide en dehors de l'île que sur l'île : selon le scénario A1, entre 2001 et 2026 l'effectif de la population de l'île croîtrait de 20 %, alors qu'en dehors de l'île le taux de croissance serait plus du double (43 %). En conséquence, le poids démographique de l'île de Montréal au sein de la région métropolitaine devrait diminuer (de 53 % à moins de 49 %), l'île devenant minoritaire dans la région dès 2016.

Cette lente restructuration spatiale se manifeste également lorsqu'il s'agit du poids démographique du « *reste du Québec* » par rapport à la région métropolitaine. En effet, alors que cette dernière région connaîtra vraisemblablement une croissance continue de sa population, du moins pendant la première moitié de ce siècle, le reste du Québec verrait (toujours selon le scénario A1) l'effectif de sa population diminuer après 2026, après avoir connu une croissance très lente d'ici là. En 2001, la région métropolitaine représentait quelque 47 % de la population québécoise, mais dès 2011 elle aurait le même poids démographique que le reste du Québec, qui en 2026 ne compterait plus que 47 % des habitants du Québec (et moins de 42 % en 2051). Cette lente érosion du poids démographique du reste du Québec est évidemment due au fait que cette région ne bénéficie que très peu d'une immigration internationale compensatrice de sa sous-fécondité. Cette très faible présence des immigrants internationaux explique aussi pourquoi la structure démographique n'y variera guère. Même si l'on peut s'attendre à une minime diminution du pourcentage de francophones (et cela quelle que soit l'hypothèse de mobilité linguistique) au profit du groupe allophone, cette baisse est tellement faible que l'on doit plutôt conclure à la stabilité de la composition linguistique de cette région : le groupe francophone y restera très majoritaire (entre 92 % et 94 %), alors que le poids démographique du groupe allophone (qui dans cette région comprend non seulement des immigrants et descendants d'immigrants, mais aussi des populations autochtones) demeurera très marginal (passant de 1,5 % en 2001 à moins de 3 % en 2026), le pourcentage du groupe anglophone ne variant guère (entre 4 % et 5 %).

Si le contexte démographique du scénario A (stabilité de la fécondité autour de 1,5 enfant par femme et une immigration internationale se maintenant à 45 mille entrées par an) se vérifiait au cours des prochaines décennies, la population de *l'ensemble du Québec* continuerait de croître au moins jusqu'en 2051. Le pourcentage du groupe francophone au sein de cette population, pourcentage qui était resté relativement stable aux alentours de 83 %

entre 1981 et 2001, diminuerait lentement à 78 % en 2026 (et moins de 74 % si l'on ose poursuivre jusqu'en 2051). Cette lente érosion du poids démographique des francophones bénéficierait essentiellement au groupe allophone, dont la part connaîtrait une croissance rapide, de 6,6 % en 2001 à plus de 11 % en 2026 (et 16 % en 2051), soit une augmentation beaucoup plus marquée que celle vécue par ce groupe au cours des dernières décennies. Enfin, la part du groupe anglophone au sein de la population québécoise, part qui avait lentement diminué entre 1981 et 2001 (de 12,3 % à 10,4 %), devrait se stabiliser légèrement au-dessus de 10 %.

Même si notre exercice prévisionnel porte essentiellement sur le Québec, il n'est pas sans intérêt d'examiner brièvement les tendances démographiques prévisibles pour *le reste du Canada*. L'effectif de la population de cette macro-région augmentera beaucoup plus rapidement que celui du Québec : selon le scénario A1, le « Canada moins Québec » verrait sa population augmenter de 31 % entre 2001 et 2026, alors que le taux de croissance de la population du Québec ne serait que de 16,5 %, soit à peine la moitié. Corrélativement, le poids démographique du Québec au sein de l'ensemble canadien poursuivrait sa tendance de longue période à la baisse. Alors qu'en 1951 la part de la population québécoise dans la population canadienne représentait encore 29 %, cette part avait diminué régulièrement jusqu'à 24 % en 2001. Selon le scénario de référence A1, en 2026 le Québec ne compterait plus que pour 22 % de la population du Canada; si l'on poursuit jusqu'en 2051, on se retrouve à 20 %⁴².

Le reste du Canada connaîtra vraisemblablement (si l'on se fie aux résultats du scénario de référence A1), tout comme le Québec, une très lente érosion du poids démographique de son groupe linguistique majoritaire : pendant qu'au Québec, la part du groupe francophone diminuerait de 83,0 % en 2001 à 78,4 % en 2026, dans le reste du Canada la part du groupe anglophone baisserait de 85,4 % à 77,1 %. La baisse est donc très lente dans les deux cas, mais plus rapide en ce qui concerne le poids démographique des anglophones dans le reste du Canada. Ce qui distingue particulièrement la structure linguistique du reste du Canada par rapport à celle du Québec, c'est la part du groupe représentant la seconde langue officielle : dans le cas du Québec, le groupe anglophone peut espérer se maintenir autour de 10 % tout au long de la période de prévision, alors que dans le reste du Canada la part du groupe francophone, déjà très faible, poursuivra sa tendance de longue période à la baisse, pour passer de 2,7 % en 2001 à moins 2 % en 2026. Le poids démographique du groupe francophone du reste du Canada serait donc cinq fois moindre que celui du groupe anglophone du Québec. En outre, la tendance à la concentration au Québec de la population canadienne de langue d'usage française devrait se poursuivre : alors qu'en 1971 un peu moins de 88 % des francophones du Canada résidaient au Québec, ce pourcentage était monté à 90,5 % en 2001, et devrait atteindre 92 % en 2026.

Corrélativement à la lente diminution du poids démographique des groupes anglophone et francophone au sein de la population du reste du Canada, on doit s'attendre à la poursuite de la hausse de la part des allophones. Alors qu'entre 1971 et 1986 le pourcentage de ce dernier groupe était resté assez stable autour de 7,5 %, il avait crû jusqu'à un peu moins de 12 % entre 1986 et 2001, et au cours des deux prochaines décennies il devrait croître très rapidement pour atteindre 21 % en 2026. Le reste du Canada connaîtra donc une augmentation aussi

⁴² Les dernières prévisions démographiques de Statistique Canada (2005) aboutissent au même pourcentage de 22 % pour la part du Québec en 2026. Notons cependant qu'en termes de chiffres absolus, les deux exercices prévisionnels ne sont pas comparables, l'année de base des prévisions de Statistique Canada étant 2005 (en utilisant des estimations postcensitaires rajustées pour le sous-dénombrement), alors que notre population de base est celle de 2001 (données censitaires non ajustées pour le sous-dénombrement). On peut néanmoins comparer les taux de croissance prévus pour la période 2006-2026 : une telle comparaison montre que nous prévoyons (selon notre scénario de référence A1) une croissance démographique plus rapide que Statistique Canada (scénario « moyen » n° 3), aussi bien pour le Québec (+ 12 % contre + 9%) que pour le reste du Canada (+ 23 % au lieu de + 19 %).

importante du poids démographique des allophones que celle prévisible pour le Québec, mais à un niveau nettement supérieur : même en 2026, alors que le pourcentage du groupe allophone aura vraisemblablement presque doublé au Québec, il sera sans doute encore inférieur à celui observé aujourd'hui dans le reste du Canada. Dans cette dernière région, la part des allophones continuera dans l'avenir à être presque deux fois plus élevée que la part des allophones au Québec (11,9 % contre 6,6 % en 2001, et 21 % contre 11,3 % en 2026).

Les résultats que nous venons de discuter ont été obtenus en supposant que l'immigration internationale restera au même niveau que celui observé actuellement (45 mille immigrants par an). Or, aussi bien le gouvernement fédéral que le gouvernement québécois ont annoncé que, pour lutter contre les effets de la sous-fécondité (déclin anticipé de l'effectif de la population et vieillissement accéléré de celle-ci) ils entendaient poursuivre la hausse du nombre d'immigrants reçus chaque année au pays. Nous avons donc construit un deuxième scénario de référence, identique au premier, sauf pour l'immigration internationale qui, au lieu de rester stable à 45 mille, s'élèverait à 55 mille en moyenne par an à partir de 2006-2011.

Étant donné les intentions gouvernementales en matière d'immigration internationale, on pourrait estimer que ce *scénario démographique B* serait plus probable que le scénario A dont nous venons d'analyser les résultats. Nous sommes cependant réticent devant une telle conclusion, essentiellement à cause de la très forte concentration de cette immigration dans un nombre très restreint d'arrondissements de la Ville de Montréal. Entre annoncer que l'on veut « faire venir » un nombre élevé d'immigrants, et parvenir à en accueillir chaque année un aussi grand nombre, il y a tout un pas. Il est vrai que dans le passé, le Québec a accueilli l'une ou l'autre année quelque 50 mille, voire 55 mille immigrants. Mais il s'agissait là d'années exceptionnelles, la moyenne annuelle sur les trois dernières décennies se situant plutôt aux alentours de 30 mille. Sur la base de l'expérience passée, il semble donc peu probable que l'on puisse, au cours des prochaines décennies, recevoir chaque année un nombre d'immigrants qui serait près du double de celui observé en moyenne aux cours des décennies antérieures.

Il faut cependant tenir compte de ce que cette moyenne annuelle de quelque 30 mille immigrants a été observée dans un contexte démographique différent de celui que le Québec connaît aujourd'hui. Plus précisément, on reconnaît maintenant que la sous-fécondité est là pour rester, que la fécondité pourrait même encore baisser, que par conséquent le déclin de l'effectif de la population, déjà en cours dans plusieurs régions administratives du Québec, finira par se généraliser à la quasi-totalité du territoire, que le vieillissement de la population risque de s'accélérer, en diminuant encore plus le rapport entre la population d'âge actif et celle des « inactifs », etc. Dans ces conditions, dira-t-on, une hausse marquée et durable du niveau de l'immigration internationale est incontournable.

La question à laquelle il nous faut donc répondre est celle de savoir quels seront les objectifs démographiques, explicites ou implicites, des gouvernements québécois au cours des prochaines décennies : une hausse du niveau de l'immigration internationale n'est en effet nécessaire que si l'on entend freiner, sinon empêcher, le déclin démographique anticipé à plus ou moins longue échéance et le vieillissement de la population déjà en cours. Comme il nous semble impossible de répondre à une telle question, il nous apparaît préférable de considérer que les arguments en faveur d'une poursuite de la hausse de l'immigration internationale sont neutralisés par ceux qui, fondés sur l'expérience passée et sur les implications socio-économiques et territoriales d'une immigration élevée, conduisent à juger irréalisable une telle augmentation. C'est pourquoi nous avons estimé que le scénario démographique B est tout aussi plausible que le scénario A, et que les deux devraient donc être adoptés comme scénario de référence.

Comme on le verra en comparant les chiffres présentés dans le tableau 11 (scénario A1) à ceux du tableau 14 (scénario B1), que l'on choisisse le scénario A ou le scénario B, que l'on opte pour le maintien du niveau actuel de l'immigration internationale ou pour une poursuite de la hausse de cette immigration, les résultats ne diffèrent

guère⁴³. En d'autres termes, les tendances sont tellement lourdes que l'ajout de quelque 10 mille immigrants aux 45 mille actuels ne modifie que marginalement l'évolution démographique du Québec. Sans doute, tant que cette immigration sera majoritairement non francophone (et on ne voit pas très bien comment les choses pourraient significativement changer à cet égard), elle ne peut que réduire la part du groupe francophone, surtout sur l'île de Montréal. Cette réduction est cependant minime. Par exemple, même après 25 ans, soit en 2026, la part des francophones dans la population québécoise varie de moins de 1 % en points de pourcentage selon que le Québec accueille chaque année 45 mille immigrants (78,4 % selon le scénario A1) ou 55 mille immigrants (77,5 % selon le scénario B1). Dans le cas de l'île de Montréal, la différence est également très faible entre les deux scénarios : 48,1 % contre 47,4 %.

Si la structure linguistique n'est guère affectée par une augmentation de l'immigration internationale, par contre une telle hausse peut avoir un impact non négligeable sur l'évolution de l'effectif de la population, du moins dans les régions qui accueillent les immigrants. Cette dernière restriction, plutôt tautologique, vaut particulièrement pour le Québec, à cause de la très forte concentration spatiale de l'immigration internationale. En comparant les résultats des tableaux 11 et 14, on constate que le passage de 45 mille à 55 mille immigrants par an à partir de 2006 permettrait à l'île de Montréal d'avoir 70 mille habitants de plus en 2016, soit un gain annuel moyen de 7 mille personnes. En d'autres termes, 70 % de cette immigration supplémentaire seraient pris en compte par la seule île de Montréal, ce qui est tout à fait conforme aux tendances de longue période. Par contre, l'évolution future de l'effectif de la population dans le reste de la région métropolitaine et dans le reste du Québec n'est pratiquement pas affectée par une variation dans le niveau de l'immigration internationale. Plus précisément, en ce qui concerne le reste du Québec, augmenter de 10 mille unités le nombre d'immigrants reçus chaque année au Québec ne reculerait en aucune manière le début du déclin démographique : que l'on accueille annuellement 45 mille ou 55 mille immigrants, l'effectif de la population du reste du Québec commencerait à décroître entre 2026 et 2031.

De tels résultats signifient qu'une hausse de l'immigration internationale ne profitera en fin de compte qu'à la seule région (en l'occurrence la région de Montréal) assurée de toute manière de pouvoir poursuivre sa croissance démographique. Corrélativement, une telle hausse ne bénéficiera guère aux régions qui précisément auraient besoin de cette immigration pour faire face au déclin de leur population. En d'autres termes, l'immigration internationale bénéficie aux régions démographiquement les plus dynamiques. Dans le cas du Québec, cela implique que l'immigration internationale renforce la tendance à la concentration croissante de la population dans la région de Montréal.

Autour de ces deux scénarios démographiques de référence (A et B), qui produisent des résultats fort semblables et qui nous semblent aussi plausibles l'un que l'autre, nous avons construit deux scénarios « extrêmes » censés représenter les limites de la fourchette du possible, soit un scénario de croissance « faible » (scénario C) et un scénario de croissance « forte » (scénario D).

Selon le scénario C de faible croissance, les principaux paramètres démographiques sont supposés évoluer à la baisse, c'est-à-dire dans un sens défavorable à la croissance démographique : l'indice de fécondité diminue progressivement de 1,5 en 2001-2006 à 1,3 à partir de 2011-2016, le solde migratoire interprovincial est à

⁴³ Rappelons que, puisque les résultats ne sont que très marginalement affectés par le choix de l'hypothèse linguistique, nous avons limité notre présentation des résultats obtenus par les scénarios autres que le scénario A aux seuls résultats produits avec l'hypothèse de mobilité linguistique L1. Nous tenons bien sûr à la disposition du lecteur intéressé les résultats obtenus avec les scénarios B0 et B2, C0 et C2, D0 et D2.

nouveau fortement négatif (une perte annuelle de 9 mille unités), et le nombre d'immigrants reçus annuellement au Québec n'est plus que de 30 mille à partir de 2006-2001). Dans un tel contexte démographique, le pourcentage de francophones au Québec baisse plus lentement, surtout sur l'île de Montréal, mais le début du déclin démographique se rapproche considérablement.

En effet, alors que selon le scénario de référence A1, l'effectif de la population québécoise n'amorcerait pas son déclin avant 2051, selon le scénario C1, ce déclin débiterait dès 2021-2026. La baisse commencerait d'ailleurs dès 2006-2011 sur l'île de Montréal et dans la région « Québec moins la RMR de Montréal », seul le reste de la région métropolitaine pouvant espérer continuer à croître pendant encore quelques décennies (jusqu'en 2036-2041). On se rappellera que selon le scénario de référence, l'île de Montréal et le reste de la région métropolitaine connaîtraient une croissance démographique au moins jusqu'en 2051. Si l'on suppose une augmentation des pertes par migration interprovinciale et une baisse de l'immigration internationale, l'île de Montréal, qui prend à son compte l'essentiel des pertes interprovinciales et des gains par immigration internationale, se voit fortement pénalisée, et doit alors s'attendre à un déclin démographique imminent au lieu d'une croissance continue (la baisse serait cependant très lente). En outre, comme l'essentiel des pertes par migration interprovinciale est assumé par le groupe anglophone, une augmentation de ces pertes permet de freiner la baisse de la part des francophones. On retrouve ici une constatation maintes fois exprimée, à savoir que c'est « grâce » à la forte propension des anglophones de l'île de Montréal à quitter leur région pour une autre province que les francophones de l'île ne sont pas encore minoritaires dans cette région. De même, comme l'essentiel de l'immigration internationale est non francophone, une baisse de cette immigration ralentit la baisse du pourcentage de francophones sur l'île. La conjugaison de ces deux facteurs (baisse à la fois du solde migratoire interprovincial et de l'immigration internationale) ferait en sorte que sur l'île de Montréal le groupe francophone ne deviendrait minoritaire que peu après 2026, alors que selon le scénario de référence A1, la part de ce groupe passerait sous les 50 % une décennie plus tôt.

Dans le cas de la région « reste du Québec » (c'est-à-dire le Québec moins la RMR de Montréal), le scénario « faible » n'implique pas (au contraire de ce que l'on peut prévoir pour l'île de Montréal) un renversement de tendance, puisque dans cette région on devait de toute manière s'attendre (du moins selon le scénario de référence A1) à une baisse de la population : cette baisse serait cependant imminente (dès 2006-2011) si le scénario « faible » se réalisait, alors que selon le scénario de référence elle ne débiterait qu'en 2026-2031. Enfin, dans le cas du reste de la région métropolitaine, le scénario faible conduit également à un déclin démographique plus proche (à partir de 2036-2041), alors que selon le scénario de référence, cette région pouvait espérer poursuivre sa croissance au moins jusqu'en 2051. Dans ces deux régions en dehors de l'île de Montréal, le scénario faible ne modifie que marginalement la part relative des divers groupes linguistiques au sein de la population : ces régions ne sont guère affectées par la migration interprovinciale et l'immigration internationale y est faible de toute manière.

Plutôt que d'être « pessimiste », et de supposer que les principaux paramètres démographiques évolueront à la baisse, on pourrait envisager l'autre situation extrême, celle où ces paramètres se modifient tous dans un sens favorable à la croissance démographique. Selon ce *scénario D de « forte croissance »*, la fécondité passerait progressivement de 1,5 à 1,65 à partir de 2011-2016, le solde migratoire serait légèrement positif (+ 3 mille) et l'immigration internationale s'élèverait à 55 mille par an dès 2006-2011. Dans un tel contexte démographique, les trois régions du Québec considérées dans cet exercice prévisionnel connaîtraient une croissance démographique au moins jusqu'en 2051 (dans le cas du « Québec moins Montréal », cette croissance serait cependant tellement lente à partir de 2031 qu'il faudrait plutôt parler de stagnation). Mais la conséquence immédiate de cette poursuite de la croissance démographique serait une accélération de la baisse du pourcentage des francophones, surtout sur l'île de Montréal. Selon le scénario D1 de (relativement) « forte » croissance, le groupe francophone deviendrait

minoritaire sur l'île de Montréal dès 2011-2016 (soit un lustre plus tôt que selon le scénario de référence A1). Les différences sont relativement moins importantes en dehors de l'île de Montréal, de telle sorte que pour l'ensemble du Québec, il faudrait attendre 2051 avant d'avoir une différence de plus de deux points de pourcentage dans la part des francophones (73,7 % selon le scénario A1 contre 71,5 % selon le scénario D1).

À nouveau, de tels résultats ne sont guère surprenants. Si l'on suppose une amélioration du solde migratoire interprovincial et une hausse de l'immigration internationale, on ne peut (toutes autres choses étant égales par ailleurs) qu'obtenir une baisse du pourcentage de francophones : une augmentation du solde migratoire interprovincial implique nécessairement que plus d'anglophones resteront au Québec (les francophones et les allophones étant peu portés à quitter le Québec) ou que plus d'anglophones y arriveront, et une augmentation de l'immigration internationale profite essentiellement aux groupes non francophones (les francophones étant minoritaires dans les flux d'immigration internationale).

Afin d'obtenir une vue d'ensemble des résultats de nos divers scénarios, et au risque d'être parfois répétitif dans nos commentaires, nous avons construit le tableau 17, qui présente l'effectif de la population totale et la structure linguistique de chacune des régions à l'horizon 2026. Même si le scénario A0, dans lequel la mobilité linguistique est supposée nulle, ne peut en aucune manière être considéré comme un scénario prévisionnel, nous l'avons quand même intégré dans ce tableau, car il permet – par comparaison avec les résultats des autres scénarios – de montrer à quel point, même après une période de 25 ans, cette mobilité joue un rôle très secondaire dans l'évolution de la composition linguistique.

Quel que soit le contexte démographique futur et quelle que soit l'intensité de la mobilité linguistique, le pourcentage de francophones sur l'île de Montréal ne peut que diminuer. Alors qu'en 2001 la part du groupe francophone était de 56,3 %, pour 2026 la fourchette du plausible se situe entre 46 % et 50 %, les deux scénarios considérés comme les plus probables se situant autour de 48 % (49 % selon le scénario A1, dans lequel l'immigration internationale est supposée rester au niveau actuel, 47 % si cette immigration poursuit sa tendance à la hausse). La seule manière de freiner quelque peu la tendance de longue période à la baisse de la part des francophones dans cette région⁴⁴, est de supposer que tous les paramètres démographiques évoluent dans un sens défavorable à la croissance démographique. Mais même dans ce contexte extrême (et peu probable), la diminution de la part des francophones n'est que très légèrement ralentie : 50 % de francophones en 2026 (scénario C1), contre 47 % à 49 % (scénarios B1 et A1). Un tel scénario de faible croissance impliquerait cependant qu'en 2026, l'effectif de la population de l'île de Montréal serait à peine supérieur à celui de 2001 (il y aurait en fait une baisse continue à partir de 2006-2011).

Ce résultat illustre très bien le dilemme auquel est confronté le groupe francophone de l'île de Montréal, comme d'ailleurs (mais dans une moindre mesure) celui des autres régions du Québec : si l'effectif total de la population augmente, le pourcentage de francophones baisse, et la seule manière de ralentir cette baisse est d'accepter que le nombre d'habitants diminue. Ce dilemme se manifeste cependant dans le cadre d'une tendance lourde : la part des francophones diminuera de toute manière (comme elle le fait d'ailleurs depuis 1971, première année pour laquelle on dispose de données censitaires sur la langue d'usage).

⁴⁴ Rappelons que la hausse du pourcentage de francophones « observée » entre 1996 et 2001 (après une période de baisse continue) est artificielle, dans la mesure où elle est attribuable aux modifications dans le taux de sous-dénombrement et aux changements dans la partie linguistique du questionnaire du recensement.

Le groupe anglophone de l'île de Montréal partage avec le groupe francophone la même tendance de baisse. Les mêmes causes (sous-fécondité chronique, peu de gains par immigration internationale et par mobilité linguistique, forte émigration interne, vers le reste du Canada dans le cas du premier, vers le reste de la région métropolitaine pour le second) produisent les mêmes effets. Tout comme pour le groupe francophone, l'intensité de la baisse du pourcentage d'anglophones ne varie guère selon le contexte démographique, ni selon l'hypothèse de mobilité linguistique : d'un peu moins de 25 % en 2001, ce pourcentage se retrouverait en 2026 à l'intérieur d'une fourchette assez étroite se situant entre 21,1 % (scénario B1) et 22,5 % (scénario D1).

Corrélativement à la baisse apparemment inéluctable du poids démographique des francophones et des anglophones au sein de la population de l'île de Montréal, le pourcentage du groupe allophone connaîtra, de façon tout aussi inéluctable, une croissance importante : de quelque 19 % en 2001, la part de ce groupe devrait gagner au moins près de 10 points de pourcentage d'ici à 2026, se situant alors aux alentours de 29,5 % (scénarios A1, A2 et C1), et pourrait même s'élever à plus de 31 % (scénarios B1 et D1). En d'autres termes, dans un peu plus de deux décennies, sur l'île de Montréal trois habitants sur dix seraient allophones, deux sur dix seraient anglophones, et la moitié (en fait, sans doute un peu moins de la moitié) serait francophone.

La dynamique démographique étant très différente dans *le reste de la région métropolitaine*, il n'est guère surprenant que les tendances de longue période y soient différentes de celles de l'île de Montréal, du moins en ce qui concerne l'intensité des tendances. Plus précisément, pour les groupes francophone et anglophone, l'orientation des tendances est la même que celle qui est prévisible pour l'île de Montréal, à savoir une tendance à la baisse de la part de chacun de ces deux groupes, mais la vitesse du déclin est nettement moins rapide : de 86,5 % en 2001, le pourcentage des francophones passerait en 2026 à environ 83 % ou 84 %, et celui des anglophones, qui s'élevait à un peu moins de 9 % en 2001, devrait se situer dans les alentours de 8 %. Corrélativement, la part du groupe allophone ne peut qu'augmenter : le pourcentage de ce groupe était très faible en 2001 (moins de 5 %), mais il pourrait s'élever à près de 8 % en 2026. On remarquera aussi que la quasi-totalité des scénarios conduisent à un renversement dans la part respective de l'île de Montréal et du reste de la région métropolitaine au sein de la population totale de la région métropolitaine : alors qu'en 2001 l'île de Montréal représentait plus de la moitié (53 %) de la population totale de la région métropolitaine, en 2026 la population de l'île pourrait ne plus compter que pour 47 % à 48 % de la population de l'ensemble métropolitain. Seul un scénario de forte croissance (D1) permettrait à l'île de demeurer (très légèrement) majoritaire en termes démographiques, du moins jusqu'en 2026.

Évidemment, si l'on ne distingue plus l'île de Montréal du reste de la région métropolitaine de Montréal, pour ne considérer que *l'ensemble de la région métropolitaine*, on se trouve devant des évolutions qui se situent plus ou moins à mi-chemin entre celles prévues pour l'île de Montréal et celles prévues pour le reste de la région métropolitaine. Alors qu'en 2001, le groupe francophone représentait un peu plus de 70 % de la population totale de la région métropolitaine, en 2026 ce groupe devrait compter pour environ les deux tiers, un peu plus si cette région connaissait une croissance démographique faible (scénario C1) ou si la mobilité linguistique y était très élevée (scénario A2), un peu moins si la croissance démographique était forte, une immigration internationale élevée jouant dans ce cas un rôle d'accélérateur du déclin de la part des francophones. Le groupe anglophone doit également s'attendre à une baisse de son poids démographique : d'un peu plus de 17 % en 2001, le pourcentage de ce groupe devrait se situer aux alentours de 15 % en 2026, un peu plus si la croissance démographique était forte, un peu moins dans le cas contraire. Corrélativement à la baisse prévisible de la part des francophones et des anglophones, le pourcentage du groupe allophone croîtra de façon marquée : d'un peu plus de 12 %, la part de ce groupe s'élèverait aux alentours de 19 % en 2026, un peu plus si la croissance démographique et l'immigration internationale étaient élevées, un peu moins si cette croissance était faible ou si la mobilité linguistique était très forte.

Comme nous avons pu le constater, le *reste du Québec* ne connaîtra, au mieux, qu'une très lente croissance démographique au cours des prochaines décennies. Puisque cette croissance sera soutenue dans la région métropolitaine de Montréal, la part de la région « Québec moins RMR de Montréal » ne peut que décroître : en 2001, cette région représentait encore près de 53 % de la population québécoise, mais en 2026 elle comptera sans doute pour moins de 47 %. La population du Québec en dehors de la RMR de Montréal demeurera très majoritairement francophone au cours des prochaines décennies. En effet, la part du groupe francophone, qui était légèrement supérieure à 94 % en 2001, devrait se situer entre 92 % et 93 % en 2026. Corrélativement, la part des groupes anglophone et allophone restera marginale : entre 4 % et 5 % pour le premier, entre 2 % et 3 % pour le second.

L'évolution prévisible de la structure linguistique de *l'ensemble du Québec* est caractérisée par une lente érosion du poids démographique des francophones, une diminution encore plus lente de celui des anglophones, et une croissance marquée du pourcentage des allophones. Tous les scénarios conduisent à une baisse du pourcentage de francophones : ce groupe devrait voir sa part baisser de 83 % en 2001 à environ 78 % ou 79 % en 2026, un peu plus si la croissance démographique était faible, un peu moins si cette croissance était forte. À une exception près, tous les scénarios aboutissent également à une diminution de la part du groupe anglophone, qui devrait se situer tout juste au-dessus de 10 % en 2026; il faudrait que tous les paramètres démographiques connaissent une forte croissance (scénario D) pour que ce groupe puisse espérer augmenter (légèrement) sa part dans la population totale. Quel que soit le scénario, en 2026 les allophones seront plus nombreux que les anglophones au Québec : les personnes de langue tierce ne représentaient que 6,6 % de la population québécoise en 2001, mais devraient compter pour 10 % à 12 % en 2026, selon que l'on adopte un scénario de faible croissance (C) et de forte mobilité linguistique (A2) ou un scénario de forte croissance (D) et d'immigration internationale élevée (B).

L'évolution démographique prévisible dans le *reste du Canada* va dans le même sens que celle du Québec, mais à des niveaux différents. Même si la part du groupe anglophone au Québec continuera à décroître (légèrement), avec quelque 10 % en 2026 ce groupe sera cependant proportionnellement cinq fois plus important que le groupe francophone du reste du Canada : ce dernier groupe était déjà très marginal en 2001 (2,7 %), et en 2026 il le sera encore plus (2 % ou moins). Dans les deux entités spatiales considérées (le Québec et le reste du Canada), la part du groupe majoritaire et l'évolution prévisible de cette part sont semblables. En 2001, les francophones du Québec représentaient 83 % de la population québécoise et les anglophones du reste du Canada comptaient pour un peu plus de 85 % de la population de cette région. Dans ces deux régions, le groupe majoritaire connaîtra une légère érosion de son poids démographique : pendant que le groupe francophone du Québec verrait sa part baisser de 83 % à environ 77 % ou 78 %, celle du groupe anglophone du reste du Canada diminuerait de 85 % à quelque 77 %. L'érosion de la part des anglophones dans cette dernière région serait donc un peu plus rapide que celle de la part des francophones au Québec.

Tout comme au Québec, le pourcentage du groupe allophone dans la population totale du reste du Canada croîtra à un rythme soutenu, mais cette tendance marquée à la hausse se fait à des niveaux très différents. En 2001, le pourcentage des allophones dans cette dernière région était d'un peu moins de 12 %, soit au même niveau que celui que ce groupe pourrait atteindre en 2026 au Québec selon les scénarios démographiques les plus favorables à ce groupe (forte croissance, forte immigration internationale). En d'autres termes, en 2026 le groupe allophone du Québec n'aura sans doute pas encore atteint le même poids démographique que celui qu'enregistre aujourd'hui ce groupe dans le reste du Canada. D'ici à 2026, le groupe allophone de cette dernière région verra sa part passer de quelque 12 % à environ 21 %. Ce groupe aura donc dans le reste du Canada un poids démographique environ deux fois plus important que celui qu'il aura au Québec. Au sein de la population du reste du Canada, les allophones seront aussi dix fois plus nombreux que les francophones.

Enfin, si l'on considère *l'ensemble du Canada*, on retrouve évidemment les mêmes tendances que celles que l'on avait pu dégager au Québec et en dehors du Québec : une lente érosion des groupes francophone (de quelque 22 % en 2001 à environ 19 % en 2026) et anglophone (de 67 % à 62 %), en même temps qu'une forte augmentation du poids démographique des allophones (de moins de 11 % à environ 19 %). On remarquera qu'en 2026, les allophones seront à peu près aussi nombreux au Canada que les francophones, alors qu'en 2001 ils étaient deux fois moins nombreux.

De telles évolutions impliquent une redistribution des groupes linguistiques au sein de l'espace canadien. Si l'on se base sur les résultats du scénario de référence A1, on peut conclure que la tendance à une plus grande concentration des francophones canadiens au Québec va se poursuivre : de 90,5 % en 2001, la part du Québec dans l'ensemble de la population francophone du Canada passerait à 92,3 % en 2026. Les allophones canadiens se retrouveront de plus en plus en dehors du Québec : près de 87 % en 2026, contre 85 % en 2001. La part du Québec dans la population canadienne de langue anglaise restera marginale et stable (3,6 % en 2026 contre 3,7 % en 2001).

4. L'évolution future de la structure par âge

Au terme du chapitre 2, qui nous a permis de voir à quel point la dynamique démographique peut varier entre régions et entre groupes linguistiques, nous avons brièvement analysé la structure par âge observée en 2001 pour chacun des groupes linguistiques dans chacune des régions, en recourant à trois indicateurs, à savoir l'âge moyen, le taux de dépendance et l'indice de remplacement des générations. La conclusion principale de cet examen était que d'une région à l'autre et d'un groupe linguistique à l'autre, la structure par âge variait considérablement, ce qui était tout à fait conforme à l'attente, puisque des dynamiques démographiques différentes produisent nécessairement des structures par âge différentes. Il nous reste maintenant à vérifier comment ces structures évolueront dans l'avenir, en fonction des tendances démographiques que nous avons pu dégager pour les prochaines décennies.

À cet effet, et afin de ne pas allonger indûment cette étude, nous ne prendrons en considération que les seuls résultats obtenus par le scénario de référence A1. Les autres scénarios conduisent évidemment à des structures par âge différentes, mais les écarts sont relativement faibles. Ainsi, un scénario de forte immigration (B1), dans lequel on augmente de 10 mille unités le nombre d'immigrants internationaux par rapport au nombre prévu dans le scénario de référence A1, rajeunit de seulement 0,3 année l'âge moyen de la population québécoise prévue pour 2026 par rapport à ce que produit le scénario de référence A1, le rajeunissement (ou plutôt le moindre vieillissement) étant négligeable pour les groupes francophone et anglophone (respectivement 0,1 et 0,2 année), mais un peu plus important, quoique faible, pour le groupe allophone (0,8 année, après 25 ans...). Un tel résultat démontre une fois encore qu'il est illusoire de vouloir rajeunir une population grâce à l'immigration internationale : en faisant venir chaque année 10 mille immigrants de plus, il faut attendre 25 ans pour que l'âge moyen baisse de quatre mois. Le scénario faible C1 (baisse de la fécondité et de l'immigration internationale) implique évidemment un âge moyen plus élevé, mais pas tellement : en 2026, donc après 25 ans, l'écart serait de 1,7 année par rapport à l'âge moyen produit par le scénario de référence A1. Parallèlement, le scénario fort D1 (qui suppose essentiellement une hausse de la fécondité et de l'immigration internationale), aboutit à une baisse de l'âge moyen de 1,5 année par rapport à l'âge moyen issu du scénario A1. Enfin, l'application d'hypothèses de mobilité linguistique différentes à un scénario démographique donné n'entraîne quasiment aucune différence dans l'âge moyen obtenu après 25 ans.

Quel que soit le scénario démographique choisi, la population québécoise dans son ensemble, tout comme celle de chaque région et de chaque groupe linguistique, vieillira rapidement. Ainsi, *l'âge moyen* du Québécois « moyen » passerait de 38,6 ans en 2001 à 44,2 ans en 2026 selon le scénario A1, à 43,9 ans selon le scénario B1,

à 45,9 ans selon le scénario C1 et 42,7 ans selon le scénario D1. L'âge moyen de la population québécoise augmenterait donc de 4,1 ans en cinq lustres selon le scénario le plus « optimiste » (D1), et de 7,3 ans selon le scénario le plus « pessimiste » (C1), l'augmentation étant de 5,6 années selon le scénario de référence A1 (5,3 années selon le scénario B1 de forte immigration). Du point de vue de l'âge moyen, le vieillissement de la population québécoise sera donc très rapide : selon le scénario de référence, l'âge moyen augmenterait d'un peu plus d'un an tous les cinq ans. Mais d'une région à l'autre, et d'un groupe linguistique à l'autre, il y a de fortes variations autour de cette moyenne.

Le groupe francophone du Québec est celui qui vieillira le plus rapidement entre 2001 et 2026. Selon le scénario de référence, l'âge moyen de ce groupe passerait de 38,6 ans à 45,0 ans au cours des cinq prochains lustres, alors que celui du groupe anglophone passerait de 38,8 ans à 41,9 ans et celui du groupe allophone de 38,5 ans à 40,7 ans. En 2026, le groupe francophone sera donc, et de loin, le groupe dont l'âge moyen est le plus élevé. Il est aussi celui dont le vieillissement sera le plus rapide : alors qu'au départ, en 2001, les trois groupes linguistiques avaient plus ou moins le même âge moyen, celui-ci augmenterait de 6,4 ans parmi les francophones, de 3,1 ans parmi les anglophones, et de 2,2 ans parmi les allophones. Les différences régionales sont cependant considérables.

En 2001, la population de l'île de Montréal était celle qui avait l'âge moyen le plus élevé (39,4 années). Avec un âge moyen de 41,2 années prévu pour 2026 (selon le scénario A1), dans un quart de siècle elle serait la région la plus jeune selon ce critère, les trois groupes linguistiques de cette région ayant un âge moyen relativement proche : en 2026, le groupe allophone aurait un âge moyen de 40,5 années (une augmentation de 0,9 années), le groupe anglophone verrait son âge moyen s'élever à 41,0 années (une hausse de 2,4 années), et le groupe francophone aurait un âge moyen de 41,7 années (un ajout de 2,0 années). L'immigration internationale et la fécondité relativement élevée du groupe allophone de cette région explique la très faible augmentation de l'âge moyen de ce groupe sur l'île de Montréal.

Même si la région « reste de la région métropolitaine de Montréal » bénéficie de l'étalement urbain autour de l'île de Montréal, un processus qui concerne surtout des ménages de jeunes adultes accompagnés de leurs jeunes enfants, cette région connaîtra une croissance marquée de son âge moyen : une augmentation de 5,9 années, l'augmentation étant légèrement supérieure pour le groupe francophone (6,2 années).

Si l'on considère l'ensemble de la région métropolitaine, c'est encore le groupe francophone qui connaîtra la croissance la plus forte de l'âge moyen : une augmentation de 4,6 années, contre 2,5 pour le groupe anglophone et 1,6 pour le groupe allophone. En 2026 le groupe francophone de la région métropolitaine sera le groupe le plus âgé en termes d'âge moyen (42,4 années) et le groupe anglophone le plus jeune (40,8 années), le groupe allophone se trouvant dans une situation intermédiaire (41,2 années).

La population de la région « reste du Québec » avait en 2001 un âge moyen légèrement inférieur à celle de l'île de Montréal (39,0 années), mais en 2026 elle aurait de loin l'âge moyen le plus élevé (46,8 années). Tout comme dans l'île et la région métropolitaine de Montréal, le groupe francophone serait le groupe le plus vieux en termes d'âge moyen (47,2 années), ce qui représente une hausse de 8,1 années en un quart de siècle. De tous les groupes linguistiques de chacune des trois régions du Québec, le groupe francophone du « reste du Québec » sera celui qui connaîtra l'augmentation la plus forte et aura l'âge moyen le plus élevé. Avec un âge moyen de 37,0 années, le groupe allophone de cette région, même s'il aura vieilli rapidement (une hausse de l'âge moyen de 6,8 années) restera le groupe le plus jeune (selon ce critère).

Le *taux de dépendance*, c'est-à-dire le rapport entre d'une part la population des moins de 20 ans et des 65 ans ou plus, et d'autre part la population des 20-64 ans, est un deuxième indicateur de la structure par âge d'une population. En 2001, ce taux ne variait guère d'une région à l'autre (il était de 58 % sur l'île de Montréal, de 59 % dans le reste

de la région métropolitaine et de 61 % dans le reste du Québec), mais différait considérablement d'un groupe linguistique à l'autre (un taux de 59 % pour le groupe francophone du Québec, contre 64 % pour les anglophones et 66 % pour les allophones). En 2026, des différences régionales s'ajouteront aux écarts entre groupes linguistiques, l'île et le reste de la région métropolitaine de Montréal ayant un taux de 71 %, alors que le reste du Québec aurait 88 « inactifs » pour 100 « actifs ». Cette image globale ne vaut cependant pas pour toutes les régions.

Alors que sur l'île de Montréal en 2001 le taux de dépendance variait fortement d'un groupe linguistique à l'autre (55 % pour les francophones, 61 % pour les anglophones et 64 % pour les allophones), en 2026 le taux est quasiment le même, proche de 71 % pour les trois groupes, ce qui implique que le poids relatif des « inactifs » par rapport aux « actifs » augmentera nettement plus vite parmi les francophones. Dans le reste de la région métropolitaine, le taux de dépendance augmentera également très fortement parmi les francophones (de 59 % à 73 %), alors qu'il ne variera guère parmi les anglophones (65 %) et les allophones (60 %). Le reste du Québec connaîtra la croissance la plus forte du taux de dépendance : le pourcentage des « inactifs » par rapport à celui des « actifs » y passera de 61 % à 88 %, hausse attribuable uniquement au groupe francophone (dont le taux sera de 89 % en 2026, contre 60 % en 2001), les deux autres groupes bénéficiant même d'une baisse de leur taux de dépendance.

Un troisième indicateur de la structure par âge, appelé *indice de remplacement des générations*, porte sur les groupes d'âge qui sont à la base de la pyramide des âges : en rapportant l'effectif des 0-9 ans à celui des 25-34 ans, on obtient un indice de la capacité dont témoigne une population de se remplacer d'une génération (celle des 25-34 ans) à la suivante (celle des 0-9 ans), en supposant que l'écart entre générations est de 25 ans. Selon cet indicateur, en 2001 la population du Québec dans son ensemble manifestait un déficit de remplacement de 10 % (l'indice s'élevait à 90), ce déficit étant légèrement plus faible pour les francophones (8 %) et les allophones (7 %), mais deux fois plus élevé pour les anglophones (dont l'indice était de 80). En 2026, le déficit de remplacement augmentera significativement et atteindra (toujours selon le scénario de référence A1) 17 % pour tous les groupes linguistiques confondus, cette augmentation du déficit étant attribuable essentiellement aux francophones (dont l'indice passerait de 92 à 82), alors qu'il ne croîtrait guère pour les allophones (indice 91 contre 93) et diminuerait pour les anglophones (indice 85 au lieu de 80).

Les différences régionales dans les évolutions prévisibles de l'indice de remplacement des générations sont cependant considérables. En 2001, l'île de Montréal avait le déficit de remplacement le plus élevé (un indice de 70, soit un déficit de 30 %), alors que le reste de la région métropolitaine n'avait aucun déficit (indice 105) et que le reste du Québec ne connaissait qu'un déficit minime (indice 97). L'indice prévu pour 2026 sur l'île de Montréal est 80, et celui pour les deux autres régions 85, ce qui implique une réduction importante du déficit pour l'île et une forte détérioration pour les deux autres régions. Sur l'île de Montréal, la réduction du déficit de remplacement des générations est particulièrement marquée chez les anglophones (un déficit de 13 % en 2026 contre 30 % en 2001), mais est la plus faible chez les francophones (dont le déficit passerait de 34 % à 29 %). Dans le reste de la région métropolitaine, la baisse de l'indice (et donc la détérioration de la capacité de remplacement) est commune aux trois groupes, mais est nettement plus prononcée parmi les francophones (dont l'indice passe de 106 à 84, une baisse de 22 points contre une baisse de 8 points pour les anglophones, de 100 à 92, et de 14 points pour les allophones, dont l'indice passe de 100 à 86). Dans le reste du Québec, l'augmentation du déficit de remplacement, qui passe de 3 % en 2001 à 15 % en 2026, recouvre des évolutions très différentes selon les groupes linguistiques : une croissance de 10 % (en points de pourcentage) du déficit chez les francophones (de 5 % à 15 %), l'apparition d'un très fort déficit chez les anglophones (dont le déficit était nul en 2001, mais serait de 30 % en 2026) et la quasi-disparition d'un important « excès » de remplacement chez les allophones (dont l'indice passerait de 144 à 106).

L'image globale qui se dégage de ce bref examen des résultats produits par trois indicateurs de la structure par âge, est donc que le vieillissement de cette structure est commun à toutes les régions et à tous les groupes linguistiques, mais qu'il sera particulièrement rapide et marqué pour le groupe francophone, dont l'âge moyen augmentera le plus, dont le taux de dépendance augmentera le plus et dont le déficit de remplacement des générations augmentera le plus. Ce vieillissement sera cependant nettement plus lent sur l'île de Montréal que dans les deux autres régions du Québec, et ce pour chacun des trois groupes linguistiques, alors qu'il sera particulièrement rapide dans la région « reste du Québec ».

CONCLUSION

Il est bien connu que les tendances démographiques sont particulièrement « lourdes ». À cause du poids du passé (la situation à un moment donné dépend du comportement démographique tout au long du siècle précédent) et en raison des limites étroites à l'intérieur desquelles varient, à court et à moyen terme, la plupart des phénomènes démographiques (l'exception majeure étant la migration), l'évolution démographique apparaît dominée par des forces difficiles à renverser. Ce qui vaut pour l'ensemble de la population d'un territoire donné vaut également pour les groupes linguistiques qui composent éventuellement cette population. L'ajout de la dimension linguistique à la problématique démographique implique évidemment la prise en considération de la mobilité linguistique, mais – comme cela a été démontré à plusieurs reprises – celle-ci est trop faible pour pouvoir modifier fondamentalement les tendances démographiques. L'avenir des groupes linguistiques est dominé par leur comportement démographique.

Ces tendances lourdes se manifestent aussi bien dans l'évolution passée des groupes linguistiques que dans l'évolution prévisible à court et moyen terme. En ce qui concerne l'évolution au cours des trois dernières décennies, on peut dégager depuis 1971 (première année d'observation en ce qui concerne la langue d'usage à la maison⁴⁵) une nette tendance à la baisse du poids démographique des anglophones dans chacune des trois régions étudiées, jointe à une légère augmentation du pourcentage du groupe francophone dans la région métropolitaine de Montréal (augmentation cependant factice, étant donné les problèmes de comparabilité temporelle) tout comme en dehors de celle-ci, mais à une baisse significative de ce pourcentage sur l'île de Montréal (ce qui implique une tendance à la hausse dans le reste de la région métropolitaine). Corrélativement, le groupe allophone a connu au cours des trois dernières décennies une tendance lourde à la hausse de sa part dans la population totale, et ce dans chacune des régions.

Les anglophones ont en effet continué à manifester une nette sous-fécondité et une forte propension à émigrer vers le reste du Canada, tout en ne bénéficiant que peu de l'immigration internationale. Le comportement démographique des anglophones les condamne donc nécessairement au déclin, la mobilité linguistique ne pouvant que légèrement freiner cette tendance lourde à la décroissance (sauf en dehors de l'île de Montréal, où les effectifs anglophones sont faibles, de telle sorte que dans certains scénarios on peut observer une légère remontée de ces effectifs). Cette dynamique de déclin du groupe anglophone ne signifie cependant pas une plus grande « francisation » du Québec. Fondamentalement, le groupe francophone se retrouve en effet dans la même dynamique de déclin : une nette sous-fécondité (même plus marquée sur l'île de Montréal que celle des anglophones) et une immigration internationale majoritairement non francophone ne peuvent que conduire à un processus de décroissance, processus qui ne peut, tout comme cela est le cas du groupe anglophone, qu'être légèrement freiné par les gains réalisés en matière de mobilité linguistique. Le seul facteur qui joue nettement en faveur du groupe francophone est la migration interprovinciale, non parce que ce groupe réalise des gains dans ses échanges migratoires avec le reste du Canada (car dans ce cas il y a plutôt équilibre), mais parce que les fortes pertes migratoires interprovinciales du groupe anglophone (auxquelles s'ajoutent celles, plus faibles, du groupe allophone) ont nécessairement pour effet d'augmenter le pourcentage des francophones.

⁴⁵ Rappelons que, à l'instar de la plupart des auteurs qui se sont aventurés à réaliser des prévisions démographiques pour le Québec, nous avons défini les groupes linguistiques selon la langue d'usage. L'unique autre indicateur linguistique pour lequel les données nécessaires à la prévision sont disponibles est la langue maternelle, mais comme celle-ci fait référence à une situation passée (la langue parlée au cours de la prime enfance), et non à la situation actuelle (que la langue utilisée à la maison au moment du recensement permet de capter), le recours à la langue d'usage à la maison (qui devient d'ailleurs normalement la langue maternelle des enfants, ce qui est très important lorsqu'on fait des prévisions), nous semble incontournable.

Si la migration interprovinciale affecte très peu l'évolution de l'effectif du groupe francophone, par contre la migration intraprovinciale joue un rôle majeur dans la dynamique démographique de ce groupe, du moins en ce qui concerne l'île de Montréal et le reste de la région métropolitaine de Montréal. L'étalement urbain est en effet un phénomène essentiellement francophone, ce qui implique qu'il exerce un impact négatif sur l'effectif et le pourcentage du groupe francophone de l'île et corrélativement un impact positif sur le groupe francophone du reste de la région métropolitaine. Le groupe francophone de l'île de Montréal cumule donc les facteurs de déclin : une sous-fécondité marquée, une immigration internationale essentiellement non francophone et des pertes migratoires importantes par étalement urbain ne peuvent que conduire à un processus de déclin, celui-ci étant cependant freiné par les pertes migratoires des deux autres groupes linguistiques et par de légers gains en matière de transferts linguistiques.

Les tendances passées ne sont donc régionalement pas du tout uniformes lorsqu'il s'agit du groupe francophone, parce que l'impact respectif des divers facteurs démographiques varie d'une région à l'autre. Si les francophones manifestent un comportement de sous-fécondité dans toutes les régions, cette sous-fécondité est particulièrement marquée sur l'île de Montréal. Dans cette dernière région, l'immigration internationale et l'étalement urbain jouent un rôle majeur, alors que dans le reste de la région métropolitaine et dans le reste du Québec l'immigration internationale n'exerce qu'un impact marginal. Par contre, le groupe francophone du reste de la région métropolitaine bénéficie évidemment de l'étalement urbain autour de l'île de Montréal. Le fait que les divers facteurs démographiques aient un impact différent d'une région à l'autre explique donc que les évolutions ne sont pas les mêmes. Le déclin du poids relatif des francophones sur l'île tout au long de la période (la hausse de 1996-2001 étant factice) est accompagné d'une tendance à une légère croissance de ce groupe dans le reste de la région métropolitaine, ces deux tendances inverses produisant au total une tendance à la stabilisation du pourcentage de francophones pour l'ensemble métropolitain. Dans le reste du Québec, où la migration internationale et interne ne joue qu'un rôle marginal, le groupe francophone a pu maintenir aisément son poids démographique.

L'évolution démographique passée ne se résume cependant pas à un « jeu » entre deux « acteurs », caractérisé par une tendance lourde au déclin du poids démographique du groupe anglophone et des tendances régionalement variées pour le groupe francophone. Réduire la problématique démographique du Québec à une dichotomie « français-anglais » pouvait encore se comprendre il y a quelques décennies. Une telle perspective étroite n'est plus de mise aujourd'hui. La sous-fécondité chronique des francophones et des anglophones, et le vieillissement accéléré de la population qui en est le corollaire, ont eu pour effet de réduire considérablement l'accroissement naturel et d'accroître l'impact de l'immigration internationale, et par conséquent d'augmenter le poids démographique du groupe allophone : le « jeu » ne se joue plus à deux, mais à trois, le troisième acteur étant d'ailleurs en réalité constitué d'un groupe très hétérogène.

Comme nous l'avons montré, même si l'on acceptait l'hypothèse de l'assimilation totale des allophones à l'un ou l'autre des deux groupes de langue officielle, cela ne permettrait pas de limiter la question démographique du Québec à la seule rencontre entre les groupes francophone et anglophone. En effet, une telle argumentation reflète une très regrettable confusion entre les comportements « micro » (ceux des individus) et les comportements « macro » (ceux des groupes). On peut sans doute concevoir que, théoriquement, tout immigrant allophone finira éventuellement par abandonner sa langue maternelle tierce (et si ce n'est lui, ce seront ses descendants). Mais on semble oublier que ce processus prend du temps. Et pendant tout le temps qui s'écoule entre l'arrivée de l'immigrant de langue maternelle tierce et son assimilation à l'un ou l'autre des deux autres groupes linguistiques, tous les phénomènes démographiques continuent à se manifester : de nouveaux immigrants allophones arrivent, immigrants qui ont d'ailleurs une fécondité plus élevée et une mortalité plus

basse que la population d'accueil, et, sur une période donnée, ces nouvelles arrivées (par immigration et par fécondité) dans le groupe allophone sont nettement plus nombreuses que les pertes que celui-ci peut subir par transfert linguistique. Simultanément, les deux autres groupes linguistiques continuent à souffrir d'un important déficit des naissances et corrélativement d'une réduction marquée de leur accroissement naturel, avec en outre pour les anglophones une forte émigration interprovinciale et pour les francophones de l'île de Montréal un étalement urbain quasi permanent. Ce sont les effets des comportements « macro » qui expliquent pourquoi la « présence » du groupe allophone est de plus en plus importante au Québec : entre 1971 et 2001, la part de ce groupe est passée de 11 % à 19 % sur l'île de Montréal, de 9 % à 12 % dans l'ensemble de la région métropolitaine, et de 4,5 % à 6,6 % dans l'ensemble du Québec. On est de plus en plus loin d'une présence « temporaire » du groupe allophone.

Déclin du poids démographique des anglophones (sauf en dehors de la région métropolitaine de Montréal, où la part de ce groupe est cependant marginale), déclin du pourcentage de francophones sur l'île de Montréal, mais (légère) croissance dans le reste de la région métropolitaine et stabilisation dans le reste du Québec, et nette croissance de la part des allophones, il s'agit là des tendances « lourdes » que l'on peut dégager de l'analyse de l'évolution démolinguistique au cours des trois dernières décennies. La question est maintenant de savoir si ces tendances vont se maintenir dans un avenir prévisible, c'est-à-dire au cours du prochain quart de siècle.

Pour tenter de répondre à cette question, nous avons construit un ensemble de scénarios combinant diverses hypothèses de fécondité, de mortalité, de migration (interprovinciale, intraprovinciale et internationale) et de mobilité linguistique, et cela par âge, région et groupe linguistique. Nous avons en outre distingué non seulement entre la population d'accueil et la population immigrante, mais également au sein de cette dernière nous avons distingué les immigrants récents des immigrants moins récents et des immigrants anciens. Nos hypothèses reprennent pour l'essentiel celles utilisées par l'Institut de la statistique du Québec dans ses prévisions de population réalisées tous groupes linguistiques confondus (ISQ, 2004), en les mettant cependant éventuellement à jour (pour tenir compte de l'augmentation de l'immigration internationale et des modifications récentes dans le comportement de migration interne, par exemple en matière d'étalement urbain).

Notre scénario de référence reprend des hypothèses de comportement démographique plutôt « moyennes », fondées tantôt sur un comportement relativement stable en moyenne période (dans le cas de la fécondité), tantôt sur les tendances récentes (migration interne) ou anticipées (annoncées dans le cadre de la politique d'immigration internationale). Autour de ce scénario de référence, nous avons construit plusieurs autres scénarios, tantôt favorables à la croissance démographique (par exemple, en faisant croître le niveau de l'immigration internationale, pour répondre au vieillissement démographique et aux pénuries anticipées sur le marché du travail), tantôt défavorable à la croissance (par exemple, une reprise de la baisse de la fécondité). L'hypothèse de mobilité linguistique utilisée dans le scénario de référence est une hypothèse « moyenne » en termes d'intensité, mais extrêmement favorable au français en termes d'orientation (par exemple, 46 % des immigrants « moins récents » sont supposés faire un transfert linguistique après leur arrivée au Québec, dont 83 % vers le français). De toute manière, les résultats obtenus avec d'autres hypothèses de mobilité linguistique ne sont guère différents de ceux obtenus avec une telle hypothèse, ce qui illustre une fois de plus que la mobilité linguistique ne joue qu'un rôle mineur.

Quel que soit le contexte démographique futur, et quelle que soit l'hypothèse de mobilité linguistique retenue, le pourcentage de francophones sur l'île de Montréal ne peut que diminuer. Alors que le poids démographique du groupe francophone était de 56,3 % en 2001, pour 2026 la « fourchette » du plausible se situe entre 46 % et 50 % (49 % selon le scénario de référence avec une immigration internationale proche du niveau actuel et 47 % si cette immigration poursuit sa tendance à la hausse). La seule manière de freiner quelque peu cette tendance à la baisse

de la part des francophones dans cette région est de supposer que tous les paramètres démographiques évoluent dans un sens défavorable à la croissance, ce qui illustre bien le dilemme auquel est confronté le groupe francophone de l'île de Montréal, comme d'ailleurs (mais dans une moindre mesure) celui des autres régions du Québec : si l'effectif total de la population augmente, le pourcentage de francophones baisse, et la seule manière de ralentir cette baisse est d'accepter que le nombre d'habitants diminue (et corrélativement que le vieillissement de la population soit encore plus rapide).

Le groupe anglophone de l'île de Montréal partage avec le groupe francophone la même tendance à la baisse, quoique de façon moins marquée : d'un peu moins de 25 % en 2001, la part de ce groupe se retrouverait en 2026 à l'intérieur d'une fourchette assez étroite se situant entre 21 % et 22,5 %. Seul le groupe allophone connaîtra une croissance, et celle-ci sera importante : de quelque 19 % en 2001, la part de ce groupe se situera aux alentours de 30 % en 2026. En d'autres termes, dans deux décennies, sur l'île de Montréal trois habitants sur dix seraient allophones, deux sur dix seraient anglophones et la moitié (en fait, sans doute un peu moins) serait francophone.

Dans le reste de la région métropolitaine de Montréal, la tendance est également à la baisse de la part des francophones comme des anglophones, mais dans les deux cas cette baisse sera très faible. Dans le cas des francophones, une telle baisse, même faible, représenterait un (léger) renversement de tendance, puisque au cours des trois dernières décennies la tendance était plutôt à la stabilisation (la hausse enregistrée dans les résultats censitaires étant factice, car attribuable à l'extension spatiale du territoire métropolitain et aux modifications dans les taux de sous-dénombrement et dans la formulation du questionnaire). Le ralentissement de l'étalement urbain, conséquence du vieillissement de la population, de même que la présence de plus en plus fréquente d'allophones parmi cet étalement urbain (la part de ce dernier groupe doublerait presque au cours du prochain quart de siècle) expliquent cet éventuel renversement de tendance.

Si l'on ne distingue plus l'île du reste de la région métropolitaine de Montréal, pour ne considérer que l'ensemble de la région métropolitaine, on se retrouve évidemment devant des évolutions qui se situent plus ou moins à mi-chemin entre celles prévues pour les deux composantes de l'ensemble. Alors qu'en 2001 le groupe francophone représentait un peu plus de 70 % de la population de la région, en 2026 ce groupe devrait compter pour environ les deux tiers, un peu plus si la croissance démographique était faible ou si la mobilité linguistique était encore plus élevée que celle supposée dans le scénario de référence, un peu moins si la croissance démographique était forte, une immigration internationale élevée jouant un rôle d'accélérateur du déclin de la part des francophones. Entre 2001 et 2026 la part des anglophones diminuerait également (de 17 % à 15 %) alors que corrélativement celle des allophones augmenterait significativement (d'un peu plus de 12 % à environ 19 %).

Le reste du Québec ne connaîtra au mieux qu'une légère croissance de sa population, mais il est plus probable que le déclin démographique déjà en cours dans plusieurs des régions du « reste du Québec » s'étendra à l'ensemble. La part du groupe francophone y demeurera toutefois très majoritaire, entre 92 % et 93 %, la part des deux autres groupes restant marginale.

L'évolution prévisible de la composition linguistique de l'ensemble du Québec est caractérisée par une lente érosion du poids démographique des francophones, une très lente décroissance (dans certains scénarios, il s'agit plutôt d'une stabilisation) de celui des anglophones, et une croissance rapide du pourcentage des allophones. Dans le cas des francophones, cette lente décroissance ferait suite à une longue période de stabilité (la part des francophones dans la population totale du Québec n'a guère varié autour de 83 % depuis 1981), tandis que dans le cas des anglophones il s'agit de la poursuite, mais à un rythme nettement moins rapide, d'une tendance de longue période. En outre, quel que soit le scénario, les allophones seront plus nombreux que les anglophones : les personnes de langue d'usage tierce, qui représentaient 6,6 % de la population québécoise en 2001, devraient

compter pour 10 % à 12 % en 2026, selon que l'on adopte un scénario de faible croissance et de très forte mobilité linguistique, ou un scénario de forte croissance et d'immigration internationale élevée.

Dans le reste du Canada, les évolutions prévisibles vont dans le même sens que celles qui se dégagent pour le Québec, mais à des niveaux différents. Même si au Québec la part du groupe anglophone continuera de décroître, avec quelque 10 % en 2026 ce groupe sera cependant encore proportionnellement cinq fois plus important que le groupe francophone du reste du Canada, qui se trouvera alors à 2 % ou moins. En dehors du Québec, le groupe francophone se trouve donc quasi totalement marginalisé (sauf au Nouveau-Brunswick). Au Québec et en dehors du Québec, la part du groupe majoritaire et l'évolution de cette part sont semblables. En 2001, les francophones comptaient pour 83 % de la population québécoise et les anglophones du reste du Canada pour 85 % de la population de cette dernière région. En 2026, ces deux groupes se retrouveraient chacun à quelque 77 % de leur population respective. En ce qui concerne le groupe allophone du reste du Canada, son poids démographique passerait de 12 % à 21 %.

Enfin, dans l'ensemble du Canada, on retrouve évidemment les mêmes tendances que celles obtenues pour le Québec et le reste du Canada, soit une érosion significative des groupes francophone (de quelque 22 % en 2001 à environ 19 % en 2026) et anglophone (de 67 % à 62 %) en même temps qu'une forte augmentation de la part des allophones (de moins de 11 % à environ 19 %). En 2026 les allophones seront à peu près aussi nombreux au Canada que les francophones, alors qu'en 2001 ils étaient deux fois moins nombreux.

Nos résultats rejoignent donc tout à fait la conclusion de Marmen et Corbeil (2004) dans une étude récente publiée par Patrimoine Canada et Statistique Canada. Ces auteurs concluent en effet (page 139) que « ... il est difficile d'imaginer un scénario raisonnable qui pourrait renverser la tendance à la baisse du poids du groupe de langue maternelle française dans l'ensemble du pays ». Puisque dans le cas du groupe de langue française, il n'y a guère de différence entre les effectifs de langue maternelle et de langue d'usage, la conclusion de Marmen et Corbeil (qui dans leur étude ne considèrent que la population définie selon la langue maternelle) vaut sans aucun doute également pour le groupe francophone défini selon la langue d'usage. En outre, comme la population francophone du Québec représente plus de 90 % de la population francophone de l'ensemble canadien, la conclusion dégagée pour l'ensemble vaut sans aucun doute également pour le Québec.

De telles évolutions impliquent que la tendance à une plus grande concentration des francophones canadiens au Québec va se poursuivre : selon le scénario de référence, la part du Québec dans l'ensemble de la population francophone du Canada passerait de 90,5 % en 2001 à 92,3 % en 2026, un pourcentage qui se rapproche de la part (96 %) des anglophones canadiens établis en dehors du Québec.

Il ne s'agit là, bien sûr, que de prévisions. Celles-ci sont cependant particulièrement « robustes », dans la mesure où la « fourchette » entre les résultats des scénarios extrêmes est particulièrement étroite. Contrairement aux prévisions économiques, les prévisions démographiques se font dans le cadre de tendances lourdes, difficiles à renverser. En d'autres termes, les balises dans la prévision des comportements démographiques sont en général relativement proches : le comportement de fécondité ne peut changer en quelques années au point de faire doubler ou réduire de moitié le nombre d'enfants par femme, tout comme les niveaux actuels d'immigration internationale peuvent difficilement doubler en quelques années. De même, l'espérance de vie ne se modifie que très lentement dans le temps. Le facteur le plus difficile à prévoir est sans doute la migration interne, dont l'impact est cependant secondaire, sauf pour les anglophones (à cause de leur forte propension à migrer vers le reste du Canada), et sauf pour les francophones de l'île de Montréal (à cause de l'étalement urbain, phénomène très conjoncturel). S'il y a des « surprises », elles proviendront probablement du côté de la migration interne, comme cela fut le cas pour l'étalement urbain entre 1996 et 2001, dont on pouvait prévoir un certain

ralentissement (à cause du vieillissement de la population), mais pas un quasi-arrêt. Enfin, en ce qui concerne la mobilité linguistique, son impact est tellement faible que, comme le démontrent les diverses simulations que nous avons réalisées, même si l'on double ou triple les gains réalisés vers le français ou vers l'anglais, les résultats n'en sont guère affectés.

Si nous pouvons donc espérer avoir pu dégager correctement les tendances de fond, cela ne signifie cependant pas que la « vitesse » des mouvements de hausse ou de baisse a été prévue de manière aussi robuste. Il est évident que le contexte démographique futur pourrait se situer en dehors de la fourchette envisagée. Dans ce cas, selon que l'on est « optimiste » ou « pessimiste », plus précisément selon que l'on considère des contextes de croissance ou de décroissance démographique plus ou moins forte, cela ne conduira qu'à une accélération ou à une décélération des tendances, mais non à un renversement des tendances elles-mêmes. Il en va de même quant au degré plus ou moins « optimiste » des hypothèses de mobilité linguistique, sauf qu'à cet égard, l'impact d'une erreur est très faible, sinon quasiment nul, cette mobilité n'exerçant qu'un rôle marginal dans l'évolution démographique.

Ce postulat selon lequel seules les tendances peuvent être prévues de manière plus ou moins robuste, sans que l'on puisse prétendre prévoir correctement la vitesse à laquelle se manifesteront ces tendances, a une implication importante en ce qui concerne l'horizon temporel sur lequel on évalue la « performance » de tout exercice prévisionnel. En effet, puisqu'il s'agit de prévoir l'évolution au cours du prochain quart de siècle, et non au cours des prochaines années, il serait injustifié de juger qu'une prévision est confirmée ou invalidée sur la base d'une comparaison avec l'observation enregistrée après seulement quelques années.

Derrière l'image globale qui se dégage de nos prévisions se dessine une cassure de plus en plus nette entre d'une part l'île de Montréal, qui peut compter sur une poursuite de sa croissance démographique et un vieillissement moins rapide de sa population, en même temps que sur une présence croissante des allophones, mais où le renforcement de son caractère multiculturel sera accompagné d'une baisse significative du poids démographique des francophones (qui y seront sans doute minoritaire dans le prochain quart de siècle), et d'autre part le reste du Québec, qui est et restera très majoritairement francophone. C'est donc essentiellement sur l'île de Montréal, principal lieu de rencontre du français et de l'anglais, que l'avenir du français est problématique. En d'autres termes, la pérennité du français est assurée s'il n'entre guère en contact avec l'anglais, mais dès qu'il y a contact plus ou moins étroit entre les deux langues, l'avenir du français est compromis.

Dans un régime démographique de sous-fécondité et de croissance naturelle faible et prochainement négative, le rôle des immigrants devient de plus en plus important. Or, l'attrait qu'exerce une langue sur les immigrants allophones est lié à l'environnement linguistique dans lequel ces derniers se trouvent : plus cet environnement est francophone, plus l'attrait du français est fort. Une telle relation est vérifiée aussi bien au niveau des macro-régions (les immigrants de langue tierce installés en dehors de la région métropolitaine de Montréal se francisent plus rapidement et en plus grand nombre) qu'à des échelles spatiales réduites (comme l'a montré Serré, 1997, 2001a, 2001b, en analysant cette relation selon un découpage de la région métropolitaine de Montréal en 753 quartiers). Dans ce contexte, la question est de savoir si la force d'attraction d'une langue (le français en l'occurrence) peut augmenter, ou même demeurer constante, si le nombre et le poids démographique des locuteurs de cette langue baissent. Autrement dit, et de manière plus précise, on est en droit de se demander si sur l'île de Montréal on ne se trouve pas dans un processus cumulatif de déclin du français, la baisse du pourcentage de francophones y créant un environnement qui ferait diminuer la capacité de franciser les immigrants allophones.

En dehors de l'île de Montréal, il faut cependant distinguer le reste de la région métropolitaine du reste du Québec. En effet, en dehors de la région métropolitaine le groupe francophone restera très nettement le groupe dominant (à concurrence de plus de 92 % en 2026), mais il s'agira d'une population dont l'effectif soit

n'augmentera que très faiblement, soit diminuera (la baisse a d'ailleurs déjà débuté dans certaines régions), et qui par conséquent vieillira beaucoup plus rapidement. L'évolution du reste de la région métropolitaine est également caractérisée par le maintien d'une forte majorité de francophones (aux alentours de 83 % en 2026), mais dans un contexte de croissance démographique relativement élevée (et donc de vieillissement relativement plus lent), grâce à l'étalement urbain autour de l'île et grâce à une fécondité plus élevée. Si l'on considère la région métropolitaine dans son ensemble, la baisse prévisible du poids démographique des francophones est évidemment moins rapide (de 70,5 % à 66,2 %) que sur l'île de Montréal, mais si la cassure linguistique avec le reste du Québec est moins nette, par contre la cassure démographique est toujours aussi marquée, à tel point que la région métropolitaine devrait compter bientôt pour plus de la moitié de la population du Québec.

On se retrouve donc avec d'un côté une région de moins en moins francophone, surtout dans sa zone centrale (l'île de Montréal), mais dont la population continue de croître de manière soutenue et vieillit donc moins vite, et de l'autre une région qui reste très majoritairement francophone, mais dont la population n'augmente presque plus ou diminue, tout en vieillissant très rapidement. Les conséquences (économiques, sociales, culturelles, politiques, etc.) d'une telle cassure ne devraient pas être sous-estimées.

Poser la question de l'avenir démographique du Québec, c'est s'interroger sur son avenir démographique tout court. Avec la fin de la « revanche des berceaux » et la croissance de l'immigration internationale, le Québec est passé d'un régime démographique qui favorisait la pérennité du fait français à un régime qui rend celle-ci de plus en plus problématique, non seulement en termes de poids démographique, mais également en termes d'effectifs. La question n'est en effet pas seulement de prévoir quel sera le pourcentage de Québécois qui dans une ou deux générations parleront le français, elle est aussi de savoir combien il y aura de Québécois. Que peut encore signifier un Québec majoritairement francophone si les Québécois francophones sont de moins en moins nombreux et de plus en plus vieux, et si de surcroît ils sont entourés d'une population 50 fois plus nombreuse, dont l'effectif est nettement plus jeune et croît rapidement, et dont la langue est la *lingua franca* d'un monde de plus en plus interdépendant ?

Références bibliographiques

- BAILLARGEON, M. et C. BENJAMIN (1981). Les futurs linguistiques possibles de la région de Montréal en 2001, Montréal, Ministère de l'Immigration, Études et documents, no 9.
- BÉLAND, P. (1999). Le français, langue d'usage public au Québec en 1997, Québec, Conseil de la langue française.
- BÉLAND, P. et autres (2001). Les navetteurs et la dynamique des langues sur l'île de Montréal, Québec, Conseil de la langue française.
- BENJAMIN, C. et M. BAILLARGEON (1977). «Les futurs linguistiques possibles de Montréal: aspects méthodologiques», Cahiers québécois de démographie, vol. 6, no 3, p. 13-32.
- BERGER, F. (2006). «Les enfants d'immigrés choisissent l'anglais», La Presse, 2 avril, p. A1 et A6.
- CASTONGUAY, C. (2002). «La baisse du poids des francophones à Montréal», L'Action nationale, vol. 92, no 5, p. 81-88.
- CASTONGUAY, C. (2003). «La vraie question linguistique: quelle est la force d'attraction réelle du français au Québec? Analyse critique de l'amélioration de la situation du français observée en 2001», dans M. VENNE (dir.), L'annuaire du Québec 2004, Montréal, Fides, p. 232-253.
- CASTONGUAY, C. (2005a). Les indicateurs généraux de vitalité des langues au Québec: comparabilité et tendances 1971-2001, Montréal, Office québécois de la langue française.
- CASTONGUAY, C. (2005b). Incidence du sous-dénombrement et des changements apportés aux questions de recensement sur l'évolution de la composition linguistique de la population du Québec entre 1991 et 2001, Montréal, Office québécois de la langue française, coll. «Suivi de la situation linguistique», Étude 3.
- CLARK, W.A.V. (1998). «Mass Migration and Local Outcomes: Is International Migration to the United States Creating a New Urban Underclass?», Urban Studies, vol. 35, no 3, p. 371-388.
- GIRARD, C. (1992). Développement d'un modèle de projection et analyse de la sensibilité de la composition linguistique de la population du Québec, Montréal, Université de Montréal, Département de démographie, mémoire de maîtrise.
- GOREHAM, R. (1994). Les principes du libre choix et de la territorialité dans l'application des droits linguistiques, Ottawa, rapport présenté au Commissaire aux langues officielles.
- HENRIPIN, J. (2005). La population anglophone au Québec et à Montréal: évolution passée et prospective, Rapport d'expertise.
- HYNMAN, J. et autres (2006). «Size Matters: Attracting New Immigrants to Canadian Cities», Journal of International Migration and Integration, vol. 7, no 1, p. 1-25.
- ISQ (1999). Perspectives démographiques, Québec et régions, 1996-2046, Québec, Institut de la statistique du Québec.
- ISQ (2004). Perspectives démographiques, Québec et régions, 2001-2051, Québec, Institut de la statistique du Québec.

- KEYFITZ, N. (1987). «The social and political context of population forecasting», dans W. ALONSO et P. STARR (dirs), *The Politics of Numbers*, New York, Russel Sage Foundation, p. 235-258.
- KRALT, J. et M. CROMIE (1984). *Preliminary Report*. Language, Ottawa, Statistique Canada.
- LACHAPELLE, R. (1988). «Évolution des différences de fécondité entre les groupes linguistiques au Canada», *Tendances sociales canadiennes*, no 10, p. 2-8.
- LACHAPELLE, R. (2001). Mémoire présenté dans le cadre des états généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec.
- LACHAPELLE, R. et J. HENRIPIN (1980). *La situation démographique au Canada : évolution passée et prospective*, Montréal, L'Institut de recherche politiques.
- LUTZ, W. et autres (2000). *New Developments in the Methodology of Expert- and Argument-Based Probabilistic Population Forecasting*, Laxenburg (Autriche), International Institute of Applied Systems Analysis, Interim Report IR-00-20.
- MARMEN, L. et J.-P. CORBEIL (2004). *Les langues au Canada. Recensement de 2001*, Ottawa, Statistique Canada.
- MATHEWS, G. (2002). *La croissance démographique de la région de Montréal de 1996 à 2021*, Montréal, rapport soumis à la Commission de consultation sur l'amélioration de la mobilité entre Montréal et la Rive-Sud.
- MICC (2006). *Présence au Québec en 2026 des immigrants admis de 1995 à 2004*, Montréal, Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.
- MTQ (2001). *Perspectives révisées. Rapport méthodologique*, Québec, Ministère des Transports du Québec.
- NELSON, P. (1959). «Migration, Real Income and Information», *Journal of Regional Science*, vol.1, no 2, p. 43-73.
- OAKES, L. (2004). «Le français comme “ langue publique commune “ au Québec», *Revue internationale d'études québécoises*, vol. 7, no 2, p. 155-176.
- OQLF (2005). *Les caractéristiques linguistiques de la population du Québec : profil et tendances 1991-2001*, Montréal, Office québécois de la langue française, coll. «Suivi de la situation linguistique», Fascicule 1.
- PAILLÉ, M. (1990). *Nouvelles tendances démographiques dans l'île de Montréal, 1981-1996*, Québec, Conseil de la langue française.
- PAILLÉ, M. (à paraître). *La fécondité des groupes linguistiques au Québec, 1991, 1996, 2001. Analyse comparée de l'indice synthétique de fécondité calculé selon deux méthodes*, Montréal, Office québécois de la langue française.
- PRÉVOST, J.-G. et J.-P. BEAUD (2002). «Statistical Inquiry and the Management of Linguistic Plurality in Canada, Belgium and Switzerland», *Journal of Canadian Studies*, vol. 36, no 4, p. 88-117.
- RENAUD, J. et autres (2001). *Ils sont maintenant d'ici! Les dix premières années au Québec des immigrants admis en 1989*, Sainte-Foy, Les Publications du Québec.
- ROGERS, A. (1968). *Matrix Analysis of Interregional Population Growth and Distribution*, Berkeley/Los Angeles, University of California Press.
- ROGERS, A. (1975). *Introduction to Multiregional Mathematical Demography*, New York, John Wiley.
- ROGERS, A. (1985). *Multiregional Demography. Principles, Methods and Extensions*, New York, John Wiley.

- SERRÉ, P. (1997). Mesure de l'impact électoral d'une minorité: le cas des non-francophones au Québec, 1970-1994, Montréal, Université de Montréal, Département de science politique, Thèse de doctorat.
- SERRÉ, P. (2001a). Le français, langue d'intégration, Mémoire présenté dans le cadre des états généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec, Montréal.
- SERRÉ, P. (2001b). «Minoritaires sur l'île de Montréal, les francophones franciseront-ils suffisamment?», *L'Action nationale*, vol. 92, no 4, p. 21-30.
- STATISTIQUE CANADA (non daté). Profil des groupes ethniques, Ottawa, numéro 93-154 au catalogue.
- STATISTIQUE CANADA (1996). Contenu du questionnaire. Le recensement de la population de 1996, Ottawa, numéro 92-N0064-XPF.
- STATISTIQUE CANADA (2003a). «La fécondité des immigrantes et de leurs filles au Canada», dans *Rapport sur l'état de la population du Canada 2002*, Ottawa, p. 135-161.
- STATISTIQUE CANADA (2003b). Couverture. Rapport technique du recensement de 2001, Ottawa, numéro 92-394-XIF au catalogue, publication électronique.
- STATISTIQUE CANADA (non daté). Langues. Rapport technique du recensement de 2001, Ottawa, numéro 92-383-XIF au catalogue, publication électronique.
- STATISTIQUE CANADA (2005). Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires, 2005-2031, Ottawa, numéro 91-520-XPF au catalogue.
- STATISTIQUE CANADA (2006). «La fécondité des femmes de minorités visibles au Canada», dans *Rapport sur l'état de la population du Canada, 2003-2004*, Ottawa.
- STEVENS, G. (1999). «A Century of U.S. Censuses and the Language Characteristics of Immigrants», *Demography*, vol. 36, no 3, p. 387-397.
- TERMOTE, M. (1991). «L'évolution démologique du Québec et du Canada», dans *Éléments d'analyse institutionnelle, juridique et démologique pertinents à la révision du statut politique et constitutionnel du Québec*, Québec, Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, Document de travail no 2, chapitre 3, p. 239-329.
- TERMOTE, M. (1994). *L'avenir démologique du Québec et de ses régions*, Québec, Conseil de la langue française.
- TERMOTE, M. (1996). «Perspectives démologiques du Québec et de la région de Montréal, 1991-2041», dans *Le français, langue commune. Enjeu de la société québécoise. Rapport du comité interministériel sur la situation de la langue française*, Québec, Les Publications du Québec.
- TERMOTE, M. (1998). «L'impact de la mobilité linguistique sur l'évolution démographique des francophones du Québec», *Cahiers québécois de démographie*, vol. 27, no 2, p. 267-294.
- TERMOTE, M. (1999). *Perspectives démologiques du Québec et de la région métropolitaine de Montréal à l'aube du XXI^e siècle*, Québec, Conseil de la langue française.
- TERMOTE, M. (2002a). *Les prévisions démographiques et les prévisions économiques pour la région de Montréal. Analyse critique et procédures d'ajustement*, Montréal, rapport soumis à la Commission de consultation sur l'amélioration de la mobilité entre Montréal et la Rive-Sud.

TERMOTE, M. (2002b). «L'évolution démolinguistique du Québec et du Canada», dans Mise à jour des études originalement préparées pour la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, Québec, Ministère du Conseil exécutif, volume 2, livre 2, p. 159-244.

TERMOTE, M. (2002c). «La mesure de l'impact économique de l'immigration. Problèmes méthodologiques et résultats empiriques», Cahiers québécois de démographie, vol. 31, no 1, p. 35-67.

TERMOTE, M. et D. GAUVREAU (1988). La situation démolinguistique du Québec, Québec, Conseil de la langue française.

TURCOTTE, M. (2006). «La transmission de la langue ancestrale», Statistique Canada, Tendances sociales canadiennes, p. 23-30.

UNITED NATIONS (1959). Studies in Methods. Handbook of Population Census Methods, vol. III, Demographic and Social Characteristics of the Population, New York, Department of International Economic and Social Affairs, Statistical Office. VELTMAN, C. (1989). L'avenir linguistique de la région métropolitaine de Montréal, Montréal, UQAM, Rapport réalisé pour le compte de l'Étude de l'évolution démographique et son incidence sur la politique économique et sociale, Santé et Bien-être social Canada.

VELTMAN, C. (1999). «La guerre linguistique est finie : le français a gagné!», La Presse, 23 octobre.

VELTMAN, C. (2005). Vitalité du français, léthargie de l'anglais : un paradoxe de la situation linguistique au Québec en 2001, Rapport d'expertise.

ANNEXE

TABLEAU 1
Taux brut de reproduction selon la région et le groupe linguistique, 2000-2002

	Francophones	Anglophones	Allophones	Total
Île de Montréal	0,68	0,80	0,80	0,74
Reste RMR Montréal	0,82	0,84	a	0,82
RMR Montréal	0,74	0,80	0,77	0,77
Reste du Québec	0,76	0,70	1,10	0,79
Total Québec	0,75	0,79	0,83	0,78

Source : ISQ

^a Taux non significatif, car fondé sur des effectifs trop faibles. Pour les besoins de la prévision, nous supposons que la fécondité des allophones du reste de la RMR est la même que celle des allophones de l'Île de Montréal.

TABLEAU 2
Espérance de vie à la naissance selon la région et le groupe linguistique, 2000-2002

	Francophones	Anglophones	Allophones	Total
Île de Montréal	77,6	80,3	86,4	79,7
Reste RMR Montréal	79,1	81,5	87,5	79,7
RMR Montréal	78,5	80,6	86,6	79,8
Reste du Québec	78,9	81,2	83,5	79,1
Total Québec	78,7	81,0	86,5	79,4

Source : ISQ

TABLEAU 3

Migrations internes entre 1996 et 2001
Nombre (en milliers) et taux (en %)

		Nombre (en 000)			Taux (en %)		
		Émigrants	Immigrants	Solde	Émigrants	Immigrants	Solde
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Île de Montréal	F	124	121	- 3	13	13	- 0
	A	55	30	- 25	12	7	- 6
	Ø	20	8	- 11	6	2	- 4
	T	198	159	- 39	11	9	- 2
Reste RMR Montréal	F	116	145	30	9	11	2
	A	23	17	- 6	16	12	- 4
	Ø	4	8	3	6	11	4
	T	143	170	27	9	11	2
Reste du Québec	F	147	118	- 29	4	3	- 1
	A	28	16	- 12	17	10	- 7
	Ø	6	2	- 4	11	4	- 7
	T	181	136	- 45	5	4	- 1
Reste du Canada	F	29	31	2	5	5	0
	A	29	72	43	0	0	0
	Ø	4	16	12	0	0	0
	T	62	120	57	0	0	0

Source : Compilations spéciales du recensement de 2001 et calculs de l'auteur.

Note : La population de base est celle de 1996.

TABLEAU 4

Nombre (en milliers) de migrants internes, par groupe linguistique, région d'origine et région de destination, 1996-2001

Groupe linguistique et région d'origine	Région de destination			Total émigrants	
	ÎdM	R. RMR	R. Q.		R. C.
Francophones					
Île de Montréal (ÎdM)	–	74	43	7	124
Reste RMR Montréal (R. RMR)	54	–	57	5	116
Reste du Québec (RQ)	61	67	–	19	147
Reste du Canada (RC)	7	5	18	–	29
Total immigrants	121	145	118	31	415
Solde	– 3	30	– 29	2	0
Anglophones					
Île de Montréal (ÎdM)	–	11	3	41	55
Reste RMR Montréal (R. RMR)	10	–	2	10	23
Reste du Québec (RQ)	5	2	–	21	28
Reste du Canada (RC)	14	3	11	–	29
Total immigrants	30	17	16	72	135
Solde	– 25	– 6	– 12	43	0
Allophones					
Île de Montréal (ÎdM)	–	7	1	12	20
Reste RMR Montréal (R. RMR)	3	–	0	1	4
Reste du Québec (RQ)	2	1	–	3	6
Reste du Canada (RC)	3	0	1	–	4
Total immigrants	8	8	2	16	34
Solde	– 11	3	– 4	12	0

Source : Compilations spéciales du recensement de 2001 et calculs de l'auteur.

TABLEAU 5
Entrées internationales (de 5 ans ou plus) en 1996-2001
Nombre (en milliers) et répartition (en %) par région et groupe linguistique

Nombre (en milliers)	Francophones	Anglophones	Allophones	Total
Île de Montréal	32	15	54	102
Reste RMR Montréal	6	26	6	13
Reste du Québec	12	2	6	20
Reste du Canada	8	305	527	841
Total Québec	50	20	66	135
Total Canada	58	324	594	976

Répartition (en %) selon la langue	Francophones	Anglophones	Allophones	Total
Île de Montréal	31	15	54	100
Reste RMR Montréal	43	13	44	100
Reste du Québec	59	12	29	100
Reste du Canada	1	36	63	100
Total Québec	37	14	49	100
Total Canada	6	33	61	100

Répartition (en %) selon la région	Francophones	Anglophones	Allophones	Total
Île de Montréal	65	79	82	75
Reste RMR Montréal	11	9	9	10
Reste du Québec	24	12	9	15
Total Québec	100	100	100	100

Source : Compilations spéciales du recensement de 2001 et calculs de l'auteur.

TABLEAU 6
Indice de continuité linguistique (en %) ^a 1971-2001 ^b

		Français	Anglais	Autre
Île de Montréal	1971	100	119	76
	1981	101	123	75
	1986	101	126	76
	1991	103	134	67
	1996	104	135	68
	2001	106	141	64
Reste R.M. Montréal^c	1971	100	105	68
	1981	100	109	67
	1986	100	112	68
	1991	101	119	60
	1996	102	122	59
	2001	102	124	56
Total RMR Montréal^c	1971	100	115	74
	1981	100	119	73
	1986	100	122	74
	1991	102	130	65
	1996	103	132	65
	2001	104	136	63
Reste du Québec^c	1971	100	106	56
	1981	100	108	66
	1986	100	111	66
	1991	101	99	58
	1996	101	98	58
	2001	101	99	55
Total Québec	1971	100	113	73
	1981	99	115	71
	1986	99	117	71
	1991	101	122	66
	1996	102	123	66
	2001	102	126	63
Reste du Canada	1971	73	111	54
	1981	71	110	52
	1986	71	109	51
	1991	65	113	53
	1996	64	113	57
	2001	63	114	57

Notes : ^a L'indice est obtenu en divisant les effectifs de la population selon la langue d'usage à la maison par les effectifs selon la langue maternelle.
^b La question sur la langue d'usage n'a pas été posée au recensement de 1976.
^c Telle que délimitée par Statistique Canada à chaque recensement.

TABEAU 7

Probabilités (en %) de transfert pour les immigrants de langue maternelle « autre », Île de Montréal

Groupe d'âge	Transfert entre 1991 et 1996 pour les immigrants de 1986-1991 vers		Transfert entre 1996-2001 pour les immigrants de 1991-1996 vers	
	F	A	F	A
5-9	18,8	5,4	12,8	4,9
10-14	14,9	0,0	11,5	5,3
15-19	9,2	1,3	9,8	5,7
20-24	4,7	2,8	8,2	3,0
25-29	4,0	0,2	17,5	2,6
30-34	2,5	0,0	8,0	2,9
35-39	4,0	0,0	5,8	2,1
40-44	5,0	0,0	6,2	0,9
45-49	2,8	0,0	6,2	4,4
50-54	0,0	0,0	3,4	4,5
55-59	0,6	0,0	4,2	1,2
60-64	0,0	0,5	3,5	2,9
65-69	0,0	0,0	4,0	2,7
70-74	0,6	0,0	0,0	4,9
75-79	0,0	0,0	4,8	4,2
80-84	0,4	0,0	1,0	16,7
85 +	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	4,5	0,0	9,0	4,0

Source : Compilations spéciales des recensements de 1991, 1996 et 2001 et calculs de l'auteur.

Notes : Les déclarations de langues multiples ont été réparties de manière égale entre les langues concernées.

TABLEAU 8
Hypothèses de mobilité linguistique

1. Hypothèse L0 (pour l'analyse d'impact)

Toutes les probabilités de transfert sont nulles.

2. Hypothèse L1 (dérivée de l'approche longitudinale)

- a. **Les immigrants « récents »** (ceux de la période quinquennale d'arrivée, et ayant donc en moyenne une durée de séjour de 2,5 années) ont des probabilités nulles (puisque les données censitaires tiennent déjà compte de la mobilité linguistique effectuée durant la période).
- b. **Les immigrants « moins récents »** (ceux arrivés au cours de la période précédente et ayant donc en moyenne une durée de séjour de 7,5 années) sont soumis aux probabilités quinquennales suivantes (en %).

Âge	de Ø vers F	de Ø vers A	de F vers A	de A vers F
5-9	19	5	0	0
10-14	11	0	0	0
15-19	6	1	0	0
20-24	3	2	1	4
25-29	2	0	1	4
30-34	2	0	1	3
35-39	2	0	0	3
40-44	2	0	0	0

Les probabilités sont nulles pour les 0-4 ans et pour les 45 ans ou plus.

Les probabilités sont nulles à tous les âges pour les transferts de F vers Ø et de A vers Ø.

- c. **Les immigrants « anciens »** (ceux ayant en moyenne une durée de séjour d'au moins 10 années) **et la population d'accueil** sont soumis aux probabilités ci-dessus sauf pour les transferts de Ø vers F et de A vers F, pour lesquels les probabilités sont divisées par deux.

3. Hypothèse L2 (dérivée de l'approche « simulation »)

Toutes les probabilités sont quinquennales et en %.

Âge et langue d'usage en début de période		Langue d'usage en fin de période		
		F	A	Ø
20-24	F	–	0,76	0,00
	A	4,00	–	0,00
	Ø	5,20	4,20	–
25-29	F	–	0,72	0,00
	A	3,80	–	0,00
	Ø	4,80	3,80	–
30-34	F	–	0,66	0,00
	A	3,40	–	0,00
	Ø	4,40	3,40	–
35-39	F	–	0,62	0,00
	A	3,00	–	0,00
	Ø	4,00	3,00	–

Note : F = français A = anglais Ø = autre.

4. Hypothèse L3 (renforcement de l'attraction de l'anglais)

Les probabilités sont les mêmes que dans L1, sauf pour les transferts vers l'anglais parmi les immigrants de langue tierce, pour lesquels elles deviennent (toujours en %), pour chacun des groupes d'âge de 5-9 ans à 40-44 ans, respectivement 10-5-2-2-1-1-1-1 (au lieu de 5-0-1-2-0-0-0-0).

TABLEAU 9
Période quinquennale au cours de laquelle débute le déclin de l'effectif des francophones,
selon la région et le scénario

Sigle du scénario	% F <50 à îdeM	Île de Montréal	Reste RMR Montréal	Total RMR Montréal	Reste Québec	Total Québec
A 0	2011-2016	2031-2036	–	–	2021-2026	2031-2036
A 1	2016-2021	2046-2051	–	–	2021-2026	2031-2036
A 2	2021-2026	–	–	–	2021-2026	2036-2041
A 3	2016-2021	2046-2051	–	–	2021-2026	2036-2041
B 0	2011-2016	2046-2051	–	–	2021-2026	2036-2041
B 1	2016-2021	–	–	–	2021-2026	2036-2041
B 2	2021-2026	–	–	–	2021-2026	2041-2046
C 0	2016-2021	2001-2006	2031-2036	2026-2031	2006-2011	2011-2016
C 1	2026-2031	2001-2006	2031-2036	2026-2031	2006-2011	2011-2016
C 2	2041-2046	2006-2011	2036-2041	2031-2036	2006-2011	2016-2021
D 0	2011-2016	–	–	–	2031-2036	–
D 1	2011-2016	–	–	–	2031-2036	–
D 2	2016-2021	–	–	–	2031-2036	–

TABLEAU 10
Composition linguistique (en %) par région, 1971-2001

		Francophones	Anglophones	Allophones
Île de Montréal	1971	61,2	27,4	11,4
	1981	59,9	27,0	13,1
	1986	59,4	26,0	14,6
	1991	57,3	26,2	16,5
	1996	55,6	25,6	18,8
	2001	56,3	24,8	18,9
Reste RMR Montréal	1971	79,0	18,6	2,4
	1981	81,7	15,4	2,9
	1986	84,3	11,6	4,1
	1991	84,8	10,6	4,6
	1996	85,9	9,5	4,6
	2001	86,5	8,9	4,6
Total RMR Montréal	1971	66,3	24,9	8,8
	1981	68,3	22,5	9,2
	1986	69,4	20,2	10,4
	1991	69,2	19,5	11,3
	1996	69,8	18,1	12,1
	2001	70,5	17,3	12,2
Reste du Québec	1971	92,9	6,2	0,9
	1981	94,4	4,2	1,5
	1986	94,0	5,1	0,9
	1991	94,3	4,4	1,3
	1996	94,1	4,5	1,4
	2001	94,2	4,3	1,5
Total Québec	1971	80,8	14,7	4,5
	1981	82,5	12,7	4,9
	1986	83,1	11,8	5,1
	1991	83,0	11,2	5,8
	1996	82,8	10,8	6,4
	2001	83,1	10,5	6,5
Reste du Canada	1971	4,4	87,2	8,4
	1981	3,7	87,9	8,4
	1986	3,6	88,1	8,3
	1991	3,1	87,6	9,3
	1996	2,9	86,3	10,8
	2001	2,7	85,4	11,9
Total Canada	1971	25,7	67,0	7,3
	1981	24,7	67,9	7,4
	1986	24,1	68,4	7,5
	1991	23,3	68,3	8,4
	1996	22,6	67,7	9,7
	2001	22,1	67,3	10,6

- Notes : (1) À cause des arrondis, la somme des pourcentages n'égal pas nécessairement 100 %.
(2) La définition territoriale des régions est celle utilisée par Statistique Canada à chaque recensement.
(3) La question sur la langue d'usage n'a pas été posée au recensement de 1976.
(4) Les déclarations de langues multiples ont été réparties de manière égale entre les langues concernées.

TABLEAU 11
Scénario 1 (A1)

	Année	Population totale (en 000)	Francophones %	Anglophones %	Allophones %
Île de Montréal	2001	1 813	56,3	24,8	18,9
	2006	1 889	53,9	24,0	22,1
	2011	1 965	52,1	23,3	24,6
	2016	2 045	50,7	22,6	26,7
	2021	2 118	49,4	22,1	28,5
	2026	2 188	48,1	21,7	30,2
	2051	2 478	43,3	20,0	36,7
Reste RMR Montréal	2001	1 614	86,5	8,9	4,6
	2006	1 773	85,9	8,8	5,3
	2011	1 918	85,3	8,8	6,0
	2016	2 055	84,6	8,7	6,7
	2021	2 184	84,0	8,7	7,3
	2026	2 302	83,4	8,7	8,0
	2051	2 667	79,5	8,6	11,9
Total RMR Montréal	2001	3 426	70,5	17,3	12,2
	2006	3 661	69,4	16,7	14,0
	2011	3 884	68,5	16,1	15,4
	2016	4 099	67,7	15,7	16,6
	2021	4 302	67,0	15,3	17,7
	2026	4 490	66,2	15,0	18,8
	2051	5 145	62,1	14,1	23,9
Reste du Québec	2001	3 811	94,2	4,3	1,5
	2006	3 854	93,8	4,4	1,8
	2011	3 889	93,5	4,5	2,0
	2016	3 919	93,1	4,7	2,3
	2021	3 940	92,6	4,8	2,6
	2026	3 944	92,2	4,9	2,8
	2051	3 682	89,9	5,6	4,4
Total Québec	2001	7 237	83,0	10,4	6,6
	2006	7 515	81,9	10,4	7,7
	2011	7 773	81,0	10,3	8,7
	2016	8 018	80,1	10,3	9,6
	2021	8 242	79,2	10,3	10,5
	2026	8 433	78,4	10,3	11,3
	2051	8 827	73,7	10,6	15,8

(Suite du tableau à la page suivante)

TABLEAU 11 (.../suite)

Scénario 1 (A1)

	Année	Population totale (en 000)	Francophones %	Anglophones %	Allophones %
Reste du Canada	2001	22 770	2,7	85,4	11,9
	2006	24 198	2,5	83,5	14,0
	2011	25 608	2,3	81,7	16,0
	2016	27 040	2,2	80,0	17,8
	2021	28 476	2,0	78,6	19,4
	2026	29 856	1,9	77,1	21,0
	2051	35 150	1,4	70,3	28,3
Total Canada	2001	30 007	22,1	67,3	10,6
	2006	31 713	21,3	66,2	12,5
	2011	33 381	20,7	65,1	14,3
	2016	35 059	20,0	64,1	15,9
	2021	36 718	19,3	63,2	17,4
	2026	38 289	18,7	62,4	18,9
	2051	43 977	15,9	58,3	25,8

Notes : (1) À cause des arrondis, la somme des pourcentages n'est pas nécessairement égale à 100 %.

- (2) Le scénario A1 suppose : – une fécondité de 1,5 enfant par femme;
 – une poursuite ralentie de la baisse de la mortalité;
 – un solde migratoire interprovincial légèrement négatif (– 3000 par an);
 – une migration intraprovinciale conforme à celle de longue période;
 – l'arrivée de 45 000 immigrants internationaux par an;
 – une mobilité linguistique conforme à l'estimation empirique par analyse longitudinale (hypothèse L1).

TABLEAU 12
Scénario 2 (A2)

	Année	Population totale (en 000)	Francophones %	Anglophones %	Allophones %
Île de Montréal	2001	1 813	56,3	24,8	18,9
	2006	1 889	54,3	24,0	21,7
	2011	1 964	52,8	23,2	23,9
	2016	2 041	51,7	22,6	25,8
	2021	2 112	50,6	22,1	27,3
	2026	2 179	49,7	21,7	28,6
	2051	2 448	46,5	20,3	33,2
Reste RMR Montréal	2001	1 614	86,5	8,9	4,6
	2006	1 773	86,1	8,8	5,2
	2011	1 920	85,6	8,7	5,7
	2016	2 058	85,2	8,6	6,2
	2021	2 189	84,8	8,5	6,7
	2026	2 309	84,4	8,5	7,1
	2051	2 682	82,0	8,3	9,7
Total RMR Montréal	2001	3 426	70,5	17,3	12,2
	2006	3 661	69,7	16,6	13,7
	2011	3 884	69,0	16,0	14,9
	2016	4 099	68,5	15,6	16,0
	2021	4 301	68,0	15,2	16,8
	2026	4 489	67,6	14,9	17,5
	2051	5 130	65,1	14,1	20,9
Reste du Québec	2001	3 811	94,2	4,3	1,5
	2006	3 854	93,9	4,4	1,8
	2011	3 890	93,6	4,5	2,0
	2016	3 921	93,3	4,6	2,2
	2021	3 945	92,9	4,7	2,4
	2026	3 950	92,6	4,8	2,6
	2051	3 710	90,8	5,5	3,8
Total Québec	2001	7 237	83,0	10,4	6,6
	2006	7 515	82,1	10,3	7,6
	2011	7 774	81,3	10,3	8,4
	2016	8 020	80,6	10,2	9,2
	2021	8 246	79,9	10,2	9,9
	2026	8 439	79,3	10,2	10,5
	2051	8 840	75,8	10,5	13,7

(Suite du tableau à la page suivante)

TABLEAU 12 (.../suite)

Scénario 2 (A2)

	Année	Population totale (en 000)	Francophones %	Anglophones %	Allophones %
Reste du Canada	2001	22 770	2,7	85,4	11,9
	2006	24 198	2,5	83,6	13,9
	2011	25 608	2,3	81,8	15,8
	2016	27 038	2,2	80,3	17,5
	2021	28 473	2,0	78,9	19,1
	2026	29 850	1,9	77,6	20,6
	2051	35 129	1,4	71,4	27,3
Total Canada	2001	30 007	22,1	67,3	10,6
	2006	31 713	21,4	66,2	12,4
	2011	33 381	20,7	65,2	14,1
	2016	35 059	20,1	64,3	15,6
	2021	36 718	19,5	63,5	17,0
	2026	38 289	18,9	62,7	18,3
	2051	43 969	16,3	59,1	24,5

Notes : (1) À cause des arrondis, la somme des pourcentages n'est pas nécessairement égale à 100 %.

(2) Le scénario A2 reprend les hypothèses démographiques du scénario A1 (tableau 11), mais y applique l'hypothèse de mobilité linguistique L2 (simulation de mobilité extrême).

TABLEAU 13
Scénario 3 (A0)

	Année	Population totale (en 000)	Francophones %	Anglophones %	Allophones %
Île de Montréal	2001	1 813	56,3	24,8	18,9
	2006	1 888	53,6	24,0	22,5
	2011	1 965	51,4	23,1	25,4
	2016	2 046	49,6	22,4	28,1
	2021	2 122	47,8	21,7	30,5
	2026	2 197	46,2	21,1	32,7
	2051	2 529	39,7	18,3	42,1
Reste RMR Montréal	2001	1 614	86,5	8,9	4,6
	2006	1 773	86,0	8,7	5,4
	2011	1 918	85,4	8,4	6,2
	2016	2 054	84,7	8,2	7,0
	2021	2 182	84,1	8,1	7,9
	2026	2 299	83,3	7,9	8,8
	2051	2 658	78,1	7,3	14,6
Total RMR Montréal	2001	3 426	70,5	17,3	12,2
	2006	3 661	69,3	16,6	14,2
	2011	3 883	68,2	15,9	15,9
	2016	4 100	67,2	15,3	17,5
	2021	4 304	66,2	14,8	19,0
	2026	4 496	65,2	14,3	20,5
	2051	5 188	59,4	12,6	28,0
Reste du Québec	2001	3 811	94,2	4,3	1,5
	2006	3 854	94,0	4,2	1,8
	2011	3 891	93,7	4,2	2,1
	2016	3 924	93,3	4,2	2,5
	2021	3 949	92,9	4,2	2,8
	2026	3 955	92,5	4,3	3,2
	2051	3 706	89,9	4,5	5,5
Total Québec	2001	7 237	83,0	10,4	6,6
	2006	7 515	81,9	10,2	7,9
	2011	7 774	80,9	10,0	9,0
	2016	8 024	80,0	9,9	10,2
	2021	8 253	79,0	9,7	11,3
	2026	8 451	78,0	9,6	12,4
	2051	8 894	72,1	9,3	18,6

(Suite du tableau à la page suivante)

TABLEAU 13 (.../suite)

Scénario 3 (A0)

	Année	Population totale (en 000)	Francophones %	Anglophones %	Allophones %
Reste du Canada	2001	22 770	2,7	85,4	11,9
	2006	24 198	2,6	83,3	14,1
	2011	25 606	2,4	81,3	16,3
	2016	27 034	2,2	79,5	18,3
	2021	28 465	2,1	77,7	20,3
	2026	29 838	2,0	75,9	22,1
	2051	35 086	1,5	67,1	31,5
Total Canada	2001	30 007	22,1	67,3	10,6
	2006	31 713	21,4	66,0	12,6
	2011	33 380	20,7	64,7	14,6
	2016	35 058	20,0	63,5	16,5
	2021	36 718	19,4	62,4	18,2
	2026	38 289	18,7	61,3	20,0
	2051	43 980	15,8	55,4	28,9

Notes : (1) À cause des arrondis, la somme des pourcentages n'est pas nécessairement égale à 100 %.

(2) Le scénario A0 reprend les hypothèses démographiques du scénario A1, mais en supposant une mobilité linguistique nulle.

TABLEAU 14
Scénario 4 (B1)

	Année	Population totale (en 000)	Francophones %	Anglophones %	Allophones %
Île de Montréal	2001	1 813	56,3	24,8	18,9
	2006	1 889	53,9	24,0	22,1
	2011	2 002	51,7	23,1	25,2
	2016	2 115	50,1	22,3	27,6
	2021	2 223	48,7	21,6	29,7
	2026	2 325	47,4	21,1	31,5
	2051	2 750	42,4	19,1	38,6
Reste RMR Montréal	2001	1 614	86,5	8,9	4,6
	2006	1 773	85,9	8,8	5,3
	2011	1 923	85,2	8,8	6,1
	2016	2 065	84,4	8,7	6,9
	2021	2 202	83,7	8,7	7,6
	2026	2 330	82,9	8,6	8,4
	2051	2 770	78,6	8,5	12,9
Total RMR Montréal	2001	3 426	70,5	17,3	12,2
	2006	3 661	69,4	16,7	14,0
	2011	3 925	68,1	16,1	15,8
	2016	4 180	67,1	15,6	17,4
	2021	4 425	66,1	15,2	18,7
	2026	4 655	65,2	14,9	20,0
	2051	5 520	60,5	13,8	25,7
Reste du Québec	2001	3 811	94,2	4,3	1,5
	2006	3 854	93,8	4,4	1,8
	2011	3 895	93,4	4,5	2,1
	2016	3 931	92,9	4,7	2,4
	2021	3 959	92,5	4,8	2,7
	2026	3 969	92,0	5,0	3,0
	2051	3 757	89,5	5,6	4,9
Total Québec	2001	7 237	83,0	10,4	6,6
	2006	7 515	81,9	10,4	7,7
	2011	7 820	80,7	10,3	9,0
	2016	8 112	79,6	10,3	10,1
	2021	8 384	78,6	10,3	11,2
	2026	8 624	77,5	10,3	12,2
	2051	9 278	72,3	10,5	17,3

(Suite du tableau à la page suivante)

TABLEAU 14 (.../suite)

Scénario 4 (B1)

	Année	Population totale (en 000)	Francophones %	Anglophones %	Allophones %
Reste du Canada	2001	22 770	2,7	85,4	11,9
	2006	24 198	2,5	83,5	14,0
	2011	25 561	2,3	81,8	15,9
	2016	26 944	2,2	80,2	17,6
	2021	28 328	2,0	78,8	19,2
	2026	29 655	1,9	77,4	20,7
	2051	34 671	1,4	70,8	27,8
Total Canada	2001	30 007	22,1	67,3	10,6
	2006	31 713	21,3	66,2	12,5
	2011	33 381	20,7	65,0	14,3
	2016	35 055	20,1	64,0	15,9
	2021	36 712	19,5	63,2	17,4
	2026	38 279	18,9	62,3	18,8
	2051	43 949	16,3	58,1	25,6

Notes : (1) À cause des arrondis, la somme des pourcentages n'est pas nécessairement égale à 100 %.

(2) Le scénario B1 reprend les hypothèses du scénario A1, sauf pour l'immigration internationale qui s'élève à 55 000 immigrants par an à partir de 2006-2011.

TABLEAU 15
Scénario 5 (C1)

	Année	Population totale (en 000)	Francophones %	Anglophones %	Allophones %
Île de Montréal	2001	1 813	56,3	24,8	18,9
	2006	1 875	54,1	23,7	22,2
	2011	1 869	53,2	23,0	23,8
	2016	1 859	52,3	22,3	25,4
	2021	1 845	51,3	21,7	27,0
	2026	1 833	50,3	21,2	28,5
	2051	1 731	45,6	18,9	35,6
Reste RMR Montréal	2001	1 614	86,5	8,9	4,6
	2006	1 768	86,0	8,7	5,3
	2011	1 887	85,6	8,5	5,8
	2016	1 977	85,2	8,4	6,4
	2021	2 051	84,8	8,3	6,9
	2026	2 107	84,4	8,1	7,5
	2051	2 078	81,1	7,7	11,2
Total RMR Montréal	2001	3 426	70,5	17,3	12,2
	2006	3 644	69,6	16,4	14,0
	2011	3 756	69,5	15,7	14,8
	2016	3 836	69,3	15,1	15,6
	2021	3 896	68,9	14,6	16,4
	2026	3 940	68,5	14,2	17,3
	2051	3 809	64,9	12,8	22,3
Reste du Québec	2001	3 811	94,2	4,3	1,5
	2006	3 839	94,0	4,3	1,8
	2011	3 823	93,8	4,3	2,0
	2016	3 776	93,6	4,3	2,1
	2021	3 717	93,3	4,3	2,4
	2026	3 638	93,1	4,4	2,6
	2051	2 944	91,3	4,8	4,0
Total Québec	2001	7 237	83,0	10,4	6,6
	2006	7 482	82,1	10,2	7,7
	2011	7 579	81,8	9,9	8,3
	2016	7 611	81,3	9,8	8,9
	2021	7 613	80,8	9,6	9,6
	2026	7 578	80,3	9,5	10,2
	2051	6 753	76,4	9,3	14,3

(Suite du tableau à la page suivante)

TABLEAU 15 (.../suite)

Scénario 5 (C1)

	Année	Population totale (en 000)	Francophones %	Anglophones %	Allophones %
Reste du Canada	2001	22 770	2,7	85,4	11,9
	2006	24 230	2,6	83,4	14,0
	2011	25 504	2,4	81,5	16,1
	2016	26 554	2,3	79,6	18,1
	2021	27 558	2,2	78,0	19,9
	2026	28 470	2,0	76,3	21,6
	2051	30 598	1,6	68,2	30,3
Total Canada	2001	30 007	22,1	67,3	10,6
	2006	31 713	21,3	66,2	12,5
	2011	33 083	20,6	65,1	14,3
	2016	34 165	19,9	64,1	16,0
	2021	35 171	19,2	63,2	17,7
	2026	36 049	18,5	62,3	19,2
	2051	37 351	15,1	57,5	27,4

Notes : (1) À cause des arrondis, la somme des pourcentages n'est pas nécessairement égale à 100 %.

- (2) Le scénario C1 suppose : – une baisse de la fécondité (de 1,5 en 2001-2006 à 1,3 à partir de 2011);
 – une baisse du solde migratoire interprovincial (– 9 000 par an);
 – une baisse de l'immigration internationale (30 000 immigrants par an à partir de 2006-2011).

Les autres hypothèses du scénario A1 demeurent inchangées.

TABLEAU 16
Scénario 6 (D1)

	Année	Population totale (en 000)	Francophones %	Anglophones %	Allophones %
Île de Montréal	2001	1 813	56,3	24,8	18,9
	2006	1 902	53,6	24,3	22,1
	2011	2 040	51,2	23,7	25,1
	2016	2 189	49,4	23,2	27,4
	2021	2 330	47,8	22,8	29,4
	2026	2 466	46,4	22,5	31,1
	2051	3 091	41,4	21,3	37,3
Reste RMR Montréal	2001	1 614	86,5	8,9	4,6
	2006	1 777	85,8	8,9	5,3
	2011	1 942	85,0	9,0	6,0
	2016	2 113	84,1	9,1	6,8
	2021	2 283	83,3	9,2	7,6
	2026	2 446	82,5	9,3	8,3
	2051	3 125	78,1	9,6	12,3
Total RMR Montréal	2001	3 426	70,5	17,3	12,2
	2006	3 679	69,2	16,9	13,9
	2011	3 982	67,7	16,5	15,8
	2016	4 302	66,5	16,3	17,3
	2021	4 614	65,4	16,1	18,6
	2026	4 912	64,4	15,9	19,8
	2051	6 216	59,9	15,4	24,7
Reste du Québec	2001	3 811	94,2	4,3	1,5
	2006	3 865	93,7	4,5	1,8
	2011	3 936	93,2	4,8	2,1
	2016	4 020	92,6	5,0	2,4
	2021	4 095	92,1	5,2	2,7
	2026	4 149	91,5	5,4	3,0
	2051	4 191	88,8	6,4	4,8
Total Québec	2001	7 237	83,0	10,4	6,6
	2006	7 544	81,7	10,6	7,7
	2011	7 918	80,4	10,7	9,0
	2016	8 322	79,1	10,8	10,1
	2021	8 708	77,9	11,0	11,1
	2026	9 061	76,8	11,1	12,1
	2051	10 408	71,5	11,8	16,7

(Suite du tableau à la page suivante)

TABLEAU 16 (.../suite)

Scénario 6 (D1)

	Année	Population totale (en 000)	Francophones %	Anglophones %	Allophones %
Reste du Canada	2001	22 770	2,7	85,4	11,9
	2006	24 168	2,5	83,5	14,0
	2011	25 583	2,3	81,8	15,9
	2016	27 112	2,1	80,3	17,6
	2021	28 652	1,9	78,9	19,2
	2026	30 139	1,8	77,6	20,7
	2051	36 336	1,2	71,3	27,5
Total Canada	2001	30 007	22,1	67,3	10,6
	2006	31 713	21,3	66,2	12,5
	2011	33 501	20,7	65,0	14,3
	2016	35 434	20,2	64,0	15,9
	2021	37 360	19,6	63,1	17,3
	2026	39 199	19,1	62,2	18,7
	2051	46 744	16,9	58,0	25,1

Notes : (1) À cause des arrondis, la somme des pourcentages n'est pas nécessairement égale à 100 %.

- (2) Le scénario D1 suppose : – une remontée de la fécondité (de 1,58 en 2006-2011 et à 1,65 à partir de 2011-2016);
– un solde migratoire interprovincial légèrement positif (+ 3 000 par an);
– une immigration internationale qui s'élève à 55 000 par an dès 2006-2011).

Les autres hypothèses du scénario A1 demeurent inchangées.

TABLEAU 17

Résultats comparés de divers scénarios à l'horizon 2026

		Population totale		Francophones	Anglophones	Allophones
		(en 000)	%	%	%	%
Île de Montréal	2001		1 813	56,3	24,8	18,9
	2026	A0	2 197	46,2	21,1	32,7
		A1	2 188	48,1	21,7	30,2
		A2	2 179	49,7	21,7	28,6
		A3	2 186	48,2	22,2	29,7
		B1	2 325	47,4	21,1	31,5
		C1	1 833	50,3	21,2	28,5
		D1	2 466	46,4	22,5	31,1
Reste RMR Montréal	2001		1 614	86,5	8,9	4,6
	2026	A0	2 299	83,3	7,9	8,8
		A1	2 302	83,4	8,7	8,0
		A2	2 309	84,4	8,5	7,1
		A3	2 301	83,4	8,8	7,9
		B1	2 330	82,9	8,6	8,4
		C1	2 107	84,4	8,1	7,5
		D1	2 446	82,5	9,3	8,3
Total RMR Montréal	2001		3 426	70,5	17,3	12,2
	2026	A0	4 496	65,2	14,3	20,5
		A1	4 490	66,2	15,0	18,8
		A2	4 489	67,6	14,9	17,5
		A3	4 488	66,2	15,3	18,5
		B1	4 655	65,2	14,9	20,0
		C1	3 940	68,5	14,2	17,3
		D1	4 912	64,4	15,9	19,8
Reste du Québec	2001		3 811	94,2	4,3	1,5
	2026	A0	3 955	92,5	4,3	3,2
		A1	3 944	92,2	4,9	2,8
		A2	3 950	92,6	4,8	2,6
		A3	3 943	92,2	5,0	2,8
		B1	3 969	92,0	5,0	3,0
		C1	3 638	93,1	4,4	2,6
		D1	4 149	91,5	5,4	3,0
Total Québec	2001		7 237	83,0	10,4	6,6
	2026	A0	8 451	78,0	9,6	12,4
		A1	8 433	78,4	10,3	11,3
		A2	8 439	79,3	10,2	10,5
		A3	8 431	78,4	10,5	11,1
		B1	8 624	77,5	10,3	12,2
		C1	7 578	80,3	9,5	10,2
		D1	9 061	76,8	11,1	12,1

(Suite du tableau à la page suivante)

Nouvelles perspectives démographiques du Québec et de la région de Montréal, 2001-2051

TABLEAU 17 (.../suite)

Résultats comparés de divers scénarios à l'horizon 2026

		Population totale		Francophones	Anglophones	Allophones	
		(en 000)	%	%	%	%	
Reste du Canada	2001	22 770	2,7	85,4		11,9	
	2026	A0	29 838	2,0	75,9		22,1
		A1	29 856	1,9	77,1		21,0
		A2	29 850	1,9	77,6		20,6
		A3	29 858	1,9	77,1		21,0
		B1	29 655	1,9	77,4		20,7
		C1	28 470	2,0	76,3		21,6
		D1	30 139	1,8	77,6		20,7
Total Canada	2001	30 007	22,1	67,3		10,6	
	2026	A0	38 289	18,7	61,3		20,0
		A1	38 289	18,7	62,4		18,9
		A2	38 289	18,9	62,7		18,3
		A3	38 289	18,7	62,4		18,8
		B1	38 279	18,9	62,3		18,8
		C1	36 049	18,5	62,3		19,2
		D1	39 199	19,1	62,2		18,7

Notes : (1) À cause des arrondis, la somme des pourcentages n'est pas nécessairement égale à 100 %.

(2) Pour la signification des scénarios, voir la note 2 des tableaux 11 à 16; le scénario A3 est identique au scénario A1, sauf pour l'hypothèse de mobilité linguistique, L1 étant remplacé par L3 (voir tableau 8).

L'avenir des groupes linguistiques est dominé par leur comportement démographique. Or, ce dernier varie dans le temps, ce qui nécessite une mise à jour régulière des perspectives démographiques. L'étude expose les nouvelles perspectives dans ce domaine, basées sur les résultats du recensement de 2001 et intégrant les modifications observées entre 2001 et 2005. Elle fournit des prévisions de population par âge et région pour les groupes francophone, anglophone et allophone, à court et moyen terme (2001-2026), et dégage des tendances de long terme (jusqu'en 2051). Ces prévisions ont été effectuées pour trois régions du Québec : l'île de Montréal, le reste de la région métropolitaine de Montréal et le reste du Québec, auxquelles une quatrième région doit être ajoutée, à savoir le « Canada moins le Québec », cela pour pouvoir tenir compte de la migration interprovinciale. Elle donne un éclairage plausible et appuyé de ce que pourrait être l'évolution démolinguistique du Québec.

Marc Termote est professeur honoraire à l'Institut national de la recherche scientifique et professeur au Département de démographie de l'Université de Montréal.

Normand Thibault est spécialiste des perspectives démographiques à l'Institut de la statistique du Québec.